



**HAL**  
open science

# Migrations, réseaux familiaux et stratégies d'insertion urbaine des migrants ruraux au Maroc

Mounir Zouiten

► **To cite this version:**

Mounir Zouiten. Migrations, réseaux familiaux et stratégies d'insertion urbaine des migrants ruraux au Maroc. Géographie. Université de Montréal, 1995. Français. NNT : . tel-00452126

**HAL Id: tel-00452126**

**<https://theses.hal.science/tel-00452126>**

Submitted on 1 Feb 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Montréal

Migration, réseaux familiaux et stratégies d'insertion urbaine des  
migrants ruraux au Maroc.  
Étude exploratoire du cas de l'agglomération de Salé.

par

Mounir Zouiten

Faculté de l'Aménagement

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Philosophiæ Doctor (Ph.D.)  
en Aménagement

Juillet 1995

© Mounir Zouiten, 1995

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée

Migration, réseaux familiaux et stratégies d'insertion urbaine des  
migrants ruraux au Maroc.

Étude exploratoire du cas de l'agglomération de Salé.

présentée par:

Mounir Zouiten

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes:

Jean McNeil	président du jury
Pierre Hamel	directeur de recherche
Bernadette Blanc	membre du jury
Francine Dansereau	examinatrice externe
Victor Piché	représentant du doyen

Thèse acceptée le:

Centre de Ressources Électroniques sur les Villes



Cette thèse a été numérisée et mise en ligne dans le cadre du  
programme de numérisation de thèses de Crévilles  
<http://crevilles.org>

## Table des matières

Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures, cartes et photographies.....	vii
Remerciements.....	ix

Introduction.....	1
-------------------	---

### Chapitre 1:

<b>De la migration rurale à l'insertion urbaine: perspectives théoriques et concepts opératoires.....</b>	<b>12</b>
---	-----------

A- L'approche de la décision individuelle d'émigrer.....	14
B- L'approche structuraliste de la migration.....	19
C- L'approche intermédiaire de la migration et de l'insertion urbaine: ses fondements et ses concepts opératoires.....	22
1- Une approche interactionniste.....	23
2- Les réseaux sociaux et familiaux.....	24
2-1 L'importance de la parenté dans le réseau de soutien potentiel.....	28
2-2 La question de la réciprocité dans les échanges de réseaux.....	31
2-3 Réseaux sociaux et familiaux et analyse de l'acte migratoire et de l'insertion urbaine.....	35
3- Le concept de stratégie et son application à l'insertion urbaine des migrants ruraux.....	38
3-1 Définition de la notion de stratégie.....	39
3-2 La stratégie: acte réfléchi de l'acteur ou interprétation de l'analyste?.....	40
3-3 La notion de stratégie appliquée à l'acte migratoire.....	45

### Chapitre II:

<b>Les principales médiations dans le processus d'insertion urbaine des migrants ruraux.....</b>	<b>49</b>
--	-----------

A- Migration et accès à l'emploi.....	50
1- L'augmentation des revenus: un motif essentiel d'émigration..	51
2- Le secteur informel: porte d'entrée privilégiée des migrants au marché	
3- De quelques modèles de la migration et du secteur informel....	58
4- Le secteur informel: un secteur de transition ?.....	62

B- Migration et accès au logement .....	69
1- Le parcours des migrants dans la ville.....	69
2- Les trames d'accueil urbain des migrants.....	73
C- Migration, liens réciproques ville-campagne et insertion urbaine .....	79
1- Migration et identification des liens réciproques ville -campagne .....	79
1.1- Circulation réciproque des citadins et des ruraux .....	81
1.2- Connexions socio-économiques et projets d'avenir.....	83
2- L'importance des liens dans l'insertion urbaine des migrants ...	86
2.1- Soutien familial rural et insertion urbaine .....	87
2.2- Soutien au milieu d'origine et insertion des migrants dans la vie urbaine.....	88

**Chapitre III:**

**Perspective méthodologique et stratégie d'enquête..... 92**

A- Une méthodologie qualitative basée sur le recueil d'entrevues semi-directives .....	94
B- Organisation du travail de terrain et traitement des entrevues.....	98
1- Guide d'entretien et identification des informateurs et des lieux ... d'enqu	
2- Conduite et réalisation des entrevues.....	100
3- Mise en ordre et traitement des entrevues recueillies .....	104

**Chapitre IV:**

**L'ampleur de l'urbanisation et de la migration rurale-  
urbaine au Maroc en général et à Salé en particulier:  
dynamiques et conséquences.....108**

A- La dynamique de l'urbanisation et de la migration au Maroc.....	108
1- une croissance soutenue de la population urbaine.....	109
2- La composante migratoire dans la croissance urbaine .....	114
B- Les effets pervers de l'urbanisation et de la migration .....	120
1- L'éclosion du péri-urbain et la généralisation de l'habitat précaire .....	121
2- L'expansion du secteur informel urbain .....	122
C- Données sur l'agglomération de Salé.....	123
1- Salé: la ville la plus "attractive" du Maroc .....	123
2- Prolifération de l'habitat précaire.....	125
3- L'hypertrophie des secteurs-refuges.....	132

**Chapitre V:**

<b>Analyse de la migration et de l'insertion urbaine à partir de l'enquête exploratoire de Salé .....</b>	<b>135</b>
A- Urbanisation et caractéristiques des quartiers enquêtés .....	136
B- Les motifs de l'émigration.....	144
1- L'inaccessibilité à la propriété terrienne agricole .....	145
2- Le manque de travail, le travail saisonnier et les bas revenus..	147
3- L'assèchement des régions rurales .....	150
4- La scolarisation des enfants.....	151
5- L'accompagnement et la réunification de la famille .....	153
6- L'attraction du mode de vie urbain .....	155
C- L'accès à l'emploi et l'insertion dans le marché du travail urbain.....	158
1- Nature des emplois occupés par les immigrants et transition dans les parcours d'activités.....	159
1-1 Parcours d'activités de l'informel au formel.....	163
1-2 Parcours d'activités du formel à l'informel .....	164
<b>1-3 Parcours d'activités à l'intérieur des segments de l'informel .....</b>	<b>165</b>
<b>1-4 Stabilité dans la première activité informelle .....</b>	<b>166</b>
2- La maximisation du revenu familial.....	169
2-1 Cas1: maximisation du revenu familial par l'apport des membres du ménage.....	169
2-2 Cas 2: maximisation du revenu familial par l'apport du conjoint .....	171
2-3 Cas 3: maximisation du revenu familial par l'exercice d'un double emploi.....	172
3- L'accès à l'emploi et la solidarité familiale .....	173
D- L'accès au logement et l'insertion urbaine.....	177
1- Les trajectoires résidentielles des immigrants en ville .....	178
1-1 La trajectoire résidentielle prédominante .....	179
1-2 Autres variantes dans le cheminement résidentiel.....	181
2- Les moyens mobilisés en vue de l'acquisition du logement.....	186
2-1 Vente de biens acquis dans le milieu de départ.....	186
2-2 Emprunts contractés par les ménages.....	188
2-3 Mobilisation de l'épargne .....	190
3- Aide familiale et accès au logement.....	192
3-1 Accueil et hébergement.....	192
3-2 La cohabitation familiale.....	193
3-3 Le soutien familial.....	195
E- Relations des immigrants avec leur milieu d'origine	

et insertion urbaine .....	196
1- Nature des liens socio-économiques des immigrants avec la parenté rurale.....	197
2- Liens familiaux à distance et insertion urbaine .....	203
<b>Conclusion.....</b>	<b>207</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>217</b>
<b>Annexes:</b>	
<b>Annexe 1:</b> Situation géographique de l'agglomération de Salé et images satellites de son espace bâti.....	i
<b>Annexe 2:</b> Guide d'entretien .....	v
<b>Annexe 3:</b> Présentation de larges extraits des entrevues .....	viii
<b>Annexe 4:</b> Photographies.....	xlvii



## Liste des tableaux

<b>Tableau I:</b> Évolution de la population urbaine et taux d'urbanisation de 1900 à 1990 .....	110
<b>Tableau II:</b> L'accroissement différentiel des milieux urbain et rural au Maroc .....	111
<b>Tableau III:</b> Évolution du nombre de centres urbains par catégorie de centres.....	113
<b>Tableau IV:</b> Solde migratoire au cours du XXème siècle.....	115
<b>Tableau V:</b> La part de la migration dans la croissance démographique des grandes villes (plus de 100 000 habitants en 1982) .....	119
<b>Tableau VI:</b> Lieu de naissance de la population de Salé.....	125
<b>Tableau VII:</b> Évolution de la population de la médina de Salé (1913-1982) .....	127
<b>Tableau VIII:</b> Bidonvilles à Salé par taille et nombre de baraques ....	128
<b>Tableau IX:</b> Population d'origine rurale dans deux bidonvilles à Salé .....	129
<b>Tableau X:</b> Part des lotissements clandestins à Salé par rapport aux autres grandes villes marocaines.....	130
<b>Tableau XI:</b> Les activités professionnelles des immigrants enquêtés à Salé.....	160
<b>Tableau XII:</b> Taux d'activité et de chômage de la population urbaine selon le lieu de naissance et le sexe .....	176
<b>Tableau XIII:</b> Évolution de la cohabitation en milieu urbain marocain .....	194
<b>Tableau XIV:</b> Taille moyenne des ménages urbains selon le lieu de naissance du chef de ménage .....	195

## Liste des figures, cartes et photographies

### Figures:

<b>Figure 1:</b> Schématisation descriptive des différents modèles portant sur la migration et le secteur informel .....	61
<b>Figure 2:</b> Modèle de Fields revu et corrigé (1990) .....	67
<b>Figure 3:</b> Schéma de la trajectoire résidentielle des migrants .....	70
<b>Figure 4:</b> Schéma de la mobilité intra-urbaine des migrants ruraux... ..	77
<b>Figure 5:</b> Illustration schématique de la transition dans les parcours d'activités des immigrants enquêtés.....	167
<b>Figure 6:</b> Illustration schématique des différentes trajectoires résidentielles des immigrants enquêtés .....	184

### Cartes:

<b>Carte 1:</b> Population des bidonvilles au Maroc (en%) .....	128
<b>Carte 2:</b> Situation des quartiers enquêtés.....	141
<b>Carte 3:</b> Situation géographique de la ville de Salé.....	ii
<b>Carte 4:</b> Image satellite de l'agglomération de Rabat-Salé .....	iii
<b>Carte 5:</b> Évolution de l'espace bâti de l'agglomération de Rabat-Salé par imagerie satellitaire .....	iv

### Photographies:

<b>Photo 1 et 2:</b> Entrevues avec des immigrants dans leur lieu d'habitation.....	lxiv
<b>Photo 3 et 4:</b> Entrevues avec des immigrants au coin des rues de leur quartier .....	lxv
<b>Photo 5 et 6:</b> Marchands ambulants avec pignon sur rue.....	lxvi
<b>Photo 7 et 8:</b> Les activités du secteur informel: branche d'insertion privilégiée des immigrants ruraux à Salé .....	lxvii
<b>Photo 9 et 10:</b> Quelques activités répandues du travail des femmes immigrantes.....	lxviii
<b>Photo 11 et 12:</b> Des enfants d'immigrants sur leur lieu de travail ..	lxix
<b>Photo 13 et 14:</b> Bidonvilles à Salé absorbant les flots d'immigrants. lxx	

- Photo 15:** Habitations en "dur" du quartier "clandestin" Oued  
Eddahab ..... lxxi
- Photo 16:** Habitations en "dur" du quartier "clandestin" Qaria..... lxxi
- Photo 17 et 18:** Constructions inachevées des habitations en "dur"  
dans le quartier Sidi Moussa ..... lxxii

## Remerciements

Je remercie mon directeur de recherche, le Professeur Pierre Hamel, pour ses précieux conseils et ses encouragements. Il a su m'orienter, chaque fois que c'était nécessaire, sur de nouvelles pistes de recherche afin d'enrichir le contenu de ma thèse. Ses nombreuses lectures attentives des différents chapitres de ce travail m'ont permis également d'en soigner la forme et la présentation.

Je remercie aussi Victor Piché et Philippe Antoine pour toutes les discussions enrichissantes que nous avons eues au cours de nos rencontres et pour m'avoir offert l'occasion de présenter, à deux reprises, quelques résultats de mon travail au groupe "Tiers-monde" qu'ils ont mis sur pied au Département de Démographie de l'Université de Montréal.

Mes remerciements vont également à la Faculté des Études Supérieures et au groupe de recherche interuniversitaire "Villes et Développement" pour leur soutien financier.

Je tiens aussi à remercier Nicole Larrivière pour sa gentillesse, son amitié et pour les nombreux services qu'elle rend aux étudiants du cycle supérieur de la Faculté de l'Aménagement et dont j'ai bénéficié.

Enfin, je remercie Laïla Kjiri, mon épouse, qui m'a constamment soutenu et encouragé et mes fils Bensalem et Omar pour leur indulgence.

À  
Laïla, Bensalem, Omar  
et à  
toute ma famille

## Sommaire

L'urbanisation au Maroc est de plus en plus le fait d'une importante migration des campagnes vers les villes. Les difficultés socio-économiques que les immigrants rencontrent dans les centres urbains d'accueil incitent à un approfondissement de nos connaissances sur le processus de leur insertion urbaine. L'examen de ce processus à partir des villes, et sous l'angle des stratégies déployées par les immigrants à travers leurs réseaux parentaux et sociaux en vue de leur insertion, apparaît comme l'un des aspects les plus significatifs de la problématique du phénomène migratoire.

Le but est de dévoiler les médiations urbaines qui reflètent les dimensions importantes de ce processus d'insertion des immigrants ruraux en ville. Trois dimensions nous ont particulièrement intéressé. Elles déterminent dans une grande mesure les composantes essentielles du processus d'insertion urbaine et constituent les instruments de la médiation urbaine qui paraissent les plus pertinents pour rendre compte de ce processus: l'intégration par l'insertion au monde du travail, par l'établissement résidentiel et par les rapports maintenus avec le milieu d'origine.

Compte tenu du caractère exploratoire de notre objet de recherche sur la migration, nous avons procédé, dans une grande partie de cette thèse, à l'étude de cas de l'agglomération marocaine qui attire vers elle le plus grand nombre d'immigrants ruraux: Salé. La concentration de nos observations dans un espace réduit nous a permis de générer des informations utiles à l'analyse de l'ensemble de nos questions de recherche. En outre, notre analyse doit beaucoup aux témoignages des acteurs concernés par le processus d'insertion urbaine. La méthode qualitative, fondée sur la collecte des entrevues que nous avons adoptée, nous a permis d'apporter bon nombre d'éclairages sur les mécanismes migratoires et les modalités d'insertion urbaine des immigrants ruraux au Maroc.

Notre approche qualitative du phénomène migratoire et de l'insertion urbaine a particulièrement mis l'accent sur le caractère collectif des stratégies déployées par le réseau familial des immigrants et son activation positive tout au long du parcours migratoire. Ce réseau organise et structure efficacement le phénomène migratoire en intervenant lors des étapes décisives qui facilitent l'insertion des nouveaux venus en ville. Il représente, par les solidarités effectives qu'il procure, l'environnement social privilégié qui aide les immigrants à s'insérer dans le tissu socio-économique urbain.

Aussi avons-nous souligné dans nos conclusions la nécessité du maintien en vie de l'esprit familial et de son renforcement dans le processus du progrès socio-économique marocain en cours car, sans cet esprit, on risque de connaître des situations de crise grave et de se retrouver avec des villes incontrôlables.

Nos résultats de recherche, qui montrent par ailleurs que les possibilités d'insertion des immigrants dans la grande ville sont difficiles et exigent le déploiement de stratégies de survie, ouvrent des perspectives pour les aménagistes. L'élaboration d'une stratégie d'aménagement, basée notamment sur l'orientation du mouvement migratoire vers des espaces nouveaux aptes à offrir de meilleures conditions de vie et d'insertion socio-économique aux immigrants, s'avère prioritaire.

**Mots clés:** Migration interne, insertion urbaine, réseaux familiaux, stratégies de survie, agglomération de Salé, Maroc.

## Introduction

À l'image d'un grand nombre de pays du Tiers-monde, le Maroc connaît, depuis notamment le début des années soixante, un mouvement d'urbanisation accéléré. Celui-ci est attribuable à la fois à des taux élevés d'accroissement naturel et à une importante migration des campagnes vers les villes. Ce deuxième facteur entretient, de plus en plus, une pression constante sur les villes. Il provoque, grâce aux flux qu'il déverse - plus de 270 000 personnes annuellement au cours des cinq dernières années (DAT et FNUAP, 1994: 4) - une croissance extrêmement rapide des populations urbaines, d'autant plus que les immigrants ruraux maintiennent en ville un comportement nataliste.

Aujourd'hui, la part de la population urbaine dépasse, selon les estimations de la Direction de la Statistique marocaine, la barre des 50 % de la population totale. Elle n'était que de 30 % en 1960, 36 % en 1971 et 43 % en 1982 (CERED, 1991: 31).

Dans cette conjoncture socio-démographique, caractérisée par une forte accélération de la croissance urbaine, deux faits marquants nous ont incité à choisir la thématique de recherche concernant le phénomène migratoire en général et l'insertion de ses acteurs en milieu urbain en particulier:

1- la grande concentration urbaine: peuplées de plus en plus de néo-citadins d'origine rurale, les villes connaissent une grande concentration urbaine et apparaissent, aux yeux de tout observateur, remplies à pleine capacité. Il est vrai que cette urbanisation ne s'est pas faite au même rythme de croissance dans toutes les agglomérations et les régions. Certaines agglomérations ont connu une croissance urbaine très forte, d'autres une croissance assez modérée. Il en est de même pour les régions. Mais il n'en reste pas moins que, selon les statistiques nationales, un marocain sur deux est désormais citadin. Parmi eux, 6,4 sur dix habitent une grande ville de plus de 100 000 habitants (CERED, 1993: 44).



Un tel bouleversement démographique est lourd de significations. De par son ampleur grandissante, il est à l'origine de bon nombre de dysfonctionnements dans plus d'un domaine. Les migrations rurales vers les milieux urbains génèrent de multiples conséquences sur les plans à la fois spatial et socio-économique:

- sur le plan spatial, c'est la multiplication des tissus urbains irréguliers comme les bidonvilles, l'habitat non réglementaire, mais aussi les dégradations des équipements urbains;
- sur le plan économique, c'est le foisonnement des petits métiers et des activités informelles;
- sur le plan social, les migrants, qui aspirent à une amélioration de leurs conditions de vie en milieu urbain, connaissent le plus souvent des conditions de vie extrêmement précaires.

Ces conditions difficiles de la vie dans les cités d'accueil n'ont pas constitué un "frein naturel" à l'exode rural. Celui-ci demeure encore l'un des déterminants de la dynamique démographique des villes.

À cause de cette amplification de l'exode rural et de la pression soutenue qu'il provoque, se développe parallèlement, en milieu urbain marocain, une certaine idée latente à connotation régionaliste. Celle-ci, qui est exprimée tout bas par une certaine strate de la population citadine de "souche", consiste à vouloir renvoyer tous les néo-citadins vers leurs milieux de provenance. Cette idée, qui est entretenue surtout dans les discussions à caractère privé, n'ose pas se propager tout haut. Ses partisans craignent, en la défendant publiquement, d'être taxés de régionalistes;

2- la prédominance des approches quantitatives en matière de recherche sur la migration rurale-urbaine: mise à part quelques contributions récentes se basant sur des méthodologies de type qualitatif pour appréhender les phénomènes de la migration et de l'urbanisation au Maroc (Cf. notamment celles de A. Abouhane, 1988; H. Bahi et al.,

1992; F. Dansereau et F. Navez-Bouchanine 1993), nous pouvons dire que la production scientifique dans ce domaine est restée pendant longtemps attachée à des préoccupations de type quantitatif.

Les travaux les plus souvent recensés sur les phénomènes en question sont ceux du Centre d'Études et de Recherches Démographiques (CERED). Ils tirent leurs analyses des résultats des recensements qui se réalisent, par la Direction de la Statistique, à l'échelle nationale. Ces travaux se basent exclusivement sur des méthodologies quantitatives. S'ils nous apportent, certes, beaucoup d'informations chiffrées sur le phénomène, ils nous laissent cependant insatisfaits dans la mesure où ils ne dévoilent ni les visages, ni les paroles des acteurs-migrants, qui s'enfouissent et disparaissent dans l'ombre des chiffres. Leurs motivations, leurs actions quotidiennes et leurs stratégies s'effacent.

Pendant très longtemps au Maroc, les chercheurs, qui se sont intéressés aux phénomènes de la migration et de l'urbanisation, ont fait référence aux seules études statistiques du CERED. Ils ont surtout centré leurs analyses sur les aspects relatifs à l'identification des flux migratoires et, plus particulièrement, aux causes d'émigration et à leurs effets dans les pôles ruraux de départ (études rurales). On n'a pas porté un intérêt spécifique au devenir des immigrants en milieu urbain. Or, comme l'ont fait d'autres chercheurs pour d'autres pays du Tiers-monde et notamment pour l'Afrique Sub-saharienne (Cf. notamment V. Piché, 1989; P. Antoine et S. Coulibaly, 1989; P. Antoine, 1990, 1992, 1993; R. Marcoux et al., 1990), ce processus mérite d'être éclairé car il ne s'achève pas au moment où ses acteurs franchissent les portes des villes. Il continue longtemps après l'arrivée des nouveaux candidats ruraux en ville. Il dure le temps de leur intégration complète au nouvel environnement et au nouveau mode de vie urbains. C'est pourquoi une approche à partir de la ville, en cherchant à appréhender le phénomène par "en bas", c'est-à-dire à travers les motivations, les comportements, les actions et les stratégies des résidents urbains, nous est apparue capitale. Cette approche urbaine qualitative contribue, comme ont commencé à le faire d'autres chercheurs pour le cas marocain, à combler en quelque sorte la lacune existante en matière de recherche

relative à cette problématique et ouvre, en même temps, la voie à d'autres investigations pour approfondir les différents aspects de la question se posant à l'ensemble des grandes villes marocaines.

Il nous a semblé judicieux d'adopter cette méthodologie car nous sommes convaincu que si l'élaboration des politiques par les aménagistes et les urbanistes exige la quantification du phénomène migratoire - pour évaluer et estimer les besoins d'équipements et établir les projets et les investissements - elle exige également une bonne compréhension de tous les phénomènes et processus qui interviennent dans la dynamique du peuplement urbain. La compréhension par la connaissance de type purement statistique demeure insuffisante et doit, par conséquent, être enrichie par une connaissance de type qualitatif. Celle-ci complète de manière avantageuse l'analyse quantitative en apportant des éléments nouveaux pour la compréhension du phénomène étudié.

Ce sont là les deux faits marquants qui ont motivé au départ notre choix pour la thématique de la migration rurale-urbaine au Maroc. Examiner la migration interne rurale-urbaine, à partir des villes et sous l'angle des stratégies déployées par les nouveaux arrivants dans les centres urbains en vue de leur insertion, nous est apparu, comme l'un des aspects les plus significatifs de la problématique du phénomène migratoire.

À partir de cette orientation générale de recherche, notre objectif premier est de contribuer à approfondir cette thématique migratoire. Le rythme de la croissance urbaine, le volume des migrations et l'installation de plus en plus longue, voire définitive des immigrants en ville, nous incitent à une meilleure compréhension de l'insertion des immigrants dans le milieu d'accueil. Les difficultés socio-économiques rencontrées par les immigrants dans les centres urbains d'accueil militent en faveur d'un approfondissement de nos connaissances sur le processus de "citadinisation" des immigrants.

Une meilleure compréhension de ces processus est, à notre avis, de nature à démystifier les jugements de valeur sur l'urbanisation et la migration rurale. Elle peut, en outre, éclairer les planificateurs, les décideurs et tous ceux qui s'efforcent de mieux cibler leurs interventions

en matière de politiques urbaines. La connaissance des migrations constitue un préalable pour l'élaboration de la stratégie à adopter en matière de migration et, partant, dans le domaine de l'aménagement du territoire.

De cet objectif central, visant "la connaissance pour l'action", surgissent plusieurs questions auxquelles la recherche doit apporter des réponses: quelles sont les raisons qui font que la mobilité rurale-urbaine ne s'estompe guère au fil du temps au Maroc? Comment expliquer les motivations qui incitent les ruraux à quitter la campagne pour s'installer dans les agglomérations urbaines tout en étant conscients de la précarité des conditions de vie urbaine? Comment, une fois installés - puisque c'est désormais le cas - ces immigrants s'arrangent-ils au quotidien pour s'insérer dans le tissu urbain? Quelles sont les modalités concrètes de leur insertion dans les villes d'accueil? Il s'agit, autrement dit, de saisir les stratégies et les moyens mis en œuvre par les immigrants à travers leurs réseaux parentaux et sociaux pour s'insérer, eux et leurs familles, dans l'économie et la vie urbaines.

Pour tenter d'appréhender ce processus d'insertion urbaine, nous avons été amené à limiter nos questions de recherche à l'analyse de trois axes qui nous semblent les plus significatifs dans la compréhension de ce processus. Il s'agit de:

- déterminer comment les immigrants récents réalisent leur insertion professionnelle dans un contexte de crise qui a pour effet, en particulier, de réduire les opportunités et les possibilités d'accès à l'emploi;
- montrer l'itinéraire résidentiel des immigrants en ville en insistant sur les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour accéder à leur logement, pour réaliser leur insertion résidentielle;
- déterminer la nature et l'utilité pour l'insertion urbaine des relations qui unissent les immigrants à leur milieu d'origine.

Ces trois questions, qui concernent l'obtention d'un emploi, l'acquisition d'un logement et l'utilité des liens des immigrants avec leur milieu d'origine, déterminent dans une grande mesure, à nos yeux, les composantes essentielles du processus d'insertion urbaine. Ils constituent les instruments de la médiation urbaine qui paraissent les plus pertinents pour rendre compte de ce processus.

L'accès au travail est un axe de recherche prioritaire. Il se justifie par le rôle-clé de l'emploi dans le processus migratoire. Motif de départ essentiel, la quête d'un travail devient la préoccupation première des immigrants dans leur nouveau lieu d'installation. L'objectif recherché est l'amélioration des conditions de vie grâce surtout aux revenus plus élevés procurés par le travail urbain. Cependant le déséquilibre entre le développement industriel et l'accélération du mouvement migratoire au Maroc ne laisse pas d'autres possibilités d'emploi aux immigrants que celles offertes par le secteur dit informel. C'est un secteur refuge qui représente le principal employeur des populations natives des villes en général et des nouveaux venus en particulier.

Comme l'accès au travail urbain, l'acquisition d'un logement constitue une étape majeure de l'insertion des nouveaux immigrants dans les villes. Ce processus suit un déroulement qui consiste à régler, d'abord, l'urgence d'un abri contre le vent et les intempéries et projeter, ensuite, dans l'avenir un bien-être encore jamais connu. Pour les immigrants, vivre en situation de dépendance sans détenir une portion de terre et un logement, indice d'un séjour prolongé dans la ville, signifierait un échec de leur "aventure" urbaine. À l'inverse, accéder à une portion du patrimoine foncier de la ville et de surcroît la garantir aux enfants nés en ville est la preuve incontestable d'un séjour urbain réussi. C'est le gage d'un succès psychologique, économique et social, la preuve d'une insertion effective réussie dans la société urbaine. Si la première étape (l'accès au travail) est franchie, tant bien que mal pour la plupart d'entre eux, la seconde ne peut l'être que grâce à un accroissement substantiel des revenus urbains, à la liquidation d'avoirs antérieurs ou encore à un héritage.

Les rapports socio-économiques des néo-citadins avec leur milieu d'origine sont également un élément fondamental d'analyse de la problématique d'insertion en milieu urbain. En effet, l'immigration en ville est indissociable du phénomène d'émigration à partir de la campagne. Ce sont les deux facettes d'un même processus. En conséquence, les itinéraires urbains et l'insertion des immigrants en ville ne prennent leur sens et ne sauraient être compris qu'en les référant à la collectivité à laquelle appartiennent les immigrants. Dans cette optique, il s'agit de saisir les liens existants entre milieu d'origine et milieu de destination, d'appréhender les stratégies multipolaires des immigrants et de prendre en compte la dimension pluri-locale de l'unité collective dans laquelle les immigrants s'insèrent.

Aborder ces différentes questions de recherche, reliées à la problématique de l'insertion urbaine des migrants, au plan théorique n'est pas chose aisée. Cela s'explique par le fait que ces questions n'ont pas été jusqu'à présent le champ d'une importante activité théorique. Les approches théoriques existantes se sont surtout penchées sur l'explication de la mobilité rurale-urbaine en mettant en exergue les différents facteurs qui poussent les migrants ruraux à quitter leur milieu d'origine. Par contre, elles n'ont pas prêté beaucoup d'attention au processus qui concerne l'insertion urbaine de ces migrants. Ainsi, lorsque l'on veut s'intéresser aux différentes questions qui touchent l'insertion de ce groupe dans le tissu urbain, on se trouve, en quelque sorte, désarmé pour élaborer une perspective théorique susceptible de bien cadrer la problématique en question.

Face à ce problème, nous avons tenté d'élaborer une perspective théorique qui s'appuie sur un certain nombre de concepts, développés notamment par des chercheurs qui ont mené des études sociologiques et anthropologiques empiriques dans le domaine.

Cette démarche, basée sur des concepts opératoires, vise à interpréter la totalité de l'acte migratoire, c'est-à-dire le déplacement et le processus de l'insertion urbaine. En l'adoptant, nous avons considéré non seulement le pourquoi de la problématique (les causes de la mobilité ou

de la migration) mais aussi le comment (le processus d'insertion urbaine des migrants).

Cette orientation théorique situe l'analyse du phénomène migratoire et de l'insertion urbaine de ses acteurs sur un plan intermédiaire, c'est-à-dire à l'intersection des processus individuels, défendus par les tenants de la micro-analyse, et des processus structurels, définis par la perspective des tenants de la macro-analyse. Elle permet d'explorer, en plus des forces économiques en jeu, l'environnement social et psychologique susceptible de jouer un rôle considérable dans les stratégies de mobilité et d'insertion socio-économique.

Ce que propose notre approche intermédiaire s'articule à l'analyse des réseaux sociaux et des stratégies des acteurs. Ces deux notions-clés dans notre approche théorique trouvent un terrain fertile lorsqu'elles sont soumises à l'analyse du processus migratoire et de l'insertion urbaine des migrants ruraux.

En effet, le parcours migratoire représente une situation privilégiée où se construisent différents réseaux sociaux et où s'élaborent diverses stratégies individuelles et collectives. Par l'activation des réseaux sociaux et le déploiement des stratégies, les acteurs-migrants visent à assurer une médiation urbaine. Le propre de leur utilisation est de permettre une transitivité qui désigne un changement d'état que le réseau d'appui et la stratégie appliquée rendent possible pour certains des individus impliqués dans le processus.

La perspective en termes de réseaux sociaux et de stratégies des acteurs a l'avantage d'éclairer le processus migratoire notamment par rapport à nos principales questions de recherche définies précédemment:

- elle fournit, tout d'abord, le cadre dans lequel se prennent les décisions d'émigrer, le migrant potentiel prenant sa résolution sur la base de critères qui lui viennent du groupe social dont il fait partie;

- ensuite, les réseaux jouent la fonction de relais pour accueillir et soutenir les migrants en ville. On peut s'appuyer sur eux pour des interventions professionnelles et résidentielles de support ou d'insertion sociale;

- elle permet enfin d'identifier les échanges de toutes natures qui s'établissent entre acteurs dans le cadre des relations villes-campagnes. Ces relations d'échanges sont elles-mêmes un facteur d'insertion urbaine.

À travers ces différentes questions de recherche apparaît en filigrane un point fondamental de convergence. Il s'agit du rôle du réseau familial, en tant qu'unité sociale intégratrice, dans le cheminement migratoire et dans le processus d'insertion des migrants en ville. Dans la décision d'émigrer, le rôle du réseau familial apparaît comme primordial. Il est décisif pour l'intégration des nouveaux arrivants en ville, particulièrement sur les plans du travail et du logement. Le maintien des relations et les échanges que ces dernières produisent sont, par ailleurs, si importants pour les migrants qu'elles constituent le gage de leur survie et de leur promotion en ville.

Dans le cas précis de la migration, le réseau familial constitue une ressource souple, adaptée à la demande, qui intervient assez rapidement en cas d'urgence et qui permet d'offrir, en même temps, à ses membres une aide à long terme. Si l'entraide dans le cas des ménages migrants ne peut avoir de grandes prétentions promotionnelles, elle peut cependant contribuer à la subsistance. Malgré les situations difficiles qui affectent ces ménages, le réseau familial résiste. Sans doute, parce qu'il représente un soutien et s'inscrit dans un système de valeurs que les difficultés de la vie actuelle tendraient plutôt à renforcer.

Par ailleurs, le groupe des migrants ruraux en ville déploie des stratégies de défense à cause des situations de pénurie dans lesquelles il se trouve. L'emprise de contraintes fortes entraîne inéluctablement les acteurs concernés à avoir recours à des stratégies, destinées précisément



à desserrer ces contraintes. Le déploiement de stratégies se manifeste en général à travers la solidarité sociale qui est mobilisée comme une ressource pour la survie. On parle dès lors de stratégies d'adaptation socio-économique familiale de survie ou de subsistance. Celles-ci consistent à déployer et à consolider les réseaux de contacts afin de compter, dans une certaine mesure, sur une solidarité et un soutien qui aident à surmonter les moments de crise et à compenser l'insécurité qui imprègne tous les aspects de la vie des migrants appauvris. Aussi, sous la pression d'une conjoncture socio-économique défavorable, l'unité familiale migrante développe des stratégies de subsistance. Celles-ci lui permettent de surmonter les obstacles affectant sa capacité productive et de faire face aux conditions auxquelles elle est soumise.

Cette approche qui situe l'analyse du phénomène migratoire et de l'insertion urbaine de ses acteurs à un niveau méso (manifestation de la dynamique des réseaux familiaux et déploiement des stratégies familiales) n'implique pas l'idée que tous les changements socio-économiques pour cette catégorie d'individus s'expliquent de manière exclusive par l'analyse qui se situe au niveau de l'unité familiale. D'autres agents, comme l'institution étatique, les municipalités et les associations, pourraient être à l'origine de changements en faveur des migrants en ville. Mais si nous insistons sur le réseau familial dans notre analyse du phénomène migratoire, c'est que nous voulons témoigner de la nécessité de prêter beaucoup plus d'attention à cette dimension et de l'intégrer dans le cadre de l'analyse générale, afin de lui donner un contenu plus complexe, plus intégrateur; somme toute, plus proche de la réalité.

Compte tenu de la spécificité de notre objet de recherche sur la migration et de sa complexité, nous avons procédé, dans le cadre de cette thèse, à l'étude de cas de la ville marocaine qui attire vers elle le plus grand nombre d'immigrants ruraux: Salé. La concentration de nos observations dans un espace réduit nous a permis de générer des informations utiles à l'analyse de l'ensemble de nos questions de recherche.

En ce qui concerne notre choix méthodologique, nous avons opté pour une approche par “en bas”; c'est-à-dire en nous plaçant sur le terrain des immigrants concernés directement par la trajectoire urbaine. Comme nous voulions que les témoignages contiennent différentes péripéties et abordent plusieurs aspects de la vie des immigrants en milieu urbain, nous avons privilégié la méthode fondée sur la collecte des entretiens semi-directifs. L'usage de cette méthode se fait dans une perspective compréhensive qui cherche à explorer des situations mal connues ou méconnues. Ces situations représentent des expériences concrètes que seuls les entretiens approfondis sont en mesure d'exprimer.

Les entretiens que nous avons pu recueillir dans un certain nombre de quartiers périphériques de l'agglomération de Salé nous ont permis de réunir le maximum d'informations concrètes sur le vécu quotidien des acteurs-immigrants. Ainsi, grâce à l'analyse de contenu des entretiens recueillis, nous avons pu éclairer le processus de l'insertion urbaine des immigrants ruraux en milieu urbain marocain en mettant en évidence les trajectoires professionnelles et résidentielles des immigrants et la nature des liens maintenus avec leur milieu d'origine. Ce sont là, tous, des révélateurs du mode d'insertion des immigrants dans le tissu urbain. Cette analyse de contenu a permis, par ailleurs, de mettre à jour, d'une part, des interactions qui donnent un sens au réseau de relations sociales des immigrants et d'identifier, d'autre part, des constantes qui repèrent les différentes configurations de leurs stratégies d'insertion urbaine.

## **Chapitre 1: De la migration rurale à l'insertion urbaine: perspectives théoriques et concepts opératoires**

«Nul ne possède le monopole des concepts, ceux qu'un chercheur utilise se justifient dans la mesure de leur vertu opératoire. De plus, les concepts les plus pertinents sont aussi ceux qui en suggèrent d'autres, qui les dépassent en efficacité» (Abou, 1990: 127).

Comparativement aux recherches menées dans les domaines de la sociologie du travail, des mouvements sociaux, de l'éducation ou des organisations par exemple, il y a en matière de recherche sur la question de l'insertion urbaine des migrants un déficit en termes de perspectives théoriques. La complexité et la richesse de la thématique n'ont d'égal que la rareté des concepts élaborés pour en permettre la saisie. Ici et là, monographies descriptives et études comparatives fournissent des données empiriques d'une grande valeur, mais rarement un appareil conceptuel cohérent qui permet d'organiser ces données et de mettre en lumière les règles qui encadrent le phénomène.

Face à ce déficit, nous proposons de dégager les éléments les plus pertinents des tentatives théoriques existantes en vue de cerner le processus migratoire interne et l'insertion de ses acteurs. Nous critiquerons les hypothèses théoriques qui nous paraissent les plus réductrices dans l'explication du phénomène et nous justifierons notre choix pour celle qui nous paraît la plus susceptible de contribuer à l'atteinte de nos objectifs compte tenu du contexte marocain. En effet, il est de première importance pour nous d'établir une base théorique globale de la migration et de l'insertion urbaine des migrants sur laquelle nous pouvons fonder notre démarche empirique relative au cas marocain en général et à l'agglomération de Salé en particulier.

Dans l'état actuel des connaissances sur la question de la migration et de l'insertion urbaine des migrants, nous pouvons identifier trois approches analytiques:

- l'approche de la micro-analyse dans laquelle les décisions des acteurs individuels sont déterminantes par rapport aux potentialités successives qui s'offrent à eux;
- l'approche de la macro-analyse dans laquelle les échelles structurelles, institutionnelles et organisationnelles socio-économiques et spatiales des flux migratoires sont prépondérantes;
- l'approche de la méso-analyse que nous pouvons également appeler intermédiaire, développée surtout par les sociologues qui se sont souvent préalablement investis dans des travaux empiriques et qui, en quelque sorte, tentent de concilier les deux premières approches en intégrant les comportements individuels dans les relations de groupes ou même, plus largement, de systèmes: ethnie, parenté, etc. Les individus, dans leurs migrations, sont alors appréhendés comme des éléments de groupes particuliers.

La question théorique relative à la migration et à l'insertion urbaine vise à savoir si l'interprétation doit se référer à des comportements, des décisions, des choix relativement rationnels motivés par des situations particulières dont les acteurs ont plus ou moins conscience (les tenants de la micro-analyse), ou si elle doit faire appel au jeu de forces économiques qui dépassent de beaucoup l'appréhension que peuvent en avoir les migrants et renvoient à un contexte plus général (les tenants de la macro-analyse). Pour leur part, les tenants de la méso-analyse situent les déplacements migratoires et l'insertion urbaine plutôt à l'intersection des processus biographiques individuels et des processus macrosociaux privilégiés par la perspective structuraliste.

Quels sont les principaux éléments constitutifs des fondements théoriques de ces trois perspectives d'analyse?

Les tentatives de réponse à cette question nous permettront de nous positionner par rapport à ces différentes perspectives théoriques sur la migration rurale-urbaine et de mettre, par conséquent, l'accent sur l'approche qui nous semble la plus féconde pour l'analyse du processus

migratoire et de l'insertion urbaine au Maroc. C'est en faisant appel à cette dernière que nous définissons les concepts de base qui seront opératoires pour appréhender les facteurs explicatifs aussi bien du mouvement migratoire que de l'insertion urbaine de ses acteurs dans le contexte marocain.

### **A- L'approche de la décision individuelle d'émigrer**

Cette approche fut la première à théoriser la problématique de la migration. Selon ses porte-paroles néo-classiques (Todaro, 1969, 1971, 1976; Harris, 1970), la mobilité migratoire résulte de décisions individuelles. Cette approche met l'accent sur les caractéristiques de l'individu, afin de comprendre sa motivation de quitter un endroit, de même que son adaptation à son lieu d'arrivée. C'est à partir d'une perspective économique que l'on a le plus centré l'attention sur les actes individuels comme déterminants de la mobilité et des processus migratoires. On y a individualisé la migration. C'est-à-dire que celle-ci résulte de la décision rationnelle de "l'homos economicus", qui tend à maximiser son revenu par une émigration vers une zone où l'offre d'emploi est plus grande et les salaires plus élevés. C'est souvent la ville qui est choisie par le migrant pour mieux répondre à ses besoins. Cette analyse s'attache donc particulièrement à cerner au plus près les motivations des migrants, avouées ou induites, les caractéristiques propres à ceux-ci, comparées à celles des non-migrants, les caractéristiques de leurs lieux de départ et d'arrivée. Cette approche "individuelle" reçoit encore aujourd'hui de nouveaux élans par le recours à des modélisations mathématiques pour mieux en établir "l'objectivité", en rendant compte, à l'aide de modèles et de lois, du volume des flux créés et de leur probabilité (études économétriques).

Le principal présupposé à la base de cette théorisation de la migration fait appel à une conception réductionniste de "l'individualisme méthodologique". Celle-ci peut être définie comme l'entend J. Elster:

“la doctrine suivant laquelle tous les phénomènes sociaux - leur structure et leur changement - sont en principe explicables de manières qui impliquent les seuls individus avec leurs qualités, leurs croyances, leurs objectifs et leurs

actions (...) Tout phénomène social - que ce soit un processus, une structure, une institution, un habitus - se laisse expliquer par les actions et les propriétés des individus qui en font partie" (cité par Laurent, 1994: 24 et 37)

Dans le domaine spécifique de la migration, cette approche a mis l'accent sur les aspects micro-économiques du phénomène. En prenant les deux lignes de force de cette analyse - à savoir le migrant en tant qu'individu et sa décision d'émigrer en tant que facteur déterminant de la mobilité -, cette approche vise à rendre compte des mouvements migratoires en fonction des paramètres qui attestent de la rationalité économique sous-jacente à de tels déplacements. La rationalité dont il est question ici sous-tend le choix que fait le migrant en se déplaçant d'un endroit où ses revenus sont faibles vers un autre endroit où ses revenus seront plus élevés. Les déplacements, en d'autres termes, sont la simple manifestation d'une rationalité économique qui explique que les ruraux réagissent aux écarts de salaire (ou de revenu) existants entre les secteurs urbain et rural.

Pour M. Todaro (1976) par exemple, l'exode rural constitue une réponse des individus à la différence de salaire entre milieu urbain et milieu rural. La décision de migrer est fondée sur un calcul économique rationnel basé sur la maximisation du gain attendu. Ce gain est mesuré, d'une part, par la différence de salaire entre milieu urbain et milieu rural, et, d'autre part, par la probabilité pour le nouveau migrant d'avoir du travail.

Dans cette vision, les flux de migration sont les résultats cumulatifs de décisions individuelles basées sur une évaluation rationnelle des bénéfices et des coûts entraînés par le mouvement. Celui-ci est conceptualisé comme une réponse à un déséquilibre dans la distribution spatiale des facteurs de production (travail, capital, ressources naturelles, etc.). Par une redistribution du capital humain des emplacements de basse productivité vers les emplacements de haute productivité, la migration est considérée, dans cette optique, comme un processus d'encouragement au développement qui opère pour corriger les déséquilibres ruraux-urbains, interurbains et interrégionaux (Wood, 1982: 300).

Plusieurs critiques ont été adressées au modèle de Todaro. L'application de son principe de rationalité économique au niveau individuel pose problème à plusieurs égards.

Tout d'abord, la principale critique est relative à l'occultation systématique du champ sociologique concret dans lequel le migrant inscrit ses décisions et sa trajectoire. Cette occultation donne à réfléchir sur l'autonomie absolue de l'individu dans les choix de migration. Respectant scrupuleusement le paradigme réductionniste de l'individualisme méthodologique, le modèle micro n'a pas pu saisir les facteurs contextuels qui conditionnent la décision de se déplacer d'un endroit vers un autre. Seule compte pour lui, dans l'explication du phénomène migratoire, l'évaluation rationnelle des coûts et des bénéfices du candidat individuel. Pour D.S. Massey (1990: 5), cette conception de la migration individuelle est étroitement reliée à la théorie du capital humain:

«According to Todaro's formulation, migration may be conceptualized as an investment in human productivity, which like all forms of investment has costs and returns. Rational actors anticipate these costs and benefits in deciding whether and where to migrate».

D.S. Massey souligne plus loin que ce modèle pose comme principe que l'acteur prend des décisions dans un vide social et économique - «a single actor making decisions in a social and economic vacuum» - c'est-à-dire dans un monde sans institutions, ni traditions, ni histoire, ni communauté.

Or, même en adoptant le présupposé de l'individualisme méthodologique, la perspective micro du phénomène migratoire aurait pu être plus soucieuse de la complexité contextuelle de l'acteur, c'est-à-dire plus attentive aux microstructures de la vie sociale dans laquelle évolue le migrant. Comme l'écrit Alain Laurent (1994: 39), l'individualisme méthodologique peut aussi s'articuler

“sur une conception de l'acteur individuel téléologiquement ouvert sur ce que font les autres acteurs, ne serait-ce qu'en vue de son intérêt propre. Dans le

cadre d'un réseau d'interdépendances complexes et de règles communes de coordination, il est conduit à prendre spontanément en compte la signification des actions des autres individus et à s'engager dans des processus permanents d'ajustements adaptatifs à elles".

Ce qui peut donc être reproché au modèle de Todaro, c'est sa vision de la migration comme le résultat rationnel d'un calcul économique simple, l'échelle à laquelle s'établit ce calcul et la décision de la migration. Il ne s'agit évidemment pas de nier l'existence des agents économiques et de la concurrence, mais d'insuffler la "vie" au modèle, c'est-à-dire de mettre en rapport les agents économiques et leur environnement social dans une même démarche compréhensive.

On sait, en effet, que les individus vivent, interprètent leurs situations et évaluent leurs possibilités d'action au sein de leurs communautés locales et de leurs réseaux et filières concrets de relations. Ceux-ci restreignent considérablement l'orientation de leur décision et influencent l'attrait de la mobilité intérieure. Ce phénomène de lien relationnel joue largement (Bourdon, 1982: 28). Cherchant à placer ce modèle dans le contexte structurel des réseaux de migrants, D.S. Massey (1990) et O. Stark (1985 et 1986), optent pour un modèle de diversification des risques au sein de l'unité familiale, par opposition à un modèle de maximisation des revenus individuels. La migration semble motivée moins par l'anticipation de gain que par la minimisation des risques, notamment au niveau du groupe familial. Dans cette perspective, la décision de migrer relève généralement plus d'un consensus familial que d'une décision individuelle. Cette alternative à l'approche micro réductionniste de la migration sera développée avec plus de détails dans la section relative à l'approche intermédiaire de la migration.

Par ailleurs, si on suppose que l'hypothèse de l'augmentation de revenus constitue la principale motivation pour expliquer la migration, cela ne permet pas de comprendre pourquoi dans des conditions similaires, certains individus choisissent de migrer et d'autres de rester à la campagne. Cette remarque tend à remettre en cause l'hypothèse de la décision individuelle d'émigrer. Si celle-ci était vraie, tout le monde aurait pris le chemin de la ville!



Il est patent, par ailleurs, que la migration rurale-urbaine se poursuit même en l'absence d'opportunités de travail en ville plus lucratives que celles offertes par le monde rural. Il est vrai que dans le but d'expliquer cette anomalie, les chercheurs de la théorie libérale avancèrent la thèse (voir notamment J.R. Harris et M.Todaro, 1970) selon laquelle les migrants ne réagissent pas aux écarts de salaire constatés dans le moment entre les secteurs urbain et rural, mais plutôt à leurs attentes en la matière, lesquelles sont étroitement liées à la probabilité d'obtenir un véritable emploi dans le secteur formel en milieu urbain. Une des prémisses de ce modèle est d'admettre que les migrants sont capables d'accepter et de faire face à une période prolongée de "chômage" urbain, en acceptant un emploi dans le secteur informel à un niveau de revenu éventuellement inférieur à celui qu'ils pourraient obtenir en milieu rural. Ils se placent ainsi en ligne pour obtenir à plus ou moins brève échéance un véritable emploi dans le secteur formel. Cependant, cette prémisse est affaiblie par les résultats de plusieurs recherches récentes où il apparaît que les emplois du secteur informel ne sont pas que l'apanage des immigrants récents; des immigrants de longue date ne les ont jamais quittés (Cf. Mathias, 1983 ; Kannappan, 1988).

La migration individuelle peut, enfin, se justifier simplement comme «quête d'un ailleurs fantasmé comme meilleur» (Introduction, R.I.A.C., 1985: 3) plus liée à la psychologie de l'individu qu'à la maximisation de son utilité individuelle.

«Comment estimer aussi la part, dans la décision de migration, d'éléments comme l'attrait de la grande ville, l'entraînement collectif, l'exemple de ceux qui partent et les sollicitations épistolaires, auréolées de prestige du lointain, de ceux qui sont déjà partis, le "coup de foudre" éprouvé pour un pays ou une ville à l'occasion d'un voyage ou d'un récit, le coup de tête...» (Duchac, 1974).

En d'autres termes, la décision individuelle d'émigrer ne peut pas se réduire à la seule dimension de la rationalité économique. D'autres dimensions sociales et psychologiques rentrent en ligne de compte. Elles sont parfois aussi, voire plus déterminantes que la sphère économique à laquelle s'attache le courant utilitariste. Nous démontrerons dans ce qui

suit que l'approche, plus récente, qui a tenté de replacer le phénomène migratoire dans une perspective sociétale plus large que l'approche "individualiste", n'a pas pu échapper, elle aussi, à la logique de la rationalité économique.

## **B- L'approche structuraliste de la migration**

Cette approche, plus récente, est émise par les tenants de l'école marxiste. Elle considère que l'analyse des motivations individuelles des migrants, exprimées ou non par ceux-ci, ne saurait conduire à aucune explication d'ensemble plausible et satisfaisante du phénomène migratoire. À ses yeux, l'approche de la décision individuelle d'émigrer "atomise" à l'infini le problème de la migration. Pour elle, l'explication de la migration rurale-urbaine doit être au contraire recherchée dans un cadre beaucoup plus large; celui qui prend en compte le phénomène général de la pénétration du capitalisme mondial dans les économies pré-industrielles et de la dislocation des sociétés qui subissent une telle agression dont l'aboutissement est, tôt ou tard, la prolétarianisation du monde rural. Les migrations ne sont que l'un des aspects, l'une des conséquences de cette pénétration inaugurée par la colonisation (voir Amin, 1974; De Gaudemar, 1979; Baril et al., 1986).

Cette approche est donc fondée sur le postulat que la mobilité de la population ne peut être examinée qu'en la situant dans une formation sociale donnée, dans le contexte de l'analyse historique des grandes transformations structurelles. La démarche, ici, est fondée sur le matérialisme historique élaboré par Marx et Engels. L'histoire intervient parce qu'il s'agit d'une perspective qui doit éclairer avant tout les conditions qui ont présidé à la genèse du processus migratoire, qui en ont permis l'émergence et qui en ont favorisé la perpétuation à travers le temps (émergence et expansion du mode de production capitaliste).

Pour ce courant de pensée, la cause première des migrations réside dans les transformations politico-économiques vécues par les sociétés du Tiers-monde depuis la colonisation et les fortes inégalités entraînées par

les stratégies de développement adoptées par les États devenus indépendants.

Lorsque ces changements structurels interviennent dans une société, ils influencent la mobilité des populations à travers leurs impacts sur la demande d'emploi et l'offre qui lui est associée, de recrutement et de rémunération. L'effet exercé sur la demande d'emploi dont il est ici question touche l'ensemble des paysans démunis de moyens de production.

Rien d'étonnant à ce que dans une telle perspective d'analyse la migration soit considérée principalement comme un phénomène macro-économique et social plutôt qu'en tant que phénomène individuel. Les motifs individuels de la migration, critères primordiaux de la première approche, sont, aux yeux de l'école structuraliste, marginaux face à l'ensemble des mouvements de population.

En conséquence, la migration est considérée comme un phénomène de classe où l'unité d'analyse devient les paysans prolétarisés en opposition à l'approche "atomistique" qui traite la migration comme la somme des choix individuels (Wood, 1982: 302).

En général, les modèles qui se sont développés à partir de cette théorie générale ont rattaché la théorie de la migration à la théorie marxiste du marché du travail (Piché, 1989: 203):

«ils se sont intéressés d'abord au processus d'accumulation du capital et aux besoins en force de travail qu'il génère: la migration est alors perçue comme réponse quasi-mécanique, voire forcée, aux demandes des marchés du travail. Et les volumes et les directions sont régis par les besoins quantitatifs et spatiaux du capital».

On peut dire que ce modèle marxiste de la migration pêche lui aussi par réductionnisme. En effet, ce modèle ne se soucie guère de la spécification des variables non-économiques qui affectent la propension à migrer, ni de l'identification de la sphère non-capitalistique (sphère urbaine informelle) qui compose également le marché du travail et qui

gènère, par conséquent, une quantité importante de travail. Négliger cette sphère, qui demeure génératrice de demande de travail dans les formations sociales sous-développées, revient à évacuer l'essentiel du fait migratoire. Selon V. Piché (1985: 203), dans une évaluation critique des modèles sur la migration,

«les analyses marxistes l'abordent sous l'angle purement structurel et en fonction des besoins du capital, masquant ainsi les diversités d'insertion dans un marché de travail sexuellement et économiquement segmenté» .

En mettant l'accent sur la seule sphère du capital, la rigidité de l'approche méthodologique marxiste nous masque la vue sur les autres dimensions non-économiques, c'est-à-dire sociales et psychologiques qui sont déterminantes dans le processus de migration. En négligeant ces dernières, les approches macro-économiques de la mobilité s'interdisent l'appropriation des champs sociologique et culturel concrets dans lesquels les migrants inscrivent leurs trajectoires et leurs décisions.

Critiquant l'analyse économique unidimensionnelle dans l'explication de la mobilité, M. Bassand et M.C. Bruihardt (1983: 50) considèrent que l'économie ne peut pas, par sa seule discipline, rendre compte de la mobilité spatiale; d'autres dimensions, mises en relief par les autres sciences sociales, doivent absolument être intégrées dans les analyses migratoires.

Ce qui caractérise les deux pôles fondamentaux de la connaissance du phénomène migratoire c'est que l'approche macro efface totalement la conscience que l'individu peut avoir du sens de sa mobilité alors que l'approche micro réductionniste la lui restitue si pleinement qu'elle lui en donne l'exclusivité. Ces deux points de vue opposés sont, chacun à leur manière, des perspectives restrictives et, par conséquent, véhiculent des visions de l'action qui s'avèrent soit "négatrice" soit "utopique".

En somme, il apparaît que l'analyse des déplacements ruraux-urbains suppose une approche plus complexe qui identifie, en plus des forces économiques en jeu, tout l'environnement social, culturel et

psychologique susceptible de jouer un rôle considérable dans les stratégies de mobilité.

C'est ce qui amène à parler de la troisième approche du phénomène migratoire, à savoir l'approche intermédiaire qui prend en compte l'acteur individuel dans ses interactions sociologiques et économiques. Ce niveau "mésos" peut s'avérer, en effet, pertinent et fécond pour l'analyse du phénomène migratoire. Il permet de se situer à l'intersection des processus biographiques individuels et des processus structurels institutionnels. C'est cette vision interactionniste des processus migratoires qui nous semble la plus pertinente.

### **C- L'approche intermédiaire de la migration et de l'insertion urbaine: ses fondements et ses concepts opératoires**

Les limites des deux approches théoriques précédentes pour analyser le phénomène migratoire nous conduisent à emprunter une voie intermédiaire qui prend en compte aussi bien les comportements et actions des acteurs que les aspects structurels. Celle-ci permet, entre autres, de mieux situer les mouvements migratoires et leurs acteurs dans le tissu urbain. Sans prétendre concilier l'inconciliable, cette perspective met de l'avant une approche qui nous paraît plus féconde dans la mesure où elle suggère des concepts opératoires qui permettent de cerner la totalité de l'acte migratoire, c'est-à-dire le déplacement et l'itinéraire d'insertion urbaine.

Avant d'examiner en quoi cette approche intermédiaire peut être utile pour l'appréhension et l'analyse du phénomène migratoire et de l'insertion urbaine dans le contexte marocain et avant d'en tirer les conséquences pour notre propre stratégie de recherche, deux aspects fondamentaux méritent d'être préalablement développés:

1- le premier concerne la place qu'occupe cette approche intermédiaire parmi l'ensemble des paradigmes sociologiques qui ont tenté de cerner l'action des acteurs dans les systèmes sociaux. Cela nous permettra de la

situer et de spécifier les fondements et les postulats sur lesquels cette approche est fondée;

2- le second élucide les concepts opératoires développés par cette approche. Ceux-ci, par leur vertu opératoire et par les notions pertinentes qu'ils suggèrent, nous fournissent des instruments efficaces qui nous permettront de mener à bien l'analyse de nos résultats empiriques.

### **1- Une approche interactionniste**

L'approche intermédiaire que nous proposons comme perspective d'analyse de l'acte et du processus migratoire s'articule au modèle interactionniste. Elle se démarque des deux premières approches dans la mesure où elle se présente comme une réaction, à la fois, à l'individualisme méthodologique simplificateur et au structuralisme globalisant. Cette approche part d'une nécessité qui est celle de considérer les rapports entre les acteurs et leur milieu. Comme l'écrit Juan Salvador, qui la décrit:

«la structuration des pratiques ne peut se faire que dans les formes d'articulation de l'acteur et du système, c'est-à-dire par l'analyse du rapport que l'acteur entretient à sa situation sociale qui est aussi et surtout en rapport à son propre devenir» (1991: 14).

Contrairement à ce que postulent l'individualisme méthodologique réductionniste (ou l'utilitarisme) et le structuralisme contemporains, les acteurs ne peuvent pas être considérés comme des atomes qui préexisteraient à leur inscription à l'intérieur d'un réseau de relations sociales et ne peuvent pas, non plus, subir sans la moindre réaction le poids inconditionnel des structures qui les gouvernent. Ils «disposent, comme le précisent M. Crozier et E. Friedberg, d'une marge de liberté qu'ils utilisent de façon stratégique dans leurs interactions avec les autres» (1977: 25). R.B. Dandurand et F.-R. Ouellette ont également souligné par rapport à cette même "interactionnalité" sociétale que:

«s'il est vrai que les acteurs intériorisent le système et les schèmes organisateurs du monde social, ils sont, cependant, loin d'être toujours

passifs. Ils manipulent, interprètent, légitiment et reproduisent ces schèmes organisateurs. Loin de simplement obéir à des "règles du jeu", ils font des choix et élaborent des stratégies afin de maintenir ou d'améliorer leur situation.

Si le système détermine largement les pratiques des acteurs, celles-ci agissent sur le système et contribuent à sa transformation» (1992: 81).

Dans cette perspective, les expériences individuelles sont considérées comme immédiatement collectives. Elles ont lieu et évoluent dans un champ complexe caractérisé avant tout par une mise en scène des rapports sociaux. Ceux-ci imposent un incessant va-et-vient des expériences individuelles aux expériences collectives (Joseph, 1984: 63).

Pour J.T. Godbout et A. Caillé (1992: 197), c'est la socialité primaire qui représente le lien réel dans lequel les personnes entrent en interaction directe. Cette socialité primaire constitue l'espace concret de l'intersubjectivité et désigne cette prise des sujets dans «une série de faisceaux de droits et d'obligations, de dettes et de créances, qui ponctuent leur existence concrète». Empiriquement, les domaines principaux de la socialité primaire sont ceux de la parenté, du voisinage, de l'amitié...

Ce que propose l'approche intermédiaire interactionniste pour dépasser les théories réductionnistes développant une vue statique des rapports sociaux, s'articule à l'analyse des réseaux (parents, voisins, amis...) comme "systèmes dynamiques".

## **2- Les réseaux sociaux et familiaux**

Avant de montrer en quoi le réseau social peut constituer un concept opératoire pour l'analyse du phénomène migratoire et de l'insertion urbaine, il nous faut tout d'abord le définir, spécifier son fonctionnement et déterminer son champ d'efficience.

Un réseau social désigne généralement l'ensemble de relations inter-individuelles et significatives que vivent les acteurs d'un système social. Il est un outil potentiel et un support social fourni aux individus vivant des situations difficiles. Isaac Joseph définit le réseau comme «l'ensemble des lignes de mobilisation qui permettent à des acteurs dont



les intérêts stratégiques sont fluctuants, de jouer sur les ressources relationnelles qui s'offrent à eux dans la société civile» (1984: 125).

La notion est liée à des relations stratégiques où un individu mobilise des ressources humaines - les membres du réseau - afin d'accéder à des ressources matérielles ou symboliques. Le réseau prend alors la forme d'un système d'«entremises» (Ferrié et Boëtsch, 1993: 242).

L'idée du réseau social permet d'insister sur la constante interaction qui lie la personne à l'environnement social dont elle fait partie. Cette interaction entre les personnes est instituée sur la base d'une spécificité commune, reconnue entre les membres du réseau et par leur environnement.

De ce point de vue, l'existence et la pérennité du réseau exige l'adoption d'un système de valeurs qui garantit sa cohésion. Il «existe, pour reprendre l'image de Pierre Arnaud, à la manière d'un tissu, par une trame: système de valeurs et d'affinités qui rassemble, unit, fédère dans une communauté d'intention» (1988: 98). S'impose donc ici l'idée que l'on appartient - puisque les liens sont basés sur des critères affectifs et sociaux - à un même territoire, une même famille et une même communauté.

Avec le même raisonnement, J. Gaudin et M. Schiray (1983: 35) sont arrivés à distinguer trois dimensions qui se superposent et qui déterminent l'existence et le fonctionnement des réseaux sociaux: la territorialité, la parenté et la communauté d'intérêts.

- La territorialité constitue une première dimension possible de l'existence de réseaux: qu'il s'agisse de cohabitation, de proximité résidentielle, de vie de quartier, de village ou de ville, ou encore d'appartenance à un "pays" ou à une région... La territorialité agit aussi sur le fonctionnement, le degré d'"activité" de réseaux fondés sur une autre caractéristique: les relations de parenté peuvent être d'autant plus vives qu'elles opèrent dans un même voisinage.

- La parenté est la seconde dimension la plus commune et sans doute la moins volontariste: qu'il s'agisse de la famille restreinte ou de la famille élargie, on peut mettre en évidence des transferts monétaires et patrimoniaux, mais aussi tout un mode de soutien ponctuel ou continu qui ne repose pas forcément sur un échange marchand (exemple, l'hébergement). C'est aussi sur une identité quasi-parentale que fonctionnent des réseaux basés sur une spécificité culturelle ou ethnique.

- La communauté d'intérêts fonde les réseaux les plus diversifiés mais l'adhésion qu'elle implique justifie l'utilité de ces réseaux dans la recherche de supports actifs et élargis d'une solidarité renouvelée face à la crise.

Dans tous ces milieux d'appartenances complexes fondées sur le territoire, la communauté d'intérêts ou les liens familiaux, l'acteur possède une marge de manœuvre dans laquelle il peut agir, même si celle-ci est limitée par l'influence que ces milieux lui inculquent. La dynamique ainsi créée par ces interactions et relations entre l'acteur et son milieu justifie la conception dynamique des réseaux:

«il nous paraît logique, notent A. Degenne et de J. Duplex à propos de cette conception, de considérer que toute théorie qui lie la rationalité de l'acteur individuel à la situation objective dans laquelle il se trouve et en particulier au système des relations sociales dans lequel il évolue à un moment donné porte en germe une généralisation de la théorie des réseaux sociaux dans le sens où elle nous rapproche d'une conception dynamique des réseaux» (1987:5).

De cette manière, la notion de réseau apparaît comme un concept critique exprimant un anti-réductionnisme aussi bien vis-à-vis de l'individualisme méthodologique que du structuro-marxisme et de son approche des groupes sociaux et des normes institutionnelles (Cf. Wellman et Richardson, 1987 et Larivière, 1988). Son utilisation tente de réconcilier les approches macro (celles qui se préoccupent des structures sociales et de leurs effets sur les personnes) et les approches micro (celles qui s'occupent essentiellement, à l'inverse, des comportements individuels), ou encore d'intégrer l'analyse structurelle de la société et le modèle de comportement individuel (l'individu

participe à la construction de son monde social). C'est autrement dit, l'opérateur d'un passage des analyses "d'en-bas" (liées strictement à l'individu) et "d'en-haut" (privilégiant exclusivement les superstructures) à une analyse "du dedans" pour reprendre l'expression de Hannerz (1983).

Présentée sous cet angle, l'analyse des réseaux peut être vue comme une méthode qui permet de décrire et d'étudier les diverses configurations de relations entre membres d'un système social. Cette méthode permet une conceptualisation de ces ensembles de relations. Elle permet de pratiquer une sociologie qui relie les comportements des acteurs à leur position dans le système.

En considérant que les comportements individuels sont le produit des options inscrites dans une situation et des caractéristiques de groupes, cette analyse se situe à l'intersection et propose une dialectique des rapports entre l'individu et le groupe comme expression de la jonction entre individualisme méthodologique et structuralisme. «Les réseaux se situent alors à un niveau intermédiaire entre les individus et les systèmes d'action. Ils sont une des formes structurant le système» (Grossetti, 1991:3).

Dans cette structuration du système, les réseaux sont des formes qui présentent des ressources potentielles pour leurs membres. Toutefois, ces formes peuvent être latentes et ont besoin d'être activées par les acteurs eux-mêmes. Seuls ces derniers sont susceptibles d'assurer l'activation de leur potentialité d'action:

«dans le réseau ce qui unifie l'action est en permanence le fait de l'acteur et de sa participation volontaire plus ou moins éphémère, non le fait d'un système qui structure ou organise l'action. L'élément essentiel dont le réseau ne peut se passer est l'acteur en tant qu'entité potentiellement agissante» (Salvador, 1991: 111-112).

Le réseau ne peut donc exister dans l'abstrait. Il lui faut un agent dynamisant car, comme le note Pierre Arnaud, «les relations ne se tissent pas sans l'intervention d'un tisserand» (1988: 98).

Pierre Bourdieu, qui associe la notion de réseau au capital social, a également, de son côté, insisté sur la nécessité d'activer «les ressources collectivement possédées» au déploiement du réseau pour assurer sa pérennité et sa permanence. Pour lui, sans cette activation, n'importe quel groupe pourrait constituer un réseau; ce qui n'est pas le cas. Un réseau, souligne-t-il, est «le produit du travail d'instauration et d'entretien qui est nécessaire pour produire et reproduire des liaisons durables et utiles» (1987: 399).

La durabilité et l'utilité des liaisons pour certains groupes sociaux sont si importantes qu'elles constituent le gage de leur survie et de leur éventuelle promotion. En effet, devant les distributions inégales des ressources et le caractère ségrégatif à l'égard de leur accession, les réseaux sont des lieux de contre-pouvoir en terme de moyen et des recours obligés pour combler et satisfaire les besoins spécifiques et vitaux des acteurs (Fall, 1991: 46). C'est dans ce sens que l'analyse du réseau passe par l'analyse des stratégies des acteurs.

## **2-1 L'importance de la parenté dans le réseau de soutien potentiel**

Avant de revenir sur cette notion de stratégie des acteurs, il est important que nous nous attardions sur le champ du réseau dans lequel l'efficacité des liaisons s'avère la plus grande. Le réseau auquel l'acteur social fait d'abord appel pour satisfaire ses besoins est en général celui de la parenté. La mobilisation des ressources dans le cas de cette dernière apparaît plus fréquente que dans le cas du voisinage ou de l'amitié. C'est ainsi que pour F. Héran (1988), ce sont les "atouts culturels mobilisables" qui se réduisent à la parenté, qui sont les plus déterminants dans la constitution du capital relationnel des individus. Pour lui, les relations amicales, de voisinage ou professionnelles ne peuvent en aucun cas se substituer à la parenté. Ces relations demeurent cumulatives, tandis que celles reliées à la parenté sont pérennes.

Dans cette perspective, c'est la famille qui est par définition le premier groupe d'appartenance et le premier lieu de définition de l'identité. Elle s'avère, étant donné sa nature, le lieu par excellence où les sentiments de solidarité et d'obligation se manifestent dans toutes leurs conséquences.

Sur le plan de la solidarité, soulignons que c'est à une "qualité" fondamentale du réseau de parenté que renvoie le terme de solidarité familiale. En effet, celui-ci fait appel à un tissu de relations entre personnes de la même parenté qui ont conscience d'une communauté d'intérêts et le traduisent concrètement de différentes manières. Dans cette optique, la solidarité est un fait qui émerge au cours de relations où s'exercent des fonctions d'identité, de soutien et de sociabilité.

Le réseau assurant toutes ces fonctions n'est donc pas seulement un espace relationnel, il est aussi et souvent un réseau de support. Lorsque ce dernier est intensif et prolongé, il vient des familles. Ces dernières, comme le note Andrée Fortin (1993: 133), «sont des lieux de support pour les "cas lourds", elles sont l'ultime recours quand tous les autres sont épuisés».

En ce qui concerne le sentiment d'obligation, celui-ci vient, selon J. T. Godbout et A. Caillé, de deux faits essentiels:

- en premier lieu, dans la sphère de la parenté, les partenaires ne sont pas choisis. La possibilité de rompre avec eux, sans être inexistante, est beaucoup plus difficile et dramatique qu'ailleurs, et parfois nulle. L'obligation y est donc plus présente (1992: 40);

- en second lieu, les partenaires cherchent avant tout la sécurité. Plus on est libre dans une relation, moins on reçoit d'elle la sécurité. La famille est l'institution par excellence qui procure la sécurité (1992: 51-52).

Les familles qui se doivent de maintenir des réseaux de soutien se rencontrent plus fréquemment dans les sociétés où l'État-providence est peu développé, d'une part, et au sein des réseaux des foyers de milieux populaires qui sont en retrait des activités socio-économiques formelles,

d'autre part. Dans ces foyers, la parenté compte à peu près toujours parmi les liens les plus intimes et les plus forts (Wellman et Wortlet, 1990). Ces liens sont maintenus et investis d'une lourde charge affective, quel que soit le niveau de satisfaction procuré ou la fréquence des rencontres. Leur maintien vise avant tout à composer avec une pauvreté chronique. Nonobstant les perturbations socio-économiques qui ont affecté ces milieux, le réseau familial semble résister, sans doute parce qu'il représente un soutien et s'inscrit dans un système de valeurs que les difficultés de la vie actuelle tendraient plutôt à renforcer.

À l'intérieur de cette vision, les relations de parenté sont permanentes et les "liens du sang" sont perçus comme inaltérables; elles sont prédéfinies, car régies par un ensemble de règles plus ou moins formelles, dont celles de la solidarité et de l'obligation légale. Il en résulte des relations empreintes à la fois d'affectivité et de normativité.

Ce que ces relations de parenté ont de particulier, c'est l'inconditionnalité. Comme le souligne A. Fortin (1987: 217-218),

«on "doit" assistance à sa famille. On est "obligé" par les relations d'échanges diverses qui se nouent dans les familles. On rend service et on fait plaisir. On se fait plaisir. L'échange n'est jamais qu'utilitaire, il entretient la relation, maintient le lien».

La parenté représente donc un réseau majeur d'appartenance et génère ainsi un sentiment de sécurité sans lequel il devient impossible d'affronter les responsabilités de l'existence. Même dans les foyers où la parenté est éloignée, négligée ou peu disponible, elle est considérée comme étant au centre du réseau personnel et, à tort ou à raison, comme un réseau de soutien qui interviendrait de façon inconditionnelle en cas de réel besoin. En ce sens, la parenté semble toujours constituer, ne serait-ce que symboliquement, une source importante de soutien émotionnel, même lorsque cela n'apparaît pas clairement à la conscience des gens.

Il est à signaler enfin que les réseaux, qu'ils soient familiaux ou extra-familiaux, sont traversés d'échanges: échanges de services, de biens, de

conseils et d'informations. Sans ces échanges, les réseaux s'épuisent vite et les rencontres qu'ils occasionnent deviennent formelles et moins intenses. Ce sont en fait les échanges qui tissent et vitalisent les réseaux.

## **2-2 La question de la réciprocité dans les échanges au sein des réseaux**

C'est dans ces prestations de biens ou de services effectuées en vue de créer, nourrir ou recréer le lien social entre les personnes, que surgit la question de la réciprocité. Est-ce bien la réciprocité qui régit les échanges dans les réseaux personnels?

C'est en interrogeant la dynamique du don et du contre-don dans les échanges de réseaux en général et de famille en particulier qu'on en est arrivé à interpréter d'une manière théorique cette notion de réciprocité.

Pour Marshal Sahlins (1976: 247-248), la réciprocité se définit selon la proximité des partenaires (écart généalogique, spatial ou social) et l'égalité ou la hiérarchisation de leurs relations. Il a construit une typologie du don selon trois modes distincts de réciprocité:

- la réciprocité est dite généralisée quand la nature, le moment et le destinataire ou contre-don sont laissés à la discrétion du partenaire. Parfois le contre-don est longtemps différé et peut même être destiné à une génération qui n'est pas encore née. Elle prend place dans un large circuit d'échange, dans les relations de parenté. L'hypothèse ici est fondée sur le fait que plus le don circule dans un réseau primaire (entre proches), plus l'équivalence est lâche entre le don et le retour, et plus le retour s'étend dans le temps. Autrement dit, dans cette "réciprocité généralisée", ce qui est rendu «n'est tenu à aucune condition de temps, de quantité ou de qualité»;

- la réciprocité est dite équilibrée quand l'échange est direct, quand le retour est d'égale valeur et se fait dans un laps de temps restreint;

- la réciprocité est dite négative quand il y a troc ou transaction pour procurer un profit utilitaire. Ce type de relation est marqué par les rapports de pouvoir, la distance sociale et la très faible sociabilité. Il vise un retour plus grand que ce qui est donné, sous forme de gain, de profit. On est ici à la limite des relations marchandes.

Selon cette typologie de Marshal Sahlins, seul l'échange qui s'effectue au sein du réseau familial revêt un caractère fondamentalement non réciproque.

Ce point de vue a été toutefois mis en question au cours de ces dernières années. En adoptant la logique de la dette plutôt que celle du don dans l'articulation des pratiques des acteurs, trois sociologues, F. Bloch, M. Buisson et J.C. Mermet (1989) ont discuté ces questions et ont fait certaines propositions quant au fonctionnement et à la spécificité de l'échange familial. Vu sous l'angle des partenaires, les prestations qui prennent place dans le cadre de la famille, restreinte ou élargie, seraient davantage, selon ces auteurs, «un échange qui n'ose pas s'avouer» (1989: 16) qu'un don sans contrepartie immédiate. En interprétant le don comme une manière de «mettre autrui sous sa dépendance» et «de se mettre sous sa dépendance en acceptant qu'il rendra», Bloch et al. en viennent à concevoir que l'échange familial fonctionne davantage à la dette qu'au don. Ils écrivent à ce propos:

«loin d'être fondé sur une exigence de réciprocité immédiate ou potentielle, l'échange familial apparaît comme une consécration d'actes qui entretient une asymétrie de positions entre échangistes. Ce qui maintient le lien social entre (...) membres d'une même famille, c'est le fait que chacun pense donner à l'autre plus qu'il ne reçoit ou a reçu. En d'autres termes, ce processus de prestations et de contre-prestations ou ce qui est règlement d'une dette pour celui qui donne est ouverture d'une autre dette pour qui reçoit, relève plus des notions de réversibilité et d'entraînement que celle de réciprocité. Nous avons convenu de nommer "fonctionnement à la dette" la dynamique de ce type d'échange» (1989: 21-22).

Cette approche, qui voit dans la réciprocité de l'échange familial un système de dettes, véhicule une conception marchande du don. Elle présente l'échange comme une opération qui se réduit à un calcul rationnel du partenaire. Celui-ci vise avant tout à s'acquitter de sa dette



pour être libre. Toute référence à une connotation affective dans le processus d'échange y est secondaire, voire même inexistante.

Or, il est justement primordial de considérer, comme nous l'avons souligné plus haut, la dimension affective dans les relations familiales. C'est le fondement qui tient le reste de l'édifice. Étant basées sur les liens du sang, les relations familiales refoulent les rapports de marché. L'échange dans la parenté répond à la logique du don et du contre-don plutôt qu'aux préceptes de l'économie de marché. En circulant, le don enrichit le lien. C'est le lien qui compte; le don est une opération au service du lien et la valeur de celui-ci échappe au calcul (Godbout et A. Caillé: 1992: 73-74).

La perspective analytique du phénomène de la réciprocité en termes de relations affectives permet d'explorer un champ qui ne relève pas forcément du domaine de la "rationalité". Ainsi, dans le système des prestations et des contre-prestations, le geste de la réciprocité doit être expliqué par l'histoire de la relation entre les personnes, plutôt que par le statut, le pouvoir ou le marché. L'échange obéit ici à une autre logique, d'autres règles et exprime une tout autre réalité:

«Le don n'obéit à aucune contrainte, ni autoritaire, ni légale, ni rationnelle, en fonction d'un calcul. Il obéit à un "mouvement de l'âme". Il est essentiel à tout don de contenir un élément de spontanéité qui le situe hors des normes et fait qu'il n'est pas vécu comme un phénomène purement volontaire. Il y a toujours dans le don quelque chose qui emporte le donateur, qui lui échappe. La dette est omniprésente, mais différente de la dette marchande. Le même mot recouvre ici une toute autre réalité» (Godbout et Caillé, 1992: 141).

Même si on peut considérer que tout échange est ou tend à devenir inégal, rien nous interdit d'adopter l'hypothèse théorique qui consiste à avancer qu'au sein notamment du réseau familial, l'échange se perpétue car il est avant tout consensuel. L'inégalité qui peut résulter de cet échange ne constitue nullement un obstacle à la poursuite des finalités que poursuivent les deux parties engagées dans ce processus, que celles-ci soient communes ou particulières. L'important est que chacune des parties estime y trouver son compte, sans juger nécessaire de remettre en cause le mécanisme générateur d'inégalités.

Par rapport à ces deux perspectives théoriques relatives à la question de l'échange au sein du réseau familial, certains chercheurs ne sont pas arrivés à se positionner. Devant les différentes interprétations théoriques du système de soutien familial (don ou dette, symétrie ou asymétrie des échanges, dépendance ou indépendance dans les relations), ils ont admis que la dynamique de l'échange porte en elle même un caractère complexe et paradoxal. R.B. Dandurand et F.-R. Ouellette ont exprimé une telle conception dans les termes suivants:

«à cause des relations asymétriques qu'entretiennent souvent les partenaires d'un échange de soutien, à cause également de l'interprétation différentielle (don ou dette) que les partenaires peuvent accorder à ce flux de ressources, on doit concevoir le soutien comme ayant un double visage: un côté positif pour l'aidé, l'assistance, qui peut permettre au récipiendaire de consolider ou d'améliorer la situation d'un individu ou d'un groupe; un côté négatif pour l'aidé, dans la mesure où un don peut constituer une dette pour le récipiendaire, peut renforcer l'inter-dépendance des partenaires, réduisant ainsi l'autonomie d'un individu ou d'un groupe, suscitant même une ingérence qui peut donner lieu à du contrôle et de la surveillance. Ces deux côtés indissociables du soutien font partie de la dynamique des échanges d'aide. C'est ainsi qu'on peut dire du soutien qu'il a un double caractère nettement paradoxal» (1992: 77-78).

Cette troisième conception, mettant en exergue l'aspect paradoxal de l'échange dans une situation de partenariat (don vs dette), nous permet d'illustrer la diversité des appréhensions du phénomène. Nous avons choisi, en ce qui nous concerne, d'approfondir la question du soutien familial à travers l'examen du concept des stratégies des acteurs impliqués dans la dynamique de l'échange.

Toutefois, avant de considérer cet aspect, nous devons nous demander en quoi la théorie des réseaux, que nous avons passé en revue plus haut, permet de cerner, sur le plan théorique, l'analyse du fait migratoire et du phénomène de l'insertion urbaine.

### **2-3 Réseaux sociaux et familiaux et analyse de l'acte migratoire et de l'insertion urbaine**

Le parcours migratoire est une situation privilégiée où se construisent différents réseaux sociaux. Dans cette situation tout semble fonctionner en réseaux; c'est que plusieurs facteurs militent en faveur d'un recours aux réseaux.

En effet, la perspective en termes de réseaux a l'avantage d'éclairer la compréhension du processus migratoire:

- elle fournit, tout d'abord, le cadre dans lequel peuvent se prendre les décisions d'émigrer; le migrant potentiel prenant souvent sa résolution sur la base de critères qui lui viennent du groupe dont il fait partie;
- ensuite, ce réseau, restreint ou élargi, joue la fonction de relais pour accueillir et soutenir les migrants en ville. Dans les contextes caractérisés par la précarité des conditions d'existence, la solidarité du groupe d'appartenance est nécessaire à l'insertion urbaine;
- elle permet, enfin, d'identifier les échanges de toutes natures qui s'établissent entre acteurs dans le cadre des relations villes-campagnes; ces relations d'échanges étant elles-mêmes un facteur d'insertion urbaine.

Dans ce parcours, l'unité d'action est l'acteur-migrant. Son réseau est formé en grappes dont une partie est sollicitée par l'entremise de ses connaissances. Cela signifie que le migrant peut compter sur un potentiel de personnes-ressources assez étendu, c'est-à-dire qu'il est en connexion, non seulement avec ses relations propres, mais avec d'autres sphères de la société par l'intermédiaire des individus composant son réseau (Ferrié et Boëtsch, 1993: 242). Concrètement, cela peut être d'autres individus migrants (qui ont précédé l'acteur dans la migration), non migrants (qui sont nés sur place en ville) de même que les membres du réseau qui sont restés dans le milieu d'origine, ceux-ci représentant

tous des acteurs primordiaux dans le processus d'insertion de l'acteur concerné.

Placé dans une situation exceptionnelle, l'acteur-migrant cherche une solidarité active pour satisfaire ses besoins spécifiques - que ce soit en termes affectifs, culturels, économiques - et pour surmonter les contraintes réelles de l'insertion dans le tissu citadin. Son réseau social influence fortement son accès à l'emploi et au logement et les relations qu'il maintient avec les membres de son réseau lui permettent de surmonter l'insécurité qui découle des démarches de type "individualiste" dans son nouvel environnement urbain. Pour ce faire, il est amené à établir des rapports sociaux dynamiques bâtis autour de relations interpersonnelles dont l'originalité est d'être conjoncturellement opératoires pour satisfaire les besoins en jeu.

La mobilisation des ressources vise à constituer un capital social. Celui-ci est considéré, dans le cadre de la migration, comme essentiel, car on part de *a priori* que le migrant est appelé à vivre désormais dans un milieu auquel il est étranger et où la dynamique communautaire n'est pas suffisamment présente, le capital relationnel étant à constituer. Celui qui ne réussit pas à le faire se trouve virtuellement défavorisé sur le plan social.

Par la constitution et l'utilisation du réseau social, l'acteur-migrant vise à assurer une médiation urbaine. Le propre du réseau est de permettre, en effet, la mise en phase d'une condition à une autre; une transitivité qui désigne, dans cette perspective, un changement d'état ou de condition que le réseau rendrait possible pour certains des individus impliqués (Dujardin, 1988: 19).

Les réseaux sociaux forment donc une trame de base de la société et constituent une voie importante d'insertion sociale; on peut vraisemblablement s'appuyer sur eux pour des interventions professionnelles et résidentielles de support. Ils représentent de ce fait un élément clé de la vie de l'individu-migrant, son tissu social personnalisé. C'est au réseau social que s'en remettent les migrants qui

vivent des difficultés plutôt que de faire appel à une aide professionnelle ou à des formes d'aide institutionnalisées (Larivière, 1988: 40). Le réseau social compense l'isolement de la personne et peut servir à celle-ci de point d'appui lorsqu'elle éprouve des difficultés ou des besoins particuliers. Comme le note Agnès Pitrou:

«pour l'homme des villes fraîchement implanté (...), il semble que la vie urbaine intense rende plus précieuses les relations qui permettent de retrouver des points d'ancrage familiaux. Plus on affronte un cadre de vie impersonnel, plus on cherche à rencontrer des visages connus» (1992: 38).

Nous pouvons distinguer, dans le cadre de la migration, divers types de réseaux: la parenté, le voisinage, les amis ou encore les compagnons de travail... Tous remplissent des rôles d'intégration sociale, de construction de rapports entre l'individu et la société, chacun avec ses caractéristiques particulières. Toutefois, dans ce cadre, une caractéristique des réseaux sociaux d'immigrés, c'est que la parenté en constitue souvent l'ossature (Ferrié et Boëtsch, 1993: 243). En effet, le réseau familial semble jouer un rôle prépondérant. Il constitue souvent une ressource souple, adaptée à la demande, qui intervient assez rapidement en cas d'urgence et qui, en même temps, permet d'offrir à ses membres, une aide à long terme .

Pour Agnès Pitrou (1992:172), la parenté est souvent considérée comme le réseau principal pour les migrants. Ceux-ci ont peu de relations sociales efficaces en dehors d'elle. Ils participent peu à des groupes formels et fréquentent essentiellement la parenté. Le soutien familial aide les intéressés à vivre dans leurs conditions actuelles:

«quand les migrants arrivent en famille groupée dans leur lieu d'accueil, la sécurité qu'ils tirent de ce soutien pour garder leur propre identité et pour faire face à la situation nouvelle leur permet de créer plus rapidement un mode de vie nouveau adapté à cette situation» (Pitrou, 1992: 182).

Facteurs de cohésion sociale, soutiens dans un environnement instable ou menaçant, les réseaux familiaux constituent donc forcément un premier cercle de socialisation et facilitent l'émergence d'une conscience d'appartenance.

Si l'entraide caractéristique des ménages migrants ne peut avoir de grandes prétentions promotionnelles, elle peut cependant contribuer à la subsistance. Elle évite aux ménages qui en sont l'objet les conséquences de circonstances qui pourraient les conduire à être dépossédés en partie du peu d'autonomie dont ils disposent:

«l'importance de l'aide de subsistance paraît fondamentale pour ceux qu'elle concerne, même si elle ne modifie ni leur situation socio-professionnelle ni la position subalterne qu'ils occupent dans la société. En effet, il suffit de raisonner à contrario: lorsque le soutien familial vient à manquer dans ces milieux, le maintien d'une autonomie minimale de la famille dans son mode de vie et ses initiatives est gravement menacé» (Pitrou, 1992: 107).

Les autres relations sont essentiellement celles qui se tissent dans le voisinage ou le quartier ou en périphérie des relations de parenté (les amis, les compagnon de travail). Quand la parenté est loin ou n'est pas disponible, les foyers se reconstituent un réseau composé surtout de personnes du quartier.

La notion de réseau, qu'il soit restreint ou élargi, apparaît, en définitive, comme l'instrument le plus adéquat de l'intelligibilité du phénomène migratoire et de l'insertion urbaine des migrants ruraux. Son analyse permet, dans le cas précis de la migration où l'appel à la solidarité est une nécessité permanente, de découvrir des dynamiques conditionnées pour des besoins réciproques et des stratégies d'investissement et de mobilisation des ressources.

### **3- Le concept de stratégie et son application à l'insertion urbaine des migrants ruraux**

Comme le concept de réseau, le concept de stratégie des acteurs s'est largement répandu au cours de ces dernières années (voir Crozier et Friedberg, 1977; Crow, 1989; Godard, 1990; Moen et Wethington, 1992). Cela s'explique par le besoin d'explorer de nouvelles pistes théoriques qui permettent d'interpréter et de comprendre la réalité sociologique des groupes agissant dans les différents champs sociaux. En se référant au concept de stratégie comme instrument opératoire

d'analyse, nous nous inscrivons dans un débat qui concerne le statut théorique de l'action des acteurs. Par ce biais nous optons en faveur d'une démarche qui consiste à restituer aux acteurs leur part d'initiative dans l'élaboration de leur propre existence.

### **3-1 Définition de la notion de stratégie**

G. Crow (1989: 1) explique le succès de la notion de stratégie en sociologie par rapport à l'impasse théorique de la dichotomie acteur/structure qu'elle permet précisément de dépasser. Pour Pierre Bourdieu de même: «la notion de stratégie est l'instrument d'une rupture avec le point de vue objectiviste et avec l'agent sans action que suppose le structuralisme» (1985: 95). Ce dernier «vise à saisir des relations objectives, indépendantes des consciences et des volontés individuelles» (1987: 47).

Vue sous cet angle, la notion et son emploi traduisent une attention accrue à l'acteur en même temps qu'elle met de l'avant une approche rationalisatrice de son comportement. Contrairement à son utilisation par la sociologie de la décision et par celle de l'organisation, -lesquelles prennent pour principal enjeu la question du pouvoir -, elle correspond davantage ici à une sociologie de l'utilisateur. Celle-ci s'attache au porteur de la stratégie qui n'est plus une organisation ou un acteur en situation institutionnelle mais un sujet, un acteur individuel, une famille.

Dans une telle optique, les stratégies peuvent être définies comme les actions que les acteurs inventent pour affronter, sinon pour vaincre les défis de la vie et pour atteindre leurs buts face aux barrières structurelles.

Inventer des actions suppose cependant que le comportement des acteurs soit fondé sur une perception du champ des possibles et la capacité de s'y mouvoir. Le stratège a en principe, de par son histoire, de par sa pratique familiale, un certain nombre d'atouts, qu'il va mobiliser pour user du champ du possible socio-spatial qu'il possède (la mobilisation maximum de toutes les ressources individuelles et familiales à sa

disposition). C'est ainsi que la question de la stratégie est directement liée à celle des ressources. Sans ces ressources point de stratégies. C'est par l'intermédiaire des ressources que stratégies individuelles et contraintes structurelles inter-agissent.

### **3-2 La stratégie: acte réfléchi de l'acteur ou interprétation de l'analyste?**

La question de la définition du concept de stratégie et de l'interprétation des conduites sociales en termes de stratégie nous conduit à évoquer un problème d'ordre théorique qui mérite d'être considéré avec attention. Celui-ci se pose dans les termes suivants: les acteurs eux-mêmes voient-ils leurs actions comme des stratégies ou bien est-ce l'interprétation et l'analyse des chercheurs qui, après coup, c'est-à-dire à la suite d'une démarche d'analyse rationnelle, déduisent qu'il en est ainsi? A-t-on affaire à des actions calculées et réfléchies préalablement par les acteurs ou est-ce une simple reconstitution a posteriori, d'une logique d'action élaborée par les acteurs et/ou les analystes? Quel est, au juste, le degré de conscience des stratégies de mobilisation de ressources des acteurs?

Afin de répondre à ces interrogations, plusieurs approches ont été proposées. Nous nous contentons de citer les plus importantes, à savoir: l'approche cognitive (1), l'approche "réflexive" (2), l'approche "distinctive" (3), l'approche de Bourdieu (4) et de Crozier-Friedberg (5). En dépit de leurs différences, ces approches convergent toutes pour estimer que le recours au témoignage de l'acteur est indispensable dans l'étude des stratégies des acteurs:

1- Dans la perspective des démarches cognitives (Varela, 1989), on avance que la perception et la représentation de l'action précèdent son exécution. L'action fait l'objet d'une élaboration mentale avant d'être engagée. La stratégie des acteurs - considérée souvent en termes de projet - exprime l'idée d'un plan réfléchi, d'un calcul rationnel mettant explicitement en rapport des objectifs définis et des moyens précis pour les atteindre. Toutes les stratégies qui sont planifiées d'avance sont des calculs délibérés et pleinement conscientes.



2- L'ethnométhodologie postule, quant à elle, la "réflexivité" du sens commun, c'est-à-dire la capacité des agents à rendre compte d'eux-mêmes antérieurement à toute objectivation scientifique. On prétend ici que le sens de l'action est immanent à l'action et que les agents sont capables d'en rendre compte eux-mêmes au moment de l'exécution de l'action (Coulon, 1987).

3- Selon Paul Ricœur (cité par Godard, 1990: 17), trois moments ou trois mimésis sont à distinguer dans le récit de l'acteur pour essayer de comprendre si la stratégie est une réalité vécue par l'acteur ou une interprétation plutôt de la part de l'analyste:

\* mimésis 1: est le moment de la praxis quotidienne et de la compréhension du monde de l'action et de la préfiguration du champ pratique. Ce monde de l'action immédiate est aussi celui d'une sorte de phénoménologie du "faire" où n'apparaît pas encore de structure bien formée de l'action;

\* mimésis 2: est le moment de la mise en intrigue, moment du récit sur l'action, moment où l'action vient s'organiser en un schéma narratif. La mise en intrigue consiste en un agencement de faits (donc enchaînement de phases d'action) et correspond à la narration qui ne donne du sens que par rapport à une action déjà accomplie et non dans son déroulement. L'idée même de stratégie, comme structure signifiante de l'action, ne peut apparaître qu'à partir du mimésis 2 comme manière de totaliser le récit et non au niveau de la pré-compréhension du monde de l'action;

\* mimésis 3: c'est à partir de ce stade, que le concept sociologique de stratégie prend sens. C'est le moment où le récit est refiguré par la réception d'un auditeur ou d'un lecteur. Le sociologue biographe impose un autre ordre au récit. Il "trouve" des stratégies dans la mesure où, en interprétant le récit, il lui impose une autre structure. C'est lorsque le sociologue élève les récits de vie ou de pratiques au rang

d'histoire de cas, qu'une existence commence à apparaître comme telle et à se lire à partir de stratégies.

4- Pour P. Bourdieu (1974, 1980b, 1985, 1987), l'utilisation du concept de stratégie des acteurs correspond à la réalité des actions humaines, à condition toutefois, qu'elle ne soit pas interprétée en termes d'actes conscients ou inconscients de la part des acteurs sociaux. L'idée de stratégie a, selon eux, une certaine connotation intuitive. Elle relève, pour reprendre les expressions de P. Bourdieu, du "sens pratique", de "l'habitus stratégique".

Ainsi, dans l'optique de P. Bourdieu - qui admet que face aux nécessités, l'ego déploie ses stratégies pour cumuler ses propres ressources et celles des groupes auxquels il est directement ou potentiellement lié -, l'idée de stratégie, doit être considérée comme orientation de la pratique qui n'est ni consciente et calculée, ni mécaniquement déterminée (1987: 33). Si Bourdieu n'accepte pas l'idée de stratégie comme exécution d'un programme inconscient, il ne veut pas faire pour autant de l'action le produit d'un calcul conscient. «On peut refuser, écrit-il, de voir dans la stratégie le produit d'un programme inconscient sans en faire le produit d'un calcul conscient et rationnel» (Bourdieu, 1985: 95). Les stratégies seraient plutôt, selon lui, des ajustements aux chances objectives: «chacun vit conformément à sa condition et se fait inconsciemment le complice des processus qui tendent à réaliser le probable» (1974: 10).

Ici, le concept de stratégie relève du registre du sens pratique. Celui-ci est le produit d'une socialisation. Mais il se déroule dans des situations d'interactions et c'est en cela que le sens pratique pour Bourdieu est sens du jeu.

Cette théorie admet trois dimensions qui définissent le triple statut de l'agent social:

- il est défini par une position de classe (un volume de capital + une structure de capital à reproduire + une trajectoire ou pente) dans

l'espace des positions sociales et un ensemble d'attributs distinctifs dans l'espace des styles de vie;

- il est une instance de perception et de jugement (au sens de matrice de connaissance du monde social);

- il est un sujet autonome fonctionnant comme échangiste sur un marché ou champ de pratiques.

Au bout du compte, l'enjeu de ce jeu est la reproduction des propriétés qui permettent de tenir une position donnée. De ce point de vue de Bourdieu, toute stratégie est donc une stratégie de reproduction. Cependant, elle peut être aussi une stratégie de constitution d'une position. Pour ceux qui ont certains avantages, la reproduction de leur position est concevable. Par contre, pour les autres, plus marginaux ou héritiers d'une position sociale inférieure, tout le jeu consiste à ébranler les contraintes pour se donner une position plus prometteuse.

L'habitus transfigure les nécessités en stratégies, les contraintes en préférences. Il est médiateur entre la somme des expériences passées, la perception de la situation présente et l'anticipation du comportement à venir. Il appartient à un double registre théorique: le registre de la socialisation et du fonctionnement de matrices de perception inculquées et intériorisées très tôt dans l'existence; le registre de l'investissement dans les marchés sous contrainte de position sociale (mesurée à la détention de capitaux).

5- De même pour M. Crozier et E. Friedberg , “une stratégie n'est nullement synonyme de volonté, pas plus qu'elle n'est nécessairement consciente” (1977: 46). L'être humain, en général ne procède pas par optimisation. Sa liberté et son information sont trop limitées pour qu'il y parvienne. Dans un contexte de rationalité limitée, il décide de façon séquentielle et choisit pour chaque problème qu'il a à résoudre la première solution qui correspond pour lui à un seuil minimal de satisfaction. Il s'ensuit, selon ces auteurs, qu'il serait illusoire et faux de considérer son comportement comme toujours réfléchi, c'est-à-dire

médiatisé par un sujet lucide calculant ses mouvements en fonction d'objectifs fixés au départ. "C'est l'utilité même du concept de stratégie que de s'appliquer indifféremment aux comportements en apparence les plus rationnels et à ceux qui semblent tout à fait erratiques"(1977: 48).

Dans cette dernière perspective, "la stratégie est un terme fort peu volontariste; elle ne présuppose pas non plus la conscience; elle n'est jamais que le fondement inféré, *ex-post*, des régularités de comportements observées empiriquement"(1977: 48).

Selon les développements théoriques précédents, nous pouvons identifier en gros deux types de stratégies: des stratégies qui sont autodéterminées et d'autres qui sont extradéterminées. La stratégie autodéterminée est celle qui est issue d'un choix, donc généralement plus consciente qu'inconsciente et qui s'est exercée sur une situation. Il y a contrôle de l'espace et du temps de la praxis du groupe. La stratégie extradéterminée, par contre, est celle qui est menée sans contrôle réel du contexte. C'est là une décision ou un choix imposé essentiellement par la conjoncture et les besoins. Dans ce dernier cas, on peut parler également de choix "tactique" comme l'ont fait Michel de Certeau et J.C. Passeron, c'est-à-dire que l'on y retrouve une marge de manœuvre négligeable.

Pour Michel De Certeau (1980), les manières d'agir des acteurs au quotidien relèvent de la tactique et non de la stratégie. Elles sont assimilables à des ruses, à l'art d'utiliser les occasions qui se présentent; elles sont fragmentaires et bricolent des éléments hétérogènes au gré des circonstances; elles ne disposent pas de lieu de capitalisation. Elles s'opposent aux stratégies qui maîtrisent le temps, s'inscrivent dans l'espace homogène des rapports de force pour obtenir le (ou du) pouvoir et se réfèrent à des lieux propres (une propriété, un patrimoine, ...). Les tactiques produisent plus qu'elles ne calculent. Elles sont du domaine de l'énonciation et non de la langue de la "performance" et de la "compétence".

J.C. Passeron (1982) plaide lui aussi pour une définition plus restreinte du concept de stratégie. Pour que l'analyse stratégique ait son plein pouvoir explicatif il faut, selon lui, des logiques de comportements s'articulant séquentiellement pour atteindre une fin alors que beaucoup d'acteurs ne jouent que des coups tactiques alternés au hasard, sans trop savoir à quoi ils jouent et si même ils pensent jouer à quelque chose. J.C. Passeron préfère alors parler de tactiques pour désigner ces pratiques partielles et parfois inchoatives.

Si la notion de tactique peut en effet s'appliquer à un certain nombre de situations et de groupes sociaux comme l'expliquent Michel de Certeau et J.C. Passeron, qu'en est-il du cas des migrants?

### **3-3 La notion de stratégie appliquée à l'acte migratoire**

S'agissant de la situation précise de la migration, nous émettons en ce qui nous concerne l'hypothèse que les acteurs migrants font en général des choix plutôt délibérés et réfléchis, et déploient par conséquent des stratégies autodéterminées. Notre hypothèse s'appuie sur l'idée que l'emprise de contraintes fortes entraîne inéluctablement les acteurs concernés à avoir recours à des stratégies, destinées précisément à desserrer ces contraintes. Dans ce sens, l'étude des stratégies s'applique tout particulièrement aux situations les plus captives et aux groupes les plus exposés à la précarisation.

Parmi ces groupes sociaux précaires, celui des migrants ruraux en ville déploie des stratégies "de défense" à cause des situations de pénurie dans lesquelles il se trouve. Ce déploiement de stratégies se manifeste en général à travers la solidarité sociale qui est mobilisée comme une ressource pour la survie. On parle dès lors de stratégies de survie ou de subsistance. Celles-ci consistent à déployer et à consolider les réseaux de contacts afin de compter, dans une certaine mesure, sur une solidarité et un soutien qui aident à surmonter les moments de crise et à compenser l'insécurité qui imprègne tous les aspects de la vie des migrants appauvris. L'appui ne se manifeste pas nécessairement en argent ou en

nature. Il peut prendre des formes diverses d'aide; ce qui peut avoir une valeur économique indirecte assez importante.

C'est au sein des foyers familiaux des migrants où la base de subsistance est incertaine, peu abondante ou irrégulière, que la coopération et la solidarité semblent avoir le plus de forme et de contenu. Ils agissent et développent des stratégies dans divers champs de l'espace social, ne serait-ce que parce que les pratiques multiples et diversifiées de leurs membres individuels sont souvent, de près ou de loin, reliées aux pratiques familiales et domestiques, appuyées sur elles ou générées par elles. On parle alors ici de stratégies de survie économique. Celles-ci consistent principalement à maximiser le nombre de personnes qui participent aux activités rentables dans l'unité domestique (Schoemaker, 1987: 7). Dans le cas des foyers où la coopération et la solidarité font défaut, on coule vite vers la misère.

C'est ainsi que les familles de migrants font la plupart du temps une planification d'actions à court et à long terme en vue de consolider ou d'élargir ou d'améliorer leur propre situation socio-économique et celle de leurs enfants. Elles adoptent, comme entités collectives, des stratégies d'adaptation familiale en partageant revenus et ressources, en assignant des tâches domestiques à certains de leurs membres, en décidant du travail de la femme et/ou des enfants quand le mari a un bas revenu, en achetant des produits en commun (terres, logements, etc...). Ce sont toutes des stratégies d'adaptation socio-économique dans la mesure où la survie de la famille entière est en cause (Moen et Wethington, 1992: 242). Aussi, sous la pression d'une conjoncture économique défavorable, l'unité familiale migrante développe des stratégies de subsistance qui lui permettent de surmonter les contraintes et les obstacles affectant sa capacité productive et de faire face aux conditions auxquelles elle est confrontée.

Les stratégies des acteurs-migrants interviennent donc pour nourrir l'échange et préserver la solidarité. L'expression de cette dernière est aussi une stratégie. Car quand elle est effective, elle donne une qualité à l'insertion des migrants. Chaque membre du cercle familial du groupe

de migrants a besoin des autres pour acquérir les qualifications socio-culturelles qui lui sont nécessaires pour accomplir ses rôles sociaux, pour remplir les multiples fonctions que l'on attend de lui, pour bénéficier des statuts sociaux, pour être, en somme, intégré dans la société d'accueil.

Chaque échange entre membres d'un groupe social peut être considéré comme une stratégie d'action complémentaire par laquelle les acteurs individuels ou collectifs du groupe cherchent à exercer leur emprise sur les finalités de la relation établie entre eux. Ces finalités donnent sens aux échanges et aux solidarités: elles orientent et légitiment les stratégies des acteurs. Chacun de ces derniers tient compte des autres quand il agit, sachant pertinemment qu'il ne peut atteindre ses finalités qu'avec la coopération des autres. Plus est grande la volonté de coopérer chez les partenaires concernés mieux les finalités seront atteintes pour tous (Bajoit 1992: 91-94).

Ainsi, les stratégies sont des réponses des familles (ici migrantes) face aux barrières structurelles et à des événements chargés de stress. Ces familles évoquent leurs rôles comme des unités flexibles capables de prendre des décisions et de choisir d'une manière active entre différents types de comportements au lieu d'être simplement des unités soumises. Les familles développent des stratégies alternatives dans un effort pour réduire le fossé existant entre les besoins familiaux et les ressources disponibles (Moen et Wethington, 1992: 234-235). Plusieurs formes de capital social, humain et économique dans le réseau parental deviennent des avoirs familiaux stratégiques qui peuvent être cultivés et transmis à la fois au niveau intra et inter-générationnel.

En conclusion, nous pouvons dire que les concepts de réseaux sociaux et familiaux et de stratégies des acteurs, développés ci-haut, constituent des instruments pertinents pour cerner la problématique de l'acte migratoire et de l'insertion urbaine des migrants ruraux. Le parcours migratoire représente en effet une situation privilégiée où se construisent différents réseaux sociaux et s'élaborent différentes stratégies individuelles et collectives. Ces instruments conceptuels permettent de situer l'analyse

du phénomène migratoire et de l'insertion urbaine de ses acteurs à un niveau intermédiaire, c'est-à-dire celui de l'unité familiale dans laquelle la dynamique du réseau et le déploiement des stratégies se manifestent. Cette façon de situer l'unité familiale n'implique pas l'idée que toutes les mutations sociales et leurs processus de changement concomitants s'expliquent de manière exclusive par l'analyse au niveau de la cellule familiale. Mais elle témoigne plutôt de la nécessité d'intégrer cette dimension dans le cadre de l'analyse générale afin de lui donner un contenu à la fois complexe et intégrateur; somme toute, plus proche de la réalité.

Si nous sommes restés attaché dans ce chapitre aux différentes considérations théoriques, en insistant particulièrement sur les concepts et les notions clés qui éclairent le processus migratoire et d'insertion urbaine, nous voudrions dans le chapitre qui suit examiner, d'une manière plus empirique, les questions de recherche que nous privilégions pour l'analyse de ce phénomène. Les questions de l'accès à l'emploi urbain des migrants ruraux, de leur accès au logement et des relations qu'ils maintiennent avec leur milieu d'origine sont, à nos yeux, les plus susceptibles de nous faire progresser vers la compréhension du phénomène en question. En plus de leur relation directe avec la problématique de l'insertion socio-économique urbaine, ces questions représentent les médiations qui se prêtent le plus aux champs d'application des concepts que nous suggérons pour l'analyse de l'insertion urbaine.



## Chapitre II: Les principales médiations dans le processus d'insertion urbaine des migrants ruraux

«On ne va pas n'importe où, n'importe comment, et l'on ne vient pas d'un ailleurs indéterminé: le marché de l'emploi, la satisfaction sociale de l'espace, le réseau relationnel constituent vite un cadre obligé» (Ph. Videlier, cité par Cuhe, 1990: 281).

L'insertion urbaine des nouveaux arrivants en ville est un processus qui suppose la prise en compte de plusieurs facteurs socio-économiques et culturels. Comme nous ne prétendons pas tous les cerner dans le présent travail, nous allons nous contenter de mettre l'accent sur les paramètres qui nous paraissent les plus déterminants dans ce processus. À nos yeux, l'obtention d'un emploi, l'acquisition d'un logement et le maintien de relations étroites des migrants avec la parentèle rurale constituent les composantes essentielles du processus d'insertion urbaine. Elles représentent les instruments socio-économiques des médiations urbaines qui paraissent les plus pertinents pour rendre compte de ce processus.

Pour examiner ces différentes composantes, nous nous proposons de dégager, à partir des travaux de recherche existants, les éléments pertinents mis en évidence par un certain nombre de chercheurs autour de ces questions. À l'aide de quelques études, réalisées notamment dans certains pays du Tiers-monde, nous allons nous intéresser aux différents types de réseaux et de stratégies grâce auxquels les migrants essaient de s'assurer de leur accueil en ville, de se procurer un premier emploi, d'acquérir un logement et de maintenir les liens avec leur village ou leur région d'origine. Il s'agira, autrement dit, de mettre en exergue les différentes modalités d'installation et d'insertion durable des migrants en ville; modalités qui leur permettent d'adopter progressivement le mode de vie urbain.

À cette étape de notre recherche, ce tour d'horizon nous paraît fondamental à plus d'un titre. Il nous permettra de mieux nous armer afin d'orienter et de mener à bien notre propre investigation par

rapport au cas marocain. Les idées-force, retenues à partir des recherches menées dans d'autres champs, constitueront non seulement une base importante de la connaissance du domaine mais éclaireront la démarche que nous devons emprunter pour l'analyse de notre propre terrain de recherche.

### **A- Migration et accès à l'emploi**

Motif de départ essentiel, la recherche d'un travail devient la préoccupation première des migrants dans leur nouveau lieu d'installation. L'obtention d'un premier emploi constitue, à n'en pas douter, un événement d'une extrême importance pour les migrants ruraux dans leur nouvel environnement. L'emploi représente un des nœuds centraux de l'insertion socio-économique. L'objectif recherché est l'amélioration des conditions de vie des migrants grâce surtout aux revenus supposés plus élevés procurés par le travail urbain. Cependant le déséquilibre entre le développement industriel et l'accélération du mouvement migratoire dans les pays du Tiers- monde ne laisse guère d'autres alternatives d'emplois aux migrants que celles offertes par le secteur dit informel. En tant que secteur refuge, le secteur informel représente aujourd'hui dans ces pays le principal employeur des nouveaux arrivants sur le marché du travail en ville et en particulier pour les migrants. Il comporte des métiers de nature diverse et se développe à partir des ressources locales.

Notre objectif n'est pas de décrire en tant que tel la composition du secteur informel, mais d'établir plutôt, dans la perspective de l'insertion urbaine, les relations qui existent entre, d'une part, le phénomène migratoire et, d'autre part ce secteur, celui-ci étant, vu son ampleur, le champ de prédilection et d'accueil des nouveaux entrants sur le marché de l'emploi.

En faisant appel à quelques modèles et à des études empiriques, nous allons mettre en relief les processus engagés dans la participation des migrants au secteur informel.

## **1- L'augmentation des revenus: un motif essentiel d'émigration**

Les motifs d'émigration des personnes du monde rural vers le monde urbain sont nombreux et variés. Ils sont d'ordre démographique, socio-économique, psychologique et culturel.

Sur le plan strictement économique, les migrants décident de se rendre en ville en se fixant pour objectif la maximisation de revenu qu'ils espèrent obtenir. Leur stratégie répond, à la fois, à leur désir personnel et à celui du groupe auquel ils appartiennent:

- au niveau personnel, les migrants souhaitant améliorer leur propre sort décident de se déplacer d'un endroit où leurs revenus sont bas vers un autre endroit où leurs revenus seront plus élevés. Leurs déplacements sont ainsi la manifestation d'une rationalité économique personnelle les poussant à opter pour le pôle le plus rémunérateur (Todaro, 1971: 428);

- au niveau du groupe, l'émigration de quelques membres d'une famille rurale est conçue comme une ressource que la cellule sociale de base utilise délibérément en fonction d'une stratégie globale garantissant l'amélioration de la situation critique de cette famille (Gribaudi, 1982: 1174). Elle est un des moyens pour contrecarrer les difficultés économiques créées par la diversification des ressources d'appoints. Comme l'écrivent G. Pointié et A. Lericollais:

«la migration ne se résume pas à "l'expulsion" d'un surplus démographique avec la société d'origine qui continuerait à fonctionner sur elle même. Elle peut être, en partie au moins, le résultat de stratégies de groupes qui verraient dans la migration plus ou moins contrôlée d'une partie de leurs ressortissants un moyen de faire face à leur difficultés économiques, par la conquête de nouveaux espaces et la diversification de leurs activités et de leurs sources de revenus» (1991: 9).

Contraints d'accroître leurs revenus monétaires pour assurer leur survie dans les agglomérations urbaines et, en partie, celle de leur parenté restée à la campagne, les migrants adoptent, en général, la stratégie consistant à intégrer un nombre croissant de membres de leur ménages dans le champ des activités urbaines. Aussi, avec l'engagement de plusieurs membres, la formation du revenu familial diversifie sa

composition et consolide l'économie domestique. Dans cette stratégie, les revenus mis en commun sont des appoints ou composantes d'un revenu global. Cette stratégie indique dans ses grands traits un modèle extensif d'engagement des familles dans la force de travail. Elle révèle en même temps les capacités diverses dont disposent les foyers néo-urbains pour mettre en pratique une telle solution. Les situations de travail dans lesquelles se retrouvent les individus concourant à la formation de revenu familial se diversifient considérablement avec le développement du travail des femmes, des enfants et des personnes âgées, dans un ample spectre d'activités temporaires, autonomes ou salariées. Les dépenses quotidiennes des familles peuvent ainsi être assurées par les gains de trois, quatre, cinq personnes ayant des activités distinctes, parfois insignifiants, dont aucune prise isolément ne permettrait, à son tenant, de subsister. Il y a une fréquente pluri-activité des ménages, signe d'une stratégie collective face aux formes d'emploi existantes. Cependant, même si ces revenus combinés peuvent être supérieurs au minimum de subsistance, ils ne se traduisent pas forcément par l'apparition automatique d'une épargne. Ils répondent à peine aux besoins qu'ils sont censés satisfaire au sein des ménages, vis-à-vis du milieu d'origine et aussi aux modes de consommation qui sont fortement imprégnés, notamment chez les jeunes, par des comportements de démonstration (propension des plus faibles à consommer comme les plus forts).

## **2- Le secteur informel: porte d'entrée privilégiée des migrants au marché du travail urbain**

Dans la majorité des pays du Tiers monde, l'accès au travail urbain est conditionné par les caractéristiques même des activités économiques citadines. Les structures modernes de ces dernières - et notamment industrielles - progressent peu et ne sont guère aptes à absorber tous les candidats à l'emploi rémunéré. D'où le décalage entre l'offre et la demande de travail, donnant lieu à la croissance d'un secteur informel ou non structuré qui devient le principal employeur des populations urbaines en général et des nouveaux migrants en ville en particulier. Hugues Puel (1981) définit l'emploi informel par référence et par

opposition à l'emploi typique qui se caractérise par les traits suivants: c'est un emploi salarié, régi par un lien salarial ferme (garantie de l'emploi et protection sociale); il est stable et permet éventuellement une carrière: il est à temps plein, il procure l'essentiel du revenu familial, il relève d'un seul employeur, il s'exerce sur un lieu de travail spécifique et est individuellement affecté. L'emploi informel serait donc le contre-pied de l'emploi "typique".

Il y a une forte liaison entre la migration vers les villes et l'absorption d'une force de travail migrante par le secteur informel (Sethurman, 1981: 41-46 et 181-187). Selon Ph. Hugon, l'absorption des travailleurs par le développement du secteur moderne paraît illusoire pour des pays connaissant un taux de croissance démographique supérieur à 2,5 pour cent par année. Pour que les nouveaux arrivants sur le marché du travail soient insérés dans le secteur moderne, il faudrait que les emplois salariés représentent la moitié de la population active alors que dans beaucoup de pays en développement le pourcentage est à peine de l'ordre de 10 à 20. C'est le secteur informel qui joue, de l'avis de l'auteur, un rôle essentiel d'absorption des migrants, de création d'emplois, de circulation des flux réels et financiers dans les villes (1991: 57).

D'après J. Charmes, dans les pays du Tiers-monde, le secteur informel représente, selon les pays et les contextes, entre 20 et 60 % de l'emploi non agricole ou de l'emploi urbain (1990: 11). En Afrique et en Asie, l'emploi y dépasse couramment 40 à 50% de la population active urbaine et en Amérique latine, ce pourcentage se situe autour de 30 (1990: 19). Quant à Serge Latouche, il évalue la part de l'emploi informel à 60% - 80% de l'emploi urbain des villes du Tiers-monde (1991: 34).

Le secteur informel prend ainsi ses origines dans la présence d'excédents de main-d'oeuvre, composés la plupart du temps de migrants ayant quitté le milieu rural pour les zones urbaines - n'ayant pas pu trouver d'emploi dans les secteurs modernes - et, par ailleurs, d'individus ayant pris de leur plein gré un emploi dans des secteurs traditionnels que la modernisation n'a pas touchés. Pour survivre d'une

manière ou d'une autre, cette main-d'oeuvre a dû trouver des activités susceptibles de lui apporter un revenu, puisqu'en l'absence de tout régime d'assurances sociales, la majorité de la population ne pouvait pas adopter la solution du chômage déclaré. L'existence de ces excédents est la caractéristique fondamentale des pays du Tiers-monde et le secteur informel est, sur le plan de l'emploi, l'indispensable solution quand il faut s'assurer un revenu de survie (Tokman, 1990 : 117).

«Un secteur informel qui pénètre et qui coexiste avec un secteur formel dans les villes, écrit J.W. Grégory, est une réalité des plus importantes dans l'étude de l'insertion. Point d'insertion première pour beaucoup de personnes qui arrivent en ville, point de rechute pour une partie de la population, le secteur informel occupe et intègre la population migrante et autochtone» (1989: 168).

Pour la catégorie des migrants qui nous intéresse ici, ce n'est donc pas la ville "officielle" qui répond à ses espoirs: elle la divertit peut-être parfois, mais l'emploie très peu ou pas du tout. Sa ville est celle du secteur informel. C'est elle qui l'accueille et la fait vivre. On ne peut donc pas comprendre certaines capacités des néo-citadins défavorisés à survivre malgré la crise si l'on ne tient pas compte de l'importance décisive du secteur informel dans l'économie urbaine (Naciri, 1991: 15).

Plusieurs données empiriques réunies à l'occasion d'enquêtes et d'études de cas dans différents pays du Tiers-monde confirment cette observation:

- A San Salvador, selon G. Mathias, 70% des migrants arrivés depuis un an en milieu urbain étaient occupés dans des activités informelles, tandis que cette proportion se réduisait à 50% pour ceux arrivés depuis plus de 10 ans et à 39% pour ceux qui sont nés dans les villes (1983: 24).

- Dans le Pendjab indien, A.S. Oberai et H.K. Manmohan Singh ont relevé que plus de 90% des migrants en quête d'emploi ont trouvé du travail dans les deux mois qui ont suivi leur arrivée, ce qui signifie que leur absorption par le marché du travail a été plutôt rapide. Mais, il s'agit pour une bonne part d'emplois indépendants dans le secteur informel (1984: 555). Les auteurs précisent qu'en effet une forte proportion des migrants qui s'installent à leur compte à leur arrivée

commencent leur activité dans le secteur non structuré comme marchands ambulants, porteurs, cireurs de chaussures, etc. Certains d'entre eux travaillent peut-être aussi dans les petites entreprises familiales. Ces activités n'exigent que peu de capital ou de qualifications (1984: 565).

- Au Maroc, une récente étude du Centre d'Études et de Recherches Démographiques intitulée "Immigrants d'origine rurale et leurs comportements vis-à-vis du marché de l'emploi urbain" a montré que si le taux d'activité des travailleurs ruraux en ville est plus élevé que celui des natifs, respectivement 47% et 27%, ceci s'explique par la non réticence des premiers à accepter des travaux dans le secteur informel. Le chômage urbain est, dans cette situation, moins ressentie par les migrants (10%) que par la population née en milieu urbain (19%) (CERED, 1990: 22-23).

Ainsi, le secteur informel joue un rôle de "filet de protection" permettant de réguler la pression du chômage. C'est à ce secteur, compte tenu du faible taux de création d'emplois dans les secteurs moderne et public, que revient la tâche de contrecarrer l'augmentation du chômage et d'absorber une proportion importante des entrants sur le marché du travail.

Du point de vue des choix offerts sur le marché du travail en liaison avec l'insertion socio-économique des migrants ruraux en ville, l'intérêt du secteur informel ne tient pas à son efficacité ou à son inefficacité économique, ni à son éventuel apport à la richesse future des pays concernés. Il relève plutôt de son rôle comme source de revenus pour ceux qui se déplacent en ville pour y trouver un emploi. Par conséquent, la caractéristique essentielle de ce secteur informel correspond à la facilité - ou à la difficulté - d'accès aux activités en question. Les travailleurs affectés par les "excédents de main-d'oeuvre" se caractérisent en particulier par leur manque de ressources, tant matérielles qu'humaines. C'est ce qui prédétermine le type d'activités qu'ils peuvent exercer, la condition essentielle étant pour eux l'accès à ces activités (Tokman, 1990: 113).

Dans le secteur formel, à plusieurs égards, l'emploi est protégé et ses conditions ne sont en général pas accessibles à tous les demandeurs présents sur le marché du travail. À l'opposé, dans le secteur informel, l'emploi est d'accès libre. Aucune barrière n'existe à l'entrée. Chacun est supposé pouvoir y pénétrer sans problème en raison de la simplicité de la technologie utilisée et du très bas niveau de qualification requis. En d'autres termes, aucun capital et aucune formation préalables ne sont nécessaires pour l'exercice de ces activités. La flexibilité du secteur informel, en conséquence, est très forte et se caractérise par la rapidité avec laquelle les migrants peuvent trouver un emploi.

Cependant, il faut souligner que cette caractéristique correspond au segment inférieur du secteur informel, le segment supérieur étant plus proche du secteur formel et, donc, plus difficile d'accès (boutiquiers, artisans, entrepreneurs de micro-établissements...). J.P. Lachaud qui s'est intéressé à la segmentation du secteur informel sur le continent africain distingue trois catégories:

- les petits métiers: l'informel urbain est d'abord, pour lui, constitué d'un ensemble de petits métiers, qui varient à l'infini au gré des occasions et de l'esprit inventif des habitants, conservant un caractère précaire. Ils ne reposent pas sur l'existence d'une clientèle stable et localisée et n'impliquent pas généralement la possession d'un capital, même faible. Ces petits métiers assurent le plus souvent la survie des jeunes migrants mais ils peuvent aussi permettre une certaine accumulation pour les migrants désirants s'installer;
- les activités artisanales et commerciales: celles-ci se caractérisent par un faible capital, un travail fourni par le patron et l'apprenti, des matières premières de récupération ou fournies par le client, des produits de qualité médiocre, mais vendus à bas prix;
- l'informel capitaliste: il utilise des machines et une main-d'œuvre "qualifiée" qui est ouverte sur un marché relativement large et qui offre des produits d'une qualité supérieure et mieux assurée. Cet informel est souvent fortement concurrent du moderne dans la mesure où les



produits vendus (ou les services rendus) sont à peu près substituables avec un coût sensiblement inférieur (1990: 140-141).

On comprend bien que les migrants qui se présentent sur le marché du travail et qui ne possèdent pas, au départ du moins, des moyens suffisants leur permettant d'acquérir un emploi localisé, s'engagent dans l'informel urbain des petits métiers, non localisé et dont l'accès est libre.

Établissant le lien entre le segment inférieur des petits métiers du secteur informel et la migration rurale, J. Charmes écrit:

«la facilité d'entrée est une caractéristique reconnue faisant du secteur informel le débouché de l'exode rural. C'est aux petites activités non sédentaires (de rues) que s'applique réellement le critère de facilité d'entrée. C'est à travers elles que les migrants ruraux s'insèrent sur le marché du travail urbain, aidés par leurs parents ou amis originaires de la même région ou des mêmes villages. Les migrants ruraux sont attirés en ville par cette facilité même et le revenu qui est espéré de la migration est bien celui procuré par les activités non sédentaires, particulièrement celles de bas de l'échelle: ce sont elles qui commandent donc l'exode rural» (1990: 50).

Par ailleurs, dans la recherche de l'emploi en ville, une scolarisation nulle constitue un handicap beaucoup moins déterminant qu'une scolarisation faible ou moyenne reçue dans l'enseignement primaire ou secondaire: à leur arrivée en ville, les "sans instruction" chôment dans une moindre proportion et moins longtemps que ceux qui ont fréquenté l'école, car ils sont probablement prêts à accepter des activités relevant des segments inférieurs du secteur informel.

La faiblesse et la fluctuation du revenu dégagé par les activités urbaines sont connues des migrants: ils en acceptent le risque parce qu'ils n'y perdent rien. En réalité, l'entrée dans le secteur informel n'a pas pour premier objectif d'assurer une production rentabilisée, ni le revenu le plus élevé possible: il suffit que ce revenu permette de vivre en ville, c'est-à-dire, le plus souvent, qu'il procure quelque argent. En ce sens, l'expression "secteur de subsistance" se justifie pleinement. Même si ce dernier constitue une intégration par le bas, il n'en demeure pas moins une prise en charge des populations par elles-mêmes, et dénote une formidable volonté de survie.

### **3- De quelques modèles de la migration et du secteur informel**

Les modèles qui se sont intéressés au phénomène migratoire en liaison avec le marché du travail dans les pays du Tiers-monde ont pris forcément en compte le secteur informel urbain. Ces modèles, mis au point au cours de la décennie 1970, portent sur la recherche d'un emploi, alors que le secteur informel y est conçu comme "une salle d'attente" dans laquelle les travailleurs, essentiellement des migrants, vont passer un certain temps avant de parvenir à trouver un emploi dans le secteur formel. Ces modèles, qui ont été à la base des études empiriques par la suite, peuvent se classer en quatre catégories, en fonction de l'étendue de la facilité d'accès au secteur informel et en fonction du comportement adopté pour rechercher un emploi qui est retenu comme hypothèse.

Le premier modèle est celui de Todaro (1969). Celui-ci explique la migration vers les villes par la différence des revenus entre ville et campagne et par la probabilité de trouver un emploi en ville. Selon lui, il sera très difficile d'absorber une partie plus grande de la population active urbaine dans le secteur formel, mais, tant que la différence des revenus entre la ville et la campagne ne diminuera pas, les migrants continueront à affluer. Todaro soutient qu'il n'y a pas de barrières à l'accès aux emplois des secteurs moderne ou traditionnel du marché de travail urbain. Et même si les barrières se manifestent quelques fois, comme à l'entrée du secteur moderne, elles sont toutefois perméables pour n'importe quel migrant (1969: 146). Pour soutenir cette hypothèse, l'auteur voit dans la migration un processus qui se déroule en deux étapes. Les migrants travaillent en ville d'abord dans le secteur informel (ou le secteur traditionnel urbain) avant qu'ils ne trouvent un emploi dans le secteur formel:

«The first stage finds the unskilled rural worker migrating to an urban area and initially spending a certain period of time in the so-called "urban traditional" sector. The second stage is reached with the eventual attainment of a more permanent modern sector job» (1969: 139).

Le deuxième modèle, celui de Lopez (1970) prend pour point de départ "le modèle d'exode rural vers les villes" de Todaro et le généralise pour l'étendre à l'ensemble des nouveaux arrivants sur le marché du travail urbain. Tous les laissés-pour-compte du secteur moderne urbain cherchent à trouver éventuellement un emploi dans le secteur informel urbain. La personne en âge actif, dans ce modèle, qui cherche un emploi dans le secteur moderne, en cas d'insuccès, prend automatiquement un emploi dans le secteur informel en attendant l'opportunité ouvrant la porte du secteur moderne (cité par Fields, 1990: 63).

Constatant l'exclusion par hypothèse du chômage urbain par ce dernier modèle, Fields (1975) élabore un troisième modèle dans lequel le mode de décision est fonction de la rentabilité de l'opération de la recherche d'un emploi. Chercher pendant qu'on est chômeur, selon lui, devrait être plus efficace qu'une recherche en cours d'emploi dans le secteur informel. D'où sa proposition d'un triple choix:

- demeurer dans le milieu rural sans espoir d'accéder à un emploi dans le secteur moderne et se contenter de gagner un salaire agricole;
- rechercher un emploi en ville pendant qu'on est au chômage, le prendre s'il s'en présente dans le secteur moderne. Autrement, rester chômeur;
- rechercher un emploi en ville pendant qu'on en occupe un dans le secteur informel urbain, avec une probabilité de succès moindre que si l'on procède à la recherche pendant qu'on est chômeur. Prendre un emploi du secteur moderne s'il s'en présente un. Autrement gagner le salaire du secteur informel (1975: 171-172).

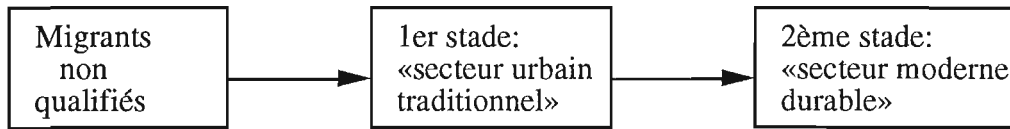
Le quatrième modèle a été élaboré par D. Mazumdar (1975). Celui-ci a introduit le secteur informel dans un modèle où l'exode rural comprend une double composante: des migrants temporaires d'une part, qui viennent s'employer dans le secteur informel, étant moins exigeants, et plus pressés d'acquiescer un revenu, alors que les migrants définitifs, d'autre part, recherchent des emplois dans le secteur moderne et

acceptent temporairement une situation de chômage ouvert (cité par Charmes 1990: 13-14).

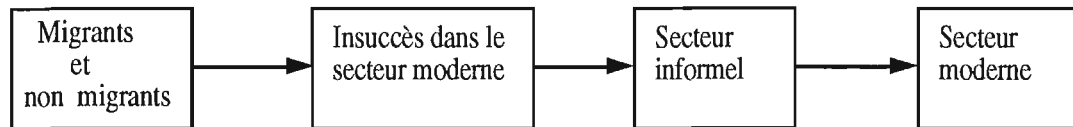
La prise en compte de la variable du chômage urbain par ces deux derniers modèles représente un progrès dans la mesure où les deux autres stratégies sont équivalentes à celles qui sont retenues dans les deux premiers modèles. La stratégie du chômage, selon Fields et Mazumdar, augmente les chances d'accéder à un emploi dans le secteur moderne, en ce sens, que les chômeurs, contrairement aux occupés dans le secteur informel, s'informent très activement sur les possibilités d'emploi dans le secteur formel et entreprennent une recherche intensive en vue de son obtention.

Mais il y a lieu de s'interroger, ici, sur la volonté de vouloir passer coûte que coûte du secteur informel au secteur formel. Est-il vrai que cette transition est inlassablement recherchée par les travailleurs en général et les migrants en particulier?

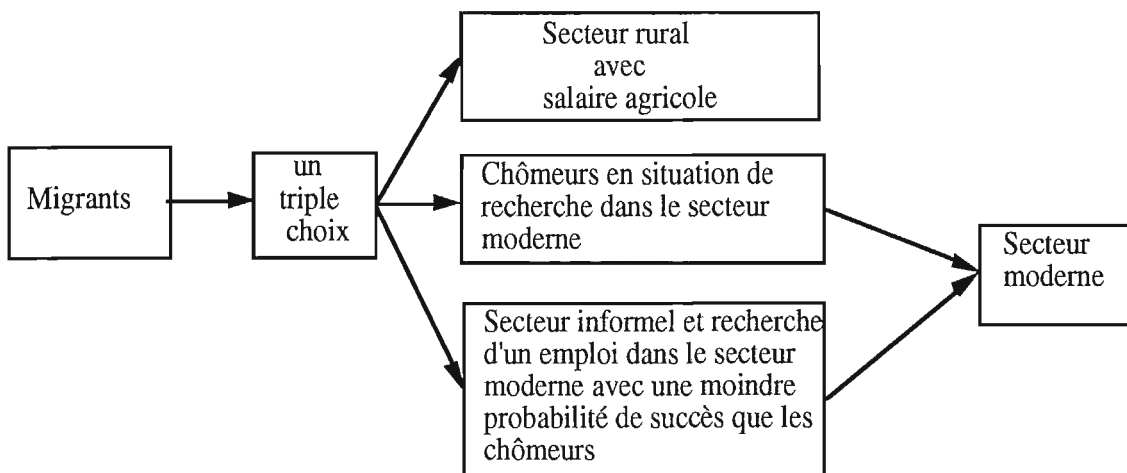
**1- Modèle de Todaro (1969) : le processus à deux stades**



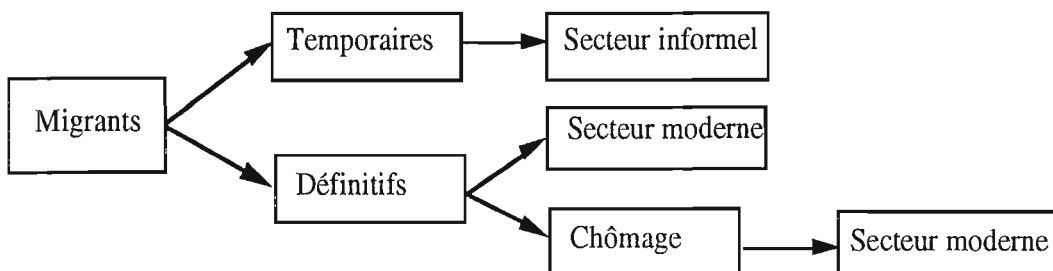
**2- Modèle de Lopez (1970) : le choix automatique**



**3- Modèle de Fields (1975) : l'efficacité de la recherche d'emploi**



**4- Modèle de Mazumdar (1975): la double composante de la migration**



**Figure 1: Schématisation descriptive des différents modèles portant sur la migration et le secteur informel**

#### 4- Le secteur informel: un secteur de transition?

Les modèles, dont nous venons de donner un aperçu, conçoivent explicitement le secteur informel comme une phase transitoire, "une salle d'attente" selon l'expression de Fields (1990: 70), dans laquelle les travailleurs, essentiellement des migrants, vont passer un certain temps avant de parvenir à trouver un emploi dans le secteur formel ou moderne. Ceux-ci finissent, dans la logique de ces modèles, par la réaliser, puisque leur motivation est d'augmenter leurs revenus, supposés inférieurs dans le secteur informel aux revenus procurés par le secteur moderne urbain. Dans une situation d'équilibre, il faut qu'existe, selon ces modèles néoclassiques, cet écart négatif entre les rémunérations pour compenser la plus forte probabilité de trouver un emploi dans le secteur formel dont bénéficient les travailleurs du secteur informel du fait qu'ils peuvent consacrer plus de temps à la recherche d'un emploi que les travailleurs du milieu rural.

Ces modèles et plus particulièrement celui de M.P. Todaro ont été beaucoup critiqués. W.E. Cole et R.D. Sanders (1985 et 1986) qui ont analysé le modèle de Todaro soutiennent que ce dernier ne peut expliquer l'insertion de toutes les catégories de migrants dans le marché du travail. En effet, ils soutiennent qu'il existe une vaste gamme d'emplois, tels que ceux des segments inférieurs du secteur informel, qui ne peuvent prétendre à une ascension vers le secteur moderne:

«the Todaro approach is limited to explaining the movement of persons possessed sufficient human capital to qualify them for modern sector employment. Masses of relatively uneducated persons migrate and work in a subsistence world that cannot be explained by the structures of the Todarian theory» (Cole et Sanders, 1985: 481).

Pour mieux caractériser les emplois dans le secteur de "subsistance" en milieu urbain, les deux auteurs identifient deux traits importants, à savoir:

- comme Todaro, ils admettent qu'il n'y a pas de barrières à l'accès aux emplois du secteur de subsistance et que, par conséquent, n'importe quel migrant peut satisfaire aux exigences des emplois de ce secteur;

- par contre, à la différence du modèle de Todaro, ils soutiennent que les emplois du secteur moderne exigent des normes d'éducation si élevées qu'ils excluent systématiquement les personnes d'un niveau d'éducation trop bas ou nul. En effet, l'accès à un emploi de ce secteur requiert un "background" scolaire élevé et une qualification professionnelle, caractéristiques qui en principe ne sont pas le propre des migrants ruraux installés en ville (Cole et Sanders, 1985: 489).

Par ailleurs, à partir d'indications empiriques recueillies dans certains pays du Tiers-monde avec l'intention de vérifier l'hypothèse de la transition du secteur informel au secteur moderne, certaines recherches ont relevé des faits remettant en cause les fondements de cette hypothèse.

Ainsi, selon G. Mathias qui a mené une enquête en Amérique Latine, à San Salvador et au Brésil:

«la moitié des travailleurs informels occupent le même emploi depuis plus de 10 ans, avec une permanence moyenne de 11.2 années (...) Ceci s'explique, par l'écart très faible, voire nul, entre les revenus dans les deux secteurs d'une part, l'attachement à un mode de vie qui reproduit au sein de l'espace urbain certaines caractéristiques de la vie paysanne d'autre part. Ceci semble peser de manière déterminante dans la stabilisation de cette force de travail dans les activités informelles» (1983: 26).

V.E. Tokman confirme l'inexistence de l'écart des salaires entre les deux secteurs pour la majorité des pays d'Amérique Latine:

«d'après la plupart des enquêtes disponibles (...), précise-t-il, la comparaison des revenus du secteur informel avec les gains du secteur formel permet de dire que l'individu exerçant une activité indépendante s'assure un revenu analogue à un salaire perçu dans le secteur moderne, tandis que le propriétaire d'un petit établissement s'assure un revenu supérieur à ce salaire» (1990: 120).

A.S. Oberai et H.K.M. Singh, qui ont fait une étude sur Ludhiana, dans le Pendjab indien, ont constaté pour leur part également que les activités informelles procurent, en général, aux migrants des revenus supérieurs à ceux qu'ils gagnaient dans le milieu rural. Ainsi, selon les enquêteurs:

«les trois quarts d'entre eux environ sont parvenus à augmenter leur revenu (dans l'année qui suit leur migration), le quart restant l'ayant vu diminuer ou demeurer stationnaire. En outre, près d'un cinquième l'ont accru de 26 à 50 pour cent et un tiers, grosso modo, de plus de 50 pour cent, ce qui met en

relief les différences sensibles entre le niveau des gains aux lieux d'origine et aux lieux de destination» (1984: 555).

Ph. Hugon qui s'intéresse depuis bon nombre d'années au secteur informel, a soutenu lui aussi récemment dans un colloque à Nouakchott que les petites activités urbaines «distribuent des revenus supérieurs à ceux du monde rural et souvent comparables à ceux du secteur moderne». Il en veut pour preuve les faits suivants:

- un maintien voire une croissance de l'expansion urbaine dans les villes du tiers monde;
- alors qu'apparemment le rythme de création d'emplois et de croissance du secteur officiel est limité, en même temps le chômage apparent ne paraît pas croître rapidement;
- les écarts entre les niveaux de vie urbains et ruraux semblent se maintenir (Hugon, 1991: 9).

D'autres études empiriques contredisent l'hypothèse du caractère provisoire du secteur informel sur d'autres aspects. Ainsi, selon certaines enquêtes, beaucoup de travailleurs du secteur informel, lorsqu'ils ont été interrogés, ou bien n'ont manifesté aucun intérêt pour les emplois du secteur formel (Benerjee, 1983, cité dans Fields, 1990: 71) ou bien avaient déjà travaillé dans le secteur (souvent en qualité de salariés) avant de revenir dans le secteur informel (souvent comme indépendants ou comme propriétaires d'une petite entreprise) (Mazumdar, 1981, cité par Fields, 1990 : 71).

Sur ce dernier point, J.P. Lachaud précise pour sa part - et relativement à l'Afrique sub-saharienne - que «les analyses tendent à montrer que le mouvement secteur informel - secteur moderne est loin d'être exclusif sur le marché du travail urbain. Le mouvement inverse existe et il peut être relativement important selon les branches d'activité» (1990: 138).

Selon J. Charmes qui a effectué lui aussi différentes enquêtes en Afrique, le passage secteur informel - secteur moderne demeure très rare, compte tenu du fait de la non-reconnaissance officielle des qualifications acquises dans le secteur informel (1987: 868).



Ces différents exemples, qui font référence à la situation concrète telle qu'elle est vécue dans plusieurs pays du Tiers-monde, suggèrent que le secteur informel ne peut pas être considéré avant tout comme une étape plus ou moins longue sur le trajet qui mène au secteur formel. Cette nouvelle perspective qui repose sur des observations récentes et sur des résultats empiriques nous conduit à nous demander dans quelle mesure certains individus ne sont pas mieux à même de servir leurs intérêts personnels et familiaux en exerçant leur activité dans le secteur informel (Servet, 1991: 108).

A. Franqueville, qui a mené une enquête dans la ville de Yaoundé au Cameroun, va jusqu'à soutenir que la transition s'opère plutôt dans le sens inverse, c'est-à-dire du secteur formel vers le secteur informel:

«C'est parfois de façon spectaculaire que la promotion économique et sociale de l'immigré passe par ce secteur dit informel ou non structuré de l'économie urbaine, secteur longtemps délaissé comme le simple marchepied qui conduit au secteur moderne de l'activité urbaine; il peut parfaitement produire des réussites qui se suffisent à elles mêmes (1987: 366) (...) L'emploi de salarié du secteur moderne, ajoute plus loin A. Franqueville, n'est pas toujours, et de façon universelle, l'idéal que le migrant recherche et se préoccupe de garder à tout prix. Il peut n'être qu'une étape du cursus economicus, celle qui assure l'arrivée et les premiers temps de l'installation en ville, permet de construire un gîte, de se marier, et surtout de faire des économies grâce auxquelles il sera possible d'accéder au statut de travailleurs indépendants dans le commerce ou l'artisanat. Avec cette stratégie, le secteur informel ne constitue donc en rien un secteur refuge ni un secteur d'attente. Au contraire, ce rôle est plutôt dévolu au salariat qui fait office de pis-aller vers lequel on se replie quand les affaires ne marchent pas bien. Mais le secteur informel ne constitue pas, non plus, de façon généralisée ce secteur "transitionnel", ce lieu de passage de l'activité agricole ou artisanale vers l'activité industrielle» (1987: 384).

Ainsi, plusieurs études empiriques montrent que les travailleurs prennent en fait un emploi dans les activités informelles. De surcroît, cela s'avère un choix délibéré. Loin de constituer pour la force de travail migrante une simple halte transitoire dans le chemin vers le travail formel, ces activités se caractérisent par une forte rétention de leur main-d'oeuvre. C'est en quelque sorte pour cette main-d'oeuvre "le transitoire qui dure", mais qui constitue néanmoins une intégration par le bas, dénotant une formidable volonté de survie. Comme le notent Catherine Coquery-Vidrovitch et Serge Nedelec dans l'avant-propos de leur ouvrage sur l'informel en question: "l'informel" désigne les

pratiques de survie et d'adaptation par le bas inventées par les hommes toujours aux prises avec les implacables mutations de sociétés dominées» (1991: 12).

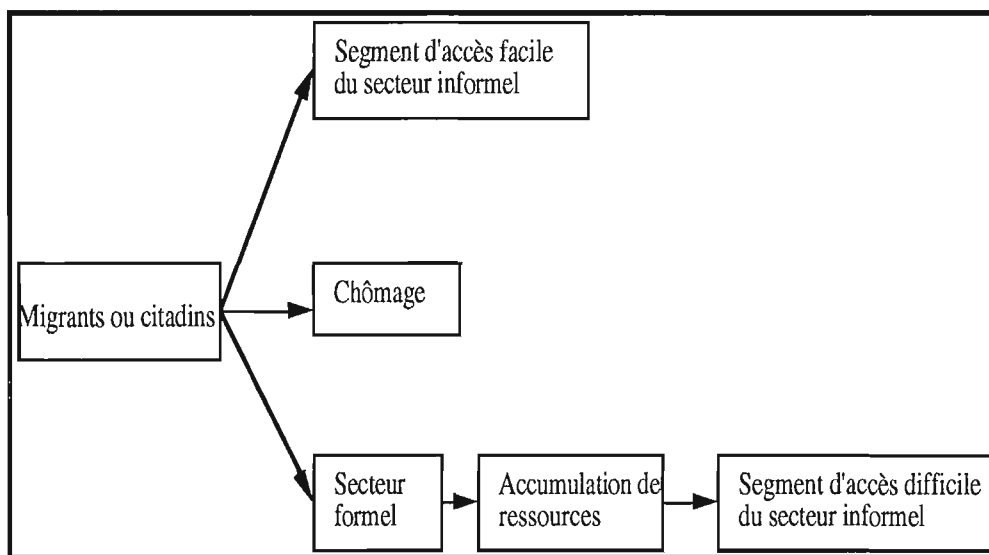
En définitive, il apparaît que l'emploi dans le secteur informel n'est pas forcément vécu comme l'échec d'une stratégie d'emploi dans le secteur moderne, mais plutôt comme un objectif à terme. Le migrant choisit délibérément une activité relevant du secteur informel. Il essaie d'intégrer également les autres membres de son ménage dans le même secteur. La multiplication des revenus procurés par ce secteur est une stratégie de groupe, familiale plutôt qu'individuelle. Par conséquent, l'analyse du secteur informel en relation avec le phénomène migratoire doit se placer au niveau du groupe familial et de sa stratégie d'acquisition de revenus monétaires. Comme le souligne Philippe Hugon, les cellules familiales «ont des stratégies d'allocation intertemporelles, interspatiales et intersectorielles de la force de travail» (1983: 406).

Face à la contestation des différents modèles théoriques par les faits, G.S. Fields a réagi en modifiant son modèle de 1975 en lui ajoutant une hypothèse "ad hoc". Celle-ci consiste en une décomposition du secteur informel en un segment d'accès facile et un autre d'accès difficile. Cette hypothèse découle des constats empiriques que nous venons de résumer, ainsi que de certaines conclusions auxquelles Fields en est venu lui-même à la suite d'études qualitatives qu'il a menées au Costa Rica et en Indonésie. Ces conclusions portent sur:

- la diversité des activités à l'intérieur du secteur informel;
- la participation volontaire à des activités informelles dont l'accès est difficile (upper-tier informal activities);
- les liaisons entre le secteur formel et le secteur informel du marché du travail (1990: 75).

Pour G.S. Fields (1990), ce qu'on appelle couramment le secteur informel recouvre un ensemble d'activités dont l'accessibilité est très variée. Parmi ces activités, certaines sont d'accès facile (vente itinérante,

par exemple) et d'autres sont d'accès difficile (technicien, artisan autonome par exemple). On peut dès lors distinguer, selon l'auteur, entre deux segments du secteur informel en faisant appel aux conditions d'accès. Bien sûr, les travailleurs ne se partagent pas uniformément entre ces deux segments. C'est le segment d'accès facile qui correspond aux modèles standards du secteur informel. Et c'est le segment d'accès difficile que des travailleurs tendent plutôt à choisir volontairement, même dans un mouvement de retour du secteur formel vers le secteur informel. Il est ainsi possible de schématiser de la manière suivante l'itinéraire habituel qu'empruntent plusieurs travailleurs: migration de la campagne vers la ville ou entrée directe sur le marché du travail urbain; travail dans le segment d'accès facile du secteur informel ou chômage; emploi dans le secteur formel; accumulation de ressources; retour dans le secteur informel mais dans son segment d'accès difficile, comme travailleur spécialisé ou comme travailleur indépendant.



**Figure 2: Modèle de Fields revu et corrigé (1990)**

L'hypothèse additionnelle de Fields (1990) consiste donc à postuler une distinction entre les deux segments du secteur informel, l'un d'accès facile ("lower tier") et l'autre d'accès difficile ("upper tier"). Cette seule hypothèse peut, selon Fields, éliminer toutes les objections qui ont été faites, à son modèle, à la suite des études empiriques. Dans tous les cas

de figure, c'est le segment d'accès difficile du secteur informel qui prime en situation de transition:

- retour du secteur formel vers le secteur informel: c'est vers le secteur informel d'accès difficile que l'on retourne;

- salaire plus élevé dans le secteur informel que dans le milieu rural: c'est le salaire du segment d'accès difficile du secteur informel qui est plus élevé que le salaire du milieu rural;

- salaire plus élevé dans le secteur informel que dans le secteur formel: encore une fois, c'est le salaire du segment d'accès difficile du secteur informel qui peut être plus élevé que certains salaires du secteur formel.

La segmentation du secteur informel, telle qu'elle est proposée par Fields (1990), éclaire beaucoup la problématique de la transition dans le marché du travail urbain des pays du Tiers-monde. Son hypothèse "ad hoc" du segment d'accès difficile explique certainement beaucoup de situations de rétention et d'attraction par le secteur informel. Toutefois, cette segmentation ne peut, à notre sens, prétendre à la généralisation, car dans ce domaine, peut être plus que dans d'autres, la modélisation ne peut avoir qu'une portée limitée et circonscrite par la réalité socio-économique contextuelle.

Autrement dit, nous pouvons, en adoptant le modèle de la segmentation du secteur informel de Fields, expliquer les différentes transitions constatées dans un marché de travail donné, et se rapprocher par conséquent de la réalité d'une localité donnée. Cependant, ce même modèle peut être incompatible avec une autre réalité dans une autre localité. Cela peut être d'ailleurs au sein d'un même pays- et à fortiori d'un pays par rapport à un autre- qui se distingue par ses propres spécificités socio-économiques objectives.

En tout état de cause, l'emploi, qu'il soit dans le secteur formel ou dans le secteur informel - avec ses deux segments -, constitue pour les migrants en ville le principal support du changement de leurs conditions

de vie. Il facilite, grâce aux revenus qu'il leur procure, le processus de leur insertion urbaine. Mais, dans le contexte des pays du Tiers-monde, la précarité de l'emploi se traduit forcément dans la précarité d'installation de la population migrante. Qu'en est-il de l'accès au logement pour cette même catégorie de population? C'est ce qu'il nous faut maintenant considérer.

## **B- Migration et accès au logement**

Comme l'accès au travail urbain, l'acquisition d'un logement constitue une étape capitale et une dimension clé de l'insertion des migrants dans les villes. Elle permet de franchir un obstacle majeur de l'installation en milieu urbain. Mais si la première étape relative à l'emploi peut être surmontée tant bien que mal grâce à l'existence du secteur informel, la seconde, ne peut l'être que grâce à un accroissement substantiel des revenus urbains pour la plupart des nouveaux migrants en ville.

Pour les migrants, vivre en ville en situation de dépendance et sans détenir une portion de terre et un logement, indice d'un séjour prolongé dans la ville, signifierait, à long terme, un échec de leur "aventure" urbaine. A l'inverse, accéder à une portion du patrimoine urbain est la preuve incontestable d'une implantation urbaine réussie; il est le gage d'un succès psychologique, économique et social, la preuve d'une insertion effective dans la société urbaine d'accueil.

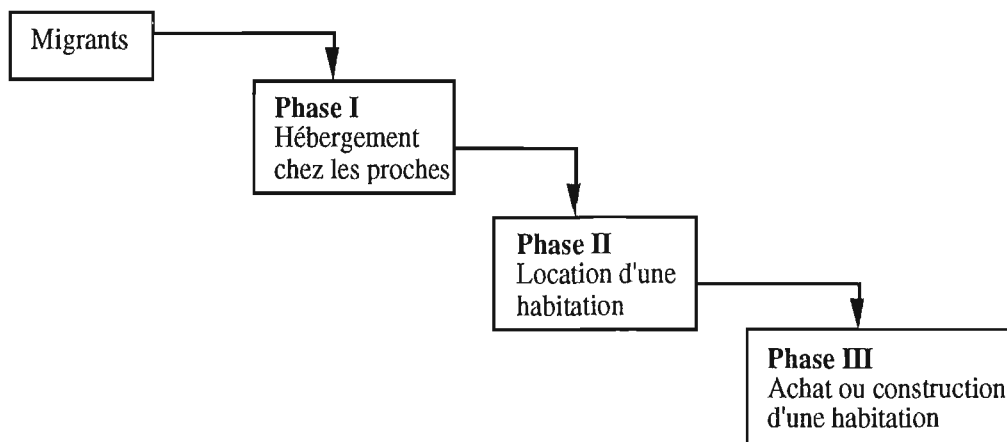
Quel itinéraire résidentiel empruntent les migrants avant d'acquérir, le cas échéant, leur propre habitation urbaine? Dans quelles formes d'habitat s'installent-ils en fin de parcours? Et quelles stratégies déploient-ils pour y parvenir?

### **1- Le parcours des migrants dans la ville**

L'insertion résidentielle des migrants en ville suit un processus qui peut être schématisé de la manière suivante: d'abord, s'annonce une première période durant laquelle les nouveaux migrants sont hébergés par leur proches. Cette période correspond, en général, à celle pendant laquelle s'effectue la recherche d'un emploi. Ensuite, la location d'un logement consacre l'indépendance procurée par le premier emploi. Enfin, l'achat

ou la construction d'une habitation atteste de la réussite de ceux qui peuvent enfin vivre réellement "chez eux" en ville.

Cette trajectoire n'est pas forcément la même pour tous. Certains migrants peuvent se passer de l'offre de la première période d'hébergement en accédant directement au logement locatif. D'autres, par contre, ont beaucoup de difficultés et vivent des situations très précaires. D'autres, enfin, même après un long séjour en ville, demeurent locataires, n'accédant jamais au statut de propriétaires. Plusieurs situations peuvent donc se présenter et les points de chute peuvent être diversifiés (Cf. B. Blanc et F. Dansereau, 1991). Toutefois, ces trois phases, constituent la trajectoire d'une grande proportion de ménages migrants dans les pays du Tiers-monde.



**Figure 3: Schéma de la trajectoire résidentielle des migrants**

En ce qui concerne l'hébergement des nouveaux migrants, celui-ci est offert par un parent proche ou un membre du groupe familial élargi ou du groupe villageois déjà installé dans la ville de destination. Il est considéré comme une transition, même si cette période, qui correspond à l'apprentissage de la ville et à la recherche d'une activité plus ou moins stable, peut durer relativement longtemps. L'hébergement est extrêmement varié dans sa localisation. Il peut être au centre ville comme à la périphérie (Osmont, 1986: 29). Pour les migrants, le choix du lieu de la première migration est d'ailleurs souvent déterminé en fonction de la présence dans les lieux d'arrivée de membres de la

famille plus ou moins proches mais susceptibles de les accueillir, du moins dans un premier temps. Ce sont eux qui les aident d'abord à trouver un premier hébergement, ensuite à trouver un emploi et un logement à caractère plus stable.

La migration en chaîne, depuis un même lieu d'origine vers un même lieu d'arrivée, est une règle assez courante pour les migrations internes dans les pays du Tiers-monde. Elle peut également s'observer dans le cas des migrations internationales. Les migrants comptent toujours en effet sur le système de liens familiaux et communautaires traditionnels pour être aidés pendant leur transition vers la vie citadine. À leur arrivée, ils vivent souvent chez un parent, qui les aide à trouver un travail et un logement. Il n'est donc pas surprenant que les migrants obtiennent des emplois dans les mêmes métiers que leurs proches et forment, avec les autres migrants de leur lieu natal, des groupes qui s'installent dans les mêmes quartiers (pour le cas de l'Afrique, voir Antoine et Coulibaly, 1989; pour le cas de l'Amérique Latine, voir Bolay, 1986).

Il existe donc un véritable processus d'accueil qui favorise l'insertion urbaine et auquel participent la plupart des migrants anciens jouissant d'une position suffisamment stable (Locoh, 1989). Cependant, si cette insertion des migrants dépend du milieu familial qui va éventuellement les accueillir et les héberger, elle n'en demeure pas moins liée à leur statut familial lors de leur arrivée en ville. En effet, selon qu'ils soient célibataires ou non, qu'ils viennent avec leur conjoint et des enfants ou non, leur insertion urbaine en général et résidentielle en particulier prend des chemins différents. L'état matrimonial des migrants, le groupe familial qu'ils laissent derrière eux ou entraînent dans leur sillage influencent leur choix résidentiel.

La location d'une habitation, seconde phase du parcours résidentiel des migrants, intervient généralement lorsque les migrants deviennent financièrement autonomes. Elle nécessite quelques revenus monétaires réguliers. On retrouve ces locataires aussi bien dans les vieux quartiers des centres des villes que dans des lotissements souvent irréguliers, à la périphérie. L'installation dans ce dernier espace devient d'ailleurs de

plus en plus la tendance dominante (Jaglin, 1991: 3). Ceci s'explique par la saturation progressive du marché du logement dans les centres villes et par leur densification, marquée notamment par une forte inflation du prix des loyers.

Quoi qu'il en soit, la phase d'hébergement gratuit, puis celle de la location, sont suivies en général par celle de l'acquisition d'une première parcelle en vue de construire une habitation. C'est longtemps après les premières phases d'installation que les migrants vont se mettre en quête d'un statut d'occupation durable qui se fait grâce à l'achat d'une parcelle de terrain que l'on construit progressivement. Il y a un laps de temps important entre la date d'arrivée en ville et celle de l'acquisition et de conservation d'une parcelle à titre privé. Au temps minimum d'insertion et de stabilisation professionnelle dans la ville, se superpose celui de l'accumulation d'une épargne suffisante à l'achat de la parcelle, et celui de la connaissance des intermédiaires qui permettent de la trouver (Fall, 1991: 231).

Tous les migrants ne parviennent pas à l'acquisition d'une parcelle. Plusieurs se voient contraints de s'arrêter en cours de projet, se découragent et restent, après une première tentative d'acquisition foncière, locataires plus longtemps que prévu. Pour bon nombre d'entre eux, l'insertion urbaine est faite de contre-temps, de revers de fortune, d'événements divers qui conditionnent l'avancement de leur projet résidentiel. Mais, ce dernier n'est jamais complètement écarté, dans la mesure où, l'accession à la propriété du sol et du logement reste, dans le contexte culturel et idéologique dominant des pays du Tiers-monde, «la condition d'une véritable cidadinité et l'affirmation la plus tangible d'une ascension sociale» (Durand-Lasserve, 1986: 69).

Outre ce désir légitime qui conduit les migrants à maintenir leur projet constructif, c'est le fait de vouloir être "chez soi", d'accéder à une première propriété, de décohabiter, de ne plus être locataires et de léguer à ses enfants un patrimoine physique réel qui les motivent davantage et les engagent dans la perspective d'acquisition d'une habitation individuelle. L'ascension, même toute relative, reste, donc,



toujours possible, concevable; elle donne la force de reprendre l'ouvrage. Ainsi, et comme l'écrivent P. Canel, Ph. Delis et Ch. Girard:

«l'individu s'insère progressivement dans l'économie urbaine, il participe à différents circuits d'échange, de production, d'activité, il intègre petit à petit des filières lui permettant de mieux vendre sa force de travail, de mieux tirer parti de la ville, en même temps qu'il commence à façonner l'environnement urbain le jour où il fait fabriquer ses premiers blocs de ciment sur un terrain qu'il a acheté» (1990: 67).

Après avoir examiné la trajectoire résidentielle urbaine des migrants, on peut se demander maintenant quels sont les espaces vers lesquels ils se trouvent tout naturellement portés à chercher domicile en priorité et quels sont les quartiers qu'ils choisissent en vue de construire leur habitation?

## **2- Les trames d'accueil urbain des migrants**

Dans des situations où l'offre de logements est insuffisante et où les populations sont économiquement précaires sur le plan de l'emploi, la trajectoire urbaine des groupes migrants a tendance à suivre celle des couches modestes de la société, cumulant au niveau de l'habitat le maximum d'inconvénients présentés par cette trajectoire (Barou, 1980: 17). Les migrants sont, dans des contextes urbains de pénurie de logements décents et accessibles aux masses, condamnés à une fatalité de la destinée. Ils sont voués, comme groupe social à faible capacité économique et dans un contexte où la production immobilière se limite à des segments bien particuliers de la population, à des types particuliers de logement et subissent un traitement à part qui les entraîne vers des types spécifiques d'insertion et de formes urbaines. Quelles sont ces formes et par quoi se caractérisent-elles?

Une typologie sommaire des zones d'urbanisation où se retrouve une forte concentration de migrants ruraux permet de distinguer trois types de quartiers:

- En premier lieu, le bidonville qui est la forme la plus visible - anachronique - dans le paysage urbain. Il s'établit sur des terrains de statut étatique ou privé, surtout à l'intérieur des périmètres urbains, soit sur des terrains menacés, soit sur des interstices de tissus urbains sous

formes de noyaux éparpillés. Le bidonville se caractérise par l'emploi de matériaux de fortune légers et hétéroclites et par l'absence d'équipements d'infrastructures organisées, notamment en ce qui concerne l'eau et l'assainissement. L'enquête nationale de la consommation et des dépenses au Maroc de 1985 a relevé, par exemple, que 90% des ménages bidonvillois s'approvisionnent en eau potable à partir des fontaines publiques (Direction de la statistique, 1985).

Le bidonville constitue dans les pays du Tiers-monde une des trames d'accueil importantes des migrants provenant du milieu rural. Au yeux des cohortes de migrants, il représente la première étape de leur participation au processus d'urbanisation. L'enquête sur la consommation au Maroc, mentionnée ci-haut, a indiqué que 66% des résidents dans les bidonvilles sont des ménages d'origine rurale. Son développement traduit une insuffisance des revenus. Ce qui est recherché, c'est à la fois un abri à très faible coût, mais aussi un environnement économique, sociologique et culturel compatible avec les possibilités matérielles des habitants: absence de coûts pour les équipements et pour le branchement à l'eau et à l'électricité, entraide communautaire et de voisinage, commerce et services relativement accessibles en termes de coût et de relations socio-culturelles. Sans idéaliser le bidonville, Paul Bairoch a bien montré qu'il assume le rôle d'une transition réussie: «Le bidonville, comme phase de transition, précise-t-il, remplit incontestablement un rôle plus positif qu'on ne le supposait et ce d'autant plus qu'il est le lieu géographique où s'exercent les activités du secteur informel» (1985: 626).

- En deuxième lieu, les quartiers anciens situés dans les centres-villes qui abritent eux aussi une proportion importante des nouveaux arrivants en ville. C'est dans ce type de quartiers que s'installent souvent les nouveaux venus à la ville, comme locataires, avant de partir en périphérie où, ayant acheté une parcelle et suffisamment épargné, ils deviennent eux-même autopromoteurs et propriétaires (Coquery, 1991: 205). Ces quartiers, qui ont joué un rôle d'accueil primordial, surtout dans le passé, ont souvent atteint aujourd'hui un seuil de saturation de l'espace. Ils connaissent, en effet, des taux de densification et

d'entassement trop élevés dûs à l'impossibilité de leur extension au cours du temps. Leur capacité d'accueil se trouve, par conséquent, de plus en plus réduite. Parlant du rôle qu'ils ont assuré dans le passé, A.Durand-Lasserve précise:

«au cours des années 60 et 70 un pourcentage important de ceux qui migraient vers les grandes villes se dirigeaient tout d'abord vers les zones centrales où ils louaient un logement, souvent une seule pièce. Ce n'est qu'après avoir trouvé un emploi et épargné une certaine somme d'argent qu'ils se déplaçaient vers la périphérie où ils occupaient un terrain et construisaient un logement» (1986: 20).

En ce qui concerne les fortes densité et la cohabitation d'occupation de l'espace caractérisant ces quartiers anciens, le recensement de 1982 sur la population et l'habitat effectué au Maroc a indiqué, par exemple, que 60% des ménages d'un vieux quartier à Rabat s'entassaient dans des logements à une pièce. Ils représentent 90% de l'ensemble des locataires (Debbi, 1991: 9). Ces taux élevés expriment une réduction de la consommation affectée au logement à laquelle les ménages concernés s'astreignent dans l'attente d'une amélioration future (passage du statut de locataire à celui de propriétaire, généralement, dans les zones périphériques).

- En troisième lieu, les quartiers périphériques appelés "précaires", "irréguliers", "clandestins" ou encore "spontanés" qui, depuis le début des années 1970, prennent la relève du bidonville et du quartier ancien. Ces quartiers se caractérisent par:

- des constructions réalisées en dur et sans autorisation légale sur des terrains acquis en propriété privée mais n'ayant pas eux-mêmes fait l'objet d'un lotissement autorisé; elles ne ressemblent pas moins à celles existantes dans les lotissements économiques réglementaires. La qualité de ces constructions et le niveau de confort du logement (hormis le branchement aux réseaux) n'ont rien à envier à d'autres constructions économiques (Navez-Bouchanine, 1991: 104);

- une certaine flexibilité dans la construction du logement (la durée, les phases et les moyens sont modulés) et dans la forme

d'occupation (cohabitation organisée, location, maximalisation de l'occupation de la parcelle, intégration parfois du local comme commerce au rez-de-chaussée);

- l'insuffisance, voire l'absence des équipements d'infrastructure. Ces quartiers sont partiellement branchés aux réseaux d'eau potable et surtout d'électricité. L'assainissement, le revêtement des voies et l'éclairage public font défaut, bien que dans certains cas les habitants trouvent des solutions alternatives dans le cadre de leur association d'équipement de quartier (Abouhani, 1991: 44);

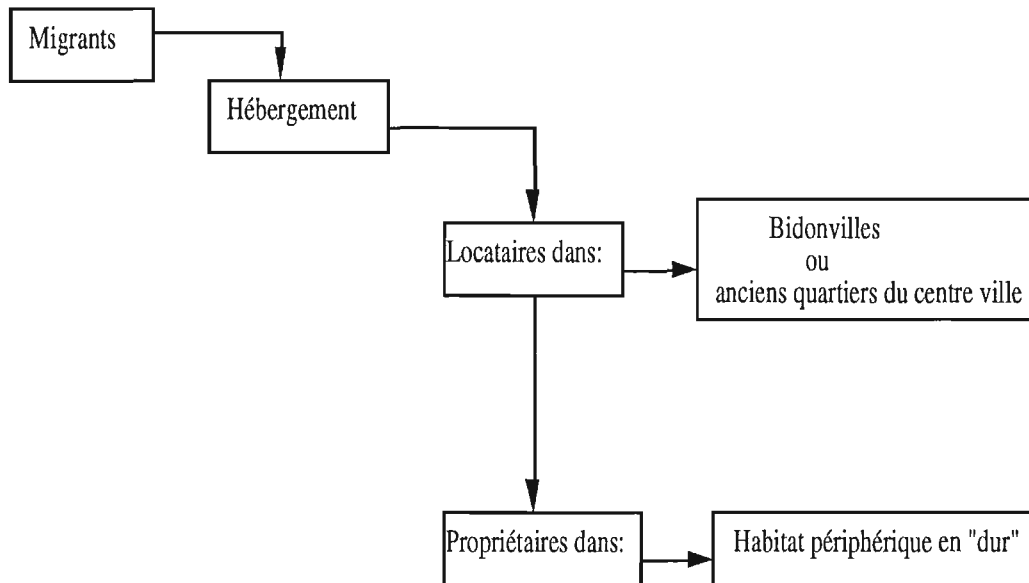
- la présence d'une proportion élevée de ménages d'origine rurale surtout dans les quartiers anciennement établis et d'une forte partie d'occupants qui ont le statut de propriétaire. Les résultats d'une enquête effectuée en 1986 sur cinq quartiers périphériques "clandestins" dans cinq villes marocaines ont montré que plus de la moitié de leurs habitants (53.2%) est d'origine rurale et que 75% des ménages enquêtés sont propriétaires de leur logement. Ce taux d'appropriation du logement dans ces quartiers périphériques représente presque le double de celui du Maroc urbain.

«Être propriétaire de son logement, notent les auteurs de cette enquête, est l'un des objectifs les plus recherchés à travers l'implantation dans un quartier d'habitat clandestin. On peut même dire qu'il s'agit là de l'un des facteurs moteurs du développement de ce type de quartiers. Cependant, être locataire dans le clandestin peut s'expliquer essentiellement par le faible montant des loyers demandés» (Bahi et al., 1988: 48-53).

En somme, dans son ensemble, l'habitat périphérique spontané est récent et est le fait soit de ruraux intégrés dans la ville par l'avancée du front d'urbanisation, soit de migrants ayant souvent transité par les bidonvilles ou le centre-ville comme hébergés ou locataires, soit enfin de citoyens de souche mais nouvellement installés en périphérie. Ce cheminement que nous retraçons dans le schéma ci-dessous a été décrit dans l'ouvrage collectif "Famille et résidences dans les villes africaines" avec les termes suivants:

«le quartier spontané est lié à l'augmentation des taux de croissance urbaine, à partir des années 60 surtout. Après un séjour dans les centres-villes chez des parents ou comme locataires, les néo-citadins émigrent dans les périphéries, à la recherche de terrains d'un coût en rapport avec leurs faibles moyens

financiers. Tel est le mode principal de peuplement des quartiers périphériques, où résident aussi des citoyens installés dans la ville depuis plus longtemps et qui sont venus là pour disposer de parcelles de plus grande taille» (Le Bris et al., 1987: 241).



**Figure 4: Schéma de la mobilité intra-urbaine des migrants ruraux**

À partir de ce schéma, il ressort que la résidence dans la cité est vécue dans une temporalité transitoire, notamment avant l'accession à la propriété. Le "dur" de l'habitat périphérique représente, pour les migrants, une amélioration du confort et des conditions de logement eu égard à la vétusté des logements antérieurs.

Le dynamisme du secteur de production de ce type d'habitat doit être mentionné. Ce dynamisme est loin d'être le fait des seuls occupants de ces quartiers périphériques. La production irrégulière sur des sols illégaux fait intervenir plusieurs acteurs bien précis dont certains profitent davantage: propriétaires et agents immobiliers, mais aussi notables et fonctionnaires qui réinvestissent une part de leurs revenus dans l'achat illicite de terres, ensuite revendues ou louées aux futurs habitants.

Plusieurs études de cas ont permis de mettre en évidence les liens qui unissent ces intermédiaires dans la gestion du sol avec l'appareil d'Etat,

indirectement présent dans ce mode d'urbanisation (pour le cas du Maroc, voir notamment Abouhani, 1988). Dans son ouvrage sur les mal logés du tiers-monde, Patrick Mc Auslan souligne la généralisation de ces pratiques en écrivant: «L'illégalité n'existerait pas si elle ne profitait pas à l'élite (...) La ville illégale, informelle, est indispensable à l'existence de tous ces gens» (1986: 140).

De fait, eu égard aux intérêts qu'elle met en jeu, l'urbanisation spontanée est de moins en moins considérée par les instances politiques comme une «perversion urbanistique qu'il convient de supprimer» (Antoine, Tokindang, 1992: 8). Elle est aujourd'hui plutôt tolérée et ne peut faire l'objet d'opérations de déguerpissement d'autant plus que les quartiers en question sont construits en dur.

Ces faits sont connus et reconnus. On ne cherche plus guère à contrer cette réalité très répandue dans les pays du Tiers-monde. Le consensus général est plutôt qu'il faut chercher à améliorer les zones d'habitat irrégulier, à les rendre plus viables physiquement et économiquement. Tout au plus peut-on imposer le tracé d'une voirie plus régulière et plus large, théoriquement pour permettre de construire des égouts et des réseaux d'adduction d'eau et pour faciliter la circulation automobile.

Si les migrants ruraux mobilisent toutes leurs ressources pour avoir une insertion résidentielle viable en ville, cela permet-il de leur faire oublier les liens qu'ils doivent conserver avec leur milieu d'origine? Le maintien des liens ville-campagne n'est-il pas un autre aspect de la stratégie d'insertion urbaine pour cette catégorie de population?

## **C- Migration, liens réciproques ville-campagne et insertion urbaine**

L'étude des liens qu'entretiennent les migrants avec leur milieu d'origine constitue une dimension importante de la problématique de l'insertion urbaine des migrants ruraux. C'est, en quelque sorte, une autre médiation qui permet avec les médiations précédentes (accès au logement et accès au travail) de décrypter les stratégies mises en oeuvre par les migrants pour s'insérer dans le milieu d'accueil et de déceler les modalités et les mécanismes d'intégration urbaine. Notre objectif, dans cette étape, est avant tout d'identifier, à travers les écrits dans le domaine, les types de relations que maintiennent les migrants avec leur milieu d'origine et de voir dans quelle mesure ces liens ont une incidence sur leur insertion urbaine.

### **1- Migration et identification des liens réciproques ville-campagne**

Les études théoriques et empiriques sur la migration rurale-urbaine dans les pays du Tiers-monde ont, entre autres, montré que la migration n'est pas une fuite visant la rupture avec le milieu familial d'origine (voir Gribaudi, 1982; Stark et Katz 1985; Stark, 1986; Stark et Lucas, non daté). En effet, le mouvement migratoire n'implique pas seulement un départ, il contribue au renforcement d'une relation préexistante ou à la création d'une nouvelle relation entre point de départ et point d'arrivée. Ces relations se trouvent en quelque sorte renouvelées et réactualisées par la dispersion de la parenté dûe à la multi-polarité des unités de résidence. Cela est la tendance générale. Toutefois, il n'est pas exclu que des migrants rompent définitivement avec leur localité de naissance pour des raisons diverses. Nous ne nous intéresserons pas ici à cette catégorie exceptionnelle de migrants. En général, les migrants établissent une véritable solidarité active entre les deux pôles de la migration: un "continuum" rural-urbain, social et économique (voir par exemple pour le cas du Cameroun Eloundou-Enyegue, 1992).

En fait, la nécessité de la consolidation de la solidarité réciproque est ressentie par les deux parties:

- Du côté du village, l'émigration de quelques membres de la famille est conçue au départ comme une ressource potentielle qu'on utilise délibérément en fonction d'une stratégie globale garantissant l'amélioration de la situation critique de cette famille (Gribaudo, 1982: 1174) et un des moyens de parer aux difficultés économiques, par la diversification des ressources d'appoints. Comme l'écrivent G. Pointié et A. Lericollais:

«la migration ne se résume pas à "l'expulsion" d'un surplus démographique (...) Elle peut être, en partie au moins, le résultat de stratégies de groupes qui verraient dans la migration plus ou moins contrôlée d'une partie de leurs ressortissants un moyen de faire face à leurs difficultés économiques, par la conquête de nouveaux espaces et la diversification de leurs activités et de leurs sources de revenus» (1991: 9).

Le migrant qui a délibérément participé à la planification de cette stratégie et qui a consenti à y prendre part, sent l'obligation et le devoir de remplir sa fonction et d'honorer ses engagements vis-à-vis de sa parenté. L'émigration permet, ensuite, d'avoir des points d'attache et d'ancrage en ville, facilitant, par l'offre d'hébergement et d'assistance, les passages et les séjours citadins et l'insertion urbaine pour les éventuels candidats à la migration (voir Locoh, 1989).

- Du côté de la ville, le migrant a besoin, lui aussi, de la solidarité des membres de sa famille d'origine pour au moins deux raisons. D'une part, il peut lui arriver d'avoir à tout moment besoin de se retirer, même temporairement, au village ou d'y laisser épouse et enfants en attendant de trouver ou de retrouver un emploi ou un gîte. C'est pour lui, une sorte d'assurance effective en cas de changements inattendus en ville (Stark, 1986: 69-70). D'autre part, le prestige qui s'attache à son appartenance est, à ses yeux, le signe le plus évident de la promotion sociale, car l'admission dans sa société d'origine, dans son groupement, demeure une de ses premières préoccupations, voire même son premier idéal même après le départ en ville et le changement de résidence. Cela



provient de son fort sentiment d'attachement à sa communauté alimenté, au cours de tout son apprentissage au village, par la tradition.

Ainsi, aux yeux du migrant et de sa famille restée à la campagne, l'amélioration des conditions de vie se fera mieux dans le cadre d'un accord familial qu'avec une tierce partie. Les risques respectifs des uns et des autres ne peuvent pas être pris en charge par une tierce partie qui proposerait un système d'assurance. Donc, les deux parties se retournent l'une vers l'autre et agissent, à tour de rôle, comme assureur et assurée. Le migrant est à la fois assureur de sa famille et assuré par elle. De même, la famille restée à la campagne est à la fois assureur du migrant et assurée par lui (Stark et Lucas, non daté: 4-5).

### **1.1 Circulation réciproque des citadins et des ruraux**

L'existence de visites, voyages et séjours entrepris tant par les migrants que par les ruraux, et au cours desquels les familles se regroupent pour un temps, constitue un premier repère attestant de la vigueur des liens entretenus entre les deux milieux. Ces visites réciproques sont la meilleure expression des liens et l'élément le plus visible, à partir de la ville, du réseau de relations actives entre les deux pôles (Oucho, 1990: 120).

Plusieurs enquêtes menées en Afrique dans des régions différentes, Abidjan (Gibbal, 1974), Yaoundé (Franqueville, 1987), Dakar (Fall, 1991), ont permis d'observer que les visites des migrants à leur milieu d'origine sont une pratique courante et générale. La fréquence de ces déplacements est cependant déterminée par plusieurs facteurs. J.M. Gibbal (1974) et A. Franqueville (1987:197-199) distinguent les facteurs principaux et les facteurs secondaires. Les premiers sont fonction de la distance à parcourir ainsi que du niveau de revenus du migrant; les seconds sont liés à des variables tels que la date d'arrivée à la ville, la durée du séjour, l'âge et les intérêts économiques.

Selon A. Franqueville, les facteurs principaux se sont révélés déterminants dans la fréquence des visites des migrants pour la région

du sud du Cameroun. Ainsi, par rapport au facteur distance, la fréquence des relations se traduit en termes "d'espace-temps", c'est-à-dire que son intensité diffère compte tenu des distances séparant la ville du pôle rural originel. Afin d'éclairer ce facteur, A. Franqueville (1987: 526-530) distingue deux types de migrations, les unes qu'il appelle "de détresse ou lointaines" et les autres "de relations ou de proximité", ces dernières étant les plus intenses et s'intégrant dans le système général de relations. Toutefois, les migrations de proximité sont à leur tour dépendantes du degré d'accessibilité des villages. Leur fréquence est fonction de l'état et de la nature des routes et de leur plus ou moins grande fréquentation par les transports en commun, qui demeure le moyen de transport le plus populaire chez les migrants.

Pour ce qui est du deuxième facteur principal, celui relatif aux revenus des migrants, A. Franqueville (1987), considère que la fréquence des visites en dépend également. Celui-ci est si primordial dans la détermination des fréquences de voyage «qu'il vaudrait mieux prendre en compte une "distance-temps-argent"» (1987: 528).

En ce qui concerne les facteurs secondaires, J.M. Gibbal (1974: 290-295) a relevé au cours de son enquête à Abidjan qu'ils ont également une influence sur la fréquence des visites des migrants à leur milieu d'origine. Selon lui, plus l'âge de départ du village d'origine est élevé, plus les individus aspirent à retrouver un statut villageois. Par contre, les jeunes migrants (- de 35 ans) marquent une distance à l'égard du village et du milieu traditionnel. Par ailleurs, les migrants qui possèdent des intérêts précis dans leur milieu d'origine (terre, bétail, habitation, etc...) retournent plus fréquemment chez eux que les autres.

En tout état de cause, les obligations de la vie urbaine pour les migrants font que les séjours à la campagne ne peuvent être que de courte durée. Ils se déroulent selon des circonstances variables, pour des raisons diverses (cérémonies familiales, travaux saisonniers agricoles, fêtes religieuses...). Les séjours plus longs sont ceux qui mettent à profit les périodes de congés payés (pour les migrants salariés). Les travailleurs indépendants (commerçants, artisans...) peuvent avoir des séjours plus

longs car ils disposent d'une plus grande maîtrise de leur temps. Ils peuvent quitter la ville beaucoup plus facilement que les salariés.

A l'inverse, les visites et les séjours des ruraux en ville sont aussi des indicateurs du dynamisme des relations ville-campagne. Elles ne sont pas moins importantes. Il est vrai que les résidences urbaines des migrants ne sont, aux yeux de leurs proches restés dans le monde rural, que des segments de la famille élargie issue du village. Les logements des migrants en ville jouent un rôle de "relais des proches". Les visites dans le sens village-ville peuvent être de divers types: visite de courtoisie ou d'amitié, visite motivée par le règlement d'une affaire de famille ou par une démarche administrative, visite ayant comme objectif des soins de santé spécialisés reçus en ville... La catégorie des visiteurs est à distinguer de celle des hébergés qui séjournent, eux, plus longtemps que les premiers. Ils sont généralement en ville le temps d'une scolarité ou d'un apprentissage; le temps de trouver, à leur tour, un emploi, bref, le temps de devenir capables d'assumer, eux-mêmes, leur propre autonomie. L'examen de la composition de la famille à la destination révélant la présence du type familial étendu prouve que la circulation des personnes demeure intense entre les villages et les villes (Dubresson, 1990: 101) et témoigne, par conséquent, du maintien de liens étroits des migrants avec leur communauté d'origine (Oucho, 1990: 119).

## **1.2- Connexions socio-économiques et projets d'avenir**

La réalité des relations ville-campagne ne s'appréhende pas seulement au niveau de la fréquence et des modalités des séjours dans les familles d'origine et d'accueil des migrants. Elle s'exprime également par l'existence (ou de la non existence) de liens socio-économiques entre les deux pôles et par les projets futurs des migrants à l'égard du milieu dont ils proviennent.

Commençons tout d'abord par les connexions à connotation économique pour voir ensuite celles d'ordre social.

Lors des visites réciproques entre la ville et la campagne, il existe un échange de produits et de biens, sous forme de dons et de cadeaux. Ainsi, selon G. Mainet, «la circulation des gens s'accompagne d'une circulation de richesses et de biens multiformes et quantitativement fort appréciable» (1982: 303). Les produits apportés à la ville par le migrant venu du village ou du rural en visite, sont presque exclusivement d'ordre alimentaire (vivres frais). Les produits apportés à la campagne sont au contraire beaucoup plus variés: en plus des produits alimentaires urbains, les migrants ou les visiteurs ruraux de retour apportent avec eux du matériel scolaire, audio-visuel, des produits d'entretien et d'éclairage, des ustensiles de cuisine, des articles d'habillement et des tissus, etc...(Franqueville, 1987: 206). M. Diop voit dans cette contribution, améliorant l'équipement rural, un des facteurs qui accélèrent «l'exode par la convoitise que ces objets éveillent» (1989: 86).

Les dons des migrants aux membres de leur communauté d'origine ne se limitent pas à des objets en nature; ils existent également sous forme de distribution ou d'envoi d'argent (Oucho, 1990: 120). Cette pratique est assez généralisée même chez les migrants à revenus limités (Findley et al., 1991: 13). Rien d'étonnant à cela puisqu'au départ pour les migrants, comme nous l'avons déjà signalé, il s'agit de subvenir aux besoins de leurs proches par leur revenu obtenu grâce à l'émigration vers la ville. Par cette pratique, ils remplissent donc leur engagement moral. La force des rapports de groupe et l'attachement au foyer ancestral leur imposent en quelque sorte de maintenir les liens communautaires et d'assumer les responsabilités qui y sont attachées (Adepoju, 1979: 229). Les sommes d'argent transférées dépendent des possibilités financières des migrants et aussi des besoins pour lesquels ils sont sollicités (Pontié et Lericollais, 1991: 21). A. Franqueville (1987) a révélé dans son enquête à Yaoundé que les transferts d'argent sont plus fréquents et réguliers pour les migrants salariés que pour ceux qui ne le sont pas (1987: 207). L'existence de ces transferts témoigne amplement des liens socio-économiques qui relient les migrants à leur parenté au village. Pour bon nombre de familles bénéficiaires, ces sommes représentent des ressources d'appoint non négligeables.

Sur un autre registre, le fait d'investir dans le monde rural est inséparable des liens maintenus par les migrants avec leur milieu d'origine. Les placements se font, de façon générale, dans les domaines de l'agriculture et de la construction. D'un côté, les migrants qui possédaient, avant de quitter leur village, une portion de terre, souvent régie par l'appropriation collective indivisible de la famille, continuent de la cultiver et d'y porter attention. Ils y développent des cultures maraîchères, des vergers irrigués et se constituent des troupeaux. S'il s'avère difficile pour eux d'assumer ces tâches à cause de leur travail régulier en ville, ils les confient aux membres de leur famille restés dans la campagne. Le produit de ces cultures est parfois laissé entièrement à la famille résidant au village, mais il arrive que les migrants jouissent, au moins partiellement, du produit de leur champ (Herry, 1989: 50).

Par ailleurs, la volonté de prestige et de statut amélioré conduit les migrants à vouloir se construire une résidence secondaire au village. La maison en dur témoigne, d'une part, de la réussite sociale citadine et honore, d'autre part, la communauté villageoise. Elle confirme, enfin, l'intérêt que le migrant "prospère" porte à son village d'origine. Ainsi comme le dit A. Franqueville:

«la possession d'une maison (...) est l'affirmation et la consécration du "moi social"(...). C'est la marque d'une affirmation sociale et c'est aussi, probablement, un devoir envers le lignage, une sorte de reconnaissance d'appartenance (...). De plus, il est toujours quelque peu déshonorant pour un émigré (de ne pas avoir un lieu d'hébergement) lors des visites au village ou lors des congés (...) de n'avoir même pas un lieu à soi où l'on puisse au moment de la mort, poser son corps» (1987: 212).

Si la maison n'est pas construite, elle n'en demeure pas moins un projet potentiel que le migrant réalisera à plus ou moins long terme. Il va sans dire que la priorité pour le migrant est de construire d'abord en ville. C'est une réponse à un besoin plus pressant et plus quotidien. Mais, l'une n'exclut jamais l'autre dans la mesure où «le rapport de l'une à l'autre n'est pas posé en termes de choix à trancher, mais en termes de relations à garder» (Franqueville, 1987: 216).

Sauvegarder les liens avec le milieu d'origine se vérifie, sur le plan social également, par les relations matrimoniales (Pontié et Lericollais, 1991: 12). Pour les migrants qui se marient après leur arrivée à la ville d'accueil, le choix de l'épouse se porte vers la communauté d'origine. Bon nombre de ces unions ne dépassent d'ailleurs guère les limites du cadre de l'ethnie, voire même de la famille élargie «respectant ainsi le contrôle traditionnel exercé par le lignage» (Locoh, 1989: 27). De ce fait, il n'y a aucune rupture sensible avec la région d'origine. Les choix se situent dans la continuité des relations établies depuis toujours au sein du groupe d'appartenance sociale.

Ainsi, visites et séjours réciproques, échanges de produits, dons, investissements et mariages attestent de la permanence des relations intenses entre le monde urbain et le monde rural. Ces deux pôles s'interpénètrent dans une solidarité réciproque par l'entremise des migrants qui font véritablement office d'agents de liaison.

Dans quelle mesure ces relations réciproques participent-elles au processus d'insertion des nouveaux migrants dans les centres urbains?

## **2- L'importance des liens dans l'insertion urbaine des migrants**

Après avoir passé en revue les types de liens démographiques, économiques et sociaux qui s'établissent entre les citadins et le milieu d'origine dans le cadre de la migration, il nous reste à expliciter les fondements de ce système de relations qui n'est pas, en fait, sans incidence sur l'insertion et l'adaptation des migrants à la ville. Conçus dans une optique de solidarité réciproque, les liens participent au processus d'insertion urbaine des migrants ruraux à leur milieu d'accueil.

## 2.1 Soutien familial rural et insertion urbaine

Les populations nouvellement urbanisées vivent, en général, de façon précaire. Leurs ressources sont instables et leur milieu rural d'origine est pour elles un soutien nécessaire. Ainsi, les différentes formes de soutien émanant du milieu d'origine aident incontestablement les migrants à mieux s'insérer dans le milieu urbain.

Ce soutien se présente sous différentes formes. Tout d'abord, au niveau du ravitaillement, bon nombre de migrants restent dépendants, pour leur alimentation, des produits rapportés ou envoyés de leur campagne. Cette situation s'explique par la lente évolution des modes d'alimentation des populations qui émigrent vers les villes notamment à cause de la faiblesse du pouvoir d'achat. Leur aspiration à s'intégrer à un modèle d'alimentation citadine se heurte à la faiblesse de leur pouvoir d'achat. Cette situation peut également s'expliquer par les crises alimentaires des villes qui provoquent des pénuries au niveau des produits alimentaires de base. Dès lors, comme le note M. Naciri pour le cas du Maroc :

«ceux qui n'ont pas coupé leurs amarres avec leur village y conservent un champ, une bête, voire des parents qui les fournissent en céréales et légumineuses. Dans les villes marocaines, nombre de foyers ne peuvent subsister sans cet apport qui assure au moins le pain à domicile. Ces liens maintiennent une micro-propriété dans la campagne, des attaches familiales avec le milieu d'origine, et contribuent au maintien d'un ravitaillement informel des populations urbaines» (1990: 119).

Il est probable, par ailleurs, que cette aide en nature dépasse pour certains migrants les besoins de la consommation courante. En effet, il peut arriver que certains migrants, connaissant le marché urbain et sa demande, développent, en connivence avec certains membres restés dans le milieu d'origine et possédant des terres à proximité, certaines cultures (légumineuses et fruits, le lait dans le cas de la possession du bétail), qu'ils écoulent par la filière du secteur informel en milieu urbain. Quand elle a lieu, cette pratique, favorable pour les deux parties, permet au migrant urbain non seulement de mieux supporter la précarité urbaine mais aussi de mieux s'insérer économiquement dans la cité. Pour eux, «les composantes rurales et citadines se nourrissent les unes

des autres de sorte que les espaces de vie sont indissociables» (Dubresson, 1990: 103).

D'un autre côté, le soutien de la communauté villageoise peut intervenir à des moments opportuns, déterminants dans la vie citadine des nouveaux migrants. La famille apporte alors une aide matérielle à ses ressortissants en ville, elle joue le rôle, selon l'expression de A.S. Fall, d'«une soupape de sûreté» (1991: 107) qui protège les migrants contre les intempéries, les changements rapides et les incertitudes inhérents au système urbain (perte d'emploi, maladie, accident, etc...).

## **2.2 Soutien au milieu d'origine et insertion des migrants dans la vie urbaine**

Il peut paraître, à priori, paradoxal d'émettre comme hypothèse que les rapports familiaux des néo-citadins avec leur lieu d'origine et les initiatives économiques partant de la ville vers le milieu rural aident les migrants à s'insérer en milieu urbain. En effet, on peut penser que les soutiens matériels, apports des migrants à leur milieu d'origine les amputent d'une partie non négligeable de leurs ressources, entraînant des effets négatifs sur le plan de l'intégration urbaine. Pourtant, il semble bien que la stratégie dominante des migrants consiste à perpétuer le continuum urbain-rural parce qu'il constitue le dynamo des motivations personnelles, garantit la réciprocité des échanges, si primordiales comme nous venons de le voir pour l'insertion urbaine, tout en permettant d'entretenir le prestige témoignant de la "réussite urbaine" et de préparer un éventuel retour. S'insérer en ville pour le migrant ne correspond pas toujours, pour lui, à l'idée de s'enrichir. La réussite n'équivaut pas nécessairement à des revenus. Même si on ne "progresses" pas en ville, on accumule de "l'honneur" au village. Constatant ce paradoxe, J.W. Gregory souligne que

«l'insertion est un processus qui implique non seulement le centre urbain mais aussi le lieu d'origine. Il pourrait paraître contradictoire de l'affirmer, mais la famille et le reste de la communauté à l'origine conditionnent la dynamique de l'insertion de leurs membres aux divers lieux d'émigration» (1989: 168-169).



Comment cette implication des migrants vis-à-vis de leur lieu d'origine conditionne-t-elle leur insertion urbaine?

L'attachement des migrants à leur milieu d'origine et leur engagement dans le maintien de ces liens, les surdéterminent dans la recherche et l'exercice des activités urbaines. Il renforce ainsi leur volonté d'intégration dans les milieux de destination.

Pour apporter de l'aide à leur parenté, les migrants sont enclins à doubler leurs efforts dans le but de satisfaire le mieux possible, et malgré leurs faibles ressources, les obligations de cette solidarité familiale.

Cependant, les migrants sont conscients que leur aide constitue une sorte d'investissement différé. Les membres de la famille restés au village et plus particulièrement les parents portent assistance aux nouveaux citadins en échange des différents services qu'ils ont pu rendre grâce à leur situation en ville. «En cas de crise ou de difficultés en ville, précise A.S. Fall, les possibilités de recours à la famille, dont le socle fondateur est souvent fixé au milieu d'origine, sont garanties par la vivacité des liens du migrant à sa communauté de départ» (1990: 108).

Les apports financiers, les apports de produits urbains et les séjours au village, dont nous avons parlé plus haut, peuvent être l'occasion de manifester cette solidarité en retour. Les migrants redécouvrent, selon l'expression de G. Balandier, "la fonction sécurisante de la tradition":

«la continuité devient alors le moyen de se protéger contre des bouleversements répétés, contre un avenir dont la configuration reste imprécise. Cette constatation conduit à souligner la fonction sécurisante de la tradition d'autant plus efficace que l'individu s'adapte difficilement aux situations instables» (1968: 10).

Le lieu d'origine fait donc partie intégrante de la vie du citadin en voie d'insertion. C'est vers lui que le migrant se tournera pour trouver aide et appui. Il «constitue le point de repère essentiel pour mesurer son

propre itinéraire social et construire sa propre identité» (Gribaudo, 1982: 1174).

En ce qui concerne les investissements (plantations agricoles, bétail...) que les migrants réalisent dans leur milieu d'origine, au delà de la recherche de prestige auprès des populations villageoises et de la volonté de participer à la solidarité familiale étendue, ceux-ci sont exploités dans un but lucratif. L'accumulation des biens fonciers et autres et leur fructification procurent, en effet, aux migrants des gains financiers, c'est-à-dire, des revenus complémentaires qui leur permettent de mieux supporter la précarité urbaine et d'échapper à la condition de misère absolue. Les migrants qui investissent leur épargne préfèrent d'ailleurs le faire dans la campagne, car ils ont une meilleure connaissance et une meilleure maîtrise du champ de leurs investissements, la ville demeurant, pour eux, un espace à haut risque, soumis à plus de contraintes.

En outre, il s'avère possible que les investissements agricoles et ceux réalisés dans les habitations s'inscrivent, à plus ou moins long terme, dans la stratégie des migrants d'un éventuel retour. Celui-ci, semble-t-il, est toujours présent dans l'esprit des migrants en ville (Mainet, 1982: 296; Antoine et Savané, 1990: 56). Ces investissements constituent un facteur sécurisant qui offre la possibilité de retourner éventuellement cultiver au pays en cas d'échec dans son entreprise migratoire ou au moment de la "retraite". Dans des circonstances pareilles, l'accès à sa propre parcelle de terre ou à une autre activité, de même que l'accès à sa propre demeure, même après une très longue absence, est pour le migrant la marque de reconnaissance de sa citoyenneté campagnarde et lignagère autant qu'une nécessité économique. Pour ce qui est du retour au moment de la retraite, dont parlent J.O. Oucho (1987: 124), B.R. Roberts (1979: 324) et A.S. Fall (1991: 108), le milieu d'origine peut être le plus prisé par les migrants. Ceux-ci de retour, en pratiquant à nouveau certaines activités agricoles ou artisanales, peuvent réinvestir pertinemment leur expérience urbaine en milieu rural.

Ainsi, il ressort de ce qui précède que les relations entre unité urbaine et unité rurale sont intenses et se vérifient sur plusieurs plans. Les membres de ces unités participent tous à une stratégie explicite de survie des ménages. Même avec la dilatation inhabituelle de l'espace de vie familiale, il y a une plus grande capacité d'affronter les risques. La famille continue en effet à être une source de sécurité économique, de satisfaction émotionnelle et d'avantages matériels tangibles longtemps après le départ en ville. Les réseaux constituent, dans cette perspective, le noeud de différents systèmes relationnels dans lesquels les migrants sont impliqués. Ils se consolident pour maintenir la dynamique des échanges aux deux pôles ville-campagne. Du côté de la ville et grâce à leurs stratégies et à leurs réseaux sociaux de solidarité, les migrants cherchent à être doublement enracinés. Ils s'intègrent à une double hiérarchie sociale, celle du milieu urbain et celle du milieu rural. Le fait de rééquilibrer les rapports ville-campagne joue en ce sens un réel rôle d'intégration et d'insertion urbaine.

En résumé, les questions que nous avons traitées dans ce chapitre nous ont montré que le secteur "informel" tant dans le travail que dans l'habitat, d'une part, et dans les relations maintenues avec le milieu d'origine, d'autre part, constituent pratiquement dans les contextes des pays du Tiers-monde la seule voie d'intégration urbaine pour des fractions croissantes de populations migrantes. Celles-ci tentent d'intégrer un maximum d'opportunités à leurs stratégies pour atteindre leur objectif "final", à savoir, leur insertion dans le nouvel environnement urbain.

Arrivés au terme de ce tour d'horizon et en tenant compte des conclusions formulées dans les études sur l'insertion urbaine des migrants dans différents pays du Tiers-monde, nous devons nous demander maintenant comment, en termes méthodologiques, il est possible d'élaborer une approche qui permette de cerner ces médiations urbaines dans le contexte marocain et plus particulièrement dans celui de Salé.

### **Chapitre III: Perspective méthodologique et stratégie d'enquête**

Après avoir tracé dans le premier chapitre les contours de notre cadre conceptuel et avoir précisé, dans le second, nos questions de recherche, nous nous proposons, dans le présent chapitre, de présenter notre démarche méthodologique. Celle-ci sera examinée aussi bien sur le plan de son cadre général que sur celui de son utilisation concrète eu égard à notre terrain d'enquête.

La mise en exergue de ce dernier aspect - qui s'attache à décrire comment s'est déroulé et organisé effectivement le travail de terrain et comment à été traité le matériau collecté - constitue à nos yeux, en tant que tel, un acte de recherche à part entière. Il permet, d'une part, de rendre compte de l'interaction enquêteur-enquêté créée par la dynamique de l'investigation empirique et, d'autre part, de mettre en valeur les enseignements pratiques tirés de l'expérience même du travail de terrain. Il nous a paru fondamental, autrement dit, de ne pas laisser dans l'ombre la stratégie entreprise qui nous a permise de collecter, organiser et analyser les données recueillies sur le terrain. Riche d'enseignements pratiques, cette stratégie d'enquête est, par conséquent, décrite et mise en relief dans le présent chapitre méthodologique.

Avant d'aborder ces différents aspects, précisons d'entrée de jeu un préalable fondamental sur la démarche entreprise. Malgré notre désir d'explorer les processus de l'itinéraire migratoire dans le contexte urbain marocain et de dévoiler les stratégies mises en œuvre par ses acteurs, nous ne sommes pas allés immédiatement sur le terrain de la recherche. Nous nous sommes armés, préalablement, d'un certain nombre de concepts utiles à notre investigation. En d'autres termes, nous n'avons pas suivi la démarche inductive suggérée par une certaine approche de la recherche qualitative et selon laquelle la théorie ne doit jamais précéder une recherche sociale. Cette approche recommande en effet au chercheur de commencer son enquête sans *a priori* théorique préalable. Dans cette perspective, ce n'est qu'au cours du processus d'enquête et pendant qu'elle progresse que la théorie émerge et s'impose d'elle-même sous forme de théorie «ancrée», «émergente» ou encore

«induite» (grounded theory) (Glaser et Strauss, 1967; Laperrière, 1982; Charmaz, 1983).

Convaincu de la nécessité d'une autre approche, à caractère plutôt déductif, nous nous sommes appuyés, en ce qui nous concerne, sur quelques concepts, en l'occurrence ici ceux des réseaux sociaux et des stratégies des acteurs (voir chapitre I), que nous avons cherché à mettre à l'épreuve des faits. Ces concepts ne représentent pas seulement, dans notre perspective, des éléments utiles à l'élaboration d'un cadre conceptuel. Ils reflètent aussi une pratique de recherche dans la mesure où ils constituent le fondement de la méthode grâce à laquelle nous essayons de mener à bien notre analyse.

Cette perspective se rattache à une certaine tradition de recherche qualitative qui considère qu'un cadre conceptuel est nécessaire à la cueillette des informations sur le terrain. Pour M. Huberman et M. B. Miles par exemple,

«nous devons tous imposer des cadres conceptuels à notre quotidien pour le rendre intelligible. Mais nous avons tout autant besoin d'un vécu pour en organiser les caractéristiques de façon significative» (1991: 240).

Dans le même sens, Yves Poisson considère que

«pour la recherche qualitative, la théorie n'est pas un handicap mais plutôt un atout dont il faut tirer pleinement profit. La réflexion théorique peut donc précéder avantageusement le travail de terrain, et il ne saurait être question de la bannir à tout prix» (1991: 102).

C'est dire qu'un cadre initial doit comporter quelques éléments conceptuels de même que des propositions théoriques à partir desquelles le chercheur est en mesure de considérer et d'interpréter la réalité:

«observer, avait écrit Bronislaw Malinowski, c'est choisir, c'est classer, c'est isoler en fonction de la théorie. Élaborer une théorie, c'est résumer la pertinence de l'observation passée et attendre confirmation ou infirmation empirique des problèmes posés par la théorie» (1968: 16).

Préférant cette démarche déductive, nous sommes arrivés sur le terrain avec un certain nombre d'idées directives, de centres d'intérêts et d'outils. Nous avons essayé de trouver des données compatibles avec ces éléments théoriques.

Cette précision relative à la démarche méthodologique étant posée, il nous faut maintenant montrer en quoi notre choix méthodologique qualitatif est approprié pour notre objet de recherche. Cela nous amènera, au-delà de la perspective méthodologique choisie et de ses justifications pour notre thématique de recherche, à parler de notre stratégie d'enquête. C'est ce que nous aborderons en considérant le processus de conduite des entretiens, le déroulement du travail de terrain, les enseignements pratiques qui en découlent et enfin l'organisation et l'analyse du matériau recueilli.

#### **A- Une méthodologie qualitative basée sur le recueil d'entrevues semi-directives**

Notre choix méthodologique qualitatif s'inscrit dans le cadre général de la problématique de la recherche. En quelque sorte, ce choix a été dicté par la nature même de cette problématique qui vise, d'abord et avant tout, à comprendre et à élucider le processus et les stratégies d'insertion du groupe de migrants ruraux en milieu urbain marocain.

Désireux, d'aller au-delà de ce que peuvent nous procurer les études chiffrées (Cf. les études du CERED), pour essayer de comprendre de quoi est fait le tissu du vécu des migrants ruraux en ville, nous avons accordé une importance primordiale aux pratiques concrètes des acteurs-migrants. Partant de là, nous avons opté pour la méthode qualitative fondée sur la collecte des entrevues ou entretiens approfondis. Cette technique nous est apparue comme l'instrument le mieux adapté pour approcher le vécu quotidien des acteurs-migrants et de connaître concrètement comment chacun d'eux peut s'y prendre - et s'y prend effectivement - dans l'espace urbain pour faire face aux problèmes quotidiens, à quelles ressources cet acteur fait appel,

comment il surmonte les contraintes socio-économiques auxquelles il se trouve confrontées.

Le souci de cette méthode, qui s'inspire dans une large mesure de l'approche qualitative dite biographique ou de récits de vie (pour plus de détails sur cette méthode voir Bertaux, 1980, 1986, 1989; Ferrarotti, 1983; Legall, 1988, Comeau, 1990), est de rapprocher le chercheur du réel concret en recourant à l'acteur social sur le terrain. La personne est au centre de l'entreprise. Elle permet, grâce aux informations vivantes, manifestes et latentes qu'elle procure, de comprendre, d'éclairer et d'expliquer les processus engendrés par des groupes d'individus et les situations sociales que l'on connaît mal ou très peu. L'usage se fait donc dans une perspective compréhensive cherchant à explorer et éclaircir des actes et des situations sociologiques mal connus ou méconnus. L'objectif est ici de l'ordre de la compréhension en profondeur.

Dès lors que l'on opte pour l'utilisation de cette démarche méthodologique, la question de la représentativité statistique de personnes à entretenir n'intervient point. Les entrevues recueillies par vagues successives constituent un échantillonnage progressif, selon le principe de saturation. L'énoncé même de celui-ci montre qu'aucune quantification a priori n'est possible: on ne se rapproche pas du point de saturation à partir d'un échantillon a priori. La question de la taille optimale de l'échantillon ici n'a pas de sens, car on s'engage dans une démarche d'un autre ordre et d'une autre logique qui consiste plutôt à "se laisser prendre par la vague".

Ce principe de saturation, qui a été défini par H.S. Becker (1977) et plus tard par D. Bertaux (1980), intervient lorsque le chercheur atteint une certaine récurrence des thèmes dans ses entretiens. En d'autres termes, comme le note Yves Poisson (1991: 83):

«après un certain temps passé sur le terrain (...), le chercheur se rendra compte que les données accumulées lui suffisent et qu'il n'est pas nécessaire de prolonger davantage la durée de l'investigation. Cette réflexion indique qu'il y a saturation des données».

Selon J. Poirier, S. Clapier-Valladon et P. Raybaut (1983: 144), «dans toutes les enquêtes par entretiens, on constate une saturation de l'information par répétitivité: il est rare que l'on voit apparaître des informations nouvelles après le 20<sup>ème</sup> ou le 30<sup>ème</sup> entretien».

Il va sans dire que l'on ne peut saturer sur l'ensemble des trajectoires. La réalité de celles-ci est irréductible dans sa totalité à l'analyse sociologique. Mais, on sature sur des processus qui traversent ces trajectoires de part en part à des moments précis. Comme l'écrit Jean Peneff (1990: 80):

«dans les textes édités, on ne peut pas épuiser la description des parcours individuels et des nuances dans les trajectoires. L'essentiel est de mettre à jour des processus sous un même angle: par exemple l'accès à l'emploi pour des ouvriers migrants vers la ville».

Arrivé à cet objectif de montrer des exemples fréquents, le chercheur n'est-il pas en droit d'avancer qu'il est alors en présence d'un échantillon représentatif ou, plus exactement, que la récurrence des thèmes dans les entrevues est un indicateur de représentativité spécifique à ce type d'approche?

En tout état de cause, dans notre esprit, nous n'avons jamais cherché à appuyer notre cueillette et notre analyse de données sur des techniques de constitution d'un échantillon représentatif. Notre travail ne visait aucunement à établir des mesures et des généralisations. En étant seul sur le terrain, nous ne pouvions traiter qu'un nombre limité de cas. En outre, nos moyens financiers ne nous permettaient guère de mener à notre guise le travail d'enquête. C'est la raison pour laquelle, nous nous sommes dès le départ fixés comme objectif de mener seulement un travail d'exploration. Effectué d'une manière approfondie sur les plans de l'observation et de l'entretien, celui-ci permet tout de même d'identifier des constantes, des régularités dans les comportements et les stratégies des personnes interrogées et des variations dans les trajectoires



Il s'agissait autrement dit pour nous de prendre le pouls d'une fraction de la population rurale immigrante. La rencontre avec un certain nombre de ceux et celles qui vivent ou ont vécu dans leur famille le phénomène migratoire fut donc nécessaire. Car, en définitive, si l'on cherche à savoir quelle cause soutend la migration rurale-urbaine, comment les migrants se "débrouillent" pour s'insérer dans le tissu urbain d'accueil (travail et habitation), quelles sont leurs relations parentales, leurs formes de solidarité, etc., il faut d'une certaine manière le demander à un certain nombre d'entre eux.

Ce type d'approche a ses limites. Nous en sommes conscients. On ne peut prétendre à partir d'une rencontre dans une vingtaine de ménages immigrants cerner toute l'ampleur et toute la complexité d'une situation qui touche des millions d'individus, ni rendre compte complètement des stratégies migratoires et de l'insertion urbaine de la population néo-citadine. Néanmoins, nous avons tenté par une analyse des informations que nous avons recueillies et à l'aide des documents disponibles sur le phénomène, de retracer les réalités vécues et d'identifier les stratégies mises de l'avant par les migrants ruraux en ville, c'est-à-dire les stratégies qui guident la gestion de leurs ressources et qui orientent leurs pratiques.

Comment avons-nous utilisé l'outil méthodologique des entrevues? Quel matériau cette approche nous-a-t-elle permis de recueillir? Quels problèmes avons-nous rencontrés en l'utilisant dans le contexte du terrain de notre enquête? Quelle analyse nous-a-t-elle conduit à élaborer? C'est ce qu'il nous faut maintenant considérer.

## **B- Organisation du travail de terrain et traitement des entretiens**

### **1- Guide d'entretien et identification des informateurs et des lieux d'enquête**

Avant d'effectuer les entretiens avec un certain nombre de migrants ruraux de Salé, nous avons préalablement élaboré un guide d'entretien autour de nos thèmes et questions de recherche. De plus, nous nous sommes fixés un certain nombre de critères pour le choix des personnes à interroger et des lieux d'enquête.

En ce qui concerne le guide d'entretien, celui-ci a été conçu et élaboré en vue de produire une information fiable sur les thèmes que nous avons privilégiés dans le but d'appréhender le processus de l'insertion des migrants ruraux dans l'espace urbain marocain. Nos thèmes, rappelons-le, portent sur les cheminements migratoires familiaux, sur les cheminements professionnels et sur les trajectoires résidentielles. Ils ont été élaborés dans le but de dévoiler les trois stades qui reflètent l'intensité de la socialisation des migrants (passage d'une origine rurale à la présente condition urbaine): l'intégration par l'insertion au monde du travail, par l'établissement résidentiel et par les rapports maintenus avec le milieu d'origine.

Ce guide, qui constitue le cadre thématique de l'enquête, comporte un certain nombre de modules sur les thèmes principaux de la recherche. Il a été conçu comme une sorte de canevas permettant d'éviter une trop grande dispersion de la parole recueillie et de systématiser le type d'informations nécessaires. De ce fait, sa qualité est de faciliter l'approfondissement de chacun des thèmes prévus. Les quelques interrogations qu'il comporte servent de fil conducteur au narrateur de manière à lui faciliter l'orientation de ses interventions et lui permettre d'approfondir chaque thème. On trouvera en annexe copie de cet instrument de collecte (voir annexe 2: Guide d'entretien).

L'usage de cet instrument n'allait pas de soi. Des précautions étaient nécessaires. Par exemple, il a fallu maintenir une attitude semi-directive à l'intérieur du canevas d'entretien, celui-ci ayant une fonction de cadre (ne pas laisser digresser le narrateur hors du champ de la recherche) et une fonction de précision (demander l'information que le narrateur ne fournit pas spontanément). Nous y reviendrons plus loin dans ce même chapitre.

Pour ce qui est du choix des personnes à interroger, dans le but d'observer les pratiques des migrants ruraux dans la ville de Salé, celui-ci s'est fait grâce à l'aide d'une personne-ressource qui réside elle-même à Salé depuis plus d'une vingtaine d'années. Nous avons en effet contacté cette personne au cours de la période de pré-enquête pour lui faire part de notre souhait de rencontrer des chefs de famille ou des célibataires, hommes ou femmes, ayant une origine rurale et une présence dans la ville de Salé depuis au moins deux ans. Nous lui avons également précisé que nous cherchions des ménages d'immigrants ruraux qui résident dans les trois quartiers en dur périphériques, "clandestins" de cette agglomération urbaine. Qaria, Oued Eddahab et Sidi Moussa sont les seuls quartiers qui sont considérés comme tel. On les distingue des autres quartiers précaires de Salé qui constituent soit des bidonvilles soit des quartiers situés dans l'enceinte de la Médina. Cette personne-ressource que nous avons retenue au préalable pour sa bonne connaissance de ce type de quartier nous a localisé un certain nombre d'informateurs, 5 enquêtés à Qaria, 5 à Oued Eddahab et 10 à Sidi Moussa. Le plus grand nombre d'enquêtés dans ce dernier quartier relativement aux autres s'explique par le fait que notre personne-ressource habite, elle-même, Sidi-Moussa.

Le choix précis et orienté vers les quartiers périphériques clandestins en dur est dû, tout d'abord, à notre conviction que la proportion d'immigrants d'origine rurale y est élevée et, ensuite, à notre volonté de nous placer dans les lieux d'habitat se situant en aval de l'itinéraire résidentiel habituellement parcouru par les migrants ruraux en ville. Les lieux résidentiels en amont de l'itinéraire résidentiel sont généralement situés dans les bidonvilles ou dans l'ancienne médina. Les migrants

ruraux installés dans ces deux derniers lieux sont généralement de nouveaux candidats à la ville; leur expérience urbaine est encore embryonnaire. Elle ne peut, par conséquent, représenter un support enrichissant pour identifier, apprécier et évaluer le long processus de l'insertion urbaine.

Par ailleurs, notre choix préalable du lieu de résidence, en tant qu'unité d'observation, se justifie par notre souci de vouloir centrer notre démarche de recherche sur l'unité familiale et de prendre en compte la dimension collective dans les options de résidence et d'activité. L'autre choix possible aurait pu être les entretiens dans les lieux de travail des migrants ruraux en ville. Nous avons d'emblée écarté cette possibilité parce qu'elle présente, eu égard à la nature de notre terrain d'enquête, plus d'inconvénients que d'avantages. En effet, cette option aurait supposé qu'on se place au niveau des établissements de travail localisés en ville, et ce faisant, elle ne nous aurait guère permis de comprendre la fraction de la population qui n'est rattachée à aucun de ces établissements, en particulier, les immigrants résidant en ville mais qui n'ont pas réussi leur insertion professionnelle dans l'économie formelle urbaine. Compte tenu de la mobilité, du sentiment de crainte et du manque de temps, les employés dans le secteur informel ne peuvent pas être interviewés dans leur "lieux de travail".

## **2- Conduite et réalisation des entrevues**

Nous avons effectué nous-mêmes toutes les entrevues et nous avons ainsi été en mesure d'observer plusieurs éléments de la vie du quartier et du ménage. Nous reviendrons sur les caractéristiques et les spécificités des quartiers enquêtés dans le chapitre V. En tout, 20 entrevues ont été menées au cours des mois de juillet et août 1992. Ces entrevues, de type semi-directif, ont duré à peu près deux heures chacune, et ont été enregistrées sur magnétophone avec le consentement des sujets choisis. L'entretien se déroule face à l'informateur, de préférence chez lui, mais ce n'est pas une nécessité absolue. Certains entretiens se sont déroulés aux coins de maisons ou de rues.

Au début de la rencontre, nous énumérions les thèmes sur lesquels portait l'entretien. Nous nous disions intéressés aux événements touchant les causes de l'arrivée en ville, l'accès au travail, au logement et les liens maintenus avec le milieu d'origine... Il s'agissait de couvrir tous les thèmes en suivant les pistes avancées par les questions du canevas.

À chacune des personnes qui a accepté de participer à notre étude, nous avons promis d'assurer la confidentialité et l'anonymat de nos entretiens. Confidentialité, au sens où leurs propos ne seraient pas rapportés hors du cadre de la recherche; anonymat, au sens où le compte rendu d'analyse serait discret en particulier sur leur nom, un indice qui pourrait contribuer à les faire reconnaître. C'est pourquoi nous avons choisi de ne révéler que leur prénom.

Même si la règle générale que nous nous sommes donnée en ce qui concerne le processus de la réalisation des entretiens était la conduite semi-directive, avec certains informateurs, il était nécessaire pour nous d'être un peu plus directif qu'avec d'autres. Cela, parce qu'ils n'évoquaient pas spontanément certaines questions cruciales pour la recherche. Nous avons donc été alternativement directif et non directif et, d'un entretien à l'autre nous avons été amené à poser des questions précises pour compléter les informations déjà recueillies. C'est dire que dans le contexte de l'entretien, il s'agissait, chaque fois pour nous, d'utiliser la dynamique spontanée de l'entretien tant en fonction de nos objectifs que de notre problématique.

Au-delà de ces principes d'ordre général sur la conduite et la réalisation des entrevues, nous avons, au cours de notre travail de terrain à Salé, relevé quelques faits et noté, dans notre cahier de bord, quelques remarques qu'il nous semble pertinent de rappeler ici. Ces observations et remarques peuvent être formulées et résumées de la manière suivante:

- le fait d'avoir une personne-ressource pour l'enquête est une chose des plus importantes pour le déroulement du travail d'enquête. C'est un leurre d'imaginer ou de prétendre recueillir des entrevues au hasard, sans faire la connaissance préalablement des personnes à interviewer.

Pour obtenir un entretien, il ne suffit pas de sonner à une porte, de tendre un micro et d'écouter humblement. Les populations concernées se méfient beaucoup des "intrus" qui se présentent seuls dans leur quartier. Elles ne peuvent faire confiance à l'enquêteur-chercheur que si celui-ci leur est présenté en tant que tel par une personne-ressource, un intermédiaire de confiance. Celle-ci, doit être, à son tour, crédible aux yeux des populations du quartier afin que le travail se déroule dans un véritable climat de confiance;

- la présence du magnétophone a altéré, dans certains cas, le climat d'aise et de confiance. Certaines personnes qui ont bien accepté de répondre à nos questions ont exprimé, en effet, une certaine gêne, voire même une crainte de parler librement devant l'appareil. Elles estimaient qu'elles «n'avaient pas l'habitude d'être enregistrées et que seules les personnes instruites pouvaient le faire». Elles avaient, dans notre cas, d'autant plus peur que la période de notre enquête correspondait à une phase préélectorale de propagande politique pour des élections municipale et législative au Maroc. Nonobstant les circonstances, nous avons réussi, en expliquant les motifs de notre opiniâtreté, à convaincre certaines d'entre elles d'enregistrer leur communication. On leur a expliqué, en plus des garanties préservant la confidentialité et leur anonymat, que la nature de notre démarche et les objectifs de notre enquête n'avaient rien à voir avec celles qu'elles craignaient (agents d'autorité) et qu'il nous était concrètement impossible de prendre des notes instantanément, c'est-à-dire de suivre le déroulement de leur discours. Toutefois, certaines personnes interviewées ont, au cours des toutes premières minutes de leur entretien, fait attention à l'appareil enregistreur. Ceci se sentait au niveau de leurs hésitations et de leurs différentes tentatives de soigner leur langage. Elles ont fini, pour la plupart, par oublier l'existence du magnétophone et leur communication devint plus spontanée et authentique;

- il est difficile pour un enquêteur homme d'entrer en contact et d'interviewer des femmes immigrantes dans le contexte marocain en général et dans leur lieu d'habitation ou leur quartier en particulier. Cela s'explique par le manque d'informatrices capables d'accepter de

raconter leur itinéraire migratoire et d'être enregistrées sans l'autorisation maritale, dans le cas des femmes mariées, et parentale dans le cas des célibataires. Ce problème justifie d'ailleurs le nombre réduit des entrevues des femmes dans notre échantillon. Celles qui ont bien voulu le faire ont été contactées en dehors de leur lieu d'habitation;

- l'interlocuteur idéal n'existe pas. Les immigrants ruraux ont parfois de la difficulté à verbaliser leur expérience et à parler des détails et du sens de leur vie. Certains d'entre eux ont des difficultés d'expression et de communication et se taisent au bout de quelques minutes de prise de parole. D'où l'intérêt des questions de relance préalablement préparées et qui permettent aux narrateurs de revenir sur quelques faits majeurs marquant leur cheminement migratoire en élucidant les modalités de leur insertion urbaine. Par contre, d'autres immigrants, racontent relativement bien leur cheminement migratoire. Ils savent préciser les motivations qui les ont conduits à prendre le chemin de la ville et sont capables de mettre l'accent sur ce qui leur paraît essentiel dans le processus d'insertion urbaine. Certains extraits de leur discours montrent qu'ils sont même capables de prendre du recul pour interpréter leur expérience migratoire en particulier et celle des autres en général. Nous avons eu la chance de recueillir quelques entretiens retraçant ces profils;

- la pratique de l'enquête dans les quartiers où il y a une forte concentration d'immigrants s'est avérée fructueuse au cours des fins de semaine. C'est à ces moments là que nous avons pu, en effet, recueillir le maximum d'entrevues. Absorbés par leur travail toute la semaine y compris souvent la journée du samedi, les immigrants sont plus disponibles à accueillir les enquêteurs les dimanches en fin d'après midi - surtout après les grandes chaleurs des milieux de journées dans le cas de la période choisie pour notre enquête - et à leur accorder le temps nécessaire pour s'entretenir avec eux.

Après avoir mis en exergue notre attitude de la conduite des entrevues et nos observations par rapport à la spécificité de notre terrain d'enquête,

il nous faut maintenant rendre compte du procédé que nous avons adopté pour organiser et traiter les données qualitatives recueillies.

### **3- Mise en ordre et traitement des entrevues recueillies**

Une fois que notre corpus d'entrevues a été constitué, nous avons immédiatement procédé à un travail de mise en ordre nécessaire à l'opération ultime de l'analyse et de l'interprétation du matériel collecté. Il s'agissait pour nous de nous organiser afin de mettre en forme une synthèse de l'information recueillie et élaborer une "représentation" de l'objet étudié.

Cette mise en ordre a commencé tout d'abord par la transcription des entretiens collectés. Nous avons traduit et transcrit dans la langue française toutes les entrevues qui ont été, elles, enregistrées dans la langue maternelle des personnes enquêtées; à savoir l'arabe dialectal. Ces entrevues recueillies de la bouche de nos narrateurs ont subi, de par cette opération, quelques modifications sémantiques. Comment pouvait-il en être autrement puisque nous sommes passés d'une parole à un texte qui, déjà, diffère quelque peu de la parole entendue, puis avons refait un texte sur un texte. Cela dit, nous avons essayé, au fur et à mesure, que nous traduisions et transcrivions dans le langage de l'écriture, de rester le plus possible fidèle aux paroles et aux significations enregistrées.

Cependant, ces entretiens - que l'on retrouve en annexe dans l'ordre chronologique de leur collecte - n'ont pas été intégralement retranscrits. Nous avons opté, comme le suggère Jean-Pierre Deslauriers, pour une «transcription partielle» (1991: 67) en ne maintenant que «les réponses modales» (Bardin, 1989: 192) contenues dans les entretiens enregistrés. Ces réponses demeurent représentatives des thèmes privilégiés pour l'analyse de l'insertion urbaine des immigrants ruraux en ville. Nous avons préféré couper systématiquement les répétitions, les hésitations et les amorces de phrases sans suite, à moins qu'elles ne soient porteuses d'un sens qui nous était perceptible. Nous avons également écarté toutes les phrases qui, après lecture et relecture, nous demeuraient incompréhensibles ou dont le message pouvait rester ambigu. Nous



avons enfin éliminé les questions qui n'auront chaque fois servi qu'à lancer et à relancer le narrateur. Toujours dans le but de privilégier la fidélité absolue au contenu plutôt que le respect scrupuleux de la forme parlée, nous n'avons pas hésité, lorsque nécessaire, à restructurer les entretiens par la réunion logique des passages traitant d'un même sujet ou d'un même épisode, cherchant toutefois à conserver autant que possible le déroulement chronologique de la tranche de vie racontée. Ce travail est évidemment arbitraire par rapport au texte initial, mais il a le mérite de garantir la cohésion et de fournir une meilleure compréhension.

Nous avons ensuite procédé à ce que J. Poirier et al. appellent une «investigation des thèmes», c'est-à-dire «une opération de découpage du texte en unités puis une classification de ces unités en catégories» (1983: 207). Pour ce faire, nous avons construit un cadre thématique catégoriel à partir des modules directement issus du canevas d'entretien. Celui-ci nous a permis de rassembler pour chacune des catégories et des sous-catégories thématiques les fragments du discours s'y rapportant. Ces fragments comportent une information pertinente et représentent des indicateurs d'une dimension que la problématique de la recherche s'est donnée pour objectif de dégager. Chaque entretien a donc été relu de manière à découper le texte pour le faire entrer dans le système catégoriel. Concrètement, nous avons réservé un espace à gauche du texte pour les annotations et les paragraphes étaient tous numérotés afin de faciliter la classification des thèmes. Dans chacune des catégories du canevas d'entretien, on indiquait les numéros de paragraphes de l'entretien transcrit y correspondant ainsi qu'un petit résumé de l'information.

En rassemblant les éléments de l'enquête et en organisant et structurant le corpus des entretiens selon les thèmes prévus, le système catégoriel nous a surtout permis d'entamer la phase d'analyse. Celle-ci a été menée sous une double perspective: thématique catégorielle et interrogative; ces deux catégories permettent de déceler adéquatement ce qu'est la réalité vécue du groupe immigrant en ville et d'établir, par conséquent, les

éléments d'une définition de la pratique d'immigrants comme pratique sociale.

En effet, la première technique d'analyse thématique catégorielle correspond à l'analyse de contenu classique (Bardin, 1989). Elle permet, en privilégiant la répétition fréquentielle des thèmes - tous entretiens confondus -, de balayer au niveau manifeste l'ensemble des entretiens dans le but «de mettre en évidence les constantes des récits, les régularités qui constituent le fond commun aux réponses des sujets» (Poirier et al., 1983: 150).

La seconde technique interrogative se situe, elle, à un niveau d'abstraction plus élevé. Elle confronte le matériel recueilli aux concepts théoriques choisis pour l'étude. À partir des informations touchant le travail, l'habitation et les relations familiales du groupe-cible, nous avons tenté, d'un côté, de dévoiler les stratégies qui s'élaborent et se déploient pour orienter les pratiques, guider la gestion des ressources et satisfaire les besoins nécessaires à l'insertion urbaine et, de l'autre, de voir quel est le réseau social qui, à chaque moment de l'itinéraire migratoire, élabore et met en œuvre la stratégie correspondante.

Pour donner à notre démonstration un caractère plus fiable, nous avons, au-delà de ces deux dernières démarches analytiques, catégorielle et interrogative, procédé, dans notre processus d'interprétation, par recoupements avec d'autres sources. Ainsi, parallèlement à notre enquête par entretiens, nous avons mené une importante recherche documentaire sur le contexte d'immigration et ses caractéristiques socio-démographiques et économiques au Maroc. Cette investigation documentaire sur les monographies existantes nous a permis de trianguler nos données et nous a servi de support d'interprétation aux entretiens recueillis.

Avant d'aborder l'analyse de nos propres résultats concernant la question de la migration et de l'insertion urbaine, il nous faut d'abord situer le phénomène dans son contexte global et spécifique à la ville

choisie comme terrain d'enquête. C'est ce qui va constituer l'objet du quatrième chapitre de notre travail.

## **Chapitre IV: L'ampleur de l'urbanisation et de la migration rurale-urbaine au Maroc en général et à Salé en particulier: dynamiques et conséquences \_**

«On assiste au Maroc à un élan généralisé de la population vers une citadinisation accélérée (...) Salé a toujours été une "ville de deuxième zone". Au fil du temps, elle est devenue un lieu de prédilection et d'élection de l'installation de néo-citadins. Les logements précaires des bidonvilles et les logements clandestins se sont multipliés à telle enseigne que les problèmes posés ont dépassé ceux de la capitale» (Ben Embarek, 1994: 7).

Bien que notre travail se situe sur un plan d'analyse qualitative qui vise à appréhender les modalités et les stratégies d'insertion des migrants ruraux dans l'espace urbain marocain à travers le cas de l'agglomération urbaine de Salé, il nous paraît utile, avant d'aborder le phénomène dans ses manifestations sociales concrètes, de présenter auparavant l'évolution quantitative du phénomène migratoire en relation avec celui de l'urbanisation et ses principales répercussions au Maroc en général et à Salé en particulier. Cette présentation nous permettra de montrer l'ampleur du phénomène étudié, de mesurer son degré, d'esquisser ses formes et de rendre compte de ses effets pervers. Les apports des publications officielles et de quelques études dans ce domaine sont mis à contribution pour rendre compte de l'étendue et des conséquences du fait étudié. Les statistiques disponibles sur les phénomènes étudiés sont celles du dernier recensement de 1982. Elles seront appelées à être réactualisées à l'aide des prochains résultats en la matière.

### **A- La dynamique de l'urbanisation et de la migration au Maroc**

Le Maroc, resté un pays foncièrement rural jusqu'au début du XXème siècle, enregistre, depuis - et à l'instar de la plupart des pays sous-développés -, des taux de croissance urbaine impressionnants.

## **1- une croissance soutenue de la population urbaine**

La population totale marocaine était estimée à environ 4 millions d'habitants au début du siècle. De cet effectif global, la population urbaine ne représentait guère plus de 10%. La pénétration coloniale contribua à l'émergence voire au développement de nouveaux centres urbains dont la plupart se juxtaposaient à des cités anciennes. Bien que le rythme d'urbanisation fut modéré jusqu'à la fin des années 1930, début des années 1940, les effets de la sécheresse dans les campagnes, conjugués à ceux de la seconde guerre mondiale provoquent une formidable augmentation des populations urbaines. Au moment de l'Indépendance, en 1956, le Maroc comptait déjà plus de 10 millions d'habitants. En 1960, la population totale du pays avait atteint 11,6 millions. En 1971, on a recensé 15,4 millions d'habitants et en 1982 le cap des 20 millions était dépassé. C'est durant les décennies 1960-1982, période caractérisée par un rythme d'urbanisation très rapide, que l'armature urbaine a connu des changements très profonds.

Le tableau n° I fait ressortir cette évolution caractérisée par une croissance démographique forte et continue:

**Tableau I: Évolution de la population urbaine et rurale et taux d'urbanisation de 1900 à 1990 (en milliers)**

Année	Pop. urbaine	Pop. rurale	Pop. totale	Taux d'urbanisation (%)
1900	400	3 600	4 000	10
1926	958	8 622	9 580	10
1936	1 450	7 612	9 062	16
1950	2 345	6 608	8 953	26
1955	2 809	7 323	10 132	28
1960	3 409	8 217	11 626	29
1965	4 251	9 072	13 323	32
1970	5 300	10 010	15 310	35
1975	6 547	10 758	17 305	38
1980	8 000	11 382	19 382	41
1982	8 730	11 689	20 260	43
1985	9 910	12 210	22 120	45
1990	12 180	12 959	25 139	48

**Sources:** Escallier (1984), Nations-Unies (1990)

L'accroissement démographique au Maroc n'a pas le même impact en tout point du territoire. Le Nord est traditionnellement plus peuplé que le Sud, et la période récente consacre l'expansion démographique des villes aux dépens des campagnes (Bahi et Alami Hamdouni, 1992: 7). En effet, du fait notamment de la mobilité géographique de la population rurale, cette croissance a bénéficié davantage aux villes qu'aux campagnes. C'est ce dont témoigne l'accroissement différentiel des deux milieux pour les deux périodes intercensitaires, tels que le révèle les recensements officiels:

**Tableau II: L'accroissement différentiel des milieux urbain et rural au Maroc (en millions)**

Périodes	Accrois. pop. urbaine	Accrois. pop. rurale
1960-1971	2,36	1,81
1971-1982	3,39	1,71
1960-1982	5,75	3,53

**Source:** Dryef (1992: 25)

L'évolution de la population urbaine a été le résultat d'un rythme d'urbanisation qui s'est maintenu à un niveau qui n'a pratiquement pas baissé entre 1960-1971 et 1971-1982, soit un taux d'accroissement de la population urbaine de près de 37% au cours de ces deux périodes intercensitaires. En termes relatifs, la population urbaine ne représentait que 29,3% de la population totale en 1960 et 34,9% en 1971, alors qu'en 1982, cette proportion a atteint près de 43%. Cela veut dire que le taux d'urbanisation a progressé de plus de 14 points en l'espace de vingt deux ans, soit quelque 0.65 point chaque année en moyenne. Si l'on retenait cette moyenne pour les dix années qui se sont écoulées depuis le dernier recensement de 1982, cela porte le taux d'urbanisation actuel à plus de 50%.

Les projections démographiques menées par le Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Démographiques (CERED) en 1986 pour la période 1982-2007 montrent que, quelle que soit l'hypothèse retenue (haute, moyenne, basse) en l'an 2007, la population totale du pays atteindra un minimum de 35 millions d'habitants (variante basse). La variante haute donne une population totale de 40 millions; soit environ le double de la population recensée en 1982. Enfin, la variante moyenne, considérée comme la plus probable par les projections du CERED, donne un chiffre de population totale de 37 millions de personnes; soit une augmentation de 17 millions d'habitants par rapport à la population recensée en 1982. Cette croissance, en l'espace de 25 ans, dépasse la croissance qu'a connue la

population du Maroc depuis ses origines jusqu'à 1971, alors qu'il y avait 15 millions d'habitants.

La population urbaine, quant à elle, augmentera (selon la variante moyenne) de 8,7 millions de personnes entre 1982 et l'an 2002. Son taux pour les dates respectives passera de 43% à 59%. Il faut noter que ce taux varie d'une région à l'autre. C'est ainsi que les régions du Centre et du Nord-Ouest enregistrent les taux les plus élevés et qui sont respectivement de l'ordre de 64% et 59% alors que ce taux ne dépasse guère les 29% dans la région du Sud et 37% dans la région du Tensift.

Parallèlement à l'importante augmentation des effectifs de la population urbaine, l'accélération de l'urbanisation se manifeste également à travers la multiplication du nombre d'agglomérations et le renforcement de leur impact économique et social.

Le Maroc a connu en effet au cours du demi-siècle écoulé une modification importante de son armature urbaine. Au cours de la période 1960-1982 quelque 128 villes et centres urbains ont vu le jour et depuis cette dernière date, la population urbaine se trouve agglomérée dans 240 centres urbains.

Le tableau n° III retrace l'évolution des villes et centres urbains selon leur taille de 1960 à 1982:



**Tableau III: Évolution du nombre de centres urbains par catégorie de centres**

Classification des villes	1960	1971	1982
Plus de 100 000 hab.	8	11	14
50 000 à 100 000 hab.	3	6	12
20 000 à 50 000 hab.	12	19	33
10 000 à 20 000 hab.	23	25	35
5 000 à 10 000 hab.	24	27	51
Moins de 5 000 hab.	42	86	95
Total	112	174	240

**Source:** Dryef (1992: 27)

Il ressort de ce tableau que le nombre des centres urbains a quasiment doublé en 22 ans passant de 112 en 1960 à 240 en 1982.

Par ailleurs, le nombre des grandes villes (plus de 100 000 habitants) est passé de 8 à 14 entre 1960 et 1982. Selon les projections établies par le CERED, leur nombre passera à 25 villes en l'an 2 000. Cependant, ces grands centres urbains qui regroupaient 68,4% de la population urbaine en 1960 et 69,3 en 1971, ne représentent plus que 65,3% en 1982. Cette baisse relative montre que la concentration dans les grandes cités commence à s'atténuer au bénéfice des autres villes moyennes et petites. Cette évolution positive participera sans doute à équilibrer l'armature urbaine du pays.

Les villes moyennes, dont la population varie de 20 à 100 000 habitants, sont passées de 15 en 1960 à 45 en 1982, et le poids respectif de leur population a varié de 17,8% à 21,6% en l'espace de 22 années.

Par contre, le nombre de petites villes de moins de 20 000 habitants a augmenté de plus de la moitié, passant de 89 en 1960 à 181 en 1982,

principalement en raison de l'urbanisation de zones considérées rurales avant 1982. Malgré ce doublement, leur contribution dans la concentration urbaine n'a pas augmenté; elle a même diminué (13,8% en 1960 contre 13,1% en 1982) (CERED, 1988: 220-221).

Il est indéniable que les 240 centres urbains qui constituent l'armature urbaine marocaine ne doivent, en grande partie, leur statut qu'à l'attraction migratoire qu'ils exercent notamment sur un environnement rural plus ou moins lointain selon le cas. C'est pourquoi, à quelques rares exceptions, le bilan migratoire de ces villes et localités est généralement positif (Laghoutat, 1991: 90).

## **2-La composante migratoire dans la croissance urbaine**

Le nombre annuel de personnes installées en milieu urbain serait passé de 8 000 personnes environ dans les premières années du siècle à 190 000 personnes à la fin des années 80. La vitesse désormais acquise est prodigieuse.

**Tableau IV: Solde migratoire au cours du XXème siècle**

Périodes	Solde migratoire	Migration annuelle moyenne	Part de la migration rurale dans l'accroissement des villes
1900-1912	93 500	7 800	67 %
1912-1926	159 500	11 400	61,5 %
1926-1936	172 000	17 300	55,5 %
1936-1952	465 000	29 000	50,0 %
1952-1960	365 000	45 000	40,0 %
1960-1971	743 594	68 000	38,4 %
1971-1982	1 261 076	115 000	43,0 %
1975-1982	631 000	100 000	-
1986-1988	374 000	187 000	-
1990-1994		270 000	51,0 %

**Sources** : Escallier (1984: 162)

CERED (1986: 128)

CERED (1988: 225)

Division de la population (1991: 19)

DAT-FNUAP (1994: 4)

La lecture de l'évolution du solde migratoire retracée ci-haut nous montre que la migration rurale-urbaine apparaît relativement modérée au cours des quarante premières années du siècle, en ce sens que le nombre annuel moyen de migrants n'a jamais dépassé 18 000 personnes. La Seconde guerre mondiale représente un premier changement annonciateur des déferlements actuels. Elle correspond à une phase d'accélération du processus en liaison avec les changements économiques et sociaux intervenus suite à la crise et aux transformations de la société. De 1936 à 1952, 29 000 migrants ruraux quittaient annuellement la campagne pour s'installer en ville. Ce nombre augmente davantage pour atteindre 45 000 migrants au

cours des années cinquante qui se caractérisent également par une accélération du phénomène. Durant la période 1960-1971, le phénomène a encore augmenté d'intensité. Chaque année quelques 68000 ruraux quittaient leur région pour s'installer en ville, en raison de la crise de la société rurale marocaine et de la pression démographique accrue des campagnes. Au cours de la décennie 1971-1982, le volume annuel moyen des migrants ruraux vers les villes s'élevait à 115 000 personnes environ, et ce à cause des problèmes structurels et conjoncturels tels que la sécheresse qui sévissait au début de la décade et qui ne permettaient pas la rétention dans les campagnes marocaines de l'ensemble de leur croît naturel. Cependant, c'est au cours de la deuxième moitié des années 1980 que s'est produit un changement radical de rythme dans l'intensité de l'exode rural. Un nouveau palier quantitatif est atteint en évaluant les départs nets des ruraux annuellement en direction des centres urbains à 187 000 personnes entre 1986 et 1988 et de 270 000 entre 1990 et 1994..

Même si la part de la migration rurale dans la croissance des villes a diminué (de 67% au début du siècle à 43% durant la phase intercensitaire 1971-1982), les paysans arrivent de plus en plus nombreux en ville et contribuent, par la forte fécondité qui les caractérise, à augmenter la part de l'accroissement naturel urbain.

On peut se demander pourquoi y a-t-il eu une accélération de l'exode rural à partir de 1960? Et pourquoi le phénomène est-il devenu massif, surtout en direction des grands centres urbains -en franchissant la barre de 100 000 personnes en moyenne annuellement- à partir de la décennie 1970?

Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer la montée des flux migratoires. Ils témoignent, d'une part, de l'accentuation des difficultés propres au monde rural et, d'autre part, du pouvoir d'attraction des centres urbains auprès des paysans appauvris.

Aussi, dès le début des années 1960, la crise de la société rurale marocaine a atteint un degré tel de contradictions que les freins que pouvait encore exercer l'organisation sociale traditionnelle ne jouaient plus ou trop faiblement. Deux situations dans lesquelles se trouvaient les communautés paysannes exaspéraient ces contradictions:

- d'un côté, la croissance démographique, au cours de la décennie soixante, était beaucoup plus rapide que la croissance économique de telle sorte qu'elle a entraîné la baisse du quotient du produit intérieur brut (PIB). Pour la période décennale 1960-1970, les rythmes de croissance de la population et du PIB étaient respectivement de 3,01% et de 0,81% (Escallier, 1984: 163);

- de l'autre, l'intervention de l'État marocain dans le domaine agricole, sous couvert de modernisation et de réforme agraire, n'a, en fait, débouché que sur l'aggravation des inégalités sociales. Celles-ci ont provoqué l'éviction d'hommes et de femmes en surnombre, en particulier dans le cas du sous-prolétariat rural et de la paysannerie sans terre.

Par ailleurs, les investissements publics dans les villes, visant à améliorer l'économie et les conditions de vie, contribuent à alimenter l'attrait migratoire. Les villes concentrent, en effet, l'essentiel des activités productives et des services, produisent une grande part de la valeur ajoutée nationale (environ 80%), et offrent de nombreux effets d'agglomération tels que la circulation rapide de l'information, l'extension du marché du travail, etc.

En monopolisant les principaux centres d'enrichissement du pouvoir et du savoir, les villes se présentent aussi comme un modèle social supérieur qui ne cesse d'exercer un fort attrait sur la population rurale. Pour expliquer cette attraction des villes sur les ruraux au Maroc, Mohamed Naciri soutient que:

«l'action des pouvoirs publics contribue, par l'apport des équipements et des services, la localisation des activités et la création de l'emploi, l'édification des logements et des institutions culturelles et administratives, à augmenter l'attrait et en accroître le rôle et l'influence dans les campagnes, renforçant ainsi le mouvement de l'exode rural» (1984: 72).

Cette forte concentration de la population et des activités ne va évidemment pas sans générer de nombreux problèmes spécifiques à l'espace urbain. À ce niveau, force est de constater que l'exode rural a profondément affecté les villes par son ampleur et son envergure dans la mesure où dans un bon nombre de cas les capacités d'accueil et les potentialités urbanistiques et spatiales ont été dépassées. Il s'agit là bien sûr des problèmes de logement, mais aussi d'équipements, de services publics de base et d'emplois. Nous y reviendrons.

Ces éléments d'ordre structurel (services publics, équipements, logements, etc.), conjugués à d'autres d'ordre conjoncturel, tels que les conséquences des années de sécheresse et l'arrêt quasi-total de l'émigration en Europe, expliquent dans une large mesure la permanence et l'intensification des déplacements ruraux-urbains au cours notamment des décennies 1970 et 1980.

Si l'on s'en tient aux données officielles émanant des recensements nationaux effectués en 1960, 1971 et 1982, on constate qu'entre la première période intercensitaire, les centres urbains du Maroc se sont accrus par migration de quelques 744 000 personnes. Pour une période équivalente, entre 1971 et 1982, ce solde s'est élevé à 1 261 000 migrants, enregistrant, de ce fait, un accroissement de 70% entre les deux périodes. Toutes les provinces où se trouvent les grandes villes ont vu des accroissements globaux absolus importants dus, en grande partie, aux soldes migratoires qu'elles ont connus, aussi bien entre 1960-1971 qu'entre 1971-1982.

Selon les statistiques publiées par le CERED (1988:231-232), la contribution de la migration nette à l'accroissement total de la population urbaine au cours de ces deux périodes intercensitaires, dépasse 50% dans trois provinces: Agadir (57,2%), Salé (57,6%) et

Béni Mellal (61,6%). Elle a connu néanmoins un certain fléchissement dans les provinces de Casablanca (30,5%), Mohammédia (47,1%), Rabat (34,6%), Kénitra (47,4%) et Safi (44,7%). Mais cette diminution est relative aux pourcentages et non au nombre de migrants nets qui, dans la plupart de ces cas, a augmenté, voire même a plus que doublé.

**Tableau V: La part de la migration dans la croissance démographique des grandes villes (plus de 100.000 habitants en 1982).**

Centre	Population			Accroissement global		Migration nette		Pourcentage dû à la migration	
	1960	1971	1982	60-71	71-82	60-71	71-82	60-71	71-82
Casablanca	965277	1506373	2139204	541096	632831	225931	186534	41,8	29,5
Rabat	227445	367620	518616	140175	150996	64297	53649	45,9	35,5
Fès	216133	325327	448823	109194	123496	40151	37215	36,8	30,1
Marrakech	243134	332741	439728	89607	106987	16176	31373	18,1	29,3
Meknès	175943	248369	319783	72426	71414	18321	17696	25,3	24,3
<b>Salé</b>	75799	155557	289391	79758	133834	50257	75387	63,0	<b>56,3</b>
Tanger	141714	187894	266346	46180	78452	4151	15126	9,0	19,3
Oujda	128645	175532	260082	46887	84550	8101	28176	17,3	33,3
Tétouan	101352	139105	199615	37753	60510	7092	17935	18,8	29,6
Safi	81072	129113	197309	48041	68196	21240	27255	44,2	40,0
Kénitra	86775	139206	188194	52431	48988	23616	9799	45,0	20,0
Khouribga	40838	73667	127181	32829	53514	18228	26696	55,5	49,9
Agadir	16695	61192	110479	44497	49287	34565	26271	77,7	53,3
Mohamedia	35010	70392	105120	35382	34728	21942	16359	62,0	47,1
Total	2535832	3912088	5609871	1376256	1697783	554068	569471	40,3	33,5

**Source:** CERED (1988: 238)

La lecture du tableau n° V, relatif à la part de la migration dans la croissance des grandes villes, nous suggère trois remarques:

- d'abord, nous constatons, que les pourcentages dûs à la migration n'ont enregistré des augmentations qu'à Marrakech, Tanger, Oujda et Tétouan: ils sont passés respectivement de 18,1% entre 1960-1971 à 29,3% en 1971-1982; 9% à 19,3% et 17,3% à 33,3% et 18,8% à 29,6% entre les mêmes périodes;

- ensuite, la baisse des taux de migration dans le cas des grandes villes, durant la période intercensitaire 1971-1982, ne peut s'expliquer que par l'extension urbaine sur l'espace rural péri-urbain de ces grandes agglomérations. Autrement dit, on a comptabilisé les populations uniquement dans le cadre des villes-centres et non dans les limites réelles des agglomérations. La diminution enregistrée entre 1971 et 1982 s'explique donc par l'ampleur de la péri-urbanisation, qui a reporté une importante fraction de la croissance urbaine au delà des limites administratives des agglomérations mères. La prise en compte de la population des quartiers péri-urbains aurait probablement modifié la tendance de l'évolution des taux de migration et de leur pourcentage;

- enfin, nous retenons que la ville de Salé représente un cas original sur la côte atlantique: toutes les grandes villes de la bande côtière du Centre-Nord (Casablanca, Mohammédia, Rabat, Kénitra) ont enregistré une baisse du nombre des immigrants; seule la ville de Salé continue à drainer un nombre d'immigrants plus important entre 1971-1982 que celui observé entre 1960-1971: 75 387 immigrants contre 50 251). Cela explique pourquoi Salé connaît le taux d'accroissement moyen le plus élevé parmi les grandes villes du pays, soit 5,75 par rapport aux autres qui varie entre 2,54 et 3,89 (CERED, 1991: 38). Nous reviendrons plus en détail dans les pages qui suivent sur le cas de l'agglomération de Salé.

## **B- Les effets pervers de l'urbanisation et de la migration**

Une telle dynamique de l'urbanisation et de la migration rurale-urbaine est à l'origine de multiples effets pervers qui s'accroissent d'année en année. Vouloir tous les répertorier relève de la gageure.



Nous pouvons, toutefois, tenter de cerner ceux qui intéressent directement notre objet de recherche, à savoir l'habitat et l'emploi urbain.

### **1- L'éclosion du péri-urbain et la généralisation de l'habitat précaire**

Une première conséquence causée par le trop-plein de population rurale dans les villes est l'éclosion du péri-urbain et la généralisation de l'habitat précaire. Ce phénomène est généralisé dans toutes les villes du Maroc. Il n'a pris effectivement de l'ampleur qu'à partir des années 1960. Les espaces aux abords de chaque ville s'agrandissent car on y construit des logements précaires. Paul Bairoch a bel et bien constaté cette explosion périphérique pour l'ensemble des grands centres urbains du Tiers-monde:

«pratiquement aucune des grandes villes du Tiers-monde n'échappe à cette solution lamentable qui "résoud" un problème apparemment sans issue: loger très rapidement une grande masse de nouveaux venus en ville dont les ressources économiques sont quasi-inexistantes» (1985: 604).

Le mouvement d'extension des périphéries urbaines au Maroc - que l'on qualifie aujourd'hui de péri-urbain - progresse, comme par effet d'osmose, aux dépens de l'espace agricole, faisant en sorte que les concepts traditionnels de milieu urbain et de milieu rural se trouvent de nos jours remis en cause dans leur acception usuelle, leur contenu et leur délimitation. L'augmentation des besoins en terrains à bâtir a poussé les populations à occuper des espaces à la lisière des villes, dans des aires où se pratiquent encore des activités rurales. Ce mouvement est si important que, sur le littoral atlantique entre Kénitra et Casablanca, par exemple, la démarcation est déjà difficile à faire entre le rural et l'urbain.

Cet espace se caractérise par des fonctions souvent mal définies et par la situation ambiguë de son statut, sans parler de ses équipements qui s'avèrent nettement insuffisants, voire dérisoires.

La nature de cet espace tient avant tout, à l'origine même du peuplement: les populations immigrées en milieu urbain, comme d'ailleurs une large part de celles issues de la ville par le biais de l'accroissement démographique, n'ont que de modestes revenus au moment de leur arrivée en ville. Le marché foncier étant le plus souvent livré à la spéculation, les prix des terrains sont difficilement contrôlables et atteignent des niveaux hors de portée de la majorité de la population. Les centres des villes étant de plus en plus densifiés, les nouveaux arrivants sont rejetés vers les périphéries. C'est dans ces dernières, que les valeurs foncières et immobilières sont à la mesure de leurs modestes revenus.

Les difficultés qu'ils rencontrent pour accéder au sol et au logement urbains les contraignent donc à recourir à des "solutions informelles" et à des "pratiques irrégulières" (Durand-Lasserve, 1986: 16). De là l'extrême rapidité qui caractérise la progression de l'urbanisation de ces périphéries. Mais aux yeux de ces néo-citadins, ces zones périphériques, marginales et souvent misérables n'en représentent pas moins la première étape de leur participation au processus d'urbanisation. C'est là où s'opère leur lente transition vers la société urbaine. Vus sous cet angle, les espaces précaires en question remplissent incontestablement un rôle positif, et ce, d'autant plus qu'ils sont les lieux géographiques où s'exercent, par excellence, les activités du secteur informel.

## **2- L'expansion du secteur informel urbain**

La deuxième conséquence principale des taux de croissance urbaine élevés au Maroc est le chômage et le sous-emploi urbains. Ces deux phénomènes se trouvent réunis car l'emploi salarié, notamment industriel - susceptible d'intégrer la grande masse des nouveaux venus en ville et sur le marché du travail, comme ce fut le cas en Occident à l'époque de la révolution industrielle - se trouve déficient. Dans ces conditions, la compensation se fait par le bas et on assiste alors à une floraison de petits métiers urbains qui assurent l'absorption des couches de néo-citadins arrivés des campagnes. Les

immigrants qui se présentent sur le marché du travail et qui ne possèdent pas, au départ, des moyens suffisants s'engagent dans des petits métiers urbains. Ces petits métiers sont regroupés sous l'appellation, maintenant communément admise, de secteur informel. Celui-ci, comme le précise M. Santos, «reste le seul facteur d'élasticité dans une situation excessivement tendue du fait que l'accroissement de la population urbaine est plus rapide que l'accroissement des emplois» (1971: 96). Il joue de plus en plus un rôle de secteur refuge ou de "structure" d'accueil pour le flot de paysans chassés de la campagne. Sous cet angle, il assure - lui aussi et à l'instar des logements périphériques informels - un rôle social indéniable. Car sans ce secteur les taux de chômage seraient indiscutablement beaucoup plus élevés.

### **C- Données sur l'agglomération de Salé**

Pour appréhender le phénomène migratoire rural-urbain, l'étude du cas de l'agglomération de Salé se justifie aisément. Cette ville se prête, en effet, par rapport aux autres villes marocaines, à ce genre de problématique dans la mesure où, comme nous l'avons déjà signalé, elle connaît une urbanisation dynamique et a un large champ de recrutement migratoire. De ce fait, on y trouve de nombreux quartiers périphériques clandestins et une forte présence d'activités informelles. Bref, une interaction de nombreux facteurs d'ordre socio-économique et socio-spatial qui conditionnent étroitement le déplacement, l'installation et l'insertion des migrants dans l'espace urbain marocain. Ces facteurs seront abordés ici, non pas pour étudier leur émergence et les mécanismes et conditions de leur développement mais plutôt pour étayer notre argumentation du choix de la ville de Salé comme étude de cas.

#### **1- Salé: la ville la plus "attractive" du Maroc**

Symétrique de Rabat par rapport à l'embouchure du Oued Bou Regreg, l'agglomération de Salé, qui s'étend sur une superficie d'environ 695 Km<sup>2</sup>, se situe au cœur de l'axe atlantique Casablanca-

Kénitra: celui qui est le plus dynamique sur le plan économique au Maroc. Cet axe, qui représente à peine 2% du territoire national concentre en son sein 2,2 millions de personnes en 1960 (sur une population urbaine totale de 3,4 millions), 3,3 en 1971 (sur 5,4) et 5 millions selon le dernier recensement général de 1982 (sur 8,7). Salé représente par rapport aux villes de cet axe atlantique et aux autres grandes villes de l'intérieur un cas original. Elle se distingue par sa forte augmentation de population et son large champ de recrutement migratoire qui, au-delà des campagnes proches, s'étend sur l'ensemble du territoire national.

Selon les données statistiques du CERED (1988: 238) (voir tableau n°V), c'est à Salé que le pourcentage dû à la migration a été le plus élevé au sein des grandes villes du pays entre 1971 et 1982, puisqu'il a enregistré une augmentation de 56,3% par rapport aux autres grandes villes qui variaient entre 20 et 40 %.

Si cette formidable explosion démographique, qui a commencé surtout à partir des années 1970, doit certainement beaucoup à l'accroissement naturel, elle est aussi en grande partie le résultat d'un vaste mouvement migratoire issu de tous les horizons. Des grandes métropoles, des centres urbains de moindre importance et notamment des campagnes, la ville de Salé a drainé vers elle entre 1960 et 1971 50 257 émigrés et 75 387 entre 1971 et 1982.

Les ruraux venus à Salé se recrutent à partir de toutes les régions du pays, avec cependant une certaine prédominance pour les régions avoisinantes: Gharb, Sehoul, Zemmour et Zaër.

**Tableau VI: Lieu de naissance de la population de Salé**

Pop. née en milieu rural	%	Pop. née sur place	%	Pop. née en milieu urbain	%	Pop. étrangère et non déclarée	%	Total	%
1960: _	27,3		54,4		17,3		1		100
1971: 51 142	32,9	76 978	49,6	24 943	16,1	2 289	1,4	155 352	100
1982: 40 288	13,3	144 864	47,8	111 964	36,9	5 952	1,9	303 068	100

-  
**Sources:** Belfquih et Fadloullah (1986: 99) et Recensement de 1982

Le taux de 13,3% de la population née en milieu rural en 1982 ne peut en aucun cas nous conduire à l'interpréter comme une baisse réelle entre les deux recensements de 1971 et 1982. En effet, entre ces deux dates, le concept de "l'urbain", tout comme celui du "rural", a évolué: une localité considérée comme rurale en 1971, et à fortiori en 1960, est désormais considérée comme urbaine en 1982. Ainsi, une personne, née dans cette localité et qui a émigré à Salé avant 1971 est recensée d'origine rurale en 1971, mais d'origine urbaine en 1982! D'ailleurs, le taux des naissances sur place n'a que sensiblement changé, alors que celui des naissances dans les autres villes a plus que doublé. Le taux de 36,9% en 1982 représente, en grande partie, des ruraux de naissance, "urbanisés" par les simples modifications apportées à la notion d'"urbain".

## 2- Prolifération de l'habitat précaire

L'accroissement continu de l'exode rural à Salé a entraîné une prolifération de l'habitat précaire. Nous pouvons reconnaître dans cette évolution deux phases essentielles. Dans un premier temps, se produit un phénomène de densification de la vieille médina et de "bidonvillisation" de l'habitat avec prolifération de baraques, tantôt dispersées, tantôt agglomérées, allant parfois jusqu'à prendre la forme de véritables bidonvilles. Par la suite, au cours des deux dernières décennies, s'ajoute à ce phénomène celui de la

multiplication hors norme d'un certain habitat en dur, appelé au Maroc habitat clandestin. Nés et faisant tâche d'huile au vu et au su de tout le monde, dans une clandestinité plus ou moins tolérée, la plupart de ces quartiers reçurent le plus souvent le nom du "lotisseur". Tous ont pour caractéristique de départ l'absence des équipements de base (assainissement, voirie, électricité, adduction d'eau...).

En ce qui concerne la vieille médina de Salé, celle-ci disposait de grandes capacités d'accueil, grâce notamment à ses nombreux "foundouqs" (sorte "d'hôtels" traditionnels qui accueillait les paysans venant des campagnes avoisinantes pour leurs approvisionnements hebdomadaires). Au fil du temps, ces foundouqs vont progressivement se transformer en logements, entraînant peu à peu la paupérisation des secteurs avoisinants qui constituent désormais, eux aussi, le réceptacle de l'immigration pauvre. Les foundouqs, bâtiments déjà dégradés et qui ont perdu leurs fonctions originelles, ont été divisés et transformés en pièces afin d'être louées en tant que logements. Selon le dernier Schéma directeur de Rabat-Salé (1991:19), ces logements de foundouqs à Salé abritent environ 350 ménages. La désertion de la médina par les occupants initiaux, qui pouvaient s'offrir un niveau de vie élevé, a laissé la place à une population migrante, pauvre, en majorité d'origine rurale, attirée par les avantages de la centralité et l'accès à un logement peu coûteux.

**Tableau VII: Évolution de la population de la médina de Salé (1913-1982)**

Année	Effectif	Taux d'accrois. annuel	Densité hab/ha
1913	17 000	-	193
1926	24 532	2,86	279
1960	43 388	1,69	493
1971	50 400	1,36	573
1982	53 300	0,56	682

**Sources:** Belfquih et Fadloullah (1986: 254) et "Schéma Directeur de Rabat-Salé" (1991: 19)

La population de la médina de Salé a plus que triplé ses effectifs entre 1913 et 1982. Cette surcharge humaine a eu une conséquence majeure: un entassement intramuros d'habitants sans précédent, comme l'indique le tableau n° VI. Cette population a atteint un taux de saturation maximum dépassant les 680 habitants à l'hectare en 1982.

Si certains immigrants ruraux ont réussi à s'entasser dans les vieux quartiers délabrés de la médina, la plupart d'entre eux ont été forcés de vivre dans des bidonvilles appelés "douars". Ce phénomène des bidonvilles, généralisé au Maroc (voir carte n° 2), n'a pris à Salé de l'ampleur qu'à partir de l'indépendance; l'exode rural, prenant alors des proportions énormes, a entraîné la prolifération de l'habitat précaire en périphérie de la médina, devenue incapable d'absorber les flots d'immigrants.

**Tableau VIII: Bidonvilles à Salé par taille et nombre de baraques**

	Situation en 1985		Situation en 1988
	Bidonvilles	Baraques	Baraques
- de 50 baraques	11	219	162
51 à 100	2	128	303
101 à 300	7	1 774	1 058
301 à 1000	6	9 507	7 929
Total	25	11 628	9 452

**Source:** Schéma directeur de Rabat-Salé (1991: 23)

**Carte 1: Population des bidonvilles au Maroc (en%)**

**Source:** Benbelaid, Hachtouki (1991: 5)



En 1988, l'aire urbaine de Salé comptait plus de 9 450 baraques réparties sur plusieurs sites de bidonvilles. Les différentes opérations de recasement de bidonvilles entamées à Salé depuis 1985 n'ont réussi à diminuer l'inventaire général de baraques que de 2 176 unités.

En plus des gros bidonvilles tels Tabriquet, Jdid, Draou, Smaâla et Sahb al Caïd, on trouve une multitude de petits îlots disséminés à travers le tissu urbain, les uns plaqués contre la muraille nord de la médina de Salé, les autres jalonnant la basse vallée du Bou Regreg ou éparpillés à travers les "souani" (jardins potagers), ou bien enkystés dans les quartiers populaires (voir carte n° 2 au chapitre V: Situation des quartiers enquêtés). Dans ces bidonvilles, les taux des populations d'origine rurale sont très élevés. Ceux qui ont été recensés en 1971 et en 1982 dans les deux bidonvilles de Tabriquet et Sahb al Caïd le démontrent d'une manière on ne peut plus claire:

**Tableau IX: Population d'origine rurale dans deux bidonvilles à Salé (en %)**

<b>Bidonville</b>	<b>Tabriquet</b>	<b>Sahb al Caïd</b>
1971	78,9%	94%
1982	79,4%	97%

**Source:** Belfquih et Fadloullah (1986: 350 et 358)

Pour ce qui est de l'habitat clandestin (ou irrégulier), celui-ci marque également toutes les grandes villes du Maroc et particulièrement Salé. Depuis le début des années 1970 - moment où il se propage à Salé -, on y retrouve des ménages d'origine rurale, venant aussi bien des quartiers précaires de la ville que directement des campagnes. Dans la plupart des cas, ceux-ci sont désireux d'accéder à la propriété (H. Bahi et al., 1986).

**Tableau X: Part des lotissements clandestins à Salé par rapport aux autres grandes villes marocaines**

viles	Pop. Quartiers clandestins	Pop. urbaine en 1982	%
Salé	140 000	314 000	45
Fès	120 000	517 000	26
Marrakech	110 000	485 000	23
Oujda	90 000	260 000	35
Tetouan	51 000	200 000	25
Rabat	49 000	550 000	9
Meknès	35 000	346 000	11
Tanger	34 000	320 000	11

**Sources:** Ameer (1992: 2) et Abouhani et al. (1988: 18)

Cette forme de croissance clandestine, qui ceinture la ville de Salé, est devenue la principale composante de l'espace urbain aboutissant, en un laps de temps relativement court, celui d'une génération, à représenter plus de 50% de la surface urbanisée de la ville (+ de 700 ha.). Si, en 1982, les quartiers clandestins de Salé abritaient 140 000 habitants, soit 45% de la population totale, ils regroupent aujourd'hui environ 50% de l'ensemble de la population, soit près de 300 000 habitants sur une population estimée à 608 000 personnes (Préfecture, 1990: 55). La ceinture de cet habitat se situe pour l'essentiel à l'intérieur du périmètre municipal qui est plus ou moins bien raccordé au reste de la ville. Qaria, Bettana, Oued Eddahab, Sidi Moussa et Tabriquet Nord sont les sites les plus touchés (voir carte n° 2 au chapitre V: Situation des quartiers enquêtés).

Quelles que soient les constructions dans ces quartiers, il s'agit généralement de petits lots d'une superficie variant entre 50 et 80 m<sup>2</sup>. Une bonne partie des logements bâtis sur ces lots ne disposent pas encore des équipements urbains de base. Mais ce n'est là assurément qu'une situation transitoire, puisque, reconnu de fait, ces

quartiers sont en train d'être équipés lentement, au rythme des possibilités financières des ménages qui y résident.

À ce titre, il est à noter que l'effort d'équipement provient notamment des populations occupant ces espaces périphériques urbains. Dans certains quartiers (à Salé et Fès notamment), ces populations s'organisent en "mouvements associatifs" afin de faciliter les opérations de branchement et d'équipement en électricité et en adduction d'eau potable. En pratique, cela se traduit par des négociations et ententes directes entre les responsables de ces "associations de quartiers" et les Régies concernées par les opérations d'équipement. Le rôle que jouent les collectivités locales et/ou les municipalités, dans le cadre d'une politique d'aménagement et de maîtrise des opérations de restructuration de l'habitat sous-équipé, demeure très limité. Elles ne sont pas encore dotées de ressources suffisantes pour qu'elles s'impliquent et interviennent efficacement dans l'équipement des zones d'habitat précaire (pour plus de détails sur ces aspects d'intervention publique, voir entre autres Abouhani, 1991 et Berrada, 1991)

La prolifération de l'habitat précaire, dans le cas de l'agglomération de Salé, a été d'autant plus grande et rapide qu'une bonne partie des migrants, attirés par la capitale Rabat, y résident. Cette population aurait préféré habiter à Rabat si ce n'était le prix exorbitant des logements. C'est dans ce sens que l'on qualifie la ville de Salé de gros faubourg ou de "cité-dortoir" de la capitale. D'autres immigrants ruraux, qui viennent chercher travail et promotion sociale, utilisent le relais de la ville de Salé pour y faire leur "apprentissage urbain", avant d'affronter la vie dans la capitale. Toutes ces conditions vont entraîner un certain filtrage social orientant davantage des populations modestes ou déshéritées vers la rive droite du Bou Regreg, tendance qui n'a fait que s'accroître jusqu'à maintenant.

### **3- L'hypertrophie des secteurs-refuges**

En l'absence d'emplois stables dans le secteur formel à Salé, le gros des actifs, dont les migrants ruraux, est obligé de se rabattre sur les activités des secteurs-refuges ou informels. C'est que les emplois offerts à Salé sont, en majorité, de nature à exercer une attraction sur les migrants ruraux. Déracinés et sans qualification aucune, les flots d'immigrants attirés par l'espoir d'un travail hypothétique, s'occupent, tant bien que mal, dans le cortège des activités de survie. Ces activités pour lesquelles nous ne disposons pas de données statistiques officielles, sont très diversifiées. On peut les regrouper sous quatre grands domaines: l'artisanat de production, le bâtiment, le tertiaire inférieur et l'agriculture.

Dans l'artisanat de production, c'est la fabrication de tapis qui représente le secteur-clé et l'activité essentielle à Salé. C'est un secteur-refuge qui emploie presque exclusivement une main-d'œuvre féminine composée en majorité de petites filles très faiblement rémunérées. À côté de cette branche essentielle, il existe bien sûr d'autres activités artisanales, notamment le travail du cuir, le tissage, la confection, de même que l'ensemble des métiers liés à la construction des habitations et à l'équipement (menuiserie, ébénisterie, ferronnerie, plâtre, etc...).

Parallèlement aux constructions autorisées, Salé s'est aussi étendue, comme nous l'avons décrit plus haut, par la multiplication vertigineuse des logements non autorisés. L'agglomération est devenue, sur les marges, un chantier permanent. Il va de soi que ce vaste mouvement de construction est de nature à mobiliser une main-d'œuvre très nombreuse. A l'exception de quelques grandes entreprises employant une main-d'œuvre plus ou moins qualifiée, l'écrasante majorité des promoteurs, et à plus forte raison les constructeurs individuels, tout particulièrement dans le secteur clandestin, fait appel, d'un côté à de soi-disant chefs de chantiers, tâcherons et maçons ayant hâtivement "appris le métier sur le tas", et de l'autre, à une armée de manœuvres largement sous-payés et

recrutés essentiellement parmi les immigrants pauvres en quête de n'importe quel travail.

En dehors de l'administration, et mise à part l'existence d'un nombre restreint de commerces et de services d'un certain niveau destinés à satisfaire les besoins d'une fraction relativement aisée de la population, la plus grande partie du tertiaire se compose d'activités précaires, comme il est de règle dans toutes les villes du Tiers-monde. Il existe par ailleurs un secteur commercial parallèle, éphémère et assez souvent ambulante, occupant un effectif impressionnant de personnes appartenant aux deux sexes et à tous les âges. Aux différents coins de la ville, d'innombrables petits marchés improvisés et animés par des marchands qui vendent de petites quantités d'une infinité de produits destinés à la consommation courante (Cf. en annexe photographies sur le secteur informel à Salé). La ville, en outre, regroupe une masse itinérante imposante de domestiques, de gardiens, de jardiniers, etc...

À côté de ces activités, une partie non négligeable de la population de l'agglomération travaille dans l'agriculture. Malgré l'extension galopante de l'urbanisation, l'agriculture continue à offrir des possibilités appréciables d'embauche dans les exploitations maraîchères, les plantations et les nombreuses fermes d'élevage bovin et avicole qui ceignent la ville.

En somme, compte tenu de la prodigieuse croissance démographique, dans laquelle la migration rurale a joué un grand rôle - gonflement des bidonvilles, floraison de l'habitat clandestin et, enfin, extraordinaire pullulement des activités informelles -, le choix de l'agglomération de Salé, comme terrain d'enquête dans le but d'explorer et d'appréhender les modes d'insertion des migrants ruraux en milieu urbain marocain, nous est apparu pertinent et judicieux. À cause de ses conditions très favorables quant à l'observation de la dynamique de l'insertion urbaine, la ville de Salé offre une opportunité exceptionnelle. Elle représente, dans l'étape

actuelle du développement des villes marocaines, avec la ville de Fès\*, le meilleur laboratoire susceptible de générer des informations sur les différentes stratégies de survie individuelles et collectives mises en œuvre par les migrants ruraux dans une ville marocaine et quant à l'émergence et au développement des réseaux de solidarité qui s'y rattachent.

---

\* Dans l'ensemble des grandes villes marocaines, Fès s'ouvre plus facilement que d'autres aux arrivants ruraux. Elle se distingue par l'accueil préférentiel qu'elle réserve aux migrants, témoignant ainsi d'une solidarité envers les populations campagnardes plus élevée qu'ailleurs. À titre comparatif, cette ville de 700 000 habitants, accueille à elle seule autant de ruraux que l'agglomération de Rabat et le binôme Tanger-Tétouan réunis, pourtant 3,3 fois plus peuplés! Elle est deux fois plus recherchée par les populations campagnardes de son hinterland, que la ville voisine de Meknès. Marrakech, elle même, malgré la plus grande pauvreté de son aire d'attraction, le Tensift, à la sécheresse endémique, reçoit beaucoup moins de ruraux que Fès (DAT, FNUAP, 1994: 86; Direction de la Statistique et CERED, 1991: 83-85)

## Chapitre V: Analyse de la migration et de l'insertion urbaine à partir de l'enquête exploratoire de Salé

«À visiter certains quartiers dans nos villes, on sort avec une impression d'angoisse, de nausée. Hier, par exemple, j'ai eu l'occasion - et je ne dirai pas le plaisir - de visiter le quartier Sidi Moussa à Salé. Jadis on s'y rendait avec joie et on y organisait des pique-niques, des "nzahas" de longue durée, dans une nature verdoyante, embaumée de fleurs et décorée par des arbres. Qui y voit-on aujourd'hui? Des maisons mal construites s'avoisinant sans harmonie, des murs écorchés de partout, des rues tortueuses et boueuses, bordées ça et là de crevasses plus ou moins profondes. Heureusement il y a la mer qui console par son immensité bleue et le jeu de ses vagues. Mais entre la mer et le quartier, il y a toute une longue corniche décorée d'ordures que chantent les vagues de mouettes. Au milieu de tout cela, les enfants s'amusez parce qu'ils ont besoin de s'amuser, et, dans leur innocence, ils ne savent pas à quoi ils s'exposent. Quant aux grands, ils inspirent une sympathie spontanée, parce que, malgré tout, ils vaguent à leurs affaires, font contre mauvaise fortune bon cœur. Mais ils sont éveillés, connaissent leurs besoins et savent ce qu'ils faut faire. Ils mettent leur espoir dans la démocratie, mais vous regardent d'un air plus ou moins sceptique. Ne devrait-on pas ouvrir une page plus souriante, plus lumineuse dans la vie d'un tel quartier? C'est là la tâche primordiale des futurs élus».

M. Zniber (1992: 8)

Les données qualitatives qui forment la trame de ce chapitre proviennent principalement de notre enquête exploratoire à Salé. Les entrevues, recueillies dans les trois quartiers clandestins de cette agglomération, Qaria, Sidi Moussa et Oued Eddahab, ont permis de mettre en évidence plusieurs aspects qualitatifs sur les trois thèmes majeurs que nous avons privilégiés pour l'étude de l'insertion des immigrants ruraux en milieu urbain marocain. Les trajectoires professionnelles et résidentielles des immigrants, de même que les liens qu'ils maintiennent avec leur milieu d'origine sont révélateurs de leur mode d'insertion. Ces trois angles d'attaque de la question

(emploi, logement et relations avec la parenté) réduisent le champ d'étude à ses composantes principales. Ils représentent trois médiations qui, la plupart du temps, sont fortement interreliées. Toutefois, même si les interrelations entre les différentes stratégies d'insertion urbaine sont nombreuses, nous avons mené une analyse séparée pour chaque aspect. Cette option a été justifiée dans notre chapitre méthodologique lorsque nous avons traité de la question de l'analyse de contenu des entretiens dans le cadre du système thématique catégoriel (voir section 3 (B) du chapitre 3).

Mais avant d'analyser, à l'aide du matériau collecté, ces thèmes centraux, il nous paraît utile, dans un premier temps, de situer les zones d'études retenues dans le processus d'urbanisation de l'agglomération de Salé en faisant appel à une description de leur contexte physico-social. Dans un deuxième temps, nous considérons les motivations qui ont présidé à la mobilité migratoire rurale-urbaine de nos enquêtés. La mise en lumière de ces deux éléments nous aidera à dégager les principales dimensions de notre analyse.

#### **A- Urbanisation et caractéristiques des quartiers enquêtés**

L'urbanisation de l'agglomération de Salé est dûe en grande partie aux flux migratoires qui se sont déversés d'une manière régulière et permanente sur la ville depuis notamment le début des années 1960. Cette situation peut être expliquée par deux facteurs principaux: le premier est d'ordre historique et concerne les relations socio-économiques privilégiées que l'agglomération de Salé a toujours entretenues avec son hinterland, tandis que le second est relatif à la question du logement et renvoie à la saturation du marché du logement dans la capitale.

La cité de Salé a conservé de son passé lointain certaines activités qui la rattachent au monde rural régional. Elle dispose d'un marché d'échanges économiques orientés vers la campagne. Cela a fait qu'il a toujours existé une étroite correspondance entre la sphère de recrutement et de rayonnement et le rôle économique de la ville.



D'ailleurs, le nombre important des "foundouqs" ("hôtels" de type traditionnels dans l'enceinte de la Médina qui accueillent les visiteurs et en particulier les marchands ruraux venant des campagnes avoisinantes pour leurs transactions et approvisionnements hebdomadaires) qui existent encore à Salé, témoigne bien de ce rapport qui a toujours lié la ville à ses régions rurales environnantes.

Par ailleurs, placée dans la mouvance de la capitale Rabat, Salé est une ville qui a totalement été utilisée comme soupape de sûreté pour improviser des solutions à la crise du logement dans la capitale. En effet, on observe à Rabat, depuis notamment le début des années 1980, une saturation en matière de logements, due à un problème d'ordre foncier. Les terrains constructibles se font de plus en plus rares, et ceux qui restent, atteignent des prix inaccessibles aux nouveaux arrivants. Divers facteurs peuvent expliquer cette situation:

- sur le plan des contraintes physiques: l'existence de l'Oued Bouregreg au Nord (qui sépare la capitale de la ville de Salé), de la ceinture verte au Sud (forêt située du côté de l'auto-route menant vers la ville de Casablanca) et de l'Océan Atlantique à l'ouest limitent toute tentative d'extension de l'espace bâti;

- sur le plan des contraintes juridiques: l'existence des terres "Guich" et des biens "Habous" (appartenant au domaine public) constitue un sérieux blocage à l'extension de l'espace bâti; seul l'État peut intervenir pour les construire ou les vendre. C'est d'ailleurs par l'intermédiaire d'un organisme officiel (Établissement Régional d'Assainissement et de Construction -E.R.A.C-) que les opérations de construction de logements économiques se font. Ces derniers sont souvent d'un standing assez élevé et sont de ce fait, inaccessibles aux couches de population pauvres;

- sur le plan urbanistique: Rabat est parmi les rares villes du Maroc qui dispose d'un plan directeur d'aménagement. Celui-ci impose, d'une manière rigoureuse, le respect des types d'habitat prévus par ce Plan. Ce sont les zones de villas qui ont la plus grande proportion

dans l'extension du tissu urbain de Rabat (exemple Hay Riad). Ainsi, toute tentative de développement des quartiers de type modeste ou populaire se trouve limitée.

L'ensemble de ces facteurs explique pourquoi il est difficile à Rabat de trouver du logement pour les nouveaux habitants en général et pour ceux qui ne disposent que de modestes revenus en particulier. C'est par conséquent du côté de la ville de Salé que la plus grande extension des espaces de construction a eu lieu depuis les années 1970. On y trouve une extraordinaire imbrication de multiples formes d'habitat populaire, le tout donnant un aspect désordonné, sous la forme d'une trame décousue. De plus, s'ajoute l'explosion de l'habitat "clandestin" qui en constitue le prolongement. C'est incontestablement aujourd'hui l'axe d'urbanisation le plus dynamique pour l'ensemble de l'agglomération (voir section C du chapitre 4).

A Salé, le développement de ce dernier type d'habitat s'est opéré sous l'impulsion de deux facteurs principaux:

Le premier facteur déterminant est relatif à l'équilibre entre l'offre et la demande en matière de logement. Dans cette ville, il y a toujours eu une carence importante de la part de l'État en ce qui concerne les opérations de lotissement et de construction de logements économiques. Le secteur privé de cette ville, qui devait en principe prendre le relais dans le cadre de la promotion immobilière, n'a pas non plus produit et développé le secteur de l'habitat économique. Cela a eu comme conséquence l'incapacité du marché du logement local à satisfaire la très forte demande, notamment celle des couches sociales à revenus modestes.

Le second facteur, intimement lié au premier, réside dans la dynamique qu'a pris le marché foncier parallèle. Sous la pression de la demande, les périphéries urbaines de Salé ont vu se développer un mouvement important de transactions foncières qui a conduit à la mise en place d'un marché de logements parallèle d'un dynamisme

remarquable. Ce dernier se distingue par l'efficacité de son organisation et la simplicité de ses procédures transactionnelles. C'est un marché capable de répondre à toutes les catégories de demandes de terrains et de logements libérés de toutes les contraintes réglementaires. Un "lotissement" clandestin peut ainsi offrir plusieurs types de superficies avec des facilités de paiement accordées aux acquéreurs (prêts, avances, troc...) (Ameur, 1992: 3).

Généralement, on choisit de s'installer dans les quartiers clandestins périphériques (Qaria, Oued Eddahab et Sidi Moussa), pour être propriétaire de son propre logement. Pour les immigrants, ainsi que pour d'autres couches de populations citadines d'ailleurs, l'implantation dans ce type de quartiers est devenue très populaire. Pour ceux qui s'y installent en tant que locataires, le choix s'explique essentiellement par le faible montant des loyers demandés. Même si on remarque une tendance à la hausse des loyers au cours de ces dernières années, ces loyers restent marqués par leur relative modération par rapport à ceux de l'ensemble de la ville.

C'est dans ce type de quartiers que nous avons mené notre enquête de terrain. Bien qu'ils remplissent des fonctions urbaines similaires, ces quartiers comportent néanmoins certaines différences.

Disons tout d'abord que les deux premiers quartiers (Qaria et Oued Eddahab) ne font pas partie du périmètre urbain en tant que tel. Seul le quartier de Sidi Moussa se situe à l'intérieur du territoire de la municipalité urbaine de Salé. Les deux autres se trouvent en bordure de ce territoire et relèvent plutôt de la commune rurale de Bouknadel. Cependant, ce sont des quartiers qui sont sans discontinuité, sur le plan physique et spatial, par rapport à la municipalité de Salé. Ils constituent de ce fait deux localités intégrés au système socio-économique de cette grande agglomération urbaine.

Par rapport aux quartiers Qaria et Sidi Moussa, celui de Oued Eddahab est de création plus récente. Il se situe au nord-est de la ville. Les autres se trouvent, un au sud-est (Qaria) et l'autre au

nord-ouest (Sidi Moussa), à proximité de la mer et non loin de la vieille Médina de Salé (voir carte 2: situation des quartiers enquêtés). Malgré sa création récente, Oued Eddahab occupe un périmètre plus grand que les deux autres. Il se situe sur la longueur de la rive gauche d'une grande artère qui le sépare de la base militaire et de l'Aéroport de la ville de Salé. Les deux autres ont plutôt une forme circulaire et se présentent par ce fait comme des quartiers plus intégrés.

**Carte 2: Situation des quartiers enquêtés**

Ces singularités des quartiers clandestins de Salé étant mentionnées, nous pouvons dire que sur bon nombre d'autres points ces quartiers présentent des caractéristiques communes. Ainsi, sur le plan de la morphologie urbaine, les trois quartiers sont caractérisés par l'anarchie de l'implantation et du groupement des parcelles. Ceci est dû en grande partie à l'état du parcellaire rural initial, par l'irrégularité des parcelles et par l'absence d'un réseau de voirie bien défini. Le non respect de l'alignement donne à ces gros bourgs l'aspect d'un conglomérat anarchique d'habitats cubiques inachevés (voir photographies 15 à 18 en annexe). De plus, ces quartiers ne connaissent pas d'espace libre (places, espaces verts) ou d'équipements urbains structurants (marché,...). Mises à part les voies de circulation réduites au minimum, tout est constructible. Même si ces quartiers possèdent des équipements éducatifs et socio-culturels de base (écoles, collèges, dispensaires, mosquées, fours, hammams,...) ils n'ont jamais été aménagés selon un plan et ils ne servent d'aucune manière à structurer le tissu urbain. Ils ont été érigés là où le hasard et les opportunités dégageaient quelques espaces vides.

En ce qui concerne les équipements d'infrastructure, nous avons constaté que les trois quartiers étudiés sont partiellement équipés. En effet, chez plusieurs résidents, on a observé qu'ils sont branchés aux réseaux principaux de distribution d'eau et d'électricité. Dans les artères principales, l'éclairage public est réalisé par les services municipaux ou communaux. Les réseaux d'égoût possèdent des collecteurs principaux et secondaires. Les habitants qui sont pourvus en équipement de base se sont organisés en Amicales de quartiers. Celles-ci ont directement négocié avec les régies concernées qui ont procédé à la réalisation des branchements demandés. Cependant, il reste dans ces quartiers une bonne part des habitants qui n'a pas accès à l'eau et à l'électricité et qui ne dispose que de fosses sceptiques. La capacité et la qualité technique de ces dernières ne permettent pas un fonctionnement optimal; ce qui crée des problèmes techniques de nivellement ou de saturation du réseau.

Sur le plan des activités économiques, celles qu'on y trouve sont similaires à celles qui caractérisent la plupart des centres urbains du pays: activités artisanales et de métiers, commerciales et de services.

Avant de présenter ces activités, mentionnons l'existence d'activités primaires dans ces quartiers. On observe par exemple ici et là des personnes qui cultivent des potagers et d'autres qui élèvent des troupeaux de bétail. Ce qui nous donne à penser que dans ce type de quartier on assiste toujours à une juxtaposition du mode de vie rural et urbain (voir en annexe photographie n°4).

En ce qui concerne les activités de production, celles de l'artisanat sont les plus fréquentes. Elles recouvrent une gamme assez large de produits (tapis, articles ménagers en bois ou en roseau, poterie, etc). La main d'œuvre dans la confection de tapis est presque exclusivement féminine, recrutée notamment dans la catégorie des bas âges. On rencontre également des menuiseries, des ébénisteries et des tôleries. À côté des unités qui travaillent souvent dans la clandestinité, certains ménages pratiquent à domicile la même activité. Des garages sont aménagés dans le même but. Les marchandises produites dans ce secteur artisanal ne sont pas destinées uniquement à la population de ces quartiers. Leur commercialisation se fait aussi à l'extérieur de ces sites. Parfois, elles sont même destinées à l'exportation (notamment les tapis et la poterie).

Si l'existence des activités artisanales et de métiers y est incontestable, ces quartiers se caractérisent surtout par l'omniprésence des activités commerciales destinées à satisfaire les besoins journaliers de leurs habitants. On y retrouve une densité impressionnante de petits commerces et un nombre considérable d'unités de services (garagistes, tailleurs, coiffeurs, cordonniers, etc).

En conclusion, nous pouvons dire que ces quartiers clandestins se caractérisent par de nombreux traits communs tant sur le plan de l'urbanisme et de l'aménagement que sur ceux de la démographie et des activités socio-économiques. Leurs habitations ont quasiment les

mêmes formes cubiques et inachevées. Leurs infrastructures et équipements sont partiels. L'ensemble de leurs activités économiques relèvent plutôt du secteur informel qui fournit à leurs habitants des opportunités d'emploi.

## **B- Les motifs de l'émigration**

L'étude du processus de l'insertion des immigrants ruraux en milieu urbain ne peut pas faire fi de l'analyse des motivations qui alimentent le mouvement migratoire. Les stratégies déployées par ces acteurs en vue de cette insertion urbaine dépendent largement de leur situation socio-économique préalable à leur départ. Ainsi conçoivent-ils souvent leurs stratégies avant leur arrivée en milieu d'accueil. De ce point de vue, l'émigration et l'immigration apparaissent comme les deux faces d'un même phénomène.

À la lecture des entretiens collectés à Salé, il ressort que l'émigration n'est pas imputable à une cause unique. Elle procède d'un ensemble complexe de motifs allant des conditions sociales et économiques objectives aux aléas climatiques en passant par le désir du regroupement familial et les mirages de réussite sociale qu'offre la ville. Tel qu'ils nous ont été exprimés par nos enquêtés, ces motifs concernent plus précisément les questions suivantes:



- le statut marginal des paysans en matière d'appropriation de terrain agricole;
- le chômage effectif ou déguisé et les bas revenus du travail agricole;
- l'effet de la sécheresse sur les conditions de vie en milieu rural;
- l'absence des infrastructures scolaires et sanitaires;
- la volonté de demeurer regrouper en famille;
- l'attraction des centres urbains par rapport notamment aux jeunes ruraux.

Ces différents motifs, que nous traiterons séparément pour la commodité de l'explication, se trouvent quelques fois imbriqués dans les raisons de la décision d'émigrer d'un ménage ou d'un membre de la famille paysanne. Du point de vue des immigrants, certains motifs, comme ceux relatifs par exemple à la scolarisation des enfants, à l'accès aux soins sanitaires, à la réunification des membres de la famille et à l'attraction citadine, représentent des facteurs positifs ("pull") quant à leur choix d'installation en ville. Les autres motifs (l'inaccessibilité à la propriété, le manque d'emploi, les bas revenus et la sécheresse) sont par contre, à leur yeux, des facteurs négatifs ("push") qui ne leur laissent pas beaucoup le choix de continuer à vivre dans leur milieu d'origine. Commençons à analyser, à l'aide des propos recueillis, ces facteurs négatifs pour revenir sur les autres facteurs qui produisent, en tout état de cause, les mêmes effets.

### **1- L'inaccessibilité à la propriété terrienne agricole**

Pour bon nombre d'immigrants qui ne sont pas propriétaires de terres agricoles, l'émigration vers des régions rurales animées par des pôles de croissance saisonniers ou vers les villes (et c'est la tendance qui est de plus en plus dominante) se présente comme la

seule issue. À cet égard, plusieurs témoignages d'immigrants que nous avons rencontrés sont révélateurs:

*Avant de venir m'installer définitivement en ville, j'étais passé d'abord par plusieurs régions rurales où j'ai travaillé dans l'agriculture (...). Je me suis toujours installé à côté des terres que je louais. Mais, j'ai compris en fin de parcours que tant que je ne suis pas propriétaire d'une terre agricole, je ne peux pas aller très loin dans le domaine de l'agriculture. Les propriétaires des terres m'ont systématiquement demandé de quitter leur terre, après les avoir défrichées, travaillées et rendues productives, prétextant qu'ils voulaient s'en occuper et les planter eux mêmes (Entretien #2, Omar, 50 ans, réside depuis 2 ans à Salé).*

*J'ai travaillé depuis mon enfance comme agriculteur jusqu'à l'âge de quarante quatre ans. Mais je n'ai jamais été propriétaire d'une terre agricole. J'ai toujours travaillé pour les autres ou loué une terre pour l'exploiter et "la produire". Dans mon Douar, il n'y avait que trois ou quatre grands propriétaires terriens, les autres ne possédaient pas, dans leur majorité, plus d'un hectare (Entretien.#15, Kacem, 59 ans, réside depuis 15 ans à Salé).*

*C'est depuis l'âge de vingt ans que j'ai commencé à émigrer de ma région d'origine vers les villes. Je vais là où il y a du travail. Dans mon cas, le travail en ville est une nécessité absolue. Je ne possède pas de terre à la campagne qui puisse m'assurer de gagner ma vie et celle de ma famille (Entretien.#16, Hammani, 40 ans, réside depuis 2 ans à Salé).*

Si ces extraits des entretiens révèlent quelque chose, c'est d'abord et avant tout, le problème de l'accaparement des terres et des biens agricoles par une minorité de propriétaires terriens qui, de surcroît, sont souvent d'origine citadine. Ne possédant pas les terres agricoles qu'elle travaille, la masse paysanne se sent frustrée et considère qu'elle a un statut marginal qui ne lui permet jamais d'améliorer ses conditions de vie. Même la location des terres agricoles, qui devrait en principe atténuer l'insatisfaction des paysans démunis, connaît une augmentation des prix. Cette situation rend impossible toute rentabilité agricole et contraint, par conséquent, les paysans à quitter leur milieu d'origine. C'est ce qu'évoque l'un des immigrants enquêtés:

*Il y a longtemps, le loyer des terres agricoles n'était pas cher. Je louais à quarante Dirhams (Dhs) l'hectare. C'est ainsi que je gagnais ma vie. Après l'introduction massive des tracteurs*

*et des moissonneuses, la location de l'hectare a*

*grimpé à mille Dhs. À ce prix là, je ne pouvais plus me permettre de louer la terre. Je travaillais pour les autres, avec deux de mes grands garçons. On ne tirait pas grand intérêt de ce travail: pas de produits agricoles pour la consommation familiale, de très faibles revenus, irréguliers par dessus le marché. Quand on louait la terre et qu'on l'exploitait pour notre propre compte, on arrivait, lorsque les récoltes étaient bonnes et abondantes, à en tirer quelques bénéfiques. Compte tenu de la situation, j'ai décidé d'émigrer en ville avec ma famille* (Entretien #15, Kacem, 59 ans, réside depuis 15 ans à Salé).

Si, dans le monde rural marocain la chose la plus susceptible de retenir les gens sur place (la propriété terrienne) fait défaut, le travail, quand il est offert, ne participe guère lui non plus à cette rétention. Le manque d'emploi, son caractère saisonnier, les bas revenus qu'il procure sont autant de facteurs qui expliquent que les paysans songent à quitter leur milieu d'origine. Ils ne peuvent perpétuellement se satisfaire d'un environnement qui leur est hostile et qui ne leur assure pas le minimum vital d'une vie décente.

## **2- Le manque d'emploi, le travail saisonnier et les bas revenus**

Dans les entretiens, les immigrants font souvent référence à la misère, au chômage persistant et à la détérioration des revenus lorsqu'il y a du travail. On peut dire que c'est avant tout cette précarité que vivent les paysans qui pousse un grand nombre d'entre eux à prendre le chemin de la ville. le manque de travail, son irrégularité, sa précarité et les faibles revenus qu'il procure à la petite paysannerie entraînent la misère. Les sources d'argent sont peu nombreuses en milieu rural et ne suffisent pas à assurer un revenu décent. Les quatre extraits suivants sont éloquentes à ce sujet:

*La principale cause de ma venue en ville est ma volonté d'améliorer ma situation matérielle. J'ai vendu tout ce que je possédais à la campagne - mon bétail et tous mes autres biens de maison - et je suis venu avec ma famille en ville (...) Là-bas, je travaillais la terre pour les autres à quinze, ou au plus, à vingt Dhs la journée. Cela ne me suffisait pas pour nourrir mes enfants. Je ne travaillais pas, en plus, toute l'année; seulement pendant les périodes des plantations ou des récoltes. Le reste du temps, je restais oisif, sans activité (...). A la campagne, les gens ne gagnent leur vie qu'à des moments précis de*

*l'année. En été, ils travaillent pendant les activités de récolte ou durant d'autres périodes de l'année, aux moments des labours. L'hiver, par exemple, il n'y pratiquement pas de travail. Les propriétaires recrutent de la main-d'œuvre agricole pendant les périodes où ils ont du travail à proposer. Le reste du temps, c'est le chômage qui règne. Le travail que faisaient auparavant deux travailleurs agricoles durant un à deux mois, est effectué aujourd'hui, par cent personnes en deux ou trois jours. En agissant de la sorte, les propriétaires gagnent du temps et donc de l'argent* (Entretien #8, Mohamed, 50 ans, réside depuis 10 ans à Salé).

*J'étais un agriculteur saisonnier. Je travaillais, comme salarié, dans les grandes exploitations agricoles de céréales. En fait, mon travail à la campagne ne me satisfaisait pas. On ne nous payait pas bien. On ne faisait plutôt que nous exploiter* (Entretien #13, Jelloul, 45 ans, réside depuis 8 ans à Salé).

*Nous avons émigré de la campagne essentiellement pour trouver des emplois plus rémunérateurs en ville. Nous étions très pauvres à la campagne. Nous n'avions pas de biens propres, ni terre, ni bétail, ni rien. Nous travaillions surtout pour les autres. Le travail était saisonnier. Il n'y avait pas de travail sûr, pas de travail stable dans notre région. Moi, je m'occupais dans différents petits travaux que m'offraient certaines femmes du village. Des fois, je filais la laine ou trayais les vaches et d'autres fois, je tamisais la farine ou cueillais les figues. Mon mari travaillait, quand il trouvait du travail, comme ouvrier agricole. Il partait le matin avant le lever du soleil et ne revenait qu'à la nuit tombée. Il travaillait à creuser la terre, à planter les légumes, à semer les graines, à arracher les mauvaises herbes ou à récolter le blé, selon ce que lui demandait son patron. Quant à mes enfants, deux d'entre eux étaient bergers. Ils sortaient et surveillaient le bétail de deux éleveurs de notre village. Nos revenus, à nous tous, étaient insultants. Ils ne nous permettaient pas de subvenir à nos besoins* (Entretien #19, Fatma, 38 ans, réside depuis 10 ans à Salé).

*Dans mon village, il n'y a plus que des gens âgés. Tous les jeunes l'ont quitté, à cause du manque de travail* (Entretien #20, Fatiha, 29 ans, réside depuis 8 ans à Salé).

Ainsi, selon ces témoignages, la migration rurale-urbaine est avant tout déterminée par le désir d'améliorer son niveau de vie. Cependant, ce désir ne relève pas seulement de facteurs financiers, mais concerne également d'autres aspects de la qualité de vie. Ainsi, pour une grande partie des immigrants, l'absence d'eau potable et d'électricité dans les campagnes, le manque de confort dans les logements ruraux, l'éloignement des centres d'approvisionnement alimentaire représentent également des motifs d'émigration à la ville.

Quelques propos des immigrants nous révèlent bien ces aspects de nature négative qui favorisent le phénomène de l'exode rural:

*Ils (les propriétaires terriens) refusaient de m'autoriser à m'installer avec ma famille sur leur terre et d'y construire un abri en "dur". Les propriétaires - et ceci est une chose connue - craignent que l'installation des paysans locataires soit définitive. Je me contentais, dans ces conditions, de construire des sortes de baraques avec des matériaux rudimentaires, que les vents terribles des saisons froides, emportaient avec eux. C'était pour ma femme, mes enfants et moi, qui restions à chaque fois sans abri, le cauchemar. Toutes ces raisons m'ont amené à prendre la décision d'émigrer en ville* (Entretien #2, Omar, 50 ans, réside depuis 2 ans à Salé).

*À la campagne d'El Oulja, on avait le problème du marché. Le Souk le plus proche est situé à plus de deux kilomètres de chez nous. On avait également les problèmes de l'eau potable et de l'électricité. On n'avait que l'eau du puits et on ne s'éclairait qu'avec des chandelles de gaz et des bougies. Quant on tombait en panne de ses produits, on restait sans lumière le soir. Les gens de chez nous quittent la campagne à cause de ces problèmes. Ils veulent tous maintenant avoir des postes de télévision* (Entretien #11, Fatima, 40 ans, réside depuis 3 ans à Salé).

*J'allais tous les jours également chercher de l'eau dans la fontaine du village, car on n'avait pas d'eau courante à la maison ni même de puits. Ceci était pour moi une corvée quotidienne. Dans la maison de mes parents, il n'y a rien de beau. C'est une maison de campagne typique, sans aucun confort* (Entretien #20, Fatiha, 29 ans, réside depuis 8 ans à Salé).

Outre ces éléments objectifs qui permettent de comprendre l'impact de la difficulté des conditions de vie sur la propension à émigrer, il apparaît chez certains immigrants, notamment lettrés, un désintérêt marqué pour les activités agricoles. Celles-ci, engendrent comme un effet de répulsion. Ceci, se manifeste par des sentiments subjectifs qui s'expriment en termes de refus, d'ennui ou de dureté reliée au caractère pénible du travail agricole. Dans les extraits qui suivent, certains enquêtés qui sont passés par l'école expriment, d'une manière on ne peut plus claire, ce genre d'attitude qui consiste à refuser les travaux manuels du monde rural:

*En 1970, j'ai obtenu mon diplôme de brevet. Aussitôt après l'obtention de ce diplôme, j'ai quitté les études et je suis revenu m'installer*

*chez mes parents à la campagne. Mais, je n'ai rien su faire, ni aider aux labours, ni aux récoltes. En plus, j'avais un sentiment de honte à pratiquer le métier de fellah, après tant d'années passées à l'école et au collège. J'ai passé à peu près un an à ne rien faire à la campagne. Je m'ennuyais à mourir et sentais surtout le besoin d'avoir de l'argent. En ne montrant aucune volonté pour l'aider, mon père m'encourageait à aller trouver du travail en ville* (Entretien #7, Mohamed, 38 ans, réside depuis 20 ans à Salé).

*Aussitôt après avoir quitté l'école, j'ai travaillé avec mon père dans les champs. Je l'aidais dans les différents travaux de labour, de plantation, d'irrigation et de récolte. Cela fut pour moi, surtout à cause de mon âge, très très dur. En plus, je travaillais pour mon père sans la moindre rémunération, ni récompense. J'avais seulement droit au gîte et au couvert. C'est ma mère qui, de temps à autre, me donnait quelque argent pour m'acheter les choses dont j'avais besoin (...). Arrivé à l'âge de dix sept ans, j'ai carrément fui la campagne pour aller rejoindre un de mes cousins, installé à Errachidia* (Entretien #17, Mahmoud, 24 ans, réside depuis 2 ans à Salé).

*Quand j'ai fini ma scolarité primaire, j'ai quitté l'école et j'ai travaillé à peu près huit ans avec mon père à la campagne. Son travail consiste à mesurer les terres agricoles. C'est un topographe sans diplôme, qui a appris sur le tas. J'aurai pu rester avec mon père et faire le même métier que lui, mais son travail est très pénible. Il faut marcher plusieurs kilomètres pour mesurer vingt à trente hectares par jour. Pendant les grandes chaleurs, ce n'est pas du tout évident. À l'âge de vingt ans, j'ai décidé de venir m'installer définitivement à Salé* (Entretien #18, Benissa, 37 ans, réside depuis 15 ans à Salé).

### 3- L'assèchement des régions rurales

La sécheresse est un autre facteur négatif qui se produit, d'une manière rigoureuse et assez régulièrement, dans plusieurs zones rurales marocaines. Dans ces zones, les petits fellahs sont à la merci des caprices de la nature puisqu'il suffit d'une baisse de la pluviométrie pour rompre le frêle équilibre écologique. La faiblesse de la pluviométrie a une conséquence directe sur les ressources économiques des paysans. Quand elle se survient, une sécheresse provoque une forte baisse de la productivité agricole et cause, par ce fait, le chômage de la main-d'œuvre paysanne et la livre à la disette. C'est ainsi que la sécheresse est une cause de l'émigration de nombreuses familles de leur milieu affecté par la catastrophe

naturelle vers le milieu urbain. L'extrait de l'entretien de l'un des immigrants enquêté souligne que la sécheresse, qui a sévi au début des années quatre vingt, a été la cause principale non seulement du départ de sa propre famille, mais également de plusieurs autres familles paysannes:

*Je ne pensais jamais pouvoir quitter ma région natale. Mais les circonstances ont fait que les choses se sont passées autrement. A l'âge de 45 ans, j'ai décidé de venir en ville à la suite d'une période de sécheresse qui a sévi et persisté plus de deux années successives. La situation à la campagne était devenue pour ma famille et moi intenable. J'ai alors bradé tout ce que je possédais (terre, plantation d'olives, bétail...) et je suis venu m'installer à Salé. Beaucoup de gens, originaires de la même région que moi, ont d'ailleurs émigré eux aussi à la même époque en direction de différentes villes (Entretien #4, Abdeslam, 55 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

#### **4- La scolarisation des enfants**

Aux obstacles économiques, s'ajoutent, dans les zones rurales, les carences du système d'enseignement: dispersion et insuffisance de l'infrastructure scolaire, absence d'un réseau de transport pour les écoliers, etc. Quelques personnes enquêtées nous ont fait part de ces carences et nous les ont présentées comme étant les principales justifications de leur décision d'émigrer en ville:

*Ma décision (d'émigrer) était d'autant plus justifiée, dans mon cas, que les écoles pour la scolarisation de mes jeunes enfants étaient inexistantes dans la localité rurale où j'étais installé. L'école la plus proche était située à 12 km de notre lieu de résidence (Entretien #2, Omar, 50 ans, réside depuis 2 ans à Salé).*

*Lorsque mes deux filles ont atteint l'âge de la scolarisation, j'ai décidé d'émigrer définitivement avec ma famille en ville (Entretien #6, Mohamed, 45 ans, réside depuis 15 ans à Salé).*

*J'ai décidé, en fait, de venir en ville à cause de mes enfants. Ils avaient atteint l'âge de la scolarisation et je ne voulais pas qu'ils n'aient pas, comme moi, la chance de pouvoir être scolarisés et poursuivre leurs études. Mon père, lui, ne pensait pas à tout cela et voulait qu'on reste tous, avec lui (Entretien #9, Brahim, 33 ans, réside depuis 4 ans à Salé).*



*Il n'y a pas également de collège à El Oulja. Beaucoup de familles sont obligées de s'installer en ville afin de permettre à leurs enfants de poursuivre leurs études secondaires* (Entretien #11, Fatima, 40 ans, réside depuis 3 ans à Salé).

*Lorsque j'étais célibataire et que je n'avais pas encore d'enfants, les choses étaient, à la limite, supportables, mais après la naissance de mes premiers enfants, j'ai décidé de changer de situation. Mes revenus étaient insuffisants pour faire vivre ma famille et je voulais, en plus, que mes enfants aillent à l'école pour s'instruire ou suivre une formation professionnelle. J'ai alors pris la décision d'émigrer de ma région d'origine vers la ville* (Entretien #13, Jelloul, 45 ans, réside depuis 8 ans à Salé).

*Moi mon souhait, c'est de scolariser tous mes enfants et de les aider afin qu'ils réussissent dans leurs études. C'est cela qui va leur garantir leur avenir. Ni moi, ni leur père n'ont eu cette chance à la campagne. Les écoles y étaient rares et nos parents ne nous ont guère encouragés dans cette voie* (Entretien #20, Fatiha, 29 ans, réside depuis 8 ans à Salé).

Sous cet angle, la scolarisation et l'éducation des enfants apparaissent prioritaires. Elles constituent un mobile primordial susceptible de favoriser une mobilité ascendante (phénomène de la promotion par la scolarisation). Fait à noter, cela préoccupe davantage les immigrants plus jeunes. Les plus âgés ont souvent jugé la scolarisation et l'éducation inutiles, voire dangereuses sur le plan moral, surtout pour les filles:

*Moi, par exemple, racontait l'une des immigrantes, je ne faisais rien d'intéressant à la campagne. Mon père n'a jamais voulu que j'aille à l'école. Il disait que les "filles doivent rester à la maison et apprendre les tâches ménagères pour faire, par la suite, de "bonnes épouses"* (Entretien #20, Fatiha, 29 ans, réside depuis 8 ans à Salé).

À la carence des infrastructures d'enseignement en milieu rural, on peut ajouter l'insuffisance, voire même l'absence, des infrastructures sanitaires. Celle-ci, comme en témoigne l'une des immigrantes, peut constituer un motif suffisant pour émigrer de la campagne à la ville:

*Arrivée à l'âge de seize ans, je suis tombée gravement malade (...) Mon frère, qui avait déjà quitté la maison de mes parents et qui était allé s'installer avec sa femme et sa petite fille dans le quartier de Qaria à Salé, m'a amenée chez lui pour assurer mes soins et me*

*permettre de rester sous contrôle médical en ville. Après huit mois passés chez mon frère, j'ai été guérie grâce aux soins et traitements reçus à l'hôpital et à ceux d'un guérisseur que j'allais voir souvent au quartier de Tabriquet. Après cette première période en ville, ma belle-sœur m'a trouvé du travail chez une famille juive à Rabat (Entretien #12, Saâdia, 26 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

## **5- L'accompagnement et la réunification de la famille**

Une des raisons - et non des moindres - qui motive la décision de migrer du milieu rural au milieu urbain réside dans le fait de vouloir demeurer regroupé en famille. Cette volonté se manifeste par le simple accompagnement ou par le désir de réunification de la famille en suivant un ou des membres de la famille ayant déjà quitté le milieu d'origine. Les départs successifs de plusieurs membres de la famille, d'amis, de voisins également, de même que les retours de visites au "bled" de ces derniers, surtout s'ils semblent avoir réussi, finissent par créer un climat de mobilité. À cet égard aussi, nous avons recueilli des témoignages éloquentes:

*Ce sont, en fait, mes enfants qui m'ont fait venir ici en ville. Ils avaient à l'époque besoin de moi pour les aider à construire la maison que nous habitons ensemble aujourd'hui à Sidi Moussa. N'ayant pas les moyens de construire eux-mêmes la parcelle de terrain qu'ils avaient achetée avec leurs propres économies, ils m'ont proposé de vendre la terre agricole que je possédais dans le Gharb et de venir m'installer avec eux en ville. J'ai accepté leur idée (...) (parce que) nous ne supportions plus, ma conjointe et moi, de vivre éloignés de nos enfants et de nos petits enfants (Entretien #5, Larbi, 60 ans, réside depuis 6 ans à Salé).*

*Mon jeune frère qui avait atteint l'âge de quinze ans était venu s'installer chez moi à Salé (Entretien #7, Mohamed, 38 ans, réside depuis 20 ans à Salé).*

*Il y a un an, mes parents et une de mes sœurs sont venus s'installer définitivement, eux aussi, en ville. Ils logent pour l'instant chez mon frère à El Qaria en attendant de trouver leur propre logement. Ils cherchent à acheter une maison, mais n'en ont pas encore trouvé (Entretien #12, Saâdia, 26 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*Je suis arrivée à Salé il y a huit ans. C'est mon mari qui m'a fait venir avec lui en ville (...). Ma sœur a également accompagné son mari à Casablanca (...). C'est mon mariage qui, en quelque sorte, m'a délivrée de la misérable vie que je menais à la campagne. En tant que*

*filie célibataire, je devais rester auprès de mes parents et vivre comme eux*  
(Entretien #20, Fatiha, 29 ans, réside depuis 8 ans à Salé).

Outre ces différentes causes d'émigration relatives à la réunification de la famille, au mimétisme et à l'accompagnement des époux (mariage des jeunes femmes), nous pouvons identifier une autre cause de départ due à une stratégie délibérée conçue d'une manière collective. Cette stratégie consiste à confier un jeune à un membre de la famille ou du village qui est prêt à l'embaucher en ville, ceci dans le but d'avoir un revenu régulier. La partie de ce revenu, envoyée régulièrement par l'immigrant sous forme d'aide à la famille d'origine, complète les ressources et allège les charges de cette dernière. Pour l'accomplissement de cette stratégie, la présence d'un membre de la famille ou de la communauté villageoise dans la zone "d'appel" est déterminante. Ce membre de la famille, résidant en ville, déclenche la migration en "recrutant" le migrant pour satisfaire tel ou tel besoin en main-d'œuvre. Le cas de Brek, appelé pour tenir le commerce de son cousin à Salé, nous révèle bien cette stratégie:

*Il y a à peine trois ans que je suis arrivé à la ville de Salé. C'est mon père qui m'a envoyé ici pour travailler chez mon cousin qui est, lui, ici depuis longtemps. Il est propriétaire d'un four dans ce quartier. Il avait contacté mon père, lors d'un séjour au bled, afin de lui débrouiller quelqu'un de la famille afin qu'il travaille pour lui en ville. Mon père m'a alors choisi, moi, parce que je suis l'aîné de la famille (...). J'envoie régulièrement la moitié de mon salaire à mon père au village (...). Mon père, lui, a besoin de cet argent là-bas pour nourrir mes autres frères et sœurs. L'agriculture qu'il pratique à la campagne ne lui procure pas beaucoup de revenus. Il a besoin d'autres sources de revenu et c'est pour cette raison qu'il m'a envoyé, moi, en ville* (Entretien #10, Brek, 19 ans, réside depuis 3 ans à Salé).

Ce dernier propos nous montre bien, d'une part, que la migration rurale-urbaine peut être élaborée à partir d'une véritable stratégie familiale autodéterminée et, d'autre part, que le réseau de parenté joue un rôle primordial dans le processus migratoire. Le réseau de parents déjà installés en ville constitue, à lui seul, un facteur d'attraction important. La quasi-totalité des immigrants que nous avons interviewés a, en effet, rarement émigré de façon isolée. Ils affirment avoir choisi Salé surtout parce qu'ils y avaient de la

famille. Celle-ci les a accueillis, hébergés, voire même, leur a trouvé du travail. Dans ce contexte, on peut dire que la migration s'inscrit dans un processus de migration en chaîne. Organisée autour de filières migratoires bien établies et rodées, elle est, notamment pour le cas de la région de Souss et de la région du Rif également, le fait de personnes adultes (autrefois exclusivement des hommes, aujourd'hui rejoints par des jeunes femmes) aptes à réussir la migration et à la rentabiliser pour les communautés d'origine. Nous y reviendrons, d'une manière plus fine, un peu plus loin dans ce chapitre.

## 6- L'attrait du mode de vie urbain

L'attrait du mode de vie urbain a amené plus d'un à «partir vers l'occupation réelle ou imaginaire dans la ville» (Hargons, 1972: 20). Cet attrait concerne notamment les jeunes ruraux qui aspirent à une vie différente de celle qu'ont vécue leurs parents. Les quelques éléments d'entretiens suivants illustrent clairement que l'attraction de la ville, par le mode de vie qu'elle présente, est un facteur important dans l'exode notamment des jeunes ruraux:

*Le fait qu'on se réunisse tous pendant les périodes des fêtes à la campagne pousse les jeunes ruraux du douar à vouloir, eux aussi, quitter la campagne pour la ville. À leurs yeux, nous sommes, avec nos habits citadins et des fois même des voitures, un modèle à imiter et à suivre. Ils veulent aboutir aux mêmes résultats en émigrant. Nous aussi, à leur âge et avant de venir en ville, nous nous faisons les mêmes idées (Entretien #7, Mohamed, 38 ans, réside depuis 20 ans à Salé).*

*Même si la ville incite à plus de consommation et, donc, à plus de dépenses, les immigrants ruraux préfèrent y vivre parce qu'ils ont été privés et frustrés de la jouissance de cette consommation à la campagne (Entretien #8, Mohamed, 50 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*Après la mort de mon beau-père, avec qui on travaillait tous dans son exploitation agricole, mon mari et ses frères ont décidé de vendre la terre et de se partager l'héritage. Personne d'entre eux ne voulait continuer à travailler dans l'agriculture. Ils étaient, bien avant le décès de leur père, tous tentés de venir s'installer en ville. Mais, personne n'a osé le faire tant que le*

*patriarche était encore vivant* (Entretien #11, Fatiha, 40 ans, réside depuis 3 ans à Salé).

De ces derniers propos, nous relevons essentiellement deux choses:

- la première est que c'est en bonne partie par l'intermédiaire de l'immigrant que la campagne entre en rapport avec la ville. En effet, c'est par lui que transite beaucoup d'information concernant cette dernière. L'immigrant de passage véhicule ce qu'il a vu, assimilé ou cru comprendre pendant son expérience d'immigrant; il communique à la communauté rurale à la fois ses acquis, ses déboires et ses fantasmes. C'est à travers son discours et ses apparences vestimentaires notamment que s'opère l'impact de la civilisation citadine sur la conscience des jeunes ruraux qui aspirent à leur tour à l'émigration. Les villes sont pour eux des mots magiques qui entretiennent dans leur imaginaire la vision mythique d'un univers envié, parce qu'il dispense la prospérité.

- la seconde c'est que l'attraction de la ville touche même les jeunes ruraux qui possèdent des terres agricoles en milieu rural. Autrement dit, on peut être un jeune riche agriculteur et prendre la décision de vendre ses biens pour aller s'installer en ville. Ce qui est recherché par cet acte, c'est de quitter le mode de vie rural, jugé "frustrant", pour aller retrouver les bienfaits du mode de vie de consommation.

Que dire alors de ceux et de celles qui ne possèdent pas de biens fonciers et qui veulent transformer leur misère en espoir? Deux de nos informateurs racontent comment la ville les a attirés, pour finalement les apprivoiser. Après avoir passé quelques séjours en ville en tant que visiteurs, ils ont été fascinés par les attractions du monde urbain qui a fini par les retenir:

*Un jour mon père m'a amené avec lui, à dos d'âne, du Douar jusqu'à la ville de Souk Larbaâ où il devait effectuer quelques transactions. Depuis ce jour, j'ai appris à aller tout seul à cette ville. Elle se situe à une vingtaine de kilomètres de notre Douar. J'y allais souvent à pied chez une de mes tantes qui y habitait. Mon père venait et me ramenait à la maison, car ma mère se faisait du mauvais sang pour mon sort. Mais moi, je retournais à chaque fois en ville. Je m'y suis habitué et attaché. Je*

*passais mes journées dans les cafés et les soirs je me rendais chez ma tante pour dormir. Celle-ci était très gentille avec moi et me donnait de l'argent de poche. Mes parents se sont résignés à cette situation et ont finalement accepté mon choix* (Entretien #14, Ahmed, 42 ans, réside depuis 14 ans à Salé).

*J'ai fait ma scolarité primaire dans l'école de mon village. Je venais passer toutes mes vacances scolaires à Salé. Au début, je m'installais chez ma grand mère maternelle, qui y vivait depuis très longtemps; ensuite, j'ai habité chez ma sœur et mon beau-frère qui y résidaient également. Je me suis habitué et attaché à la ville (...). À l'âge de vingt ans, j'ai décidé de venir m'installer définitivement à Salé (...). Mon père était affecté par mon départ de la campagne, mais il a compris que j'aspirais à autre chose.* (Entretien #18, Benissa, 37 ans, réside depuis 15 ans à Salé).

Au terme de cette analyse sur les causes de la migration rurale-urbaine, à partir du point de vue des immigrants, nous pouvons tirer les principales conclusions suivantes:

- tout d'abord, l'émigration constitue un phénomène complexe aux causes multiples, à la fois économiques, sociales et culturelles, liées aussi bien à des facteurs d'expulsion du milieu rural que d'attraction de l'aire urbaine;
- ensuite, elle représente pour bon nombre de paysans pauvres une stratégie de survie qui leur permet de tirer profit des revenus que peut procurer la ville à leurs enfants, et ce, en améliorant leurs conditions de vie;
- enfin, l'émigration s'inscrit, la plupart du temps, dans le cadre familial et fait appel aux réseaux qui lui sont liés.

Ces principales conclusions relatives aux causes de départ nous révèlent désormais que, dès le déclenchement du processus migratoire, les stratégies sont des volontés délibérées et les réseaux, notamment familiaux, constituent des supports nécessaires pour les nouveaux acteurs-candidats à la ville.

Le processus migratoire ne fait en réalité que commencer avec la décision d'émigrer. Plusieurs autres étapes restent à franchir dans ce processus. Elles concernent toutes les enjeux sous-jacents à la vie en milieu urbain. Parmi ces enjeux, ceux de l'accès à l'emploi, et de l'accès au logement sont décisifs pour l'ensemble de ces nouveaux immigrants. Pour eux, les relations qu'ils maintiennent ou ne maintiennent pas avec leur milieu d'origine constituent un enjeu supplémentaire pour leur insertion urbaine. Ce sont ces trois enjeux que nous allons considérer maintenant à l'aide des informations recueillies à Salé.

### **C- L'accès à l'emploi et l'insertion dans le marché du travail urbain**

En cernant les principaux motifs de l'émigration rurale-urbaine, nous avons vu que l'emploi jouait un rôle stratégique. La motivation, avons-nous souligné, est d'ordre économique: trouver du numéraire constitue l'un des facteurs de départ. Cependant, dans les conditions de sous-développement de l'économie urbaine marocaine, les personnes qui recherchent un emploi en ville et qui ont un faible niveau de scolarité ont très peu de chance de réussir à travers les voies formelles. En fait, ni le secteur secondaire ni le secteur tertiaire ne sont en mesure de résorber l'excédent de main-d'œuvre qui s'accumule sur le marché de travail en raison des carences structurelles de l'économie nationale. Ces personnes se tournent alors vers le secteur informel de l'économie où elles tendent à créer leur propre offre. Elles se trouvent ainsi cantonnées dans des emplois spécifiques et non qualifiés: les innombrables petites activités marchandes, l'artisanat à domicile, les petites entreprises de service informelles dans les quartiers précaires, les services domestiques, etc. Ces petits métiers sont, pour la grande majorité, la seule façon de survivre en ville. C'est dire que le développement pléthorique du secteur informel dans les villes marocaines devient l'une des réponses au problème de la création d'emplois (Salahdine, 1992; Guerraoui, 1992). C'est ainsi que le marché de l'emploi du secteur informel

permet aux familles immigrantes de les accueillir, de les retenir en leur permettant de s'implanter en ville.

Quelle est la nature des emplois occupés par les immigrants en ville? Comment cette insertion professionnelle prioritaire, garantissant la survie de populations néo-citadines, se réalise-t-elle? Quelles sont les modalités concrètes d'accès aux activités de subsistance? Sur quel type de relations repose cette insertion?

Les entrevues des immigrants que nous avons recueillies contiennent à ce sujet des informations qualitatives utiles. Celles-ci permettent de mettre en lumière la nature des emplois occupés par les immigrants en ville et les différentes trajectoires professionnelles qu'ils empruntent. Elles nous permettent également d'appréhender les stratégies déployées par ces immigrants pour acquérir et multiplier ces activités d'emploi dans leur cadre familial en vue de faire face aux nouvelles conditions de vie urbaine.

### **1- Nature des emplois occupés par les immigrants et transition dans les parcours des activités**

La nature des emplois occupés par les immigrants montre que les activités du secteur informel constituent des branches d'insertion privilégiées des immigrants ruraux. En effet, les entretiens mettent en lumière le fait que les chefs de ménages sont dans la plupart des cas des marchands ambulants avec pignon sur rue, journaliers, manœuvres, employés ou travailleurs autonomes qui exercent de "petits métiers". Les données relatives à cet aspect de la vie professionnelle des immigrants sont mises en évidence dans le tableau ci-après:



**Tableau XI: Les activités professionnelles des immigrants enquêtés à Salé**

<b>Entretien</b>	<b>Sexe</b>	<b>Age</b>	<b>Durée de Résidence</b>	<b><i>Activités professionnelles</i></b>
entretien # 1	homme	25 ans	2 ans	Gardien de nuit
entretien # 2	homme	50 ans	2 ans	Marchand ambulant
entretien # 3	homme	30 ans	10 ans	Chauffeur de taxi
entretien # 4	homme	55 ans	10 ans	Sans emploi
entretien # 5	homme	60 ans	6 ans	Sans emploi
entretien # 6	homme	45 ans	15 ans	Commerçant de bétail
entretien # 7	homme	38 ans	20 ans	Employé de service
entretien # 8	homme	50 ans	10 ans	Marchand ambulant
entretien # 9	homme	33 ans	4 ans	Marchand ambulant
entretien # 10	homme	19 ans	3 ans	Employé de service
entretien # 11	femme	40 ans	3 ans	Employée domestique
entretien # 12	femme	26 ans	10 ans	Employée domestique
entretien # 13	homme	45 ans	8 ans	Marchand ambulant
entretien # 14	homme	42 ans	14 ans	Propriétaire d'un four
entretien # 15	homme	59 ans	15 ans	Gardien de nuit
entretien # 16	homme	40 ans	2 ans	Maçon
entretien # 17	homme	24 ans	2 ans	Maçon
entretien # 18	homme	37 ans	15 ans	Porteur de bagages
entretien # 19	femme	38 ans	10 ans	Employée domestique
entretien # 20	femme	29 ans	8 ans	Femme au foyer

Ce tableau montre que les activités professionnelles de nos enquêtés relèvent plutôt du secteur informel (commerce de micro-détail et de petit service). Les femmes immigrantes, pour leur part, se distinguent par leur insertion prédominante dans la branche service, et plus particulièrement dans le groupe d'occupation "employées domestiques" (entretiens 11, 12 et 19). L'autre partie des femmes immigrantes a quitté son milieu d'origine pour des motifs familiaux (accompagnement de l'époux) et conserve, dans l'ensemble, le statut de "femme au foyer" (entretien 20).

Pour préciser davantage la nature des emplois occupés par les immigrants en ville, nous présentons, à titre d'illustration, quelques extraits d'entretiens qui nous renseignent sur les activités professionnelles entreprises par les conjoints et les enfants des chefs de ménage enquêtés:

*J'ai un enfant qui est électricien, l'autre est carreleur et la fille est tisseuse dans une fabrique de tapis à Salé* (Entretien #4, Abdeslam, 55 ans, réside depuis 10 ans à Salé).

*Mes enfants travaillent tous les deux depuis à peu près huit ans dans une compagnie de distribution de produits pharmaceutiques à Rabat. Ils avaient auparavant exercé dans plusieurs emplois saisonniers tels que le jardinage et la peinture chez les particuliers. Leur métier d'aujourd'hui est stable et leur procure des revenus honorables et une assurance-maladie pour eux et pour leurs enfants* (Entretien #5, Larbi, 60 ans, réside depuis 6 ans à Salé).

*Mon épouse a travaillé en tant que femme de ménage chez une famille slaouie et mes deux filles dans des fabriques de tapis dans le quartier de Tabriquet* (Entretien #6, Mohamed, 45 ans, réside depuis 15 ans à Salé).

*Mon jeune frère qui avait atteint l'âge de quinze ans était venu s'installer chez moi à Salé. Je lui ai trouvé du travail dans le garage de mécanique où j'ai travaillé pour la première fois* (Entretien #7, Mohamed, 38 ans, réside depuis 20 ans à Salé).

*Mes deux grands garçons travaillent dans la construction* (Entretien #8, Mohamed, 50 ans, réside depuis 10 ans à Salé).

*J'ai aujourd'hui sept enfants dont trois travaillent dans des ateliers d'artisanat. La fille est dans une fabrique de tapis et les deux garçons dans des ateliers de poterie* (Entretien #13, Jelloul, 45 ans, réside depuis 8 ans à Salé).

*J'ai un fils qui a appris le métier de coiffure et qui a, aujourd'hui, son propre local dans un quartier non loin d'ici, un autre fils qui est maçon et un troisième menuisier. Deux de mes filles travaillent dans une fabrique de tapis* (Entretien #15, Kacem, 59 ans, réside depuis 15 ans à Salé).

*Mon épouse brode des nappes et des draps à la maison* (Entretien #18, Benissa, 37 ans, réside depuis 15 ans à Salé).

*Mon mari et mes deux grands enfants avaient déjà commencé à travailler, lui comme marchand ambulant de légumes et eux comme jardiniers. Quant à ma fille, elle travaille dans une fabrique de tapis. Elle est rentrée au départ comme une apprentie et, par*

*la suite, elle a commencé à percevoir un salaire* (Entretien #19, Fatma, 38 ans, réside depuis 10 ans à Salé).

Les activités dont il est question dans les extraits d'entretiens ci-dessus (électricien, carreleur, aide-mécanicien, maçon, jardinier, aide-couturier, apprenti(e) d'artisanat, etc...), relèvent bel et bien, au regard du contexte socio-économique marocain, du secteur informel au sens où nous l'avons défini dans le chapitre II (paragraphe 2 de la section A), c'est-à-dire des activités qui ne sont pas régies par un lien salarial ferme, instables et sans aucune protection sociale. Il s'agit, autrement dit, d'un ensemble de "petits" métiers de survie, ce qui explique le nombre élevé des actifs par ménage et la mobilisation de toutes les catégories d'âges.

Compte tenu de l'ensemble de ces remarques, nous pouvons déduire que le secteur informel représente le principal débouché des immigrants ruraux en milieu urbain. Les activités de son segment inférieur occupent la majorité d'entre eux et constituent la principale ressource pour leur vie en ville.

Il peut être reproché, ici, que l'échantillon retenu par notre enquête (enquêtés + autres membres des ménages) est petit, et donc non suffisamment représentatif pour nous permettre de formuler une telle généralisation. Or, nos observations rejoignent ici celles faites par d'autres chercheurs en ce qui concerne l'importance du secteur informel dans l'économie du Maroc et des pays du Tiers-monde (Salahdine, 1988, 1991; Charmes, 1990; Coquery-Vidrovitch et Nedelec, 1991).

En effet, aujourd'hui il est bien établi que dans les pays du Tiers-monde les activités générées dans l'économie informelle représentent entre 20 et 60% de l'activité totale (le plafond de cette "fourchette" étant sans doute plus fréquemment atteint que son plancher). Par ailleurs, nos propres observations sur le terrain nous ont montré que, dans la ville de Salé, les activités du secteur informel sont denses et dynamiques. Dans tous les quartiers, dans tous les coins de rue de

cette ville, nous avons relevé la présence d'un nombre considérable de personnes qui pratiquent des activités faisant partie du secteur informel et notamment dans son segment inférieur (voir photographies de 3 à 12 en annexe). Enfin, les propos que nous ont livrés les enquêtés par rapport à leur occupation et à celle de leurs proches parents contiennent des informations qui confirment, qu'au delà de leur cas, beaucoup d'autres personnes qu'ils connaissent ont des expériences professionnelles similaires à eux.

Plus important que la détermination de la nature des postes occupés est l'examen de la question des cheminements professionnels parcourus par les nouveaux citadins. À cet égard, nous avons recueilli un certain nombre d'informations qui permettent de retracer la (ou les) activité(s) professionnelle(s) antérieure(s) à celle(s) exercée(s) au moment de la réalisation de l'enquête. Ces rappels de parcours d'activités sont, pour nous au cours de cette phase d'analyse, d'une importance capitale dans la mesure où ils nous permettent de dégager des itinéraires professionnels types d'immigrants ruraux. Différentes variations dans les parcours existent. Elles représentent des cas de figure que nous pouvons illustrer chacun par un exemple qui témoigne des transitions possibles vécues par le groupe d'immigrants en ville:

### **1-1 Parcours d'activités de l'informel au formel**

Ce premier cas de figure de parcours est rarissime. Le passage d'un emploi dans le secteur informel à un autre relevant du secteur formel suppose l'acquisition préalable d'une éducation scolaire et/ou d'une expérience professionnelle. Ce statut n'est justement pas le propre des immigrants ruraux en ville. Nous avons néanmoins recueilli les propos d'un immigrant qui a connu cette trajectoire exceptionnelle:

(Au début) j'ai trouvé de **l'emploi dans un garage de mécanique de voitures** (...). Par la suite, j'ai travaillé **dans le service de mécanique de la police de Salé** (...). J'ai quitté la police à la suite d'une décision de mutation au Sahara. J'ai refusé d'y aller et j'ai démissionné (...). J'ai pu intégrer par la suite **une entreprise de fabrication de matériel agricole à Rabat** dans laquelle j'occupe

aujourd'hui le poste de responsable du service de pièces détachées (Entretien #7, Mohamed, 38 ans, réside depuis 20 ans à Salé).

Il s'agit là d'un immigrant qui a transité au départ par une activité dans le segment supérieur du secteur informel (mécanicien d'auto) pour exercer ensuite des emplois dans le secteur formel (police et entreprise industrielle). Cette mobilité lui a été d'autant plus facile qu'il avait poursuivi un cursus scolaire assez élevé (diplôme secondaire de brevet) et détenait une qualification technique acquise grâce à sa longue expérience professionnelle.

### **1-2 Parcours d'activités du formel à l'informel**

Ce deuxième type de parcours n'est pas non plus très fréquent. Car, en général, lorsque que l'on détient un poste dans une activité formelle, on essaie de s'y maintenir pour continuer à bénéficier des avantages que ce secteur procure à ses employés (prestations sociales, retraite, etc). Mais, il se peut que d'autres considérations entrent en ligne de compte pour qu'un immigrant décide de changer d'activité du secteur formel à une autre du secteur informel. Le propos d'une interviewée évoque des considérations d'ordre pratique relatives aux problèmes de l'éloignement du lieu de travail et de la rigidité des horaires de travail:

*Au début, j'ai travaillé comme employée dans une usine agro-alimentaire dans le quartier de l'Océan à Rabat (...). Mon travail consistait à écosser les petits pois et haricots que l'on mettait après dans des boîtes de conserve. Ensuite, j'ai quitté ce travail parce qu'il était trop contraignant en termes d'horaires, et surtout trop loin de mon lieu d'habitation (...). Alors j'ai travaillé à Salé même, chez une riche famille comme femme de ménage. Je m'occupais surtout de leur lessive. Ils avaient une autre bonne qui s'occupait des autres tâches ménagères. Chez cette famille, j'étais autant payée qu'à l'usine.* (Entretien #19, Fatma, 38 ans, réside depuis 10 ans à Salé).

L'exemple de cette immigrante nous montre que la mobilité du formel à l'informel s'inscrit dans une démarche visant à apporter des réponses appropriées à des situations concrètes. Ici c'est l'arbitrage entre les commodités (proximité du lieu de résidence par rapport au

lieu de travail essentiellement) et les contraintes (notamment le transport) qui ont déterminé le choix du changement de métier à exercer de l'enquêtée. Ce passage d'une entreprise à une activité informelle de subsistance n'a pas eu d'incidence sur le niveau de rémunération tiré de son activité de départ. Elle a pu préserver les acquis minimums de la situation professionnelle antérieure aussi précaires fussent-ils. Ainsi, il est permis de dire que les salaires minimums (S.M.I.C.) que l'on accorde dans les secteurs formels urbains aux immigrants - quand on accepte de les embaucher - ne dépassent guère ceux que ces mêmes personnes peuvent percevoir dans certains segments du secteur informel. Les immigrants qui arrivent à se mettre à leur compte comme indépendants ou propriétaires d'une petite entreprise peuvent même espérer obtenir des revenus plus substantiels (voir entretien 14).

### 1-3 Parcours d'activités à l'intérieur des segments de l'informel

La mobilité professionnelle à l'intérieur des différentes activités relevant du secteur informel est une pratique beaucoup plus fréquente chez la catégorie des immigrants en ville. Elle peut représenter un parcours positif qui consiste à passer d'un segment inférieur à un segment supérieur du secteur informel, comme le cas par exemple des personnes qui accumulent un capital qui leur permet à se mettre à leur compte après un certain temps. L'exemple qui suit nous présente un cas de figure de ce type. Il s'agit de quelqu'un qui a connu une mobilité à l'intérieur des activités inférieures du secteur informel:

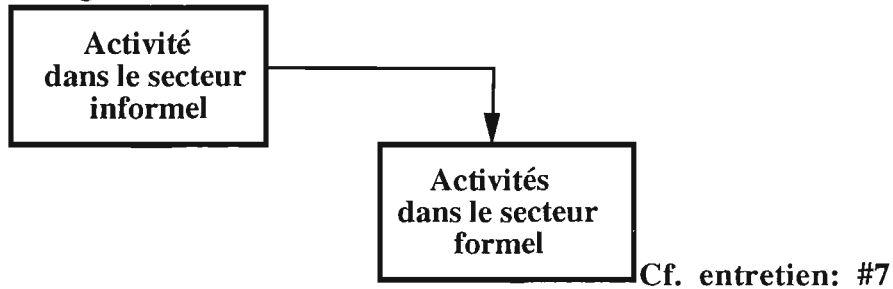
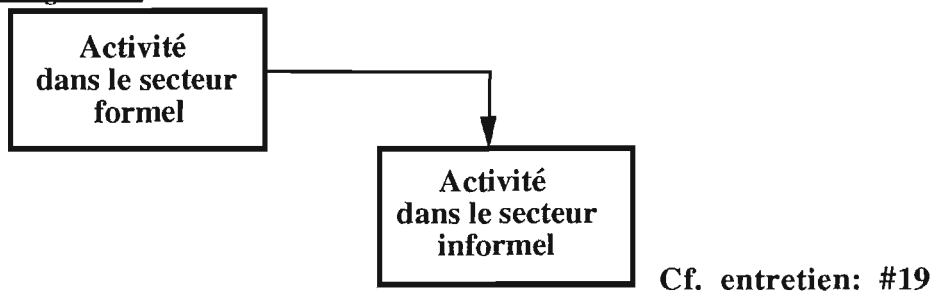
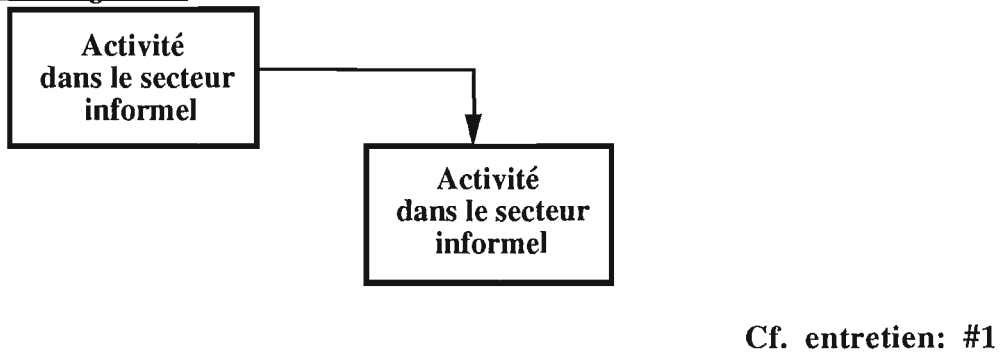
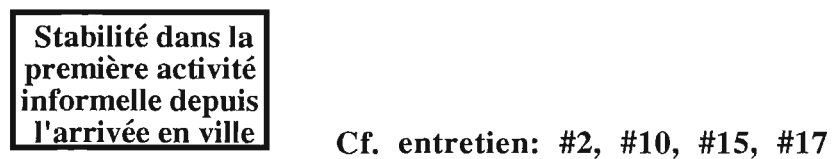
*(Au départ), un ingénieur des travaux publics (...) m'a proposé de travailler à son domicile dans la ville de Taza (...) Mon employeur avait une grande maison (...), je devais m'occuper du jardin, des petites courses chez les épiciers, des chiens de chasse,...bref, je devais être son homme à tout faire (...). Malheureusement, après deux années de travail dans cette maison, j'étais obligé de partir à cause d'une dispute avec la mère de mon employeur (...). Tanger fut ma prochaine destination. J'y suis parti parce que j'avais entendu dire qu'il y avait du travail. Une fois dans cette ville, je n'ai pu travailler que comme cireur de chaussures (...). Sans travail stable et sans abri, j'ai décidé de partir pour Berkane où on offrait du travail dans la cueillette des clémentines. Je n'ai travaillé que quatre mois dans ce nouveau métier (...). Connaisant*

*quelqu'un de mon village qui travaillait dans une usine de construction à Salé, j'ai décidé alors de m'y rendre. Après l'avoir rencontré, celui-ci me trouva rapidement **un poste d'aide maçon dans un chantier de construction** (...). J'ai travaillé dans ce chantier plusieurs mois jusqu'au jour où j'ai eu un accident de travail. N'ayant aucune couverture sociale, je me suis retrouvé sans emploi (...). Après un séjour de convalescence dans mon village natal, je suis retourné à Salé où **j'ai trouvé un poste de gardien de nuit** dans une allée commerciale du quartier Qaria. Les vingt commerçants de cette allée me donne chacun vingt Dhs par mois (...). Je ne compte pas rester longtemps dans ce travail (...). **C'est dans le commerce que je voudrais m'orienter.** C'est un secteur rémunérateur dans lequel je pourrai m'intégrer en ayant un minimum de capital. Beaucoup d'habitants dans ce quartier sont des marchands ambulants **dans le commerce de détail**. Ils s'en sortent apparemment bien puisqu'ils arrivent à gérer des ménages de grande taille. (Entretien #1, Miloud, 25 ans, réside depuis 2 ans à Salé).*

Le parcours d'activités de cet enquêté immigrant montre que sa mobilité professionnelle s'est réalisée exclusivement à l'intérieur des segments inférieurs du secteur informel. N'ayant aucune qualification professionnelle, il n'a pu se procurer que des emplois précaires urbains. Même son projet ne dépasse guère le cadre du secteur informel puisqu'il ambitionne de devenir un commerçant ambulant dans le secteur du commerce de détail.

#### **1-4 Stabilité dans la première activité informelle**

Par contre dans beaucoup d'autres cas d'immigrants enquêtés (voir entretiens: 2, 8, 9, 10, 11, 13, 15, 16 et 17), nous avons noté que la première activité informelle, trouvée ou créée dans le marché du travail urbain, n'a pas varié. Aucune transition n'est intervenue dans le cheminement professionnel de ces cas. Leur activité est restée la même depuis leur arrivée en ville. Ceci démontre que les activités dans le secteur informel peuvent se caractériser par une forte rétention des personnes qu'elles occupent.

Cas de figure 1Cas de figure 2Cas de figure 3Cas de figure 4

**Figure 5:** Illustration schématique de la transition dans les parcours d'activités des immigrants enquêtés



En vérifiant les différentes variations relatives aux transitions dans les parcours d'activités urbains de certains de nos enquêtés (*voir Figure 5: Illustration schématique de la transition dans les parcours d'activités des immigrants enquêtés*), trois conclusions nous paraissent importantes à souligner par rapport à la question théorique du phénomène migratoire en liaison avec le marché du travail urbain (section 2 du chapitre 2). Nos données qualitatives recueillies sur le terrain montrent que:

1- l'accès au secteur formel du marché du travail urbain exige des normes d'éducation et requiert une qualification professionnelle. Ces deux caractéristiques, ne sont en principe pas le propre des immigrants en ville;

2- il n'y pas forcément un écart dans les revenus entre le secteur formel et le secteur informel. La comparaison des revenus permet d'avancer que la personne exerçant une activité informelle s'assure un revenu analogue à un salaire perçu dans le secteur formel, tandis que celle qui se met à son compte peut même s'assurer un revenu supérieur à ce salaire;

3- le secteur informel ne peut être considéré comme une étape provisoire qui mène au secteur formel. La transition peut même, comme nous l'avons vu dans le second cas de figure, s'opérer dans le sens inverse. Pour d'autres immigrants, la mobilité se réalise exclusivement dans les différentes activités du secteur informel. Cette démarche dénote une volonté de survie qui constitue une insertion par le bas.

En tout état de cause, la prédominance des activités informelles chez les immigrants chefs de ménages est largement compensée par la conjonction des revenus procurés par les activités des autres membres de la famille. De ce fait, la multiplication des revenus procurés par ce secteur est une stratégie de groupe familial plutôt qu'une stratégie individuelle.

## 2- La maximisation du revenu familial

La précarité qui caractérise les conditions de vie de ménages d'immigrants ruraux en milieu urbain fait en sorte que ces derniers adoptent une stratégie de subsistance fondée sur la constitution d'un revenu collectif. À l'aide de quelques commentaires des enquêtés, nous avons identifié trois cas de figures qui nous permettent de cerner les stratégies familiales visant à maximiser leur revenu. Le premier cas de figure concerne les ménages qui mobilisent tous leurs membres afin de contribuer à l'apport d'un salaire ou d'un revenu. Le second consiste à faire travailler le (a) conjoint(e) quand les enfants vont à l'école ou ne sont pas en âge de travailler. Le troisième cas est relatif aux immigrants qui sont contraints de travailler seul pour leur ménage. Dans ce dernier cas, l'accumulation d'un double emploi est souvent la solution indispensable permettant de fournir un surplus au budget familial, si nécessaire à la survie en ville:

### 2-1 Cas 1: maximisation du revenu familial par l'apport des membres du ménage

Pour arriver à survivre en milieu urbain, il y a pour une majorité de ménages immigrants une impérieuse nécessité de mobiliser tous les membres de la famille afin de multiplier les sources de revenu, aussi irrégulières et dérisoires soient elles. Cette stratégie implique avant tout la nécessité de vivre à l'intérieur d'une famille afin de maximiser les rentrées d'argent. Les six extraits d'entretiens suivants permettent de cerner la mise en pratique de cette stratégie collective:

*Après six mois d'installation dans ce bidonville, mes trois grands enfants et moi, nous nous sommes débrouillés du travail (...). J'ai travaillé en ce qui me concerne dans une grande compagnie de construction à Rabat en tant que manipulateur de machines de grues. Après sept années dans cette compagnie, j'ai été licencié à cause de ma vue, qui s'était beaucoup détériorée. J'ai toujours eu ce problème depuis mon enfance. Aujourd'hui et grâce à Dieu, ce sont mes enfants qui travaillent pour garantir la survie de la famille. J'en ai un qui est électricien, l'autre est carreleur et la fille est tisseuse dans une fabrique de tapis à Salé. Ils habitent tous avec moi et se partagent les frais des diverses dépenses de la consommation familiale (Entretien #4, Abdeslam, 55 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*Pendant la période où je cherchais du travail, j'ai gaspillé tout l'argent que j'avais amené avec moi de la campagne et ce sont ma femme et mes enfants qui ont travaillé pour assurer la subsistance de la famille. Mon épouse a travaillé en tant que femme de ménage chez une famille slaouie et mes deux filles dans des fabriques de tapis dans le quartier de Tabriquet (...). Elles ont, grâce à leurs salaires toutes les trois, assuré les différentes dépenses de la famille. Il fallait payer le loyer de la pièce qu'on avait louée à la médina de Salé et acheter de la nourriture pour la consommation quotidienne (...). J'ai trouvé en ce qui me concerne, par la suite, un emploi au Ministère de l'Équipement. Ce ministère recrutait des manœuvres pour les faire travailler dans la construction d'un grand barrage hydroélectrique situé à proximité de la ville de Tanger (Entretien #6, Mohamed, 45 ans, réside depuis 15 ans à Salé).*

*J'ai aujourd'hui sept enfants dont trois travaillent dans des ateliers d'artisanat. La fille est dans une fabrique de tapis et les deux garçons dans des ateliers de poterie (...). Ils donnent à leur mère une mensualité pour la maison. Cela aide la famille à subvenir à ses besoins vitaux. La plupart des gens que je connais dans ce quartier font également travailler leurs enfants pour les aider. Les temps sont difficiles et il n'y a que l'entraide de la famille qui permet aux ménages de joindre les deux bouts (Entretien #13, Jelloul, 45 ans, réside depuis 8 ans à Salé).*

*En ce qui concerne mon travail, j'occupe le même poste depuis que je suis arrivé à Salé. Je surveille toutes les nuits, y compris les fins de semaines, les locaux d'une compagnie privée de fabrication de pompes d'eau. C'est un travail qui me garantit un salaire régulier, une assurance-maladie et un fonds de retraite (...). Mes grands enfants, qui m'aidaient déjà à la campagne, ont tous travaillé en ville et continuent de m'aider dans toutes les entreprises et les dépenses concernant la famille. J'ai un fils qui a appris le métier de coiffure et qui a, aujourd'hui, son propre local dans un quartier non loin d'ici, un autre fils qui est maçon et un troisième menuisier. Deux de mes filles travaillent dans une fabrique de tapis (...). Tous mes enfants habitent avec moi dans la même maison. Les deux plus grands, qui sont mariés, se partagent le premier niveau. Moi et tous les autres, on habite en bas. On cohabite parce qu'on n'a pas le choix. (Entretien #15, Kacem, 59 ans, réside depuis 15 ans à Salé).*

*Lorsque nous avons tous travaillé, nous avons pu, enfin, arrondir quelque peu le budget familial et épargner un peu d'argent (Entretien #19, Fatma, 38 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*Plusieurs parents, dans le quartier où j'habite, font travailler leurs enfants dans de petits boulots d'ateliers ou dans des maisons, dès leur jeune âge. Ils font cela pour tirer bénéfice des revenus que peuvent leur rapporter leurs enfants (Entretien #20, Fatiha, 28 ans, réside depuis 8 ans à Salé).*

Ainsi, selon ces témoignages, il apparaît que, dans un contexte de précarité, le travail de tous devient partie intégrante de la stratégie économique familiale de survie. La pluralité des contributions au revenu familial participe à une véritable stratégie collective mise en œuvre par l'ensemble des membres de la famille immigrante qui partagent un espace commun et contribuent à l'économie domestique. Cette mobilisation générale de la force de travail est d'autant plus possible que la législation en matière d'emploi et de scolarisation est très défaillante au Maroc. Il n'y a, en effet, ni scolarisation obligatoire, ni contrôle du marché du travail. Comme nous le savons, celui-ci fait encore une large place aux enfants (Lahlou, 1991: 484-488 et 492-494).

## **2-2 Cas 2: maximisation du revenu familial par l'apport du conjoint**

Dans le contexte sociologique marocain, le salaire d'appoint dans un ménage qui n'a pas d'enfants ou qui ne fait pas travailler ses enfants - parcequ'il a choisi de les envoyer à l'école- provient souvent de la conjointe. C'est l'homme, chef de ménage, qui a la responsabilité première de travailler pour subvenir aux besoins de son foyer. Mais comme son revenu est souvent insuffisant pour combler les besoins familiaux, il se trouve contraint d'autoriser son épouse à trouver un emploi. Les propos suivants témoignent de cette nécessité:

*Je travaille comme femme de ménage chez une femme aisée à Rabat. Mon mari, lui, est chauffeur au ministère des pêches (...). Dans mon quartier, je connais des femmes immigrantes qui travaillent comme moi et d'autres qui ne travaillent pas. Le travail de la femme dépend du consentement du mari. Certains hommes acceptent que leur femme travaille pour les aider dans les différentes dépenses et charges du foyer. D'autres, par contre, refusent parcequ'ils ne sentent pas le besoin de cette aide. Les femmes immigrantes qui travaillent exercent la plupart du temps dans les secteurs du textile, de tapis ou de l'agro-alimentaire ou sont, comme moi, femmes de ménage. Il existe également des femmes qui exercent leur métier chez elles à la maison. (Entretien #11, Fatima, 40 ans, réside depuis 3 ans à Salé).*

*Mon épouse brode des nappes et des draps à la maison. Je lui ai acheté tout le matériel nécessaire pour son travail (...). Quand elle*

*termine une pièce ou un ensemble de pièces brodées, elle les vend à ses clientes. Ce sont généralement les voisines du quartier. L'argent qu'elle retire de son travail aide à l'équilibre du budget familial* (Entretien #18, Benissa, 37 ans, réside depuis 15 ans à Salé).

Ces deux exemples montrent qu'en effet, dans beaucoup de cas, un salaire unique est insuffisant pour subvenir correctement aux besoins du ménage. C'est pourquoi de plus en plus d'hommes acceptent, lorsque les enfants sont en bas âge ou à l'école, que leur conjointe exerce un emploi en dehors du foyer, plus rarement à domicile. Cela permet de bénéficier d'un salaire d'appoint nécessaire à la satisfaction des besoins familiaux.

### **2-3 Cas 3: maximisation du revenu familial par l'exercice d'un double emploi**

Les immigrants, qui n'ont pas la possibilité d'être épaulés par leur conjoint et/ou leurs enfants, choisissent d'exercer un second emploi, en plus de leur travail régulier. C'est là une stratégie individuelle qui cherche aussi à maximiser le revenu familial. Les deux extraits suivants témoignent de cette approche:

*Depuis la naissance de mon deuxième enfant, voilà maintenant deux ans, j'exerce un deuxième métier, car j'ai l'intention d'acheter ma propre maison. Je vais pratiquement tous les après-midi aux marchés aux puces de Salé, de Rabat et des fois même à ceux de Kénitra pour effectuer des transactions d'achat ou de vente d'objets usagers. Cela me procure un peu d'argent que j'essaie d'épargner* (premier emploi: chauffeur de taxi la nuit) (Entretien #3, Lahcen, 30 ans, réside depuis 10 ans à Salé).

*Aujourd'hui encore mon mari travaille souvent dans des chantiers de construction à Rabat. Il travaille très fort. Pour améliorer notre vie, il travaille souvent les samedi et les dimanche chez les particuliers et parfois les soirs jusqu'à dix, onze heures. Il s'est constitué une petite équipe de maçons qu'il dirige en dehors de son travail permanent dans les grands chantiers* (Entretien #20, Fatiha, 29 ans, réside depuis 8 ans à Salé).

Ces deux témoignages nous aident à comprendre cette nécessité, pour certains immigrants, de faire appel à un double emploi en vue d'apporter un surplus au budget familial.

La mobilisation générale des membres du réseau familial ou le double emploi notamment chez les jeunes chefs de famille permet en fin de compte aux familles immigrantes de disposer de revenus non négligeables. Dans un contexte de précarité, ces revenus contribuent dans l'ensemble à l'amélioration générale des conditions de vie (achat de nourriture et de vêtements). Ils peuvent aussi servir à l'amélioration des conditions de logement.

### **3- L'accès à l'emploi et la solidarité familiale**

Avant d'examiner les modalités d'insertion urbaine des immigrants, notamment par l'entremise de l'accès au logement, nous devons tout d'abord considérer la manière dont ces immigrants accèdent à leur premier emploi en ville. Même si celui-ci se réalise, comme nous venons de le voir, généralement à partir du marché du travail informel, il apparaît vital et déterminant pour la réussite de l'ensemble de leur processus d'insertion urbaine. Il leur procure des revenus qui leur permettent d'acquérir une certaine autonomie financière, nécessaire à satisfaire les besoins fondamentaux et, partant, garantit leur survie urbaine: se nourrir, se vêtir et se loger.

Si l'analyse qualitative des entretiens nous a permis de constater que la solidarité des membres du réseau familial restreint est très forte pour constituer, par l'intermédiaire de différentes sources d'emploi, un budget familial collectif, elle nous permet également de comprendre que la recherche d'un emploi est l'un des domaines où cette solidarité familiale est la plus sollicitée. Toutefois, dans la perspective de trouver un travail, la sollicitation peut s'élargir aux membres du réseau familial étendu, c'est-à-dire à tous les collatéraux. Les extraits des entrevues qui suivent apportent des informations sur la façon dont les immigrants ont "choisi" et accédé

à leur premier emploi à Salé. Ils en disent long sur les stratégies déployées pour survivre en milieu urbain:

*Mon beau-frère (...) m'a encouragé et aidé financièrement à préparer et passer l'examen du permis de conduire. Il m'a ensuite (...) offert le travail que j'exerce encore aujourd'hui. Celui-ci consiste à assurer le service de nuit du taxi urbain lui appartenant, le service de jour étant assuré par lui-même. Il me donne cinquante pour cent des recettes de nuit et assume toutes les dépenses de mazout et des réparations mécaniques. C'est grâce à ces revenus que j'ai pu louer une maison indépendante et avoir des enfants (Entretien #3, Lahcen, 30 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*Mon beau-frère était à l'époque marchand de légumes. Il m'a montré où il achetait ses produits et où il les vendait. J'ai fait exactement comme lui. C'est d'ailleurs le même métier que j'exerce encore aujourd'hui. J'ai une grande charrette que je remplis au marché de la criée chaque matin de légumes ou de fruits, dépendamment des saisons, et que je revends généralement ici dans mon quartier (Entretien #8, L. Mohamed, 50 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*En ce qui concerne mes activités de travail, (...) j'ai commencé par revendre divers articles de confection, que j'achetais directement chez les fabricants, dans les grandes artères de la médina de Salé. C'est mon cousin qui m'a initié à ce genre de commerce. Aujourd'hui étant donné que je connais un peu mieux la ville, les attentes et les besoins de sa population, je vais chercher au Nord, à Ksar Elkébir ou à Tétouan, des articles de confection et de cuisine fabriqués en Espagne que je revends à Salé (Entretien #9, Brahim, 33 ans, réside depuis 4 ans à Salé).*

*Mon mari, lui, s'est trouvé un travail de chauffeur au Ministère des Pêches. C'est un cousin germain à nous, qui travaille depuis longtemps dans ce ministère, qui lui a trouvé ce poste. Sans cette personne, il n'aurait jamais eu cet emploi (Entretien #11, Fatima, 40 ans, réside depuis 3 ans à Salé).*

*Après cette première période en ville, ma belle-sœur m'a trouvé du travail chez une famille juive à Rabat. J'ai travaillé et habité chez cette famille pendant trois ans. Elle me payait bien et prenait soin de moi (Entretien #12, Saâdia, 26 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*Quand je suis venu à Salé, j'étais non seulement nourri et logé chez mon beau-frère, mais celui-ci m'a engagé comme employé dans son propre atelier de tailleur. Il m'a toujours considéré comme son propre fils. Il m'a bien appris le métier et me payait comme ses autres employés. Avec mon beau-frère, j'ai habité et travaillé pendant quatre ans (Entretien #18, Benissa, 37 ans, réside depuis 15 ans à Salé).*

On voit bien ici que le réseau familial apporte un soutien décisif par rapport à l'insertion des immigrants eu égard à l'emploi. En

l'absence de véritables institutions d'accueil et d'embauche de la main-d'œuvre, ce sont les familles des zones d'arrivée pour les immigrants qui prennent le relais. Elles représentent, par ce fait, des "micro agences pour l'emploi". Elles participent à la recherche du travail et des structures alternatives d'emploi lorsqu'elles ne sont pas elles-mêmes des employeurs qui embauchent pour leur propre compte. Dans ce dernier cas de "la famille-employeur", la situation d'un de nos enquêtés est représentative d'une importante partie des immigrants provenant notamment de la région de Souss:

*Mon cousin avait contacté mon père, lors d'un de ses séjours au bled, afin de lui "débrouiller" quelqu'un de la famille pour qu'il travaille pour lui en ville. Mon père m'a alors choisi, moi, parce que je suis l'ainé de la famille. Lorsque je suis venu à Salé, mon cousin m'a hébergé chez lui et m'a aussitôt fait travailler pour lui. Il m'a appris pendant le premier mois le métier, et depuis, je travaille tout seul. Mon travail consiste à cuire le pain et les gâteaux pour les clients du four (Entretien #10, Brek, 19 ans, réside depuis 3 ans à Salé).*

Dans ce cas, le réseau de parenté présent en ville joue un rôle essentiel de soutien social. Il permet de trouver aux nouveaux venus des zones rurales du travail rémunéré en milieu urbain. Celui-ci est indispensable afin de permettre aux nouveaux arrivants d'acquérir, dans leur nouvel environnement, une certaine indépendance financière.

Il est à noter par ailleurs que cette solidarité, qui s'exprime au départ grâce à l'activation du réseau familial à l'occasion de la migration, fait en sorte que les immigrants ruraux saisissent, en un laps de temps relativement court, les occasions de travail qui leur sont offertes. Il est vrai que les emplois salariés qu'ils obtiennent se trouvent plutôt dans les activités précaires du secteur informel. Il reste que cela leur permet d'échapper au chômage urbain, à la différence des natifs des villes.

Les statistiques officielles disponibles relatives à la question du chômage urbain apportent une confirmation de cet état de fait. L'enquête sur l'emploi, menée en 1986 à l'échelle nationale, a



montré, en effet, grâce aux critères relatifs aux taux bruts d'activité et de chômage, que dans les villes marocaines les immigrants d'origine rurale travaillent plus et chôment moins que les non-immigrants, natifs des villes. À cet égard, rappelons que le premier taux se définit comme étant le rapport de la population active à la population totale, alors que le second se définit comme étant le rapport des chômeurs à la population active.

**Tableau XII: Taux d'activité et Taux de chômage de la population urbaine selon le lieu de naissance et le sexe**

Milieu de naissance	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)
<b><u>Immigrants d'origine rurale</u></b>		
Masculin	69	9
Féminin	17	14
Ensemble	<b>43</b>	<b>10</b>
<b><u>Non-immigrants, natifs</u></b>		
Masculin	38	18
Féminin	16	23
Ensemble	<b>27</b>	<b>19</b>

**Source:** Enquête nationale de la population active urbaine, 1986, (CERED, 1990: 22)

Le taux d'activité des immigrants en ville (43%) par rapport à celui des natifs (27%) s'explique d'abord par une activation plus dynamique des réseaux de la parenté chez les immigrants qui leur permet d'accéder à un emploi urbain. Il s'explique aussi par la moindre répugnance des immigrants ruraux à accepter des conditions précaires de travail par rapport à leurs compatriotes natifs dans les villes.

Au terme de cette analyse de extraits des entretiens relatifs à l'accès au travail urbain des immigrants, nous pouvons dire que même dans la précarité, l'emploi en ville pour les immigrants ruraux représente une médiation extrêmement importante pour leur insertion en milieu urbain. Pour y accéder, ces populations déploient des stratégies de survie mobilisant des ressources variées qui font appel en priorité à l'entraide et au réseau de solidarité familiale. Dès lors, l'aspiration à l'accès au logement, qui constitue une autre médiation primordiale à

l'insertion urbaine des migrants, devient une aspiration réaliste et réalisable.

Comment les immigrants se logent-ils en ville au Maroc? Quel parcours résidentiel poursuivent-ils en milieu d'accueil? Par quels moyens accèdent-ils à leur propre logement urbain? C'est ce qu'il nous faut maintenant considérer.

#### **D- L'accès au logement et l'insertion urbaine**

Comme nous l'avons expliqué dans le second chapitre, en ce qui a trait à la constitution des trajectoires familiales des migrants ruraux en ville, l'accès au logement, comme espace privé, revêt une importance particulière. Son acquisition est le gage d'une insertion urbaine réussie. En effet, tout ménage d'immigrant, en l'absence du concours des pouvoirs publics et en raison de la spéculation foncière et de la flambée du prix des loyers, a pour objectif primordial de devenir le plus rapidement possible propriétaire de son logement. Les ménages qui transfèrent de la campagne un pécule plus ou moins important ou qui continuent à bénéficier d'une rente agricole arrivent à accéder plus rapidement au logement. Mais les autres ménages, qui n'ont pas cet avantage, doivent compter dès le départ sur leur propre force de travail. Ils mobilisent le maximum de bras disponibles dans la famille afin d'assurer leur survie dans leur nouvel environnement urbain.

Étant donné qu'en général ces ménages ne sont pas suffisamment solvables pour bénéficier des crédits bancaires (tel que celui du Crédit Immobilier et Hôtelier -C.I.H.- par exemple) qui donnent la possibilité d'accéder aux logements formels, ils doivent se rabattre sur le marché informel du logement pour réaliser leur projet résidentiel. Cependant, même sur ce marché, l'acquisition d'une parcelle de terre et sa construction sont des opérations qui occasionnent à ces ménages d'immigrants pauvres des dépenses énormes sans commune mesure avec leurs revenus virtuels. Pour ce faire, ils doivent mobiliser toutes les énergies possibles, consentir de

nombreux sacrifices et faire preuve de beaucoup d'imagination et d'ingéniosité.

L'analyse des quelques informations concernant l'accès au logement, contenues dans les entrevues collectées, nous révèlent les cheminements résidentiels parcourus par les immigrants enquêtés, les possibilités financières dont ils disposent et les voies qu'ils empruntent pour mobiliser les fonds nécessaires pour l'acquisition du terrain et sa construction dans les quartiers clandestins à Salé. Ils nous apprennent, enfin, qu'en l'absence générale de structures institutionnelles d'accueil, les réseaux familiaux jouent un rôle-clé dans l'accès des immigrants à leur logement urbain.

## **1- Les trajectoires résidentielles des immigrants en ville**

Plusieurs trajectoires résidentielles nous ont été décrites à l'occasion des entrevues des immigrants recueillies à Salé. Elles montrent quasiment toutes que l'insertion résidentielle se fait d'une manière progressive. On passe généralement du statut d'hébergé chez un parent au statut de locataire pour accéder, enfin, à celui d'acquéreur d'une parcelle de terre que l'on construit dans les quartiers périphériques clandestins. Cette trajectoire, qui peut être qualifiée de "typique" chez cette catégorie de population, n'est pas la seule. D'autres variantes dans le cheminement résidentiel bien entendu existent. Elles diffèrent du cas de figure central dans les étapes que l'on vient de signaler (hébergement, location, achat d'une portion de terre et construction). Donnons tout d'abord une idée sur le parcours résidentiel prédominant des immigrants pour revenir ensuite sur les trajectoires moins fréquentes (*voir Figure 6: Illustration schématique des différentes trajectoires résidentielles des immigrants enquêtés*).

### **1-1 La trajectoire résidentielle prédominante**

La trajectoire résidentielle prédominante des immigrants en ville se caractérise par quatre étapes: dans les premiers temps d'installation dans le nouvel environnement urbain, les immigrants sont accueillis

par un parent qui les héberge, eux et leur famille, souvent pendant plusieurs mois. Cela, jusqu'à ce qu'ils soient financièrement indépendants. Dès qu'ils se sont trouvés un emploi, ils cherchent un nouveau toit pour s'installer. Avant qu'elle ne soit définitive, cette installation passe souvent par des habitations en location dans des quartiers à bas loyer (médina, bidonvilles). Après l'achat d'un lot dans un quartier périphérique, ils construisent une habitation sommaire en dur destinée à évoluer et à s'améliorer en fonction des possibilités et des besoins du ménage. Les extraits d'entretiens qui suivent décrivent ce cheminement classique chez les immigrants:

*J'ai décidé de venir à Salé parce que j'avais une tante qui y habitait. Elle m'a accueilli, hébergé et même nourri et blanchi pendant la première période de mon séjour à Salé. Elle louait une petite chambre dans la vieille médina (...) À la suite de ma promotion dans mon travail, j'ai quitté le foyer de ma tante et j'ai loué une pièce indépendante dans la médina à trente Dhs le mois. J'y suis resté cinq ans (...) Arrivé à l'âge de 26 ans, je me suis marié. J'ai loué une autre maison à la médina pour mon propre ménage (...) Mon épouse et moi avons pu enfin, au prix d'énormes sacrifices, acheter ce carré de terre de 80 m<sup>2</sup>, ici au quartier de Oued Eddahab. J'y ai construit au départ une première chambre pour nous dépanner. En y investissant au fur et à mesure ce que je gagnais comme argent, nous avons, aujourd'hui, une maison à trois pièces, cuisine, douche et terrasse. Sa construction s'est faite progressivement, sans plan, sans autorisation et surtout le soir (Entretien #7, Mohamed, 38 ans, réside depuis 20 ans à Salé).*

*Lorsque nous sommes arrivés pour la première fois à Salé, c'est mon beau-frère, venu aussi avec sa famille bien avant nous, qui nous a accueillis et hébergés chez lui, ici même, à Oued Eddahab (...) Après avoir passé un séjour d'à peu près six mois chez mon beau frère, j'ai loué une toute petite maison dans le quartier Elbasra où je suis resté, avec ma famille, pendant quatre ans. L'argent que j'avais amené avec moi de la campagne et l'épargne que j'ai pu faire, au cours de cette période, grâce à mes revenus et à ceux de mes deux grands garçons qui travaillent dans la construction, m'ont permis d'acheter le lot de terrain que nous avons construit nous mêmes ici à Oued Eddahab. Ce n'est pas, tel que vous pouvez le constater, un logement complètement achevé, mais c'est notre propriété. Nous avons devant nous tout le temps pour l'améliorer et l'achever. Mon objectif est de construire deux niveaux supplémentaires pour mes deux enfants qui sont presque arrivés à l'âge du mariage. Aujourd'hui, c'est plus difficile, pour nous, de réaliser des travaux de construction dans le quartier, car les autorités contrôlent plus qu'auparavant et les matériaux coûtent beaucoup plus cher. Mais, pour l'instant, nous ne perdons pas espoir, nous prions*

*Dieu que les choses aillent mieux pour tout le monde* (Entretien #8, Mohamed, 50 ans, réside depuis 10 ans à Salé).

*Quand je suis venu à Salé, j'étais non seulement nourri et logé chez mon beau-frère, mais celui-ci m'a engagé comme employé dans son propre atelier de tailleur (...) Avec mon beau-frère, j'ai habité et travaillé pendant quatre ans (...) J'ai habité ensuite dans un petit appartement de deux pièces, situé dans la vieille médina de Salé près de mon atelier de travail. À l'époque, je l'ai loué à quatre vingt cinq Dhs par mois (...) C'est avec l'argent de la vente de mon magasin et les quelques économies que j'avais faites, en tant que tailleur, que j'ai pu acheter le lot de terrain et construire ma maison ici dans le quartier de Sidi Moussa* (Entretien #18, Benissa, 37 ans, réside depuis 15 ans à Salé).

Nous sommes venus à Salé et nous nous sommes installés dans la baraque du cousin à mon mari dans le Douar de Smaâla. Nous y sommes restés un an (...). Nous avons par la suite loué dans le même bidonville une baraque à nous. Mon mari et mes deux grands enfants avaient déjà commencé à travailler, lui comme marchand ambulant de légumes et eux comme jardiniers. À eux trois, ils ramenés, après de longues journées de travail, de maigres revenus qui nous suffisaient à peine à payer le loyer de la baraque et à manger (...). Ce n'est que l'année dernière que nous avons acheté le lot de terrain à Oued Eddahab. Il nous a coûté très cher. En plus de toutes nos économies, nous étions obligés de nous endetter pour l'acquérir. Nous n'y avons construit qu'une pièce "en dur"; sur le reste de la surface, nous n'avons, pour le moment encore, que des locaux en bois et en zinc. Il nous reste beaucoup de choses à faire, mais les améliorations viendront avec le temps. L'essentiel, pour nous, c'est d'avoir accédé à notre propre maison en ville. Nous ne payons plus de loyer et nous pouvons, enfin, nous considérer stables en ville. Avoir son propre foyer est la chose la plus importante que l'on puisse réaliser en ville. (Entretien #19, Fatma, 38 ans, réside depuis 10 ans à Salé).

La lecture de ces extraits d'entretiens nous donne une image réelle de la trajectoire typique parcourue par les immigrants en ville. Elle révèle que la famille déjà installée en ville offre souvent la première halte dans le processus d'insertion de l'immigrant. Elle nous informe, par ailleurs, que les immigrants, à la recherche de leur propre logement, optent pour la résidence dans le "clandestin". Compte tenu, en général, de leurs maigres ressources, les ménages venant habiter le clandestin ne peuvent réaliser leur projet dans le marché formel du logement. C'est d'ailleurs pourquoi ils optent pour les quartiers clandestins. Le plus souvent, ils construisent eux-mêmes leur maison, au prix de nombreux sacrifices. L'intention est de réaliser un rêve plus ou moins conforme à leurs aspirations. Ils quittent une situation

antérieure localisée hors du clandestin pour réaliser l'accès à la propriété par la construction à rythme lent sur une parcelle acquise, grâce à son statut "clandestin", à un prix et selon des modalités d'acquisition appropriées à leur situation.

En fait, cet accès au logement dans le clandestin représente une réelle promotion sociale pour les ménages immigrants, dans la mesure où ils passent d'un habitat tout à fait précaire (médiina ou bidonvilles) - où ils vivaient en tant que locataires dans des conditions de logement largement défavorables ne serait-ce qu'en termes de surdensification - à un habitat en "dur". Au-delà de l'aspiration des ménages à devenir propriétaires de leur logement, le choix de ces quartiers s'explique par la volonté des ménages immigrants de réduire le fardeau du loyer, de s'installer à proximité des lieux où le coût de la vie est moindre - et où l'on retrouve un dynamisme du secteur informel - et surtout, d'acquérir un bien immobilier plus spacieux qui représente parfois l'unique legs qu'ils laisseront à leur descendance.

## **1-2 Autres variantes dans le cheminement résidentiel**

Tous les immigrants qui sont parvenus à l'acquisition d'une habitation dans les quartiers clandestins à Salé ne sont passés par les mêmes étapes résidentielles. Par rapport au cas typique, il existe plusieurs variantes dans la mobilité intra-urbaine. Chaque propos qui suit nous décrit une variante spécifique à la trajectoire résidentielle de l'immigré enquêté:

*J'ai choisi d'émigrer à la ville de Salé parce que j'ai quelques membres de ma famille qui y sont installés. C'est un de mes cousins qui nous a hébergés chez lui pendant la première période de notre séjour en ville. Il nous a été d'un grand secours puisque c'est lui qui nous a aidé à trouver, par la suite, un logement en location près de chez lui et nous a dépannés pour le meubler. Après une année passée dans une maison de location à Salé, mon père, qui avait perdu tout espoir pour mon retour à la campagne, est venu me rejoindre en ville pour m'acheter cette maison que j'occupe aujourd'hui avec ma famille à Sidi Moussa. Il l'a achetée toute construite (Entretien #9, Brahim, 33 ans, réside depuis 4 ans à Salé).*

*À mon arrivée à Salé, il y a à peu près 15 ans, j'ai acheté une première maisonnette à dix mille Dhs dans la vieille Médiina. J'y suis resté avec mon épouse et mes enfants pendant trois ans. J'ai par*

*la suite acheté, ici, à Sidi Moussa un lot de terrain que j'ai construit petit à petit avec l'aide de mes grands enfants. J'étais acculé à vendre la première maison de la Médina que j'avais loué, pour terminer les finitions de la seconde* (Entretien #15, Kacem, 59 ans, réside depuis 15 ans à Salé).

*Aussitôt arrivé à Salé, j'ai acheté une baraque en bois dans un bidonville à Tabriquet. Nous y sommes restés, ma famille et moi, pendant quatre ans (...). La maison en dur que nous possédons et partageons aujourd'hui est le fruit de plusieurs années de labeur et de sacrifice. Nous l'avons construite nous-mêmes il y a six ans sur un lot de terrain que nous avons acheté ici dans ce quartier de Sidi Moussa. Pour exécuter les travaux de construction, j'ai dû emprunter à mon ancien employeur une somme non négligeables d'argent. Mes enfants et moi, nous l'avons presque remboursé. Il nous reste quelques traites à payer et tout rentrera dans l'ordre* (Entretien #4, Abdeslam, 55 ans, réside depuis 10 ans à Salé).

*On avait loué une maison à une pièce à la Médina de Salé (...). C'est avec l'argent que j'ai épargné et la prime d'ancienneté que j'ai obtenu à la fin des travaux de barrage que j'ai pu acheté la maison où nous habitons aujourd'hui à Sidi Moussa. J'avais transformé le garage de la maison en une petite épicerie de détail* (Entretien #6, Mohamed, 45 ans, réside depuis 15 ans à Salé).

*Je suis venue (de la campagne) m'installer avec mon époux et mes sept enfants dans le quartier Oued Eddahab. (...). Nous, c'est avec l'héritage de mon mari que nous avons acheté et meublé notre maison à Oued Eddahab. C'est une maison que nous avons acheté toute construite* (Entretien #11, Fatima, 40 ans, réside depuis 3 ans à Salé).

Comme le montrent ces extraits d'entretiens, la mobilité intra-urbaine des immigrants diffère d'un cas à l'autre:

- nous retrouvons ceux qui passent par quasiment toutes les étapes du cheminement typique, sauf qu'en fin de parcours ils choisissent d'acheter une habitation toute construite;

- par ailleurs, il y a ceux qui ne transitent pas forcément par un proche et achètent dans un premier temps une maison dans la médina ou le bidonville avant d'acheter un lot et de le construire ou encore décident d'acheter une habitation déjà bâtie dans un quartier clandestin;

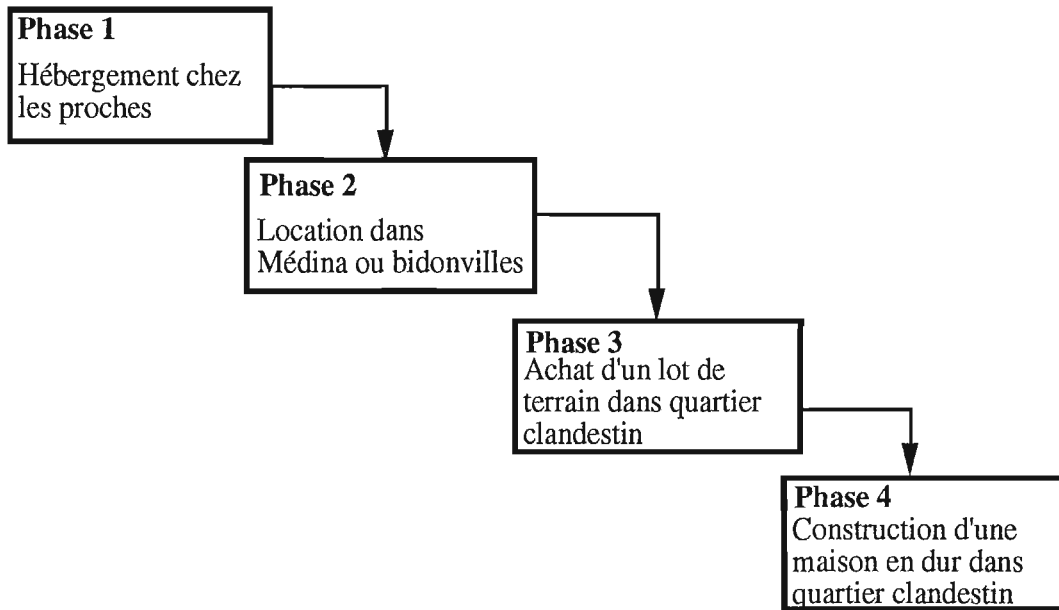


- d'autres ont la même trajectoire que ces derniers à la seule différence près qu'ils sont au départ locataires et non pas propriétaires;

- enfin, notre enquête nous permet de relever des cas d'immigrants qui viennent s'installer directement de la campagne dans les quartiers clandestins de Salé sans transiter par aucune étape .

**Figure 6: Illustration schématique des différentes trajectoires résidentielles des immigrants enquêtés**

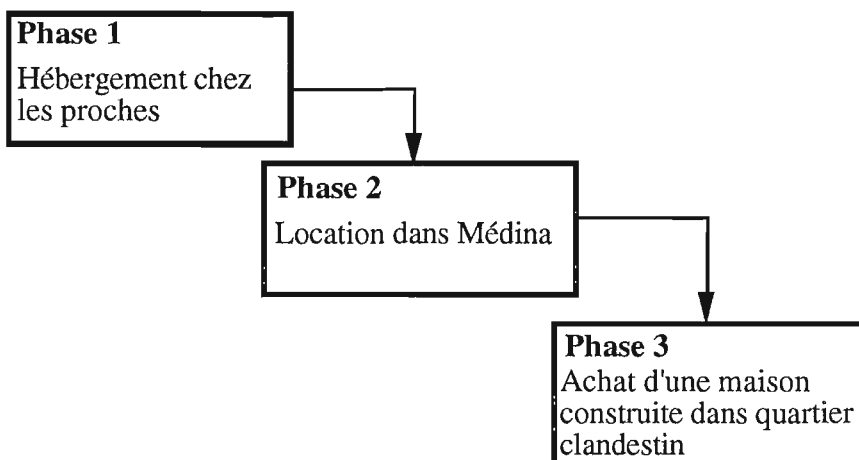
**1- Trajectoire résidentielle prédominante**



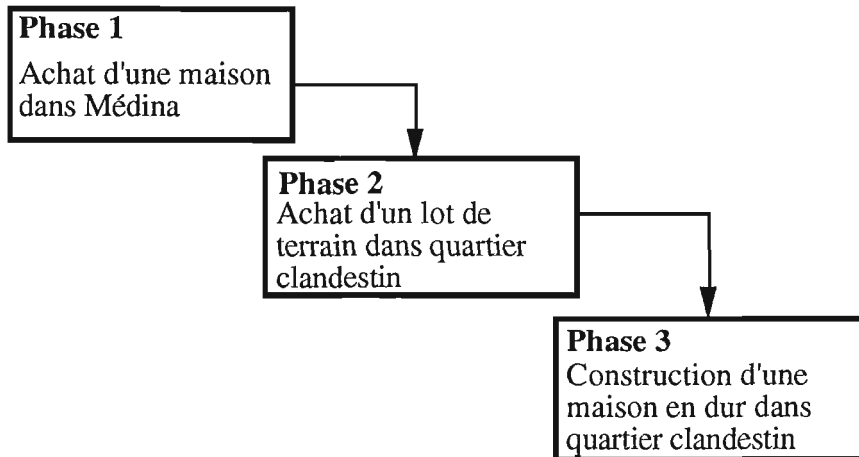
Cf. entretiens: #7, #8, #18, #19

**2- Autres variantes dans le cheminement résidentiel**

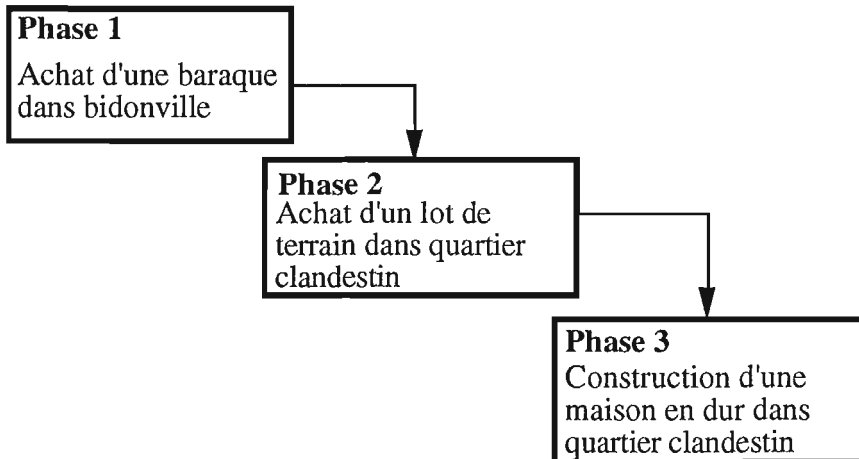
**Variante 1**



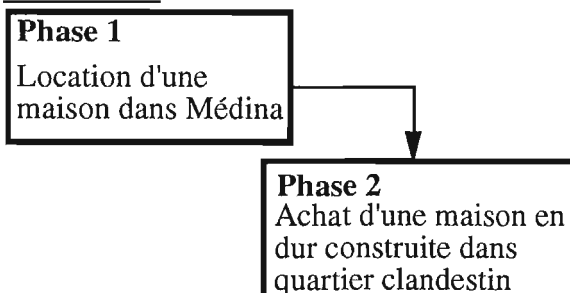
Cf. entretien: #9

**Variante 2**

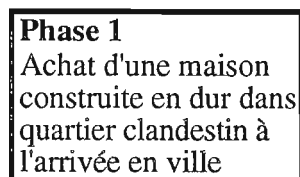
Cf. entretien: #15

**Variante 3**

Cf. entretien: #4

**Variante 4**

Cf. entretien: #6

**Cas de figure 5**

Cf. entretien: #11

Il ressort à partir de l'analyse des différentes variantes de parcours résidentiels des immigrants enquêtés, typiques et autres, que la résidence en ville est vécue dans une temporalité transitoire avant l'accession à la propriété. Dans le contexte marocain, cette accession dans des quartiers en dur pour les immigrants représente une amélioration du confort et des conditions de logement eu égard à la vétusté des logements disponibles dans la médina et les bidonvilles. Elle est l'indice d'une implantation prolongée en ville, l'affirmation d'une véritable citadinité et la preuve d'une insertion effective dans le milieu urbain d'accueil.

Parvenir à acquérir un logement en dur dans les quartiers périphériques clandestins suppose le déploiement de différentes stratégies de la part des acteurs-immigrants. La mobilisation des moyens pour construire ou acheter une habitation peut prendre plusieurs formes. Quelles sont ces formes et quels sont les moyens mis en œuvre pour acquérir le statut de propriétaire?

## **2- Les moyens mobilisés en vue de l'acquisition du logement**

Les immigrants que nous avons rencontrés ont eu recours à des sources de financement multiples et diversifiées à la fois pour l'acquisition du lot et pour la construction de leur logement. Les sources utilisées pour le financement de l'achat du terrain et de sa construction peuvent être, selon les données qualitatives de notre enquête, ventilées en trois grandes catégories. Elles proviennent soit de la vente d'un bien acquis dans le milieu d'origine, soit d'un emprunt contracté auprès de la famille ou autres personnes, soit enfin de la mobilisation d'une épargne propre au ménage de l'immigrant.

### **2-1 Vente de biens acquis dans le milieu de départ**

La vente de biens familiaux de nature diverse (terre, chapitel, etc.) constitue une source de financement de première importance pour certains ménages, leur permettant de financer l'achat d'un logement

construit ou d'un lot et sa construction. Les propos de quatre enquêtés illustrent le cas des immigrants qui ont cet atout d'origine rurale et qui leur facilite l'acquisition de la propriété urbaine:

*À l'âge de 45 ans (...), j'ai bradé tout ce que je possédais à la campagne (terre, plantation d'olives, bétail...) et je suis venu m'installer à Salé (...). J'ai choisi Salé parce qu'à l'époque dans ma région c'était une ville réputée pour trouver assez facilement du logement et du travail. Aussitôt arrivé, j'ai acheté une baraque en bois dans un bidonville à Tabriquet (Entretien #4, Abdeslam, 55 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*J'ai vendu tout ce que je possédais à la campagne, mon bétail et tous mes autres biens de maison, et je suis venu avec ma famille en ville (...) L'argent que j'avais amené avec moi de la campagne et l'épargne que j'ai pu faire, au cours de cette période, grâce à mes revenus et à ceux de mes deux grands garçons qui travaillent dans la construction, m'ont permis d'acheter le lot de terrain que nous avons construit nous mêmes ici à Oued Eddahab (Entretien #8, L. Mohamed, 50 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*Après la mort de mon beau-père (...) avec qui on travaillait tous dans son exploitation agricole, mon mari et ses frères ont décidé de vendre la terre et de se partager l'héritage (...) Nous, c'est avec l'héritage de mon mari que nous avons acheté et meublé notre maison à Oued Eddahab (Entretien #11, Fatima, 40 ans, réside depuis 3 ans à Salé).*

*Je n'ai pu émigrer en ville avec ma famille que grâce à l'argent que je me suis procuré de la vente de mon bétail. Je possédais à la campagne une quarantaine de têtes de mouton et une dizaine de vaches. A mon arrivée à Salé, il y a à peu près quinze ans, j'ai acheté une première maisonnette à dix mille Dhs dans la vieille médina. J'y suis resté avec mon épouse et mes enfants pendant trois ans. J'ai par la suite acheté, ici à Sidi Moussa, un lot de terrain que j'ai construit petit à petit avec l'aide de mes grands enfants. J'étais acculé à vendre la première maison de la médina, que j'avais louée, pour terminer les finitions de la seconde (Entretien #15, Kacem, 59 ans, réside depuis 15 ans à Salé).*

Les extraits qui précèdent témoignent de l'importance de l'épargne accumulée en milieu rural avant le départ permettant à certains immigrants d'accéder à la propriété urbaine. Cela est possible grâce à la liquidation d'une propriété agricole ou d'un cheptel plus ou moins important ou d'autres biens de valeur. C'est le cas notamment de ménages ruraux qui se sont séparés d'un bien mobilier ou immobilier leur revenant par héritage ou par acquis au prix de

privations et de sacrifices afin d'offrir à leur ménage un logement ou une minuscule parcelle dont la construction nécessitera une nouvelle mobilisation de tous.

Ayant fait des sacrifices pour accéder à la propriété, certains ménages qui achètent des lots sont le plus souvent incapables de se lancer dès le départ dans la construction. Aussi, ils décident d'abord de s'installer dans un logement provisoire, situation qui peut s'échelonner sur plusieurs années pendant lesquelles la famille mobilise tous les moyens disponibles pour entreprendre la construction de son logement. À son tour, en raison de l'augmentation constante des prix des matériaux de construction et de la main-d'œuvre, cette opération s'étale sur plusieurs années.

## 2-2 Emprunts contractés par les ménages

Le deuxième type de démarche pour la construction d'un logement familial consiste à emprunter de l'argent auprès de la famille, de l'employeur ou du lotisseur. Les propos suivants illustrent bien ce deuxième type de démarche:

*La maison en dur que nous possédons et partageons aujourd'hui est le fruit de plusieurs années de labeur et de sacrifices. Nous l'avons construite nous-mêmes il y a six ans sur un lot de terrain que nous avons acheté ici dans ce quartier de Sidi Moussa. Pour exécuter les travaux de construction, j'ai dû emprunter à mon ancien employeur une somme non négligeable d'argent. Mes enfants et moi l'avons presque entièrement remboursée. Il nous reste quelques traites à payer et tout rentrera dans l'ordre (Entretien #4, Abdeslam, 55 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*Un jour, mon beau frère, qui est lui aussi originaire du même douar que moi et qui avait émigré à Salé, était venu nous rendre visite à Settât. Il m'avait informé que, dans le quartier de Oued Eddahab de Salé où il habitait, un propriétaire terrien vendait des parcelles de terre pas trop cher et avec crédit. Il m'a encouragé à venir m'installer avec ma famille auprès de lui et m'a assuré que je pouvais mieux prospérer dans mon métier à Salé. Dans un premier temps, j'ai laissé ma famille à Settât et je suis venu tout seul à Salé chez mon beau frère. J'ai versé une bonne part de mes économies dans l'achat du lot et je me suis arrangé avec le vendeur pour lui payer le reste sous forme de traites de deux cents Dhs le mois. Aussitôt après la construction de la première pièce de la maison, je suis retourné à Settât pour liquider mes affaires,*

*déménager mon mobilier et ramener ma famille. Depuis maintenant huit ans que je suis ici dans ce quartier, j'ai agrandi ma maison et je lui ai apporté beaucoup d'améliorations. Je viens également de terminer le paiement des traites. Cela fut long et difficile, mais sans aucun regret, car je bénéficie enfin d'une maison que je peux léguer à mes enfants* (Entretien #13, Jelloul, 45 ans, réside depuis 8 ans à Salé).

*Lorsque nous avons tous travaillé, nous avons pu, enfin, arrondir quelque peu le budget familial et épargner un peu d'argent (...) Ce n'est que l'année dernière que nous avons acheté le lot de terrain à Oued Eddahab. Il nous a coûté très cher. En plus de toutes nos économies, nous étions obligés de nous endetter auprès de la famille pour l'acquérir. Nous n'y avons construit qu'une grande pièce "en dur"; sur le reste de la surface, nous n'avons, pour le moment encore, que des locaux en bois et en zinc. Il nous reste beaucoup de choses à faire, mais les améliorations viendront avec le temps. L'essentiel, pour nous, c'est d'avoir accédé à notre propre maison. Nous ne payons plus de loyer et nous pouvons, enfin, nous considérer stables en ville. Avoir son propre foyer est la chose la plus importante que l'on puisse réaliser en ville* (Entretien #19, Fatma, 38 ans, réside depuis 10 ans à Salé).

Comme les montrent ces extraits, les emprunts se font généralement auprès de la famille ou des employeurs. Ils peuvent également être sous forme de crédits usuraires contractés par les familles immigrantes auprès de spéculateurs immobiliers (lotisseurs). Moyennant des garanties arrêtées de manière arbitraire par le créancier lui-même, les ménages désireux d'accéder à la propriété peuvent obtenir de la part de cette dernière catégorie des "facilités" de crédit, aussi bien pour acheter le lot que pour construire le logement et l'équiper.

Si les quartiers clandestins ont connu le "succès" que l'on observe aujourd'hui un peu partout au Maroc, c'est avant tout parce que les lotisseurs ont mis au point des formules de crédit d'une grande souplesse, tolérant même les acquittements irréguliers (facilités de paiement étalées dans le temps), en retour de quoi ils imposent des prix élevés. C'est dire qu'ils ont su tirer parti de la vulnérabilité de leurs clientèles sur le plan financier. Par ailleurs, à l'instar des spéculateurs qui financent l'achat du terrain, on trouve dans les quartiers clandestins une multitude de marchands de matériaux de construction qui accordent, eux aussi, des crédits sur des prix

majorés aux ménages en train de construire leur maison. D'ailleurs, ces commerçants se sont installés là en sachant parfaitement, tout comme les lotisseurs, qu'ils ne peuvent écouler leurs marchandises qu'en consentant des facilités de paiement.

### **2-3 Mobilisation de l'épargne**

Pour certains immigrants, qui n'ont ni bien à vendre à la campagne ni possibilité de contracter un emprunt, c'est l'épargne personnelle qui leur a permis d'avoir un logis en ville. Elle a représenté pour eux la seule voie possible pour réaliser leur projet en matière d'habitation. Les propos suivants sont à cet égard significatifs:

*C'est avec l'argent que j'ai épargné et la prime d'ancienneté que j'ai obtenu à la fin des travaux de barrage (effectués à Tanger) que j'ai pu acheter la maison où nous habitons aujourd'hui à Sidi Moussa (Entretien #6, R.Mohamed, 45 ans, réside depuis 15 ans à Salé).*

*Avant de décider de faire des enfants, je me suis mis dans la tête qu'il faut, à tout prix, épargner de l'argent pour pouvoir un jour acquérir un lot de terrain et le construire. J'ai alors "serré la ceinture" pendant plus de trois ans; plus de fantaisies, plus de gaspillage. Mon épouse m'a beaucoup aidé dans ce sens. Nous avons pu enfin, au prix d'énormes sacrifices, acheter ce carré de terre de 80 m<sup>2</sup>, ici au quartier de Oued Eddahab. (Entretien #7, Mohamed, 38 ans, réside depuis 20 ans à Salé).*

*Pendant tout mon séjour au bidonville Jdid, je n'ai fait qu'épargner de l'argent. En plus de mon travail à la pâtisserie, je tirais des bénéfices du commerce de veaux que j'achetais et revendais dans les souks environnants. C'est avec l'argent que j'ai économisé et celui de la vente de la baraque que j'ai acheté mon lopin de terre à Sidi Moussa. La maison, c'est mon frère qui m'a aidé à la construire. Cela s'est fait progressivement. Au départ, je l'ai habitée, avec ma sœur et mon frère, alors qu'elle n'était pas encore finie. Nous n'avions ni eau ni électricité. Nous nous éclairions avec des bougies et nous prenions l'eau chez nos voisins. Aujourd'hui, elle est non seulement mon lieu d'habitation, mais également mon lieu de travail. J'habite le premier niveau et au rez-de-chaussée, j'ai construit un four pour la cuisson du pain. Je suis maintenant, grâce à Dieu, propriétaire (Entretien #14, Ahmed, 42 ans, réside depuis 14 ans à Salé).*

*C'est avec l'argent de la vente de mon magasin et les quelques économies que j'ai faites, en tant que tailleur, que j'ai pu acheter le lot de terrain et construire ma maison ici dans le quartier de Sidi Moussa (Entretien #18, Benissa, 37 ans, réside depuis 15 ans à Salé).*



*Quand je suis venue à Salé, après mon mariage, je me suis directement installée dans le logement que mon mari a construit lui même au quartier El Qaria. C'est une maison de trois pièces avec un grand patio et avec eau et électricité (...) Ce n'est que lorsqu'il a économisé de l'argent et qu'il a voulu construire sa propre habitation qu'il a choisi d'acheter le lot de terrain à Salé. Acheter une parcelle de terre et la construire coûte beaucoup moins cher dans les quartiers populaires de Salé que dans ceux de Rabat, la capitale (Entretien #20, Fatiha, 29 ans, réside depuis 8 ans à Salé).*

Ces extraits constituent des témoignages des difficultés et de la patience que doivent déployer certains immigrants en vue d'acquérir un bien immobilier urbain. La mobilisation de l'épargne est souvent lente et sa constitution dépend de la cellule familiale, surtout quand il s'agit de ménages avec plusieurs enfants actifs dans leur rang.

Certains immigrants que nous avons interviewés dans les quartiers clandestins n'avaient pas encore accédé à la propriété. Ils étaient seulement locataires. Pour ces personnes, seule l'épargne est susceptible de résoudre leur problème d'accès à la propriété urbaine. Dans les propos suivants, ils nous parlent de projet résidentiel et des moyens qu'ils comptent mettre en œuvre pour le réaliser:

*Le loyer de la maison me coûte à lui seul plus de la moitié de mes entrées d'argent mensuelles. Ça ira sans doute mieux pour nous le jour où nous aurons notre propre résidence à Salé. C'est un projet que je ne peux réaliser tout seul pour le moment. Il va falloir patienter jusqu'à ce que les enfants grandissent, travaillent et m'aident à exaucer ce vœu (Entretien # 2, Omar, 50 ans, réside depuis 2 ans à Salé).*

*Depuis la naissance de mon deuxième enfant, voilà maintenant deux ans, j'exerce un deuxième métier, car j'ai l'intention d'acheter ma propre maison. Je vais pratiquement tous les après-midi aux marchés aux puces de Salé, de Rabat et des fois même à ceux de Kénitra pour effectuer des transactions d'achat ou de vente d'objets usagers. Cela me procure un peu d'argent que j'essaie d'épargner. Je suis encore loin de l'étape de réalisation de mon projet, mais je compte bien y arriver pour ne pas rester perpétuellement locataire. Je mettrai en vente l'hectare de terre agricole dont j'ai hérité de mon père le jour où j'aurai accumulé la somme minimale qu'il faut posséder pour accéder à une propriété en ville (Entretien #3, Lahcen, 30 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*Mon projet à moi, c'est de construire ma propre maison à Salé à côté de l'habitation de mon frère. Je dois encore épargner de l'argent pour pouvoir acheter un petit lot de terrain et le construire. Pour l'instant, tout l'argent que je gagne, je le thésaurise dans l'or (Entretien #12, Saâdia, 26 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*Je voudrais constituer un capital en argent pour pouvoir bâtir ma propre maison à Salé. Je suis conscient que ce n'est pas une chose facile, mais je prendrai le temps qu'il faut pour le faire. Si j'ai ma maison en ville, je pourrai alors me marier et fonder une famille (Entretien #17, Mahmoud, 24 ans, réside depuis 2 ans à Salé).*

L'analyse qualitative de nos données relatives aux moyens mobilisés en vue de devenir propriétaire nous a montré que le groupe des immigrants ruraux procède par plusieurs stratégies (vente de biens ruraux, emprunts, épargne...) afin de mener jusqu'au bout son projet d'acquisition de son habitation en ville. Dans beaucoup de cas de figures, l'entraide du réseau familial intervient pour appuyer cette accession à la propriété.

### **3- Aide familiale et accès au logement**

L'aide du réseau familial pour l'accès au logement apparaît indispensable. Elle peut prendre trois formes essentielles qui sont parfois complémentaires, mais dont l'importance varie en fonction des ménages.

#### **3-1 Accueil et hébergement**

Comme nous l'avons vu un peu plus haut, la première forme d'aide se concrétise d'abord dans l'accueil et l'hébergement. C'est grâce au réseau parental qu'une bonne partie des immigrants loge dans un premier temps en ville. Celle-ci est d'ailleurs souvent choisie comme lieu d'immigration parce qu'il y a la possibilité d'accueil et d'hébergement par la famille. Une migration est ainsi rarement un départ "à l'aventure". Souvent, la famille a déjà des représentants dans une zone d'accueil. De préférence on choisit de migrer là où il y a une possibilité d'accueil, "une tête de pont" assurée par des membres de la famille.

### 3-2 La cohabitation familiale

Sous la pression de la crise du logement, plusieurs familles immigrantes ont tendance à vivre ensemble en partageant assez souvent un logement commun. Multipliant au maximum les revenus et comprimant au maximum les dépenses, ces familles tâchent avant tout de former une épargne collective susceptible d'aider le groupe à accéder à la propriété résidentielle et à éviter le fardeau des loyers mensuels. Les propos suivants en témoignent d'une manière éloquente:

Aujourd'hui et grâce à Dieu, ce sont **mes enfants** qui travaillent pour garantir la survie de la famille. J'en ai un qui est électricien, l'autre est carreleur et la fille est tisseuse dans une fabrique de tapis à Salé. Ils **habitent tous avec moi** et se partagent les frais des diverses dépenses de la consommation familiale (...) **La maison en dur que nous possédons et partageons aujourd'hui est le fruit de plusieurs années de labeur et de sacrifices. Nous l'avons construite nous-mêmes il y a six ans** (Entretien #4, Abdeslam, 55 ans, réside à Salé depuis 10 ans).

Ce sont, en fait, mes enfants qui m'ont fait venir ici en ville. Ils avaient à l'époque besoin de moi pour les aider à construire la maison que **nous habitons ensemble aujourd'hui à Sidi Moussa**. N'ayant pas les moyens de construire eux-mêmes la parcelle de terrain qu'ils avaient achetée avec leurs propres économies, ils m'ont proposé de vendre la terre agricole que je possédais dans le Gharb et de venir m'installer avec eux en ville...**Ici, nous avons maintenant dans notre habitation trois niveaux. J'occupe avec mon épouse le rez-de-chaussée et mes enfants occupent un étage chacun avec leur ménage**. Ce sont eux qui prennent en charge les différentes dépenses de la famille (alimentations, électricité et eau, taxes,...) (Entretien #5, Larbi, 60 ans, réside à Salé depuis 6 ans).

L'argent que j'ai amené avec moi de la campagne et l'épargne que j'ai pu faire, au cours de cette période, grâce à mes revenus et à ceux de mes deux grands garçons qui travaillent dans la construction, m'ont permis d'acheter le lot de terrain que **nous avons construit nous mêmes ici à Oued Eddahab**. Ce n'est pas, tel que vous pouvez le constater, un logement complètement achevé, mais **c'est notre propriété**. Nous avons devant nous tout le temps pour l'améliorer et l'achever. **Mon objectif est de construire deux niveaux supplémentaires pour mes deux enfants qui sont presque arrivés à l'âge du mariage** (Entretien #8, Mohamed, 50 ans, réside à Salé depuis 10 ans).

**Tous mes enfants habitent avec moi dans la même maison. Les deux plus grands, qui sont mariés, se partagent le premier**

**niveau. Moi et tous les autres, on habite en bas. On cohabite parce qu'on n'a pas le choix. De nos jours, les loyers sont très chers et il vaut mieux pour mes enfants habiter chez moi que de consacrer la moitié de leur revenu aux loyers. De plus, en étant locataires, ils ne pourront jamais économiser pour acheter leur propre logement** (Entretien #15, Kacem, 59 ans, réside à Salé depuis 15 ans).

Face à la crise du logement et à la détérioration continue du pouvoir d'achat, l'entraide familiale demeure présente et significative. Elle se révèle être la seule parade possible aux difficultés croissantes de la vie quotidienne chez les catégories modestes de la population, particulièrement en ce qui a trait à la question du logement. Le fait que plusieurs ménages de la même famille cohabitent sous le même toit et partagent entre eux un espace commun a eu pour conséquence, d'une manière générale, une augmentation de la taille des ménages à une époque où nous aurions pu nous attendre à leur diminution. L'urbanisation ne participe-t-elle pas à la nucléarisation de la cellule familiale? Et celle-ci n'entraîne-t-elle pas la diminution de la taille des ménages? Considérant les pourcentages relatifs à la taille moyenne des ménages enregistrés au cours des trois derniers recensements au Maroc, il ne fait pas de doute que la cohabitation est en constante augmentation en milieu urbain:

**Tableau XIII: Évolution de la cohabitation en milieu urbain marocain**

<b>Taille moyenne des ménages</b>	1960	1971	1982
	<b>4,25</b>	<b>5,20</b>	<b>5,40</b>

En 1982: ménage de 6 personnes et plus en milieu urbain= 45,2%  
ménage de 10 personnes et plus en milieu urbain= 10%

**Source:** Brachmi (1986: 44)

Si, d'une manière générale, les statistiques nous rappellent qu'au Maroc la taille des ménages urbains ne cesse d'augmenter à cause du

regroupement et de la cohabitation engendrés par les problèmes d'accès au logement, elles nous précisent, par ailleurs, que la taille des ménages urbains d'origine rurale dans ce même contexte est supérieure à celle des ménages d'origine urbaine. Ainsi, l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages, effectuée en 1984-1985, a révélé que les ménages des immigrants ruraux en ville comptent plus de personnes que les ménages d'origine urbaine:

**Tableau XIV: Taille moyenne des ménages urbains selon le lieu de naissance du chef de ménage**

Lieu de naissance du chef de ménage	Taille moyenne des ménages
Urbain	5,14
<b>Rural</b>	<b>5,69</b>
Ensemble	5,43

**Source:** Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages, 1984-1985, CERED (1990: 30)

Selon ces pourcentages, les tailles les plus fortes s'observent parmi les ménages d'origine rurale (5,69). Elles ressortent à la fois de la persistance d'un niveau de fécondité élevé et de la permanence du modèle de famille élargie qui caractérisent la société rurale. Ce dernier facteur se maintient en ville grâce à la solidarité familiale qui reste vivace chez les ménages ruraux.

### **3-3 Le soutien familial**

La troisième forme de solidarité passe par le soutien familial. Si certaines familles arrivent tant bien que mal, par le biais du regroupement, à surmonter leurs difficultés en matière de logement, d'autres ménages ne peuvent le faire que grâce au soutien que peuvent leur apporter leurs proches. Cette assistance se concrétise au moment crucial où le chef de ménage a besoin d'un complément financier qui s'avère urgent et indispensable. Aussi fait-il appel aux

proches capables de le secourir grâce à un don ou à un prêt plus ou moins substantiel. Les témoignages de nos informateurs montrent que l'acquisition de leur logement dans les quartiers clandestins de Salé ne s'est réalisée, dans quelques cas, que grâce à la solidarité familiale:

*Après une année passée dans une maison de location à Salé, mon père, qui avait perdu tout espoir pour mon retour à la campagne, est venu me rejoindre en ville pour m'acheter cette maison que j'occupe aujourd'hui avec ma famille à Sidi Moussa. Il l'a achetée toute construite (...) Je suis très chanceux d'avoir bénéficié de l'aide financière de mon père pour accéder rapidement à ma propre maison.* (Entretien #9, Brahim, 33 ans, réside depuis 4 ans à Salé).

*Ce sont, en fait, mes enfants qui m'ont fait venir ici en ville. Ils avaient à l'époque besoin de moi pour les aider à construire la maison que nous habitons ensemble aujourd'hui à Sidi Moussa. N'ayant pas les moyens de construire eux-mêmes la parcelle de terrain qu'ils avaient achetée avec leurs propres économies, ils m'ont proposé de vendre la terre agricole que je possédais dans le Gharb et de venir m'installer avec eux en ville* (Entretien #5, Larbi, 60 ans, réside depuis 6 ans à Salé).

Par les différentes formes de solidarité qu'ils fournissent, les réseaux familiaux contribuent ainsi fortement et directement à l'insertion résidentielle des nouveaux venus. À ce chapitre, comme à celui de l'emploi, la présence d'une parenté active constitue un gage et une garantie de stabilité. Même lorsque cette parenté demeure dans le milieu d'origine, elle continue, avec les relations qu'elle maintient à distance, de jouer un rôle actif dans le processus d'insertion urbaine de ceux qui ont choisi de vivre en ville. Comment ces liens à distance de parenté peuvent-ils être bénéfiques pour le processus d'intégration urbaine des immigrants? C'est ce que nous allons maintenant considérer.

### **E- Relations des immigrants avec leur milieu d'origine et insertion urbaine**

L'installation dans les villes représente rarement une rupture totale des immigrants avec leur ancien milieu rural. Celui-ci demeure,

pour eux, un espace complémentaire à leur nouvelle vie urbaine. Par le maintien des liens avec la parenté restée dans le milieu d'origine et les échanges d'ordre social et économique qu'ils impliquent, les immigrants arrivent plus ou moins à surmonter les difficultés rencontrées dans leur nouvel environnement urbain. Les entrevues recueillies montrent que les liens maintenus avec le milieu d'origine favorisent l'insertion des immigrants en milieu urbain. Quelle est la nature de ces liens et surtout la fonction des échanges dans les stratégies d'ajustement des ménages immigrants?

### **1- Nature des liens socio-économiques des immigrants avec la parenté rurale**

Dans la quasi-totalité de nos entrevues, nous avons relevé le fait que nos informateurs-immigrants gardent des liens étroits avec les membres familiaux de leur milieu d'origine. Ces liens avec la parenté restée à la campagne, qui demeurent actifs longtemps après l'arrivée en ville peuvent être situés tant sur le plan social que sur le plan économique.

Sur le plan social, les liens s'entretiennent d'abord par des visites familiales réciproques et plus ou moins fréquentes selon les familles. Ce qui est possible à l'occasion des fêtes ou lors des vacances. Les extraits des entretiens suivants montrent que les familles immigrantes installées en ville veillent au maintien de ces liens sociaux avec leurs proches restés dans le monde rural:

*J'ai encore deux de mes frères qui vivent avec leur famille à la campagne dans la région de Ouazzane. Je leur rends visite deux à trois fois par an surtout à l'occasion des fêtes religieuses. Maintenant que je ne travaille plus, il me plaît, ainsi qu'à mon épouse, de prolonger notre séjour à la campagne. Ceci nous permet de retrouver avec beaucoup de plaisir les terres de nos ancêtres et d'échapper, pour quelque temps du moins, au stress de la ville (...). Mes frères viennent à leur tour nous rendre visite de temps en temps à Salé. Les circonstances de la vie nous ont éloigné les uns des autres, mais on garde d'excellents rapports (Entretien #4, Abdeslam, 55 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*En ce qui concerne mes relations avec mon milieu d'origine, je vais presque une fois par trimestre rendre visite aux membres de ma famille et à mes anciens voisins et amis (...). Mes enfants, eux, vont beaucoup moins que moi à la campagne à cause des contraintes de leur travail. Il faut dire qu'ils ont même un peu perdu l'habitude. Quelques cousins qui habitent toujours dans notre région du Gharb nous rendent également de temps en temps visite à Salé. Ils séjournent chez nous le temps généralement de terminer les différentes courses qu'ils viennent faire en ville (Entretien #5, Larbi, 60 ans, réside depuis 6 ans à Salé).*

*Maintenant que nous avons notre propre maison en ville, nous accueillons de temps en temps les membres de notre famille qui viennent de la campagne nous rendre visite à Salé. Quand ils ont des saisons creuses à la campagne, ils restent avec nous des fois plus de deux mois (Entretien #6, R. Mohamed, 45 ans, réside depuis 15 ans à Salé).*

*En ce qui concerne mes rapports avec mon milieu d'origine, je vais, à chaque occasion de fête en compagnie de ma famille, chez mes parents à la campagne (...). C'est d'ailleurs chez mes parents à la campagne que j'ai l'occasion de revoir mes autres frères et anciens amis du village. Ils viennent eux aussi des villes, pendant les périodes de congé, rendre visite à leurs proches. Ces retrouvailles en famille constituent pour nous et pour nos parents des grands moments de bonheur et de joie. Elles sont pour nos parents non seulement les occasions pour nous revoir, mais aussi pour voir leurs petits fils et leurs petites filles (...). Mes parents et ceux de ma femme viennent également nous rendre visite en ville. Ils viennent d'autant plus fréquemment aujourd'hui que nous avons un hébergement plus spacieux et plus confortable à leur offrir. (Entretien #7, Mohamed, 38 ans, réside depuis 20 ans à Salé).*

*Avec ma femme et mes enfants, je rends visite, à l'occasion des fêtes religieuses et des cérémonies familiales, à mes proches à la campagne. Nous allons également voir mes beaux-parents dans la région de Bijjaâd (...) Eux aussi viennent de temps en temps chez nous à Salé (...) Maintenant que nous avons une assez grande maison, ils restent chez nous plusieurs jours. La ville leur plaît, mais ils ne sont pas prêts à y vivre et y à rester définitivement. Ils sont attachés à la campagne et ont leurs biens là-bas (Entretien #18, Benissa, 37 ans, réside depuis 15 ans à Salé).*

*Avec mes parents et mes beaux-parents, mon mari et moi-même avons gardé de bonnes relations. Nos parents sont voisins dans notre douar de la campagne. Nous allons leur rendre visite à chaque fois que c'est possible et surtout à l'occasion des fêtes religieuses. Rares, par exemple, sont les "Aïd Elkébir" que nous avons passés à Salé. Avec nos familles à la campagne, c'est toute une ambiance que nous retrouvons et revivons (...). Eux aussi viennent nous voir en ville. Mes beaux-parents passent de longs séjours chez nous (Entretien #20, Fatiha, 29 ans, réside depuis 8 ans à Salé).*



Au chapitre des liens sociaux, deux facteurs interreliés entrent en jeu pour moduler la fréquence des visites selon les familles immigrantes. Ils concernent la distance entre la ville de Salé et le milieu d'origine et le niveau de revenu de la famille immigrante. Les voyages reviennent parfois très cher à cause des coûts de transports. Ainsi, et comme l'expriment certains informateurs, la tendance à diminuer la fréquence des visites est fortement liée au niveau des revenus des ménages et à la distance physique entre les pôles urbain et rural:

*En ce qui concerne les relations avec mon milieu d'origine, il faut dire que, dans mon cas, celles-ci se sont pas mal relâchées. Je suis allé, depuis que je suis à Salé, seulement deux ou trois fois rendre visite à mes oncles à Oued Zem et à ma mère à la campagne de Ben Ahmed. Ils étaient tous venus, eux, à l'occasion des baptêmes de mes enfants. J'aurai aimé les voir plus, mais c'est une question pour moi de manque de temps et de moyens (Entretien #3, Lahcen, 30 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*Depuis trois ans que je suis ici à Salé, je retourne une fois par an seulement, à l'occasion de "l'Aïd Elkébir", rendre visite à ma famille à la campagne. Mes parents et mes frères et sœurs me manquent beaucoup. Si je pouvais m'y rendre un peu plus souvent pour les voir, je l'aurai fait, mais malheureusement, ma région est très loin d'ici et mon travail ne me le permet point (Entretien #10, Brek, 19 ans, réside depuis 3 ans à Salé).*

*Les membres de notre famille restés à la campagne viennent souvent nous rendre visite à Salé. Nous aussi, on va souvent les voir. Comme notre région n'est pas très loin de la ville, nous amenons des fois les enfants pour passer seulement la journée du dimanche. En car, le déplacement ne dure pas plus d'une heure (Entretien #11, Fatima, 40 ans, réside depuis 3 ans à Salé).*

*En ce qui concerne mes relations avec mes proches restés à la campagne, il faut dire que, depuis que ma famille et moi sommes à Salé, nous allons beaucoup moins leur rendre visite que lorsque nous étions installés à Settat. C'est une question pour nous de distance. Le voyage nous coûte cher pour se rendre à Labrouj. Mais nous allons, tout de même, les voir une à deux fois par an à l'occasion des fêtes religieuses (...). Mes parents, certains de mes frères et sœurs et mes beaux parents viennent également de temps à autre nous rendre visite en ville ((Entretien #13, Jelloul, 45 ans, réside depuis 8 ans à Salé).*

*Nous allons rendre visite à nos proches restés à la campagne une fois par an. Nous aurions aimé le faire un peu plus fréquemment, mais le transport pour tous les membres de la famille nous revient cher. Nous ne pouvons pas nous le*

*permettre plusieurs fois par année. Depuis que nous sommes à Salé, certains membres de notre famille sont venus chez nous parce qu'ils avaient des problèmes de santé. Ils sont restés le temps qu'ont nécessité les démarches pour passer leurs consultations et leurs contrôles médicaux (Entretien #19, Fatma, 38 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

En ce qui a trait aux liens économiques, ceux-ci impliquent une réciprocité de dons et de contre-dons entre communautés de départ et communautés d'arrivée. Ces liens de type économique se concrétisent par des envois réguliers de la part des immigrants à leur famille restée en milieu rural. Ces envois peuvent être soit en nature, soit en espèce. La parenté restée à la campagne envoie, à son tour, aux immigrants en ville des vivres pour leur consommation quotidienne. Les énoncés suivants de nos enquêtés montrent bien que la participation aux échanges entre la ville et la campagne est un phénomène généralisé, qui est étroitement relié au phénomène migratoire lui-même:

*Mes frères continuent d'exercer le métier d'agriculteur et ils nous amènent ou envoient régulièrement des olives et de l'huile. De ces produits là, on n'en manque d'ailleurs jamais à la maison (Entretien #4, Abdeslam, 55 ans, réside depuis 10 ans à Salé).*

*C'est de chez eux à la campagne que je ramène du blé pour la famille. Ils me donnent à chaque fois de leur stock des quantités que je ramène avec moi en ville. C'est également de chez eux que j'achète le mouton de "l'Aïd Elkebir" pour la famille (Entretien #5, Larbi, 60 ans, réside depuis 6 ans à Salé).*

*Les membres de notre famille qui viennent de la campagne nous amènent avec eux systématiquement du blé, des olives et de l'huile. Ce sont des produits d'une grande utilité pour nous en ville. Ils représentent les principaux produits pour notre alimentation quotidienne (Entretien #6, R. Mohamed, 45 ans, réside depuis 15 ans à Salé).*

*En ce qui concerne mes rapports avec mon milieu d'origine, je vais, à chaque occasion de fête en compagnie de ma famille. Avant d'arriver au douar de chez mes parents à la campagne, je passe, et ceci est une habitude, par le village "Khnichat", qui est sur ma route, pour acheter de la viande, des légumes, du sucre, du thé et du café. Ces produits manquent souvent à la maison de mes parents puisqu'ils ne peuvent les acheter que pendant les périodes du souk (...). Mes parents et ceux de ma femme (...) ne viennent jamais les mains vides. Ils nous apportent toujours avec eux du blé, des poulets, des figes, etc...(Entretien #7, Mohamed, 38 ans, réside depuis 20 ans à Salé).*

*Pour ce qui est de mes relations avec ma famille restée à la campagne, j'entretiens de très bons rapports avec elle. Je profite souvent de mes déplacements de travail au Nord pour passer rendre visite à mes parents. J'apporte souvent avec moi différents articles dont ils manquent à la campagne. Le dernier cadeau que je leur ai offert est un téléviseur en couleur que j'ai acheté pour eux à Tétouan. Je ne pourrai jamais être à la hauteur de ce que mes parents ont fait pour moi et pour ma famille. Je leur resterai reconnaissant toute ma vie. Même si on est loin de chez eux aujourd'hui, ils continuent à nous approvisionner en blé, maïs et autres denrées que nous n'achetons jamais en ville. Ils nous envoient également un mouton chaque année à l'occasion de la fête de "l'Aïd Elkebir" (Entretien #9, Brahim, 33 ans, réside depuis 4 ans à Salé).*

*Nous amenons souvent avec nous aux membres de notre famille du sucre et des habits. De chez eux, on ramène surtout des légumes, du poulet et des œufs (Entretien #11, Fatima, 40 ans, réside depuis 3 ans à Salé).*

*Mon père, qui vit toujours dans sa région d'origine et qui s'est remarié après la mort de ma mère, vient de temps en temps nous rendre visite en ville. Il reste chez chacun de nous quelques jours. Chaque été, il envoie à chacun de nous un quintal de blé et un autre de farine. Ces dons nous aident beaucoup pour notre alimentation quotidienne. Quant à mon frère et moi, nous lui donnons ou envoyons surtout de l'argent et des habits que nous achetons, pour lui et pour sa nouvelle épouse, en ville (Entretien #14, Ahmed, 42 ans, réside depuis 14 ans à Salé).*

*Concernant mes relations avec mon milieu d'origine, je retourne, chaque fois que possible, à la campagne pour rendre visite à mes parents et à mes proches. Je leur apporte souvent différents produits dont ils manquent à la campagne. De chez eux, je ramène avec moi surtout des dattes, des raisins secs et des amandes. Je donne également à mes parents de l'argent. Ils n'en ont pas réellement besoin car mon père gagne plus ou moins bien sa vie de ses plantations mais, pour moi, c'est plutôt une question d'habitude qu'autre chose. Un adage de chez nous dit que "l'argent provenant de la ville est sucré". Les moments que je passe avec eux me remontent, en tous les cas, le moral et me motivent pour travailler davantage (Entretien #17, Mahmoud, 24 ans, réside depuis 2 ans à Salé).*

*Nous apportons à mes proches à la campagne surtout des habits et des produits de la ville qu'ils ne peuvent pas trouver sur place à la campagne. Eux, ils nous amènent des produits agricoles, notamment, de la farine et des féculents (Entretien #18, Benissa, 37 ans, réside depuis 15 ans à Salé).*

*Mes parents et mes beaux-parents nous rapportent, surtout après les récoltes, du blé, du maïs et des féculents. De son côté, mon mari a toujours donné à ses parents une partie de ses revenus, même après son mariage (...) Moi, je leur apporte toujours différentes choses de la ville (habits, ustensiles de*

*cuisine, épices, etc...).* C'est mon frère qui est à l'étranger qui leur envoie de l'argent. Quand il rentre en vacances au Maroc, il m'en donne à moi aussi. C'est une habitude qu'on a toujours eue chez nous (Entretien #20, Fatiha, 29 ans, réside depuis 8 ans à Salé).

Au-delà de ces échanges réciproques, les liens économiques se manifestent quelques fois aussi par les investissements que font ou projettent de faire certains immigrants dans leur milieu d'origine. Ces investissements se réalisent soit dans l'agriculture - pour ceux qui ont conservé totalement ou partiellement leur patrimoine foncier ou ceux qui louent ou comptent louer une terre agricole - soit dans un élevage de rente. Toutefois, en ce qui a trait aux investissements dans les campagnes, nous n'avons eu droit qu'à des propos exprimant des intentions et des projets. Nonobstant le caractère hypothétique de ces derniers, nous considérons qu'ils manifestent une certaine volonté de renouer avec la campagne, laquelle volonté manifeste, à son tour indirectement, une insertion positive dans le tissu urbain:

*Mon projet est d'investir dans l'agriculture. Je compte louer une terre agricole et produire pour vendre et nourrir la famille. Je le ferai dans ma région d'origine pour que mes parents puissent surveiller mon bien. Je pourrai réaliser mon projet d'autant plus facilement que l'agriculture est devenue, de nos jours, une activité industrielle. Même si je vis en ville, je pourrai aller un jour pour labourer ma terre en louant un tracteur, un autre jour pour l'ensemencer et un jour pour la récolter, en louant une machine agricole. Je pourrai la gérer à partir de la ville. L'élevage de bétail serait également une bonne affaire, mais c'est une entreprise plus délicate à réaliser à partir de la ville. Elle suppose d'être constamment sur place pour surveiller et s'occuper de l'élevage (alimentation, sorties, soins, etc)* (Entretien #7, Mohamed, 38 ans, réside depuis 20 ans à Salé).

*Je compte commencer par investir, dans ma région d'origine, dans l'achat de bétail ou en agriculture. Ceci sera bénéfique aussi bien pour moi-même que pour ma famille restée à la campagne. J'ai déjà discuté avec mon père, lors de mon dernier séjour au village, de ce projet. On attend d'accumuler l'argent nécessaire pour l'entreprendre* (Entretien #10, Brek, 19 ans, réside depuis 3 ans à Salé).

*À la campagne, j'ai encore ma maison, toute meublée, dont j'ai héritée de mes parents. C'est là où nous nous installons pour les quelques jours que nous y passons. Je ne vendrai jamais cette maison. J'y reviendrai, si Dieu le veut, pour y passer de longs séjours après ma retraite. Pour le moment, c'est un de mes cousins germains qui la surveille en mon absence. J'ai encore dans la cour de cette habitation des oliviers qui sont toujours productifs. Après chaque cueillette, mon cousin*

*m'envoie une partie et en garde une pour lui (...). Je regrette de ne pas avoir une terre agricole pour la cultiver. Sa production m'aurait aidé énormément pour l'auto-consommation familiale. Ceci demeure un projet familial. Peut-être que mes enfants le réaliseront. Ils pourront gérer la terre à partir de la ville. Il suffit de se déplacer trois à quatre fois par an à la campagne aux moments opportuns du labour, des plantations et des récoltes* (Entretien #15, Kacem, 59 ans, réside depuis 15 à Salé).

*(...) mon mari a toujours donné à ses parents une partie de ses revenus, même après son mariage. Depuis deux ans maintenant, il leur envoie un peu plus d'argent que d'habitude parce qu'ils s'occupent de son élevage de vaches chez eux à la campagne* (Entretien #20, Fatiha, 29 ans, réside depuis 8 ans à Salé).

Les investissements réels ou projetés des immigrants dans leur milieu d'origine attestent de la volonté de ces derniers de vouloir perpétuer les liens qui les relient à leur communauté de départ. La rentabilité attendue de ces investissements est considérée comme un atout supplémentaire qui peut servir aussi bien à l'amélioration du milieu de départ qu'à favoriser la réussite de l'insertion urbaine.

## **2- Liens familiaux à distance et insertion urbaine**

Notre enquête nous a révélé la durabilité des liens entre les communautés de départ et les communautés d'arrivée, de même que leur grande importance tout au long de la démarche migratoire. D'une manière similaire, ces liens jouent un rôle majeur dans l'adaptation des immigrants en ville.

En effet, en considérant le contenu des entretiens recueillis, nous nous rendons compte que le fait de maintenir des liens étroits entre les immigrants urbains et leur réseau familial d'origine constitue une stratégie commune volontaire. Elle permet aux deux parties, dans le cadre du système de dons et de contre dons, d'effectuer un élargissement de leur espace de vie.

Du côté des acteurs qui nous intéressent, c'est-à-dire les immigrants dans la ville, cette stratégie, qui consiste à mettre tous les atouts de son côté, favorise l'insertion en milieu urbain. Autrement dit, en

établissant un "arrangement contractuel volontaire", pour reprendre la formule d'Oded Stark (1985 et 1986), - qui est, en quelque sorte, une forme d'arrangement consensuel -, les immigrants, ayant des obligations familiales en ville souvent contraignantes, visent une amélioration de leur sort. Celui-ci n'est pas nécessairement établi de façon formelle. Il revêt un caractère flexible, s'effectue et se déroule dans une atmosphère quasi-spontanée. Le principe de la réciprocité des échanges sociaux et économiques, qui accompagnent les relations familiales dans la situation migratoire, permet de comprendre la pérennité des liens qui se maintiennent et durent dans le temps.

Ainsi, comme nous l'avons vu et comme nous avons pu le souligner à partir de quelques extraits de nos entrevues, en contrepartie de la petite aide, souvent financière, au profit de la parenté à la campagne, les immigrants reçoivent régulièrement un approvisionnement en céréales et autres aliments de base. Ces envois quasi-généralisés provenant du monde rural leur permettent, en générant des flux de bénéfices variés, d'éviter les dépenses normalement encourues dans le système de commercialisation en ville. Cela est en soi bénéfique pour ces néo-citadins, car les flux alimentaires qu'ils reçoivent représentent une aide appréciable qui comble une part importante des besoins des ménages concernés.

Par ailleurs, dans les activités agricoles variées (investissement dans les cultures ou le cheptel...), les immigrants cherchent, par le maintien d'une activité agricole secondaire, un complément de ressources, en nature ou en argent. Ces ressources se révèlent souvent indispensables pour assurer la subsistance des familles immigrantes, étant donné que leurs revenus urbains, comme nous l'avons vu, sont insuffisants.

Le soutien familial matériel que procure la parenté restée dans le milieu de départ et les opportunités d'investissement qu'offre ce dernier constituent ainsi une sorte d'assurance qui protège les immigrants au cours de leur période d'insertion urbaine. Dans ce sens, les envois de l'urbain vers le rural, qui s'effectuent parce que la

réciprocité des échanges est de règle, peuvent être interprétés comme le paiement d'une prime différée pour une assurance reçue par les immigrants durant toute la période de leur installation et pour leur insertion urbaine.

Aussi, il est permis d'en déduire qu'avec les deux pôles l'un en milieu rural, l'autre en ville, il y a une sorte de dilatation de l'espace de la vie familiale qui s'opère. Le réseau ainsi construit en intégrant les deux fragments (urbain et rural), possède une plus grande capacité d'adaptation pour affronter les risques et les difficultés de la vie quotidienne.

Comme les préoccupations économiques sont souvent doublées d'intentions à caractère social, il faut voir dans cette sorte "d'arrangement contractuel", non seulement l'échange pour l'échange, mais aussi une part d'altruisme. Celui-ci, qui se manifeste pour maintenir le dévouement à la solidarité familiale, est également mutuel. Il peut ou bien servir à renforcer une coopération qui prévaut déjà d'une manière quasi-automatique ou être la condition sine qua non d'un véritable "contrat". L'altruisme renforce donc la capacité d'élaboration d'un "contrat" à s'auto-appliquer. Cela réduit, par la même occasion, le besoin d'avoir recours à des garanties coûteuses. En créant un effet similaire à la confiance ou à la loyauté, l'altruisme aide les éléments du réseau à résoudre les problèmes qui peuvent émerger, ceux des immigrants étant tous reliés à la question de leur insertion urbaine.

En outre, nos entrevues nous ont permis de dégager trois autres facteurs qui font que les immigrants tiennent à préserver des liens avec leur milieu d'origine:

D'abord, les immigrants ont besoin de maintenir le "contrat" de soutien réciproque car les secteurs du marché, notamment ceux de l'emploi urbain et de l'habitat, dans lesquels ils s'insèrent sont sujets à des fluctuations cycliques. Le support familial dans une phase creuse pour les immigrants peut être important. S'engager dans

l'amélioration de leur situation sur le marché du travail ou sur le plan du logement suppose un soutien familial tacite ou explicite. Par conséquent, les immigrants, qui sont conscients des problèmes potentiels qui peuvent se poser à eux en ville, attachent une haute valeur à "l'assurance" familiale susceptible d'intervenir à tout moment en leur faveur.

Ensuite, les immigrants conservent des liens afin de se préserver, d'une part, des processus de repli individualiste qu'ils peuvent traverser dans leur nouvel environnement urbain et obtenir, d'autre part, un certain prestige dans leur milieu d'origine. L'acquisition de ce prestige et d'un statut social honorable dans leur milieu d'origine dépend dans une large mesure de leur famille qui conserve, quant à elle, un certain pouvoir sur place.

Enfin, lorsqu'il s'agit d'immigrants qui disposent d'un éventuel héritage (propriété d'une terre familiale, d'un cheptel, d'une habitation, etc), ils ont tout intérêt à conserver des liens avec leur milieu d'origine, notamment pour les aider à gérer cet héritage.

Ainsi, la famille restée sur place peut continuer à être une source de sécurité économique (assurance), de satisfaction émotionnelle (statut social) et d'avantages matériels tangibles (propriété d'un patrimoine) longtemps après le départ en ville.

En conclusion, nous pouvons dire que les constats généraux, tirés de l'analyse qualitative de notre enquête exploratoire à Salé, confirment les hypothèses élaborées dans les deux premiers chapitres de notre thèse. Nos investigations montrent en effet que, sous la pression d'une conjoncture socio-économique défavorable, les ménages d'immigrants cherchent une solidarité active pour satisfaire leurs besoins spécifiques. Ils développent en conséquence des stratégies de subsistance qui leur permettent de faire face aux conditions auxquelles ils sont soumis. C'est ce qui les amène à surmonter les contraintes et les obstacles affectant leur capacité productive.



Ce déploiement de stratégies se manifeste à travers la solidarité familiale qui est mobilisée comme une ressource pour la survie. La durabilité et l'utilité de la solidarité sont si primordiales qu'elles constituent les gages de leur survie et de leur éventuelle promotion. Par la solidarité qu'il procure, le réseau familial constitue une ressource souple, adaptée à la demande et qui intervient rapidement tout en permettant d'offrir une aide à long terme à ses membres. Ainsi, c'est le réseau familial qui représente le recours le plus solide et le plus facilement mobilisable par tous les immigrants enquêtés. Notre conclusion ici rejoint celle de Francine Dansereau et de Françoise Navez-Bouchanine lorsqu'elles ont affirmé par rapport au même contexte que:

«les solidarités familiales sont le recours le plus solide et le plus mobilisé par tous les ménages enquêtés (à Salé), qu'il s'agisse de construire ou de faire face à d'autres problèmes quotidiens ou extra-quotidiens. Ces solidarités sont prises en compte par les ménages dans leurs stratégies; elles offrent une régularité évidente tant dans leur existence que dans les modalités de leur mise en œuvre. Elles s'avèrent plus efficaces et de toutes manières plus sollicitées que tout autre réseau d'entraide solidaire, que ce dernier ait d'ailleurs une base traditionnelle (origine ethnique, régionale, villageoise commune) ou moderne (voisinage, associations, groupements politiques). Enfin, elles sont plus présentes et interviennent de manière plus active dans l'élaboration des stratégies que n'importe quel canal d'aide institutionnelle, qu'il s'agisse de services publics ou privés d'aide matérielle, de conseil, de crédits...» (1993: 9-10).

C'est donc le réseau familial qui contribue le plus fortement et le plus directement à l'insertion des nouveaux venus en ville. Sa présence active constitue un gage et une garantie de sécurité, d'assurance et de stabilité. Il joue, qu'il s'agisse de trouver un emploi, d'accéder au logement ou de réaliser des projets dans le milieu d'origine, un rôle prépondérant dans le processus d'insertion urbaine.

Il est bien évident que ces conclusions sur le réseau familial et le rôle positif qu'il joue en faveur des immigrants qui cherchent à s'insérer dans le milieu urbain n'est qu'une tendance encore vivante dans la société marocaine actuelle. Les données qualitatives, extraites des entrevues recueillies à Salé, nous ont permis, après leur analyse, de dégager et de vérifier cette tendance. Que cela soit au niveau de

l'accès à l'emploi et au logement urbains ou au niveau des relations d'échanges avec le milieu d'origine, le réseau familial manifeste sa solidarité effective. Cependant, il va sans dire également que nous pouvons trouver des immigrants ruraux en ville qui n'ont gardé aucun lien, ou seulement des liens distendus avec leur parenté. Ces immigrants ne représentent pas forcément le cas des marginaux. Ils peuvent être le cas aussi de ménages qui ont, pour diverses raisons, choisi de couper tous les liens avec leur parenté ou de se limiter à des relations de courtoisie. Ces mêmes comportements peuvent également s'observer au sein de foyers d'immigrants en ville. Tout en cohabitant, les membres d'une même cellule familiale peuvent, à la suite d'un conflit familial, ne pas s'entraider en vue d'une insertion urbaine collective. C'est dire que les conclusions de notre enquête exploratoire qualitative à Salé ne peuvent pas se généraliser à l'ensemble des populations immigrantes dans les villes marocaines, mais reflètent, par contre, des indications de tendance propres à ces populations engagées dans le processus d'insertion urbaine.

## Conclusion

L'ensemble des investigations, enquêtes et analyses, menées dans le cadre de ce travail de recherche, ont permis d'apporter bon nombre d'éclairages et d'indications sur les mécanismes migratoires et les modalités d'insertion urbaine des immigrants ruraux au Maroc. La mise en évidence de l'ensemble de ces indications invite à envisager des actions qui seraient de nature à permettre de maîtriser, tant soit peu, les flux migratoires et dans la mesure du possible, à les canaliser vers des espaces plus appropriés, susceptibles d'offrir de meilleures conditions de vie et d'intégration socio-économique aux immigrants.

Avant de donner dans cette conclusion quelques idées sur les actions à mener en la matière dans le contexte marocain, il convient tout d'abord de synthétiser les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus grâce à notre enquête qualitative exploratoire. Ces résultats doivent être, dans l'étape actuelle de la recherche, considérés comme indicatifs de tendances. Ils ne sont qu'un point de départ à une enquête plus approfondie qui doit être menée à l'échelle de plusieurs espaces citadins marocains par un groupe pluridisciplinaire de chercheurs.

Il s'est agi pour nous dans le cadre de cette recherche de mettre en exergue les processus d'insertion des immigrants ruraux dans les agglomérations d'accueil marocaines. Pour ce faire, nous avons retenu le cas de l'agglomération de Salé comme terrain d'observation et de vérification d'hypothèses à cette recherche. Trois médiations, qui reflètent des dimensions importantes du processus de l'insertion urbaine des immigrants ruraux, nous ont particulièrement intéressés: l'insertion au monde du travail, l'insertion par l'établissement résidentiel et l'insertion par les rapports maintenus avec le milieu d'origine.

En ce qui concerne l'accès au travail, comme forme d'insertion urbaine, les données de notre enquête exploratoire nous ont montré que les immigrants d'origine rurale n'ont pas les qualifications nécessaires pour prétendre aux postes du secteur moderne. Mais en contrepartie, ils sont prêts à exercer n'importe quel travail, et de ce fait, sont moins

touchés par le chômage urbain que les natifs des villes. La filière souvent exploitée, après l'arrivée et l'installation en ville, est celle du secteur informel. Elle est la porte d'entrée privilégiée des immigrants qui s'appuient sur différents réseaux relationnels, notamment parentaux, omniprésents dans le contexte de la migration marocaine. La précarité des conditions de vie, l'irrégularité de l'emploi - et donc des revenus des ménages immigrants - favorisent le maintien des anciens groupes primaires à base de parenté et leurs réseaux de solidarité. Ainsi, la famille apporte souvent un soutien décisif dans la quête d'intégration des immigrants dans la vie active à travers la recherche des possibilités d'emploi, le soutien financier pour la création d'activités assurant l'auto-insertion de l'immigrant ou, dans beaucoup de cas, l'emploi direct de l'immigrant dans le cadre de l'activité professionnelle familiale. D'un autre côté, pour arriver à survivre, les immigrants agissent dans le contexte qui leur est imposé dans le nouvel environnement urbain. Ils mobilisent tous les membres du groupe familial afin de compenser les maigres revenus par la multiplication des emplois au sein de la cellule familiale. Ils partagent les dépenses en réunissant les faibles ressources de chacun des membres du ménage. C'est une stratégie de survie des ménages immigrants qui consiste à vivre au sein de la famille afin de maximiser le revenu collectif.

Relativement à l'accès au logement en ville, nos données nous ont révélé que dans de nombreux cas, le parcours est identique, et conduit les immigrants des vieux centres villes ou des bidonvilles, où ils étaient locataires, vers les quartiers périphériques où ils cherchent à acquérir une parcelle de terrain. La réalisation du projet résidentiel des immigrants a lieu également dans le secteur informel puisque la construction de leur habitation se fait, d'une manière non réglementaire, dans des quartiers clandestins, dépourvus de commodités. Le mécanisme de sélection que l'on observe dans l'emploi se vérifie également dans l'espace. Il concourt, par le biais de la mobilité des personnes et des ménages dans la ville, à la définition d'espaces socialement différenciés. La réalisation financière des habitations "clandestines" exige de la part des ménages immigrants, ici aussi, un groupement familial. Rares sont les ménages immigrants qui acquièrent leur logement en ville sans le

concours financier des membres actifs de ce groupe familial. Ce groupement dans la même habitation a pour conséquence l'augmentation de la taille de ces ménages et une densification au sein de leur logement.

Les données qualitatives de notre enquête à Salé ont enfin montré que l'insertion des immigrants ruraux en ville se réalise grâce aux relations étroites que ces immigrants maintiennent avec leur parentèle rurale. En contrepartie des visites, plus ou moins fréquentes, rendues aux parents à la campagne et de l'hospitalité offerte en ville, les néocitadins reçoivent régulièrement de leur communauté de départ des dons en nature qui ont une importance économique vitale tout au long de leur processus d'insertion urbaine.

Notre analyse de ces trois médiations (accès au travail, accès au logement et liens maintenus avec le milieu d'origine) en milieu urbain marocain a mis en évidence le caractère collectif des stratégies déployées par le réseau familial des immigrants et son activation positive tout au long du parcours migratoire. C'est ainsi que nous avons, à plusieurs reprises, relevé que le réseau, souvent limité à la famille directe (parents, frères et sœurs), organise et structure efficacement le phénomène migratoire en intervenant lors des étapes décisives qui facilitent l'insertion des nouveaux venus en ville. Ce réseau familial représente, par les solidarités effectives qu'il procure, l'environnement social privilégié qui aide les immigrants à s'insérer dans le tissu économique urbain.

En tant qu'entités économiques, les familles d'immigrants font la plupart du temps une planification d'actions à court et à long termes en vue de consolider, d'élargir ou d'améliorer leur propre situation socio-économique et celle de leurs enfants. Par leurs comportements, ces familles font preuve d'une fantastique capacité d'adaptabilité aux contingences de la société urbaine actuelle. Elles adoptent comme entités collectives des stratégies d'adaptation familiale en partageant revenus et ressources, en assignant des tâches domestiques à certains de leurs membres, en décidant du travail de la femme et/ou des enfants quand le chef de famille a un bas revenu, en achetant des produits en commun

(terres, logements, etc...). Ce sont là toutes des stratégies d'adaptation socio-économique dans la mesure où la survie de la famille entière est en cause.

Ces constatations, tirées du vécu des immigrants, nous ont amené à considérer que la présence d'une parenté active constitue un gage et une garantie de stabilité en milieu urbain. Les formes d'insertion urbaine, qui ont été présentées au cours de la recherche empirique, reflètent une conscience aiguë des difficultés à surmonter. Face aux pressions et difficultés quotidiennes de tous ordres que le milieu urbain exerce sur les immigrants, le groupe familial resserre et multiplie ses liens d'entraide collective. Les solidarités familiales permettent aux individus de survivre à la crise socio-économique urbaine. C'est le recours au réseau familial et à sa solidarité qui servent d'amortisseur aux conséquences de cette crise. Celle-ci contribue à redonner une certaine vitalité à la famille.

Aussi, pouvons-nous affirmer que, malgré les profonds changements qui ont accompagné le processus d'urbanisation au Maroc et qui ont affecté la famille, cette entité a pu résister, a su s'adapter à l'usure du temps et perpétuer les traditions d'entraide. Les solidarités tissées en son sein continuent d'assurer les fonctions qu'elles ont toujours remplies par le passé. Jamais aucune autre structure institutionnelle marocaine, étatique ou relevant de la société civile, ne s'est substituée au rôle joué par la cellule familiale. De toutes manières, elle ne remplirait pas les mêmes fonctions et ne jouerait pas les mêmes rôles qu'assurent les réseaux parentaux. L'affectivité familiale et tout ce qu'elle peut assurer comme fonctionnalités sociales (soutien solidaire, aide à l'insertion...) ne peut en aucun cas être assumée de la même manière par les autres cercles extra-familiaux. Que viennent à céder ces remparts des logiques familiales et on risque de connaître des situations de crise grave et de se retrouver avec des villes incontrôlables.

C'est pour cette raison qu'il nous paraît plus que prioritaire de porter beaucoup d'intérêt aux ménages en général et à ceux des immigrants en particulier en tant qu'entités de base dans le contexte du processus de

modernisation de la société marocaine. Cette entité qu'est la famille doit être considérée parmi les valeurs sociales qu'il faut absolument maintenir en vie, par les moyens notamment des canaux éducationnels; de la famille elle-même, de l'école et des médias. La sociabilité et la convivialité qu'elle procure sont irremplaçables. La préservation de son esprit solidaire doit être l'objectif et le souci premier de toute politique visant l'amélioration des conditions socio-économiques au Maroc; il y va de l'avenir de toute la communauté. L'expérience de la condition humaine et sociale à travers le monde a montré que c'est après la dislocation totale de la cellule familiale que l'on se rend compte du vide qu'elle laisse et du rôle social positif qu'elle est la seule apte à jouer.

Au-delà de cette proposition générale relative au déploiement et à l'extension des solidarités familiales, notre travail sur le phénomène migratoire et l'insertion urbaine ouvre des perspectives, en particulier pour un ciblage précis dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme au Maroc.

L'élaboration d'une stratégie d'aménagement, qui devrait intégrer la migration comme facteur déterminant dans la répartition géographique de la population, s'avère nécessaire.

Pour assurer une réelle insertion des immigrants en milieu urbain, il convient d'élaborer des actions dans la perspective de parvenir à l'inflexion du mouvement migratoire, à sa rétention au niveau des espaces d'émission et à son orientation vers des espaces nouveaux, plus à même de faciliter l'insertion des populations migrantes sur les plans socio-culturel et économique.

On ne peut agir directement sur les mouvements migratoires pour dissuader la population de migrer, et encore moins prendre, par de simples décisions administratives, des mesures pour contrer la mobilité spatiale de populations. Les actions à mener en la matière peuvent être de plusieurs types, mais de nature plutôt indirecte.

En amont du fait migratoire, l'État pourrait intervenir pour essayer de retenir les populations rurales sur place. Aujourd'hui l'insuffisance des investissements en milieu rural et agricole, la médiocre qualité de vie franchement inférieure à celle de villes, même de petites villes, sont autant de facteurs incitatifs au départ. Il s'agira de réaliser des investissements importants en milieu rural pour sa promotion sociale et économique et partant pour la rétention de la population qui s'y trouve liée.

Des actions spécifiques et bien orientées devraient être élaborées à la lumière des facteurs qui déterminent et motivent les migrations, en particulier en direction des zones rurales pauvres pourvoyeuses de migrants. Cela a pour objectif de renforcer leurs capacités locales de rétention démographique et d'inciter les populations migrantes potentielles à manifester plus d'intérêt à leurs lieux d'origine, à y investir leur labour et leurs ressources et y créer les conditions de vie plus acceptables. Les moyens investis vont permettre à ces espaces de tirer profit de leurs ressources humaines, tant nécessaires pour leur développement.

Mais, si le départ d'une partie de ces ressources humaines est inéluctable - puisqu'au Maroc la migration rurale constitue encore un facteur durable de la croissance urbaine -, autant qu'il favorise les petites et moyennes villes qui sont un meilleur trait d'union entre la ville et la campagne. Une propension migratoire vers ces dernières a la possibilité d'offrir plus d'atouts d'intégration en faveur des migrants ruraux qui trouvent là un espace plus approprié et plus voisin de leur lieu d'origine.

Il s'agit donc de créer les conditions d'une répartition plus harmonieuse des flux migratoires, en les canalisant vers des espaces d'accueil plus appropriés et partant plus propices à l'immigration et à l'insertion socio-économique des populations concernées. Ces nouveaux espaces seraient à même de contribuer à soulager les espaces de plus en plus saturés que constituent les grandes villes et qui sont aujourd'hui largement affectées par un niveau élevé de flux migratoire. C'est une



condition indispensable pour une évolution harmonieuse de la société et de l'économie marocaines.

Ces entités d'accueil potentielles devraient connaître un programme général de développement stimulé par une politique volontaire et continue de promotion des petites et moyennes agglomérations: équipements, infrastructures, allocation de fonctions économiques, rayonnement local et drainage de capitaux par le biais d'avantages fiscaux et financiers, privilèges fiscaux et financiers élargis notamment au tertiaire supérieur, création des zones d'activités artisanales, disponibilité de terrains à bâtir à des prix réduits, etc... Autant de mesures qui habiliteraient bon nombre de petites agglomérations à s'épanouir et à exercer de fait des attractions migratoires sur les nombreuses cohortes de migrants qui se destineraient aux grandes villes. Il conviendrait de mettre en œuvre les moyens adéquats et prendre les mesures susceptibles de renforcer le potentiel attractif des petites agglomérations et leur pouvoir d'intégration. Le renforcement de ces centres d'accueil par cet ensemble de mesures appropriées aurait pour effet l'instauration de capacités potentielles d'intégration des populations immigrantes.

C'est à travers la promotion de tels espaces nouveaux que pourraient être facilitées l'insertion socio-économique et la stabilisation des migrants, conditions essentielles pour qu'ils participent pleinement aux activités de construction, de structuration et d'organisation de l'espace urbain.

Dans le cadre de la décentralisation en cours au Maroc, il devient nécessaire d'impliquer davantage les collectivités locales dans l'ensemble de ces actions. Aujourd'hui, elles tentent de gérer au jour le jour les effets d'une pression migratoire, qui ne fut pas contenue à temps, et dont les effets surprennent par leur ampleur. Leurs prérogatives en matière de gestion urbaine et leur place dans le contexte local les mettent en position d'acteurs privilégiés dans ces actions. Pour conforter cette position, il importe d'accroître leurs ressources, notamment celles destinées aux infrastructures et aux services urbains,

de renforcer leur capacité d'intervention et d'encourager les formes de partenariat avec les opérateurs publics et privés.

De telles actions seront certainement bien coûteuses, mais il convient de les inscrire dans le cadre de l'aménagement de ces villes secondaires notamment, en considérant ces coûts comme étant un investissement dont les bienfaits à moyen et long termes bénéficieront à toute la société.

L'ensemble de ces mesures et actions annoncées dans cette conclusion comme solutions aux problèmes posés relèvent évidemment des domaines de l'aménagement et de l'urbanisme. Si elles sont nécessaires pour garantir une relative cohérence de l'espace et certaines fonctionnalités urbaines, elles ne sont pas par ailleurs suffisantes pour assurer une culture urbaine. Celle-ci est également fondamentale pour des villes en mutation socio-démographique rapide. Les élus et les responsables de la gestion urbaine devraient dans cette optique multiplier les actions culturelles en vue de l'obtention d'un sens collectif, d'une signification collective à la ville. Celle-ci a le rôle et le devoir d'être également "culturante". Relativement à ce processus, la problématique de l'intégration culturelle des immigrants dans les espaces urbains représente une perspective pertinente de recherche pour le contexte marocain.

## Références bibliographiques

**Abou Sélim (1990)**, L'insertion des immigrés: approche conceptuelle, dans Les étrangers dans la ville. Le regard des sciences sociales, sous la direction de Simon-Barouh Ida et Simon Pierre-Jean, Actes du Colloque international de Rennes, CERIEM-Rennes, 14-15-16 Déc. 1988, Éd. l'Harmattan, Paris, pp. 126-138.

**Abouhane Abdelghani (1988)**, Le pouvoir local et l'espace urbain au Maroc. Le cas de Tabriquet Nord à Salé, Thèse d'Etat en Droit Public, Université Mohamed V, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Rabat.

**Abouhane A. et al. (1988)**, La recherche urbaine au Maroc. Un état de la question, Inter-URBA, Tiers-Monde, CNRS-ORSTOM, Pratiques Urbaines, n° 6, Éd. CNRS-CEGET.

**Abouhane Abdelghani (1991)**, Les mécanismes de régulation dans les quartiers périphériques marocains, dans Al Asas, n°102, Salé, pp. 43-50.

**Adepoju Aderanti (1979)**, Migration et changement socio-économique en Afrique, dans Revue Internationale des Sciences Sociales, n° 2, vol. XXXI, pp. 223-244.

**Ameur Mohamed (1992)**, Habitat clandestin: problèmes et potentialités, dans Al Maouil, les cahiers de l'ANHI, n° 3, mai, pp. 2-6.

**Amin Samir (1974)**, Introduction, dans S. AMIN, Modern Migrations in Western Africa, Londres:Oxford University Press, pp.3-64.

**Antoine Philippe, Savané Landing (1990)**, Urbanisation et migration en Afrique, dans Conference on the role of migration in African development: issues and policies for the 90s, Union for African Population Studies, 1990, pp. 55-81.

**Antoine Philippe, Coulibaly Sediki (sous la direction) (1989)**, L'insertion urbaine des migrants en Afrique, Actes du Séminaire de Lomé (10-14 Fév. 1987), CRDI-ORSTOM-URD, Éditions de l'ORSTOM, Coll. Colloques et Séminaires, Paris.

**Antoine Philippe, Tokindang J. (1992)**, Ménages et logements à Dakar, communication présentée à la 5ème Conférence internationale de recherche sur l'habitat, Montréal 7-10 Juillet, Fév., 13 p.

**Antoine Philippe, (1993)**, L'insertion urbaine à Dakar, dans Cahier Villes et développement, Groupe interuniversitaire de Montréal, n° 1-93, 45 p.

**Arnaud Pierre (1988)**, La trame et la chaîne. Le réseau des sociétés conscriptives, dans Du groupe au réseau, textes réunis par Ph. Dujardin, table ronde CNRS des 24 et 25 Oct. 1986, Groupes et réseaux. Approches socio-historiques, Université Lumière Lyon II, Centre Régional de Publication de Lyon, Éditions du CNRS, pp. 97-141.

**Bahi Hassan, Guerraoui, Alami Hamdouni (1988)**, L'habitat clandestin au Maroc, Groupe ASU-Architecture et sciences urbaines, CNCPRST-ENA, Décembre, Rabat.

**Bahi Hassan, Alami Hamdouni (1992)**, Urbanisation et Gestion urbaine au Maroc, Éditions Toumi, Rabat.

**Bairoch Paul (1985)**, De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire, Éditions Gallimard , Paris.

**Bajoit Guy (1992)**, Pour une sociologie relationnelle, Éditions PUF, Paris.

**Balan Jorge, Jelin Elizabeth (1980)**, La structure sociale dans la biographie personnelle, dans Cahiers Internationaux de Sociologie, Vol. LXIX, pp. 269-289.

**Balandier George (1968)**, Tradition et continuité, dans Cahiers Internationaux de Sociologie, vol.44 , pp. 1-12.

**Bardin Laurence (1989)**, L'analyse de contenu, Éditions PUF, Juin, Paris.

**Baril Raymont, Gregory Joel, Rulx-Leonel Jacques (1986)**, L'exode comme stratégie de survie: le cas du monde rural Haïtien, Collection de tirés à part, n° 211, Département de Démographie, Université de Montréal.

**Barou J. (1980)**, Immigration et enjeux urbain, dans Pluriel-Débat, n° 24, pp. 3-20.

**Bassand M., Bruihardt M.C. (1983)**, La mobilité spatiale: un processus social fondamental, dans Espace, Population et sociétés, vol.I, pp. 49-54.

**Becker H.S. (1977)**, Sociological work: substance and method, New-Brunswick, (N.J.), Transaction Books (1970).

**Belfquih M., Fadloulah A. (1986)**, Mécanismes et formes de croissance urbaine au Maroc. Cas de l'agglomération de Rabat-Salé, 3 tomes, Éditions El Maârif, Rabat.

**Benbelaïd A., Hachtouki M. (1991)**, A propos du recensement des bidonvilles de 1989, dans Al Maouil, les cahiers de l'ANHI, n° 2, novembre, pp. 3-6.

**Ben Embarek Mourad (1994)**, Comment éviter le chaos urbain? Entretien dans le Journal Al Bayane, 3 Fév., Casablanca.

**Berrada Tahar (1991)**, Évaluation des principales formes d'intervention publique en matière de lutte contre l'habitat insalubre, dans Almaouil, les Cahiers de l'Agence Nationale de lutte contre l'Habitat Insalubre, n° 1, Juin, Casablanca, pp. 15-22.

**Bertaux Daniel (1980)**, L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités, dans Cahiers Internationaux de Sociologie, Vol. LXIX, pp. 197-225.

**Bertaux Daniel (1986)**, Fonctions diverses des récits dans le processus de recherche, dans Les récits de vie, théorie, méthode et trajectoires types, sous la dir. de D. Desmarais et P. Grell, Éds. Saint-Martin de Montréal, pp. 21-34.

**Bertaux Daniel (1989)**, Les récits de vie comme forme d'expression, comme approche et comme mouvement, dans Histoires de vie, sous la dir. de Pineau G. et Jobert G., Éd. l'Harmattan, Paris, pp. 17- 38.

**Blanc Bernadette et Dansereau Francine (1991)**, La diversité des stratégies résidentielles et professionnelles des familles démunies: un défi pour les politiques d'interventions dans les quartiers sous-intégrés,

dans Cahier Villes et développement, Groupe interuniversitaire de Montréal, Série "Recherches" n° 3-91, 21 p.

**Bloch F., Buisson M., Mermet J.C. (1989)**, Analyse des inter-relations entre activité féminine et vie familiale, Groupe de recherches sur la socialisation, Lyon, CNRS, Université Lumière-Lyon 2, 2 tomes.

**Bolay Jean-Claude (1986)**, Les migrants dans la ville. Un cas mexican Toluca et sa région, Publications Universitaires Européennes, Série XXII, Sociologie, Vol./Bd. n°131, Éd. Peter Lang, Berne-Francfort-Main-New York-Paris.

**Bourdieu Pierre (1974)**, Avenir de classe et causalité du probable, dans Revue Française de Sociologie, Vol. XV, pp. 3-42.

**Bourdieu Pierre (1980a)**, Le capital social, dans Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 31, pp. 2-3.

**Bourdieu Pierre (1980b)**, Le sens pratique, Éd. de Minuit, Paris.

**Bourdieu Pierre (1985)**, De la règle aux stratégies, entretien avec P. Bourdieu, dans Terrain, n° 4, pp. 93-100.

**Bourdieu Pierre (1987)**, Choses dites, Éd. de Minuit, Paris.

**Bourdon Jean (1982)**, Opportunités d'emploi et migration de, et vers la région Ile de France, dans Changer de région, de métier, changer de quartier, sous la direction d'Odile Benoit-Guilbot, Éd. de l'Université de Paris X-Nanterre, pp. 25-57.

**Brachmi Abderrahmane (1986)**, Où va la famille marocaine?, dans La famille au Maghreb, 6ème colloque de démographie maghrébine, organisé par l'Association Maghrébine pour l'Étude de la Population (A.M.E.P.), 19-20-21 Décembre 1985, Rabat, pp.41-47.

**Canel P., Delis Ph., Girard Ch. (1990)**, Construire la ville africaine. Chroniques du citoyen promoteur, Éd. Karthala, ACCT, Paris.

**Centre d'Études et de Recherches Démographiques (CERED) (1986)**, Analyses et tendances démographiques au Maroc, Direction de la statistique, Ministère du Plan, Rabat.

**CERED (1988)**, Situation démographique régionale au Maroc. Analyses comparatives, Direction de la statistique, Ministère du Plan, Rabat.

**CERED (1990)**, Immigrants d'origine rurale et leurs comportements vis-à-vis du marché d'emploi urbain, Avril, Direction de la Statistique, Ministère du Plan, Rabat.

**CERED (1990)**, Ménages: variables socio-démographiques, Résultats de l'Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages (1984-1985), Direction de la Statistique, Ministère du Plan, Rabat.

**CERED (1991)**, Urbanisation et répartition spatiale des villes et de la population au Maroc, Direction de la statistique, Ministère du Plan, Mai, Rabat.

**CERED (1993)**, Migration et urbanisation au Maroc, Direction de la Statistique, Ministère chargé de l'incitation de l'économie, Éditions Guessous, Rabat.

**Charmaz, K. (1983)**, The Grounded Theory Method: An Explication and Interpretation, R.M. Emerson (éd.), Contemporary Field Research, Boston: Little Brown, 109-126.

**Charmes J. (1987)**, Le secteur informel, un concept contesté, des modèles d'évolution inadaptés, une réalité inconnue, dans Revue Tiers-Monde, n° 112, pp. 855-875.

**Charmes J. (1990)**, Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel, dans Nouvelles approches du secteur informel, sous la direction de D. Turnham, B. Salomé et A. Schwarz, OCDE, Paris, pp.11-51.

**Cole W.E., Sanders R.D. (1985)**, Internal migration and urban employment in the third world, dans American Economic Review, n°75, pp. 481-494.

**Cole W.E., Sanders R.D. (1986)**, Internal migration and urban employment : replay, dans American Economic Review, n°76, pp. 570-572.

**Comeau Yvon (1990)**, Vie quotidienne et participation aux associations en milieu populaire, thèse de Doctorat, Département de sociologie, Avril Université de Montréal.

**Coquery Michel (1991)**, Production de l'espace et production de l'espace urbanisé en Afrique, dans Tiers-Mondes: L'informel en question?, Textes réunis par Coquery-Vidrovitch Catherine et Nedelec Serge, Éd. L'Harmattan, Paris, pp. 197-213.

**Coquery-Vidrovitch Catherine, Nedelec Serge (1991)**, Avant-propos de l'ouvrage collectif Tiers-Mondes: L'informel en question?, Éd. L'Harmattan, Paris.

**Coulon Alain (1987)**, L'ethnométhodologie, Que sais-je?, PUF, Paris.

**Crow G. (1989)**, The use of concept of 'strategy' in recent sociological literature, dans Sociology 23, 1, pp. 1-24.

**Crozier M., Friedberg E. (1977)**, L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective, Éd. du Seuil, Coll. Sociologie politique, Paris.

**Cuche Denys (1990)**, L'insertion résidentielle et professionnelle, dans Les étrangers dans la ville. Le regard des sciences sociales, sous la dir. de I. Simon-Barouh et P.J. Simon, Actes du colloque international de Rennes, CERIEM-Rennes, 14-16 Déc. 1988, Éd. l'Harmattan, Paris, pp. 277-282.

**Dandurand Renée B., Ouellette Françoise-Romaine (1992)**, Entre autonomie et solidarité. Parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises, Éd. Institut Québécois de Recherche sur la Culture, Mars, Montréal.

**Dansereau Francine et Navez-Bouchanine Françoise (1993)**, Les stratégies familiales et résidentielles à Rabat-Salé, Communication au Symposium International: Le défi urbain des pays en développement, Montréal, 5 Nov. 92, texte révisé en Janvier 93, 18 pages.

**DAT et FNUAP (1994)**, Projet migration interne et aménagement du territoire, Doc. de synthèse général, version provisoire, Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT) et Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), Ministère d'État à l'Intérieur, Direction Générale



de l'Urbanisme de l'Architecture et de l'Aménagement du Territoire, Avril, Rabat.

**De Certeau Michel (1980)**, L'invention du quotidien, tome 1: Arts de Faire, coll. 10-18, Union Générale d'Éditions, Paris.

**De Gaudemar J.P. (1979)**, Mobilité du travail et accumulation du capital, Éd. Maspéro, Paris.

**Debbi F. (1991)**, La problématique de l'habitat insalubre au Maroc, dans Les Cahiers de l'Agence Nationale contre l'Habitat insalubre, n°1, Juin, Rabat, pp. 5-14.

**Degenne A., Duplex J. (1987)**, L'acteur et son réseau, dans Un niveau intermédiaire: les réseaux sociaux, Sous la direction de Ferrand A., La Celle Saint-Cloud, Centre d'Études des solidarités sociales, Actes du Séminaire de l'IREESCO-CNRS, 16p.

**Deslauriers J.P. (1991)**, Recherche qualitative. Guide pratique, Eds. Mc Graw-Hill, Collection Thema, Montréal, Toronto, New-York, Québec.

**Diop Marième (1989)**, Un exemple de non insertion urbaine: le cas des migrantes saisonnières de basse casamance à Dakar, dans L'insertion urbaine des migrants en Afrique, Actes du séminaire de Lomé (10-14 Fév. 1987), CRDI-ORSTOM-URD, présentés par Ph. Antoine et S. Coulibaly, Éd. de l'ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, Paris, pp. 79-89.

**Direction de la Statistique (1985)**, Enquête Nationale de la Consommation et des Dépenses des Ménages (E.N.C.D.M.), Ministère du Plan, Rabat.

**Direction de la Statistique, CERED (1991)**, Famille à Fès: changement ou continuité? Les réseaux de solidarités familiales, Ministère du Plan, Rabat

**Division de la Population (1991)**, Enquête démographique nationale 1986-1988. Déplacements et mouvements migratoires de la population du Maroc, Direction de la statistique, Ministère du plan, Rabat.

**Drief M'hamed (1992)**, Urbanisation et Droit de l'urbanisme au Maroc, Thèse de Doctorat d'État, 2 tomes, Université des Sciences Sociales, Grenoble.

**Dubresson Alain (1990)**, Migrations villes et villages de côte d'Ivoire. Singification et devenir des mobilités géographiques, dans Conference on the role of migration in African development: issues and policies for the 90 s, par l'UEPA, Commissioned papers, pp. 109-141.

**Durand-Lasserre A. (1986)**, L'exclusion des pauvres dans les villes du Tiers-Monde. Accès au sol et au logement, Éd. l'Harmattan, collection Villes et Entreprises, Paris.

**Duchac René (1974)**, La sociologie des migrations aux Etats-Unis, Éd. Mouton, Paris.

**Dujardin Philippe (1988)**, Processus et propriétés de la mise en réseau: débat, problématique, propositions, dans Du groupe au réseau, textes réunis par Ph. Dujardin, table ronde CNRS des 24 et 25 Oct. 1986, Groupes et réseaux. Approches socio-historiques, Université Lumière Lyon II, Centre Régional de Publication de Lyon, Éd. du CNRS, pp. 5-27.

**Durand-Lasserre Alain (1986)**, L'exclusion des pauvres dans les villes du tiers-monde. Accès au sol et au logement, Éd. l'Harmattan, collection Villes et entreprises, Paris.

**Eloundou-Enyegue Parfait Martial (1992)**, Solidarité dans la crise ou crise de solidarités familiales au Cameroun? Évolutions récentes des échanges entre villes et campagnes, Centre Français sur la Population et le Développement (CEPED), Dossier n° 22, Décembre, Paris, 40 p.

**Escallier Robert (1984)**, Citadins et espace urbain au Maroc, Fascicule de Recherches n°8, 2 tomes, URBAMA, Université de Tours, Réédition, Tours.

**Fadloullah A. (1990)**, Évolution récente de la population et du peuplement au Maroc, dans le Maroc: espace et société, Actes du colloque maroco-allemand de Passan 1989, Passavia Universitatsverlag Passan, pp.75-84.

**Fall Abdou Salam (1988)**, La migration comme stratégie réponse à la crise de l'agriculture. Le cas des Sereer du Siin, Communication du colloque La crise de l'agriculture africaine, Université de Dakar, CODESRIA, 19-20 Déc., 21p.

**Fall Abdou Salam (1991)**, Réseaux de sociabilités et insertion urbaine dans l'agglomération de Dakar, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle d'anthropologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Faculté des Lettres et des sciences sociales.

**Ferrarotti, F. (1983)**, Histoire et histoires de vie: la méthode biographique dans les sciences sociales, Éd. Librairie des Méridiens, Paris

**Ferrié Jean-Noël, Boëtsch Gilles (1993)**, L'immigration comme domaine de l'anthropologie, dans Anthropologie et sociétés, vol.17, n°s 1-2, pp. 239-252.

**Fields G.S. (1975)**, Rural-urban migration, urban unemployment and underemployment, and job-search activity in LDCs, dans Journal of Development Economics, Vol.II. n°2, Juin, pp. 165-187.

**Fields G.S. (1990)**, La modélisation du marché du travail et le secteur informel: la théorie et l'empirique, dans Nouvelles approches du secteur informel, sous la direction de D. Turnham, B. Salomé et A. Schwarz, OCDE, Paris, pp. 53-79.

**Findley Sally, Vaa Mriken, Diallo Assitan (1991)**, L'économie du don: une étude sur les stratégies de survie des femmes migrantes dans un quartier à faible revenu de Bamako, dans CERPOD, oct, n°4.

**Fortin Andrée (1987)**, Histoires de familles et réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain, Éd. St-Martin, Québec.

**Fortin Andrée (1993)**, Nouveaux réseaux: les espaces de la sociabilité, dans Revue Internationale d'Action Communautaire, n° 29/69, printemps, pp. 131-140.

**Franqueville André (1987)**, Une Afrique entre le village la ville. Les migrations dans le sud du Cameroun. Éd. de l'ORSTOM, Collection Mémoires, n°109, Paris.

**Glaser, B.G, Strauss, A. (1967), The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research, Chicago: Aldine.**

**Gaudin Jocelyne, Schiray Michel (1983), Réseaux sociaux et solidarités: un concept ambigu, une exigence renouvelée, dans Économie et Humanisme, n° 271, Mai-Juin, pp. 34-38.**

**Gibbal Jean Marie (1974), Citadins et villageois dans la ville africaine: l'exemple d'Abidjan, PUG, Editions F. Maspero, Collection Bibliothèque d'Anthropologie, Paris.**

**Godard Francis (1990), Sur le concept de stratégie, dans Stratégies résidentielles, Séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg, Paris, 1988, Editions de l'INED-Plan Construction et Architecture, MELTM, pp. 9-22.**

**Godbout Jacques T., Caillé Alain (1992), L'esprit du don, Éd. Boréal, Québec.**

**Gotman Anne (1990), Stratégies résidentielles, stratégies de la recherche, dans Stratégies résidentielles, Séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg, Paris, 1988, Éd. de l'INED-Plan Construction et Architecture, MELTM, pp. 23-34.**

**Gregory Joel W. (1989), L'insertion des migrantes et migrants en ville: interrogations méthodologiques, dans L'insertion urbaine des migrants en Afrique, Actes du séminaire de Lomé (10-14 Fév. 1987), CRDI-ORSTOM-URD, présentés par Ph. Antoine et S. Coulibaly, Éd. de l'ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, Paris, pp. 161-172.**

**Gribaudo Maurizio (1982), Stratégies migratoires et mobilité relative entre village et ville, dans Population, n° 6, Nov.-Déc., INED, vol. XXXVII, pp. 1159-1181.**

**Grossetti M. (1991), Réseaux sociaux et territoire, communication à la deuxième conférence européenne sur l'analyse des réseaux sociaux, IRESCO-CNRS, Paris, Sorbonne, 20-22 Juin, 15p.**

**Guerraoui Driss (1992), L'emploi informel entre le marché et l'État, dans Annales marocaines d'économie, Revue de l'Association des Économistes Marocains, Printemps, pp. 71-78**

**Hannerz Ulf (1983), Exploiter la ville, Éditions de Minuit, Paris.**

**Hargons S. (1972)**, les déracinés du quart monde, Éd. Maspéro, Paris.

**Harris J.R., Todaro M. (1970)**, Migration, unemployment, and development; a two-sector analysis, dans American Economic Review, n°60, pp. 138-148.

**Herry Claude (1989)**, Insertion des migrants en milieu urbain: l'exemple de Maradi, dans L'insertion urbaine des migrants en Afrique, Actes du séminaire de Lomé (10-14 Fév. 1987), CRDI-ORSTOM-URD, présentés par Ph. Antoine et S. Coulibaly, Éd. de l'ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, Paris, pp.41-53.

**Héran F. (1988)**, La sociabilité, une pratique culturelle, dans Économie et Statistique, n° 216, Décembre, pp. 3-22.

**Huberman M., Miles M.B. (1991)**, Analyse des données qualitatives, Recueil de nouvelles méthodes, Traduction de Catherine De Backer et Vivian Lamonde, Éd. du Renouveau pédagogique, Bruxelles.

**Hugon Philippe (1983)**, Pression démographique, secteur informel et choix technologiques dans les pays du tiers-monde, dans Revue Tiers-Monde, n° 94, pp. 399-408.

**Hugon Philippe (1991)**, Les politiques d'appui au secteur informel en Afrique, dans Tiers-Mondes: L'informel en question?, Textes réunis par Coquery-Vidrovitch Catherine et Nedelec Serge, Éd. L'Harmattan, Paris, pp. 55-69.

**Jaglin S. (1991)**, Régularisation foncière et réhabilitation politique: les implications des lotissements "commandos" sur l'intégration urbaine des périphéries de Ouagoudougou (Burkina Fasso), communication au séminaire Processus d'insertion urbaine et itinéraires résidentiels, professionnels et familiaux, organisé par IFAN- ORSTOM, Sally Portudal (Sénégal), 20-30 Mai, 15p.

**Joseph Isaac (1984)**, Le passant considérable, Essai sur la dispersion de l'espace public, Éd. Sociologie des formes, Librairie des Méridiens, Paris.

**Kannappan Subbiah (1988)**, Urban labor markets and development, Research observer, The International Bank for Reconstruction and Development, The World Bank, Vol.3, n°2, pp. 189-206.

**Lachaud J.P. (1990)**, Le secteur informel urbain et le marché du travail en Afrique au sud du Sahara, dans Nouvelles approches du secteur informel, sous la direction de D. Turnham, B. Salomé et A. Schwarz, OCDE, Paris, pp. 131-153.

**Laghout Mohammed (1991)**, Mutations migratoires et dynamique socio-spatiale au Maroc. Quelques observations générales à travers l'exemple de Casablanca, dans le Maroc: espace et société, Actes du colloque maroco-allemand de Passan 1989, Passavia Universitatsverlag Passan, pp. 91-103.

**Lahlou Mehdi (1991)**, (dans) État du Maghreb, ouvrage collectif, Éditions la Découverte, pp. 484-488 et 492-494.

**Lantier B. (1984)**, Secteur informel et emploi: l'enseignement des pays sous-développés, Paris, GREITD-IRMES.

**Laperrière Anne (1982)**, Pour une construction empirique de la théorie: la nouvelle école de Chicago, dans Sociologie et Société, n° spécial sur la sociologie; une question de méthode? Vol. XIV, n°1, Avril, PUM, pp. 31-40.

**Latouche Serge (1991)**, La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement, Éd. La Découverte, Paris.

**Larivière Claude (1988)**, Les discours sur la prise en charge par le milieu, dans Solidarité: Pratiques de recherche-action et de prise en charge par le milieu, sous la direction de Jacques Alary, Éd. Boréal, Montréal, pp.15-87.

**Laurent Alain (1994)**, L'individualisme méthodologique, PUF, Que sais-je?, Paris.

**Le Bris E., Osmond A. Maris A., Sinou A. (1987)**, Famille et résidences dans les villes africaines, Éd. l'Harmattan, collection Villes et Entreprises, Paris.

**Legall Didier (1988)**, Les récits de la vie: approcher le social par le pratique, dans Les méthodes de la recherche qualitative, sous la direction de J.P. Deslauriers, PUQ, pp. 35-48.

**Locoh Thérèse (1989)**, Le rôle des familles dans l'accueil des migrants vers les villes africaines, dans L'insertion urbaine des migrants en Afrique, Actes du séminaire de Lomé (10-14 Fév. 1987), CRDI-ORSTOM-URD, présentés par Ph. Antoine et S. Coulibaly, Éd. de l'ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, Paris, pp. 21-31.

**Mainet Guy (1982)**, Comportements migratoires et dynamismes ethniques dans la ville africaine, dans Espace, Population, Sociétés, n°2, pp. 295-304.

**Malinowski Bronislaw (1968)**, Une théorie scientifique de la culture, Traduction française, Éd. F. Maspero, (1944), Paris.

**Marcoux Richard et al. (1990)**, Structures des ménages et stratégies d'insertion dans les villes du Tiers-Monde. Aperçu en Afrique et au Mali, dans Cahier Villes et développement, Groupe interuniversitaire de Montréal, n° 7-90, 20 p.

**Massey Douglas S. (1990)**, Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration, dans Population Index, Vol.56, n°1, pp. 3-30.

**Mathias G. (1983)**, Urbanisation et sous-développement: secteur informel et stratégies de survie, dans Critiques de l'économie politique, n°25, Oct.-Nov.- Déc., pp. 21-39.

**Mc Auslan P. (1986)**, Les mal logés du tiers-monde, Éd. l'Harmattan/ Earthscan, Paris.

**Ministère du Plan (1983)**, Recensement général de la population et de l'habitat de 1982 au Maroc, Direction de la Statistique, Rabat.

**Ministère de l'Intérieur (1991)**, Schéma Directeur de Rabat-Salé. Rapport justificatif, sous la direction de Michèl Pinseau, novembre, Rabat.

**Moen Phyllis, Wethington Eliane (1992)**, The concept of family adaptative strategies, dans Annuaire Review of Sociology, n° 18, pp. 233-251.

**Naciri Mohamed (1984)**, Politique urbaine et "politiques" de l'habitat au Maroc: incertitudes d'une stratégie, dans Politiques urbaines dans le monde arabe, sous la direction de J. Metral et G. Mutin, Éd. Maison de l'orient, CNRS, Lyon, pp. 71-98.

**Naciri Mohamed (1990)**, ville et crise alimentaire, dans Changement économique, social et culturel et modification des champs migratoires internes dans le monde arabe. Etude comparative, Rapport intermédiaire du centre d'études et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe (URBAMA) et du Centre d'Études et de Documentation Economique et Juridique (CEDEJ-CNRS), Tours, Juillet, pp. 115-120.

**Naciri Mohamed (1991)**, Présentation: succès de la ville, crise de l'urbanité, dans Espace et Sociétés, n°65, Éd. l'Harmattan, Paris, pp.7-18.

**Navez-Bouchanine Françoise (1991)**, Modèle d'habiter et crise de l'urbain: la situation vue à partir du Maroc, dans Espaces et Sociétés, n°65, Éd. l'Harmattan, Paris, pp. 85-108.

**Oberai A.S., Manmohan Singh H.K. (1984)**, Les migrations, l'emploi et le marché du travail urbain: le cas du Pendjab indien, dans Revue Internationale du Travail, Juillet-Août., pp. 553-572.

**Osmont A. (1986)**, Pratiques de l'espace habité et participation, dans Habitat social urbain dans les pays en voie de développement, notes et documents, ACCT, Ecole International de Bordeaux, synthèse de la session d'échange du 18 au 29 nov. 1985, série: synthèses de sessions, n°5, pp. 26-35.

**Oucho John O. (1990)**, Migrant linkages in Africa: retrospect and prospect, dans Conference on the role of migration in African development: issues and policies for the 90 s, par l'UEPA, Commissioned papers, pp.109-141.

**Passeron J.C. (1982)**, L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie, dans Revue Française de Sociologie, Paris, pp. 551-584.



**Penneff Jean (1990)**, La méthode biographique. De l'école de Chicago à l'histoire orale, Éd. Armand Colin, collection U sociologie, Paris.

**Piché Victor (1985)**, Immigration et ethnicité: une revue des revues, dans Revue Internationale d'Action Communautaire, n°14/54, pp. 202-205.

**Piché Victor (1989)**, L'immigration Hattienne au Québec. Modalités d'insertion, dans L'insertion urbaine des migrants en Afrique, Actes du séminaire Insertion des migrants en milieu urbain en Afrique, Textes réunis par P.Antoine et S.Coulibaly, CRDI-ORSTOM-URD, Éd. de l'ORSTOM, Paris, pp. 201-221.

**Pitrou Agnès (1992)**, Les solidarités familiales. Vivre sans famille?, Éd. Privat, Toulouse.

**Poirier J., Clapier-Valladon S., Raybaut P. (1983)**, Les récits de vie: théorie et pratique, Éd. PUF, Paris.

**Poisson Yves (1991)**, La recherche qualitative en éducation, Presses de l'Université du Québec, Québec: Sillery.

**Pontié Guy, Lericollais André (1991)**, Relations à distance des migrants Sereer, Communication au Séminaire IFAN-ORSTOM, Processus d'insertion urbaine et itinéraires résidentielles, professionnelles et familiaux, Sly-Portudal (Sénégal) du 27 au 30 Mai, 29p.

**Préfecture de Salé (1990)**, Monographie de la Préfecture de Salé, Salé, 78 p.

**Puel Hugues (1981)**, Emploi typique et représentation du travail, Revue Droit Social, n° 7-8, Juillet-Août, Paris.

**R.I.A.C. (1985)**, Revue Internationale d'Action Communautaire, n° spécial sur les migrants: trajets et trajectoires, 14/54 automne.

**Roberts Bryan R. (1979)**, Les migrations, l'économie industrielle et la consommation de masse, dans Revue Internationale des Sciences Sociales, n°2, vol.XXXI, pp. 306-329.

**Sahlins Marshall (1976)**, Âge de pierre, âge d'abondance: l'économie des sociétés primitives, Éd. Gallimard, Paris.

**Salahdine Mohamed (1988)**, Les petits métiers clandestins. "Le business populaire", Éd. Eddif, Casablanca.

**Salahdine Mohamed (1991)** (sous la direction), L'emploi invisible au Maghreb, Éd. S.M.E.R., Rabat

**Salahdine Mohamed (1992)**, Le marché du travail urbain au Maroc, dans Annales marocaines d'économie, Revue de l'Association des Économistes Marocains, Printemps, pp. 79-123

**Salvador Juan (1991)**, Sociologie des genres de vie. Morphologie culturelle et dynamique des positions sociales, Éd. PUF, Paris.

**Santos Milton (1971)**, Les villes du Tiers-Monde, Éd. M-TH Génin, Paris.

**Schéma Directeur de Rabat-Salé (1991)**, Projet préparé par le Bureau d'Études Pinceau, Rabat.

**Schoemaker Juan F. (1987)**, Stratégies de survie et procréation: une étude des bidonvilles d'Asuncion (Paraguay), Thèse de Doctorat, Département de Démographie, Janvier, Université de Montréal.

**Servet J.M. (1991)**, Les activités informelles en tant que forme d'initiatives privées dans les pays en voie de développement, dans Les pratiques juridiques, économiques et sociales informelles, sous la direction de J.L. Lespès, Actes du colloque international de Nouakchott, 8-11 Déc. 1988, Éd. PUF, pp. 107-118.

**Sethurman S.V. (1981)** (ed), The Urban Informal Sector in Developing Countries. Employment, Poverty and Environment, BIT, Genève.

**Stark Oded, Katz Eliakim (1985)**, A theory of remittances and migration, dans Migration and Development Program, Harvard University, Cambridge, Massachusetts, Sept., 23 p.

**Stark Oded (1986)**, Les recherches portant sur les migrations des campagnes vers les villes dans les PVD: état de la question et perspectives, dans Le village et le bidonville. Rétention et migration des populations rurales d'Afrique, sous la dir. de José Havet, Éd. de l'Université d'Ottawa/IDIC, pp. 63-78.

**Stark Oded, Lucas E.B. (non daté),** Labour mobility and intrafamilial income transfers: Theory and Evidence from Botswana, Development Research Department, Economics and Research staff, World Bank, University Harvard, 27p.

**Thomas W.I. et Znaniecki F. (1924),** The Polish Peasant in Europe and America, New York, Knoff.

**Todaro M. (1969),** A Model of Labor Migration and Urban Unemployment, dans Less Development Countries, American Economic Review, Vol LIX (59), n° 1, Mars, pp. 138-148.

**Todaro M.P. (1971),** L'exode rural en en Afrique et ses rapports avec l'emploi et les revenus, dans Revue Internationale du Travail, n°105, Vol.5, pp. 423-451.

**Todaro M. (1976),** Internal Migration in Developing Countries. A review of theory, evidence, methodology and research priorities, ILO, Geneva.

**Tokman V.E. (1990),** Le secteur informel en Amérique Latine : quinze ans après, dans Nouvelles approches du secteur informel, sous la direction de D. Turnham, B. Salomé et A. Schwarz, OCDE, Paris, pp. 111-129.

**Varela F.J. (1989),** Connaître les sciences cognitives: tendances et perspectives, Editions du Seuil, Paris.

**Wellman Barry, Richardson R.J. (1987),** Analyse des réseaux: principes, développement, productions, dans Un niveau intermédiaire: les réseaux sociaux, sous la dir. de Ferrand A., La Celle Saint-Cloud, Centre d'Études des solidarités sociales, Actes du Séminaire de l'IREESCO-CNRS, 31p.

**Wellman Barry, Wortley Scot (1990),** Different strokes from different folks: Community ties and social support, dans American Journal of Sociology, vol. 96, n° 3, Nov., pp. 558-588.

**Wood C.H. (1982),** Equilibrium and Historical-structural perspectives on migration, dans International Migration Review, Vol. XVI, n°2, pp. 298-319.

**Zniber Mohamed (1992),** De la découverte du monde à la découverte de soi-même, dans Libération, n° 509, 14 Oct., Casablanca.

## **Guide d'entretien**

- Date de la visite:
- Nom et Prénom de l'enquêté(e):
- Année de naissance de l'enquêté:
- Lieu de naissance de l'enquêté:
- situation matrimoniale de l'enquêté:
- En quelle année êtes-vous arrivé à Salé pour la première fois?
- Principale raison de la migration vers Salé?
- Avec qui vous avez pris la décision de migrer vers Salé? (Lien de parenté)

### **1- Vie active à Salé**

- Quelle est votre activité principale?
- Combien de temps avez-vous mis pour trouver ce travail?
- Dans quel secteur de cette profession êtes-vous?
- Quel est votre statut de travail?
- Quel est le lieu principal de votre activité?
- Combien de parents travaillent pour vous ou avec vous?
- Par qui êtes-vous passé pour trouver votre emploi ou démarrer votre activité? (Lien de parenté)
- Comment êtes-vous payé?
- Travaillez-vous à temps plein ou partiel?
- Quel est votre revenu mensuel?
- Quels sont les autres emplois que vous avez occupés avant ce travail?
- Pour quelles raisons les avez-vous changés?

### **2- Itinéraire résidentiel à Salé**

- Avant la première installation, combien de fois êtes-vous venu en visite à Salé?
  - Où avez-vous habité lorsque vous êtes arrivé à Salé?
  - De quel côté est la personne qui vous a accueilli?
  - Où habitait cette personne?
  - Quel est le quartier de Salé où vous avez habité cette première fois?
  - Pendant combien de temps êtes-vous resté dans le tout premier logement?
  - Pourquoi avez-vous quitté ce logement?
    - Expulsion
    - Mécontentement
    - Déguerpissement
    - Mariage
    - Trop cher, trop loin, trop petit
    - Offre meilleure
    - Travail
  - Quel est le type d'habitat dans lequel vous résidez aujourd'hui?
  - A qui avez-vous fait appel pour trouver ce logement?
  - Où habitait cette personne? (même logement, voisinage, autre)
  - Résidez-vous avec votre conjoint(e)?
  - Quel est votre statut de résidence personnel?
- Propriétaire:

- Comment êtes-vous devenu propriétaire du terrain?
- Si par achat, à qui avez-vous acheté le terrain?
- Année d'acquisition du terrain?
- Année de construction de votre résidence?
- Êtes-vous personnellement le seul propriétaire de cette résidence?

Locataire:

- A combien s'élève le loyer que vous payez?
- Quel est le type de location?
- Partagez-vous le loyer avec une autre personne?
- Si oui, la principale personne, lien de parenté?

Hébergé:

- Par qui êtes-vous hébergé? (la principale personne, lien de parenté)

### **3- Liens avec le milieu d'origine**

#### **-Sous-thème 1: Visites des migrants à leur milieu d'origine**

- Allez-vous quelquefois à votre milieu d'origine ?
- Fréquence par semaine / mois / an?
- Distance de la ville d'accueil?
- Occasions de visites?
- Types de dons et de cadeaux à l'occasion des visites?

#### **- Sous-thème 2: Accueil en ville**

- Recevez-vous des membres de votre famille, de votre communauté d'origine à votre résidence en ville ?
- Motifs d'accueil?
- Visiteurs / hébergés?
- Types de produits reçus?

#### **- Sous-thème 3: Possession de biens dans la campagne**

- Avez-vous en milieu d'origine une parcelle de terre?
- Héritée?
- Acquis après l'émigration?
- Y avez-vous des cultures? Des plantations? Du bétail?
- Faites par qui? Entretien par qui? Pour qui?
- Y avez-vous une maison personnelle construite par vous?

#### **- Sous-thème 4: Projets d'avenir**

- Intention de construire dans le milieu d'origine? Pour qui?
- Intention d'investir en agriculture?
- Retraite au village?

**Présentation de larges  
extraits des entrevues**

## #1.

<i>Nom et Prénom</i>	Miloud C.
<i>Age:</i>	25 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Célibataire
<i>Originaire de:</i>	Douar Dhar Saïd (région de Taza)
<i>Présence à Salé depuis:</i>	2 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Gardien de quartier
<i>Quartier résidentiel:</i>	Qaria

J'avais à peine sept ans quand ma mère est morte. J'étais un enfant unique. Je venais de m'inscrire à l'école primaire après avoir passé deux années dans le "M'sid" du douar (école coranique du village). Mon père, qui s'était remarié après la mort de ma mère, m'a sorti de l'école pour que je l'aide dans ses travaux agricoles. Je m'occupais surtout de son bétail que je sortais et nourrissais. Je ne m'entendais pas du tout avec ma belle mère. C'est une femme sans cœur. Elle me battait souvent. Je devais avoir seize ans lorsqu'un jour je me suis révolté contre elle. Celle-ci posa alors un dilemme à mon père, qui, lui, prenait souvent ma défense: "ou bien ton fils part ou bien c'est moi". J'ai aussitôt compris que c'était à moi de quitter le foyer familial pour laisser mon père vivre en paix et lui éviter de divorcer de sa nouvelle épouse. Mon père qui a tout fait pour me retenir, n'a pu contrer ma ferme résolution de partir (...).

Ma première direction fut la ville de Taza. Celle-ci est située à une trentaine de kilomètres de mon douar natal. Sur ma route à pied vers cette ville, j'ai rencontré un vieux fellah qui me proposa, après lui avoir raconté mon histoire, du travail et un hébergement. J'ai tout de suite accepté, surtout que je n'avais aucune idée de ce que j'allais faire en ville. Je n'y connaissais personne. Le fellah me conduisit à la mosquée du village pour établir, devant les témoins qui étaient réunis pour la prière de l'après-midi, un contrat oral de travail. Il m'a fixé un salaire de quatre vingt Dirhams par mois (7 Dhs=1\$ canadien) (...). Mon travail consistait à effectuer toutes sortes de tâches agricoles. Après quelques mois chez ce brave monsieur, un ingénieur des Travaux Publics, qui venait régulièrement contrôler la construction d'une route à proximité du village, m'a proposé de travailler à son domicile dans la ville de Taza. C'était pour moi une occasion à ne pas rater car mon objectif était d'aller vivre en ville. Mon employeur fellah ne m'a pas autorisé à partir avec l'ingénieur sans avoir rompu le contrat devant la petite communauté du village; ce fut chose faite à nouveau à la mosquée. C'était une manière pour lui de se décharger de toute responsabilité en ce qui me concerne (...).

Taza fut mon premier contact avec la ville. Les gens me paraissaient cultivés et civilisés. C'est dans cette ville que j'ai vu pour la première fois la télévision. Dans la campagne, les gens sont coupés du monde. Ils ne font que travailler, manger et dormir (...). Mon nouvel employeur avait une grande maison avec un grand jardin. Il m'offrait l'hébergement et la nourriture et en échange je devais m'occuper du jardin, des petites courses chez les épiciers, des chiens de chasse,... bref, je devais être son homme à tout faire. Je me plaisais bien dans ce nouveau travail car il était moins dur que celui exercé à la campagne. Il était d'autant plus intéressant pour moi que les enfants de mon patron me donnaient de l'argent de poche et des vêtements.



Malheureusement, après deux années de travail dans cette maison, j'étais obligé de partir à cause d'une dispute avec la mère de mon employeur (...).

Tanger fut ma prochaine destination. J'y suis parti parce que j'avais entendu dire qu'il y avait du travail. Une fois dans cette ville, je n'ai pu travailler que comme cireur de chaussures. Du fait que je ne connaissais personne à Tanger, je suis resté longtemps sans logement. Je dormais dans les cafés et même parfois à la belle étoile. Sans travail stable et sans abri, j'ai décidé de partir pour Berkane où on offrait du travail dans la cueillette des clémentines et où le logement était assuré. Je n'ai travaillé que quatre mois dans ce nouveau métier. Les journées de travail étaient longues (de 4h du matin à 8h du soir) et pénibles et me rappelaient les durs travaux de la campagne (...).

Connaissant quelqu'un de mon village qui travaillait dans une usine de construction à Salé, j'ai décidé alors de m'y rendre. Après l'avoir rencontré, celui-ci me trouva rapidement un poste d'aide-maçon dans un chantier de construction. Mon employeur m'a permis de loger dans ce même chantier car il voulait un gardien de nuit. J'ai travaillé dans ce chantier plusieurs mois jusqu'au jour où j'ai eu un accident de travail. Je me suis cassé une jambe. N'ayant aucune couverture sociale, je me suis retrouvé sans emploi et sans logement. J'ai décidé alors de retourner à mon village natal que je n'avais plus revu depuis mon premier départ. Mon père fut très content de me revoir et m'a présenté mes demis frères et soeurs que je n'avais jamais vu auparavant. Il a même organisé une fête en mon honneur en invitant tous les proches du village. Il voulait me marier afin que je reste avec lui. J'ai refusé car je n'avais pas l'intention d'y rester et je n'étais pas encore prêt à émigrer avec la responsabilité d'une famille (...). Après un séjour de convalescence, j'ai quitté à nouveau mon village natal pour retourner à Salé. C'est ainsi, que depuis deux ans je suis installé, ici, à Qaria. J'occupe un poste de gardien de nuit dans une allée commerciale du quartier. Les vingt commerçants de cette allée me donnent chacun vingt Dhs par mois. Actuellement, je loue une chambre chez des habitants propriétaires dans ce même quartier. Le loyer seul me prend cinquante pour cent de mon salaire total. Je ne compte pas rester longtemps dans ce travail. Si j'y reste, je ne peux pas faire long feu en ville. La vie dans cette dernière exige que l'on soit bien rémunéré pour pouvoir non seulement satisfaire ses propres besoins immédiats, mais également accumuler de l'argent pour espérer un jour posséder sa propre demeure. Malheureusement, mon "job" actuel ne me permet pas de chercher convenablement un nouvel emploi. Je travaille les nuits et je dors les journées(...). C'est dans le commerce que je voudrais m'orienter. C'est un secteur rémunérateur dans lequel je pourrai m'intégrer en ayant un minimum de capital. Beaucoup d'habitants dans ce quartier sont des marchands ambulants dans le commerce de détail. Ils s'en sortent apparemment bien puisqu'ils arrivent à gérer des ménages de grande taille. Voilà pour le moment mes projets, j'espère que Dieu ne me laissera pas tomber.

## #2.

<i>Nom et Prénom</i>	Omar C.
<i>Age:</i>	50 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Marié (10 enfants)
<i>Originaire de:</i>	Rhamna (Haouz de Marrakech)
<i>Présence à Salé depuis:</i>	2 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	marchand ambulant
<i>Quartier résidentiel:</i>	Qaria

Je suis originaire de Rhamna de la région du Haouz de Marrakech. Avant de venir m'installer définitivement en ville, j'étais passé d'abord par plusieurs régions rurales où j'ai travaillé dans l'agriculture (...). Avant de venir ici, j'étais parti de Shoul dans la région de Zemmour où j'ai habité Douar Ouled Kamel à la région du Kamouni où je suis resté sept ans à Douar Aït Bouhou. Je me suis toujours installé à côté des terres que je louais. Mais, j'ai compris en fin de parcours que tant que je ne suis pas propriétaire d'une terre agricole, je ne peux pas aller très loin dans le domaine de l'agriculture. Les propriétaires des terres m'ont systématiquement demandé de quitter leur terre, après les avoir défrichées, travaillées et rendues productives, prétextant qu'ils voulaient s'en occuper et les planter eux mêmes. Ils refusaient, en outre, de m'autoriser à m'installer avec ma famille sur leur terre et d'y construire un abri en "dur". Les propriétaires -et ceci est une chose connue- craignent que l'installation des paysans locataires soit définitive. Je me contentais, dans ces conditions, de construire des sortes de baraques avec des matériaux rudimentaires, que les vents terribles des saisons froides, emportaient avec eux. C'était pour ma femme, mes enfants et moi, qui restions à chaque fois sans abri, le cauchemar. Toutes ces raisons m'ont amené à prendre la décision d'émigrer en ville. Cette décision était d'autant plus justifiée dans mon cas, que les écoles pour la scolarisation de mes jeunes enfants étaient inexistantes dans la localité rurale où j'étais installé. L'école la plus proche était située à 12 km de notre lieu de résidence (...).

J'ai choisi la ville de Salé parce que ma belle famille y était déjà installée. C'est chez elle que nous sommes restés au départ. Elle nous a dépanné toute la durée pendant laquelle je cherchais un emploi et un logement. Son aide était, cependant, au niveau de l'hébergement seulement. Il fallait que l'on se prenne nous mêmes en charge pour ce qui s'agissait de l'alimentation. Ce fut pour moi une chose normale puisque j'avais dix enfants à nourrir. Au cours de cette période qui a duré à peu près un an, j'allais régulièrement à la campagne pour ramener gratuitement des aliments de chez mes anciens voisins agriculteurs et employeurs. Quand j'en ramenaient beaucoup, toute la famille élargie en profitait. Toutefois, ce fut pour moi une période difficile. Mais, comme dit l'adage populaire: "celui qui ne trouve pas comment faire, fait comme il trouve"(...).

Aujourd'hui, je me suis converti du métier de fellah en un commerçant ambulant. J'achète chaque matin dans les grands marchés publics des produits alimentaires (légumes ou fruits dépendamment des saisons) que je revends ici au quartier et/ou dans les zones avoisinantes. J'exerce ce métier depuis maintenant un an. Je n'en tire pas grand bénéfice car j'ai beaucoup de charges à payer pour faire vivre ma famille. Le loyer de la maison me coûte à lui seul plus de la moitié de mes entrées d'argent mensuelles. Ça ira sans doute mieux pour nous le jour où nous aurons notre propre résidence à Salé. C'est un projet que je ne peux réaliser tout seul pour le moment. Il va falloir patienter jusqu'à ce que les enfants grandissent, travaillent et m'aident à exaucer ce vœu.

## #3.

<i>Nom et Prénom</i>	Lahcen B
<i>Age:</i>	30 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Marié (2 enfants)
<i>Originaire de:</i>	Douar Magarto (Région de Ben Ahmed)
<i>Présence à Salé depuis:</i>	10 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Chauffeur de taxi
<i>Quartier résidentiel:</i>	Qaria

J'ai quitté la campagne à la suite du décès de mon père. Nous étions tous, mes frères, mes sœurs et moi encore jeunes. Ma mère, qui ne savait rien faire, nous a amené de la campagne, située dans la région de Beni Ahmed, à la petite ville de Oued Zem. Nous nous sommes installés chez mes oncles qui nous prenaient, chacun à son tour, à sa charge pendant une période déterminée. Ma mère n'est pas restée longtemps avec nous; elle est retournée à la campagne et s'est remariée (...). Je suis resté à Oued Zem jusqu'à l'âge de vingt ans à peu près, pratiquement sans rien faire de particulier. J'ai rejoint ensuite l'une de mes sœurs qui s'était mariée et installée à Salé. J'ai habité chez elle et je me suis débrouillé. Comme c'était la période des vacances estivales, un poste de gardien de voitures, de motocyclettes et de bicyclettes à la plage de la ville m'a été offert. Je ne suis resté dans ce travail que pendant les trois mois de vacances et je me suis vite retrouvé à nouveau en chômage (...).

C'est mon beau-frère qui m'a en fait sauvé. Il a fait, par la suite, beaucoup pour moi et c'est à lui que je dois tout. Il m'a encouragé et aidé financièrement à préparer et passer l'examen du permis de conduire. Il m'a ensuite marié à une de ses cousines qui habitait, elle aussi, chez eux ici à El Qaria et m'a même offert le travail que j'exerce encore aujourd'hui. Celui-ci consiste à assurer le service de nuit du taxi urbain lui appartenant, le service de jour étant assuré par lui-même. Il me donne cinquante pour cent des recettes de nuit et assume toutes les dépenses de mazout et des réparations mécaniques. C'est grâce à ces revenus que j'ai pu louer une maison indépendante et avoir des enfants. J'en ai deux, la fille fréquente déjà l'école et le garçon est encore petit (...).

Depuis la naissance de mon deuxième enfant, voilà maintenant deux ans, j'exerce un deuxième métier, car j'ai l'intention d'acheter ma propre maison. Je vais pratiquement tous les après-midi aux marchés aux puces de Salé, de Rabat et des fois même à ceux de Kénitra pour effectuer des transactions d'achat ou de vente d'objets usagers. Cela me procure un peu d'argent que j'essaie d'épargner. Je suis encore loin de l'étape de réalisation de mon projet, mais je compte bien y arriver pour ne pas rester perpétuellement locataire. Je mettrai en vente l'hectare de terre agricole que j'ai hérité de mon père le jour où j'aurai accumulé la somme minimale qu'il faut posséder pour accéder à une propriété en ville (...).

En ce qui concerne les relations avec mon milieu d'origine, il faut dire que, dans mon cas, celles-ci se sont pas mal relâchées. Je suis allé, depuis que je suis à Salé, seulement deux ou trois fois rendre visite à mes oncles à Oued Zem et à ma mère à la campagne de Ben Ahmed. Ils étaient tous venus, eux, à l'occasion des baptêmes de mes enfants. J'aurai aimé les voir plus, mais c'est une question pour moi de manque de temps et de moyens.

## #4.

<i>Nom et Prénom</i>	Abdeslam E.
<i>Age:</i>	55 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Marié (4 enfants)
<i>Originaire de:</i>	Région de Ouazzane
<i>Présence à Salé depuis:</i>	10 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	sans
<i>Quartier résidentiel:</i>	Sidi Moussa

Avant de venir à Salé il y a à peu près dix ans, j'étais agriculteur dans la région de Ouazzane. Je m'occupais surtout de ma petite plantation d'oliviers et de mon troupeau de chèvres. Je ne pensais jamais pouvoir quitter ma région natale. Mais les circonstances ont fait que les choses se sont passées autrement. A l'âge de 45 ans, j'ai décidé de venir en ville à la suite d'une période de sécheresse qui a sévi et persisté plus de deux années successives. La situation à la campagne était devenue pour ma famille et moi intenable. J'ai alors bradé tout ce que je possédais (terre, plantation d'olives, bétail...) et je suis venu m'installer à Salé. Beaucoup de gens, originaires de la même région que moi, ont d'ailleurs émigré eux aussi à la même époque en direction de différentes villes (...).

J'ai choisi Salé parce qu'à l'époque dans ma région c'était une ville réputée pour trouver assez facilement du logement et du travail. Aussitôt arrivé, j'ai acheté une baraque en bois dans un bidonville à Tabriquet. Nous y sommes restés, ma famille et moi, pendant quatre ans. Après six mois d'installation dans ce bidonville, mes trois grands enfants et moi, nous nous sommes débrouillés du travail. Le plus jeune de mes enfants continuait lui à poursuivre ses études, il est aujourd'hui à l'université de Rabat et j'en suis très fier (...). J'ai travaillé en ce qui me concerne dans une grande compagnie de construction à Rabat en tant que manipulateur de machines de grues. Après sept années dans cette compagnie, j'ai été licencié à cause de ma vue, qui s'était beaucoup détériorée. J'ai toujours eu ce problème depuis mon enfance. Aujourd'hui et grâce à Dieu, ce sont mes enfants qui travaillent pour garantir la survie de la famille. J'en ai un qui est électricien, l'autre est carreleur et la fille est tisseuse dans une fabrique de tapis à Salé. Ils habitent tous avec moi et se partagent les frais des diverses dépenses de la consommation familiale.

La maison en dur que nous possédons et partageons aujourd'hui est le fruit de plusieurs années de labeur et de sacrifices. Nous l'avons construite nous-mêmes il y a six ans sur un lot de terrain que nous avons acheté ici dans ce quartier de Sidi Moussa. Pour exécuter les travaux de construction, j'ai dû emprunter à mon ancien employeur une somme non négligeable d'argent. Mes enfants et moi l'avons presque entièrement remboursée. Il nous reste quelques traites à payer et tout rentrera dans l'ordre (...).

J'ai encore deux de mes frères qui vivent avec leur famille à la campagne dans la région de Ouazzane. Je leur rends visite deux à trois fois par an surtout à l'occasion des fêtes religieuses. Maintenant que je ne travaille plus, il me plaît, ainsi qu'à mon épouse, de prolonger notre séjour à la campagne. Ceci nous permet de retrouver avec beaucoup de plaisir les terres de nos ancêtres et d'échapper, pour quelque temps du moins, au stress de la ville (...). Mes frères viennent à leur tour nous rendre visite de temps en temps à Salé. Les circonstances de la vie nous ont éloigné

les uns des autres, mais on garde d'excellents rapports. Ils continuent d'exercer le métier d'agriculteur et ils nous amènent ou envoient régulièrement des olives et de l'huile. De ces produits là, on en manque d'ailleurs jamais à la maison.

## #5.

<i>Nom et Prénom</i>	Larbi K.
<i>Age:</i>	60 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Marié (3 enfants)
<i>Originaire de:</i>	la région du Gharb
<i>Présence à Salé depuis:</i>	6 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Sans
<i>Quartier résidentiel:</i>	Sidi Moussa

J'ai émigré d'une manière définitive de ma région d'origine à Salé tardivement, à l'âge de 54 ans. Je venais avant à Salé seulement pour rendre visite à mes deux enfants qui y sont installés, eux, depuis plus de quinze ans. Ce sont, en fait, mes enfants qui m'ont fait venir ici en ville. Ils avaient à l'époque besoin de moi pour les aider à construire la maison que nous habitons ensemble aujourd'hui à Sidi Moussa. N'ayant pas les moyens de construire eux-mêmes la parcelle de terrain qu'ils avaient achetée avec leurs propres économies, ils m'ont proposé de vendre la terre agricole que je possédais dans le Gharb et de venir m'installer avec eux en ville. J'ai, après une longue réflexion, accepté leur idée pour trois raisons. J'étais arrivé, d'une part, à un âge où je n'étais plus aussi productif qu'auparavant et j'étais, de surcroît, souvent malade. Je ne voulais pas, d'autre part, laisser mes enfants continuer à vivre dans les logis de location dans lesquels je les voyais quand je leur rendais visite à Salé. Ils vivaient, avec leur épouses et enfants, dans des maisonnettes sombres, un dans le quartier de Sidi Benachir et l'autre dans le quartier de Sidi Bouhaja. Nous ne supportions plus, enfin, ma conjointe et moi, de vivre éloignés de nos enfants et de nos petits enfants (...).

Maintenant que nous sommes installés à Salé, nous voyons un peu plus souvent également notre grande fille qui réside avec son mari à Casablanca. La famille, Dieu merci, est à nouveau réunie. Ce n'est pas, il est vrai, comme à la campagne où nous mangions tous ensemble. Ici, nous avons maintenant dans notre habitation trois niveaux. J'occupe avec mon épouse le rez-de-chaussée et mes enfants occupent un étage chacun avec leur ménage. Ce sont eux qui prennent en charge les différentes dépenses de la famille (alimentation, électricité et eau, taxes,...). Ils travaillent tous les deux depuis à peu près huit ans dans une compagnie de distribution de produits pharmaceutiques à Rabat. Ils avaient auparavant exercé dans plusieurs emplois saisonniers tels que le jardinage et la peinture chez les particuliers. Leur métier d'aujourd'hui est stable et leur procure des revenus honorables et une assurance-maladie pour eux et pour leurs enfants (...).

Moi, je n'ai pas besoin à mon âge de travailler. Je me considère en retraite. C'est le tour maintenant des enfants de travailler pour les parents. Je passe mes journées entre la maison et la mosquée du quartier. Je rencontre également souvent les vieux messieurs comme moi du quartier pour discuter entre nous et jouer aux dames et aux cartes (...).

En ce qui concerne mes relations avec mon milieu d'origine, je vais presque une fois par trimestre rendre visite aux membres de ma famille et à mes anciens voisins et amis. C'est de chez eux que je ramène du blé pour la famille. Ils me donnent à chaque fois de leur stock des quantités que je ramène avec moi en ville. C'est également de chez eux que j'achète le mouton de "l'Aïd Elkebir" pour la famille (...). Mes enfants, eux, vont beaucoup moins que moi à la campagne à cause des contraintes de leur travail. Il faut dire qu'ils ont même un peu perdu l'habitude. Quelques cousins qui habitent toujours dans notre région du Gharb nous rendent également de temps en temps visite à Salé. Ils séjournent chez nous le temps généralement de terminer les différentes courses qu'ils viennent faire en ville.

## #6.

<i>Nom et Prénom</i>	Mohamed R.
<i>Age:</i>	45 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Marié (4 enfants)
<i>Originaire de:</i>	Région de Ouazzane
<i>Présence à Salé depuis:</i>	15 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Commerçant de bétail
<i>Quartier résidentiel:</i>	Sidi Moussa

Je suis originaire de la région de Ouazzane. Mon père était agriculteur et moi chasseur et éleveur de volaille. Mon père m'a marié à l'âge de vingt ans. Mon épouse qui est du même village que moi avait, elle, à peine quinze ans. Aucun de nous deux ne travaillait à la campagne. Nous vivions juste du gibier de la chasse et des revenus que je me procurais au souk hebdomadaire du village quand je vendais des poulets et des œufs. Lorsque mes deux filles ont atteint l'âge de la scolarisation, j'ai décidé d'émigrer définitivement avec ma famille en ville (...).

Mon choix s'est porté sur Salé parce qu'un de mes cousins germains y était installé et devait me trouver de l'emploi à la cité universitaire de Rabat où il travaillait lui-même. Cela n'a pas marché et je suis resté sans travail pendant plus de deux ans. J'ai compris par la suite que mon cousin occupait un poste d'un simple employé et qu'il ne pouvait pas se permettre d'assurer mon recrutement dans l'établissement universitaire. Sa proposition de travail pour moi était une manière pour lui de se valoriser quand il venait nous rendre visite à la campagne (...).

Pendant la période où je cherchais du travail, j'ai gaspillé tout l'argent que j'avais amené avec moi de la campagne et ce sont ma femme et mes enfants qui ont travaillé pour assurer la subsistance de la famille. Mon épouse a travaillé en tant que femme de ménage chez une famille slaouie et mes deux filles dans des fabriques de tapis dans le quartier de Tabriquet. Et dire que je les ai amenées en ville pour les inscrire dans des établissements scolaires. Elles ont, grâce à leurs salaires toutes les trois, assuré les différentes dépenses de la famille. Il fallait payer le loyer de la pièce qu'on avait louée à la médina de Salé et acheter de la nourriture pour la consommation quotidienne (...).

J'ai trouvé en ce qui me concerne, par la suite, un emploi au Ministère de l'Équipement. Ce ministère recrutait des manœuvres pour les faire travailler dans la construction d'un grand barrage hydroélectrique situé à proximité de la ville de Tanger (...). J'ai laissé ma famille à Salé et je suis parti travailler dans ce grand chantier en tant qu'aide-menuisier. J'y suis resté trois ans jusqu'à l'achèvement de la construction du barrage. Je retournais à Salé une fois tous les quinze jours pour voir ma famille (...). Toute l'équipe des manœuvres a été transférée par la suite à Al Hoceima pour aider à terminer la construction d'un autre barrage. J'y suis resté cette fois-ci que dix mois, car la ville d'Al Hoceima est très loin de Salé et je ne pouvais pas par conséquent me permettre de venir assez souvent voir ma famille (...).

C'est avec l'argent que j'ai épargné et la prime d'ancienneté que j'ai obtenue à la fin de ces travaux de barrage que j'ai pu acheter la maison où nous habitons aujourd'hui. J'avais transformé le garage de la maison en une petite épicerie de détail. Je n'ai pas su bien la gérer et j'ai vite fait faillite (...). Je me suis ensuite reconverti en un marchand de légumes, métier que j'ai abandonné également assez

rapidement, car je suis tombé malade de diabète. Le médecin que j'ai consulté pour ma maladie m'avait conseillé de beaucoup marcher, et j'ai eu l'idée alors de devenir éleveur de moutons. Le fait que je sorte tous les jours mon troupeau pour le nourrir me permet de faire de la marche et je me sens d'ailleurs beaucoup mieux maintenant (...). Je laisse mon troupeau sur la terrasse de la maison. Quand il fait chaud, je le laisse en plein air et quand il fait froid, je le protège avec une grande bâche. Chaque trois mois, je vends quelques moutons dans les souks environnants de Salé et cela me procure aujourd'hui le principal revenu pour ma famille (..).

Maintenant que nous avons notre propre maison en ville, nous accueillons de temps en temps les membres de notre famille qui viennent de la campagne nous rendre visite à Salé. Quand ils ont des saisons creuses à la campagne, ils restent avec nous des fois plus de deux mois. Ils nous amènent avec eux systématiquement du blé, des olives et de l'huile. Ce sont des produits d'une grande utilité pour nous en ville. Ils représentent les principaux produits pour notre alimentation quotidienne.



## #7.

<i>Nom et Prénom</i>	Mohamed E.
<i>Age:</i>	38 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Marié (3 enfants)
<i>Originaire de:</i>	Région de Had Kort
<i>Présence à Salé depuis:</i>	20 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Employé dans une entreprise privé à Rabat
<i>Quartier résidentiel:</i>	Oued Eddahab

J'ai fais ma scolarité primaire à la campagne de Had Kort. Je suis allé en suite en tant qu'interne au collège en ville pour poursuivre mes études secondaires. En 1970, j'ai obtenu mon diplôme de brevet. Aussitôt après l'obtention de ce diplôme, j'ai quitté les études et je suis revenu m'installer chez mes parents à la campagne. Mais, je n'ai rien su faire, ni aider aux labours, ni aux récoltes. En plus, j'avais un sentiment de honte à pratiquer le métier de fellah, après tant d'années passées à l'école et au collège.

J'ai passé à peu près un an à ne rien faire à la campagne. Je m'ennuiais à mourir et sentais surtout le besoin d'avoir de l'argent. En ne montrant aucune volonté pour l'aider, mon père m'encourageait à aller trouver du travail en ville (...).

J'ai décidé alors de venir à Salé. J'avais une tante qui y habitait. Elle m'a, que Dieu ait son âme, accueilli, hébergé et même nourri et blanchi pendant la première période de mon séjour à Salé. Elle louait une petite chambre dans la vieille médina. Quand il faisait froid, je dormais avec elle dans la chambre et quand il faisait chaud, je montais dormir à la terrasse.

J'ai cherché tous les jours du travail et j'ai fini, au bout de huit mois, par en trouver dans un grand garage de mécanique de voitures. J'ai débuté en tant qu'aide-mécanicien à dix Dhs la semaine. Mais, après trois mois de pratique, j'ai appris le métier et je savais faire ce que faisaient les employés qui étaient là depuis plusieurs années. Mon patron m'a augmenté mon salaire et j'ai commencé à toucher de bons pourboires (...).

À la suite de ma promotion dans mon travail, j'ai quitté le foyer de ma tante et j'ai loué une pièce indépendante dans la médina à trente Dhs le mois. J'y suis resté cinq ans. J'ai fais la connaissance, par la suite, d'une personne qui m'a débrouillé du travail dans le service de mécanique de la police de Salé. J'ai amélioré, grâce à cet nouvel emploi, ma situation financière. Mes parents, qui avaient une terre agricole qu'ils n'exploitaient pas suffisamment, ont commencé à intensifier leur production grâce à mes dons en argent que je leur envoyais régulièrement. Ils ont donc à leur tour amélioré leur situation, sont devenus autonomes et n'ont plus aujourd'hui besoin de mon aide. Il faut dire que mes deux frères qui sont aussi installés en ville, à Meknès, ont été également pour quelque chose dans l'enrichissement relatif de mes parents (...).

Mon jeune frère qui avait atteint l'âge de quinze ans était venu s'installer chez moi à Salé. J'avais, entre temps, déménagé dans une maison plus spacieuse de location, toujours dans la médina de Salé. J'ai trouvé du travail pour mon jeune frère dans le même garage de mécanique où j'ai travaillé pour la première fois. Vu qu'il était lui

aussi passé par l'école, il a également vite appris le métier et gagné relativement bien sa vie (...).

Arrivé à l'âge de 26 ans, je me suis marié. J'ai loué une autre maison à la médina pour mon propre ménage et j'ai laissé mon frère dans la maison qu'on occupait tous les deux. Avant de décider de faire des enfants, je me suis mis dans la tête qu'il faut, à tout prix, épargner de l'argent pour pouvoir un jour acquérir un lot de terrain et le construire. J'ai alors "serré la ceinture" pendant plus de trois ans; plus de fantaisies, plus de gaspillage. Mon épouse m'a beaucoup aidé dans ce sens. Nous avons pu enfin, au prix d'énormes sacrifices, acheter ce carré de terre de 80 m<sup>2</sup>, ici au quartier de Oued Eddahab. J'y ai construit au départ une première chambre pour nous dépanner. En y investissant au fur et à mesure ce que je gagnais comme argent, nous avons aujourd'hui une maison à trois pièces, cuisine, douche et terrasse. Sa construction s'est faite progressivement, sans plan, sans autorisation et surtout le soir. Les Mouqadmines, agents de l'autorité locale, sont venus maintes fois reprocher aux voisins de construire sans permis. Ils ont cependant tous, grâce aux pots de vins, pu continuer leur ouvrage. À moi, on ne m'a jamais rien reproché. Les agents de l'autorité me respectent parce qu'ils me considèrent un des leurs, et ceci à cause de mon ancien métier dans la police. Dans le quartier, ma demeure est aujourd'hui connue encore sous le nom de "la maison du policier" (...).

J'ai quitté la police à la suite d'une décision de mutation à El Ayoune au Sahara. J'ai refusé d'y aller et j'ai démissionné. Grâce à une autre connaissance, j'ai pu intégrer une entreprise de fabrication de matériel agricole à Rabat dans laquelle j'occupe aujourd'hui le poste de responsable du service de pièces détachées (...).

En ce qui concerne mes rapports avec mon milieu d'origine, je vais, à chaque occasion de fête en compagnie de ma famille, chez mes parents à la campagne. Avant d'arriver à leur douar, je passe, et ceci est une habitude, par le village "Khnichat", qui est sur ma route, pour acheter de la viande, des légumes, du sucre, du thé et du café. Ces produits manquent souvent à la maison de mes parents puisqu'ils ne peuvent les acheter que pendant les périodes du souk (...). C'est d'ailleurs chez mes parents à la campagne que j'ai l'occasion de revoir mes autres frères et anciens amis du village. Ils viennent eux aussi des villes, pendant les périodes de congé, rendre visite à leurs proches. Ces retrouvailles en famille constituent pour nous et pour nos parents des grands moments de bonheur et de joie. Elles sont pour nos parents non seulement les occasions pour nous revoir, mais aussi pour voir leurs petits fils et leurs petites filles (...).

Le fait qu'on se réunisse tous pendant les périodes des fêtes, pousse les jeunes ruraux du douar à vouloir, eux aussi, quitter la campagne pour la ville. À leurs yeux, nous sommes, avec nos habits citadins et des fois même des voitures, un modèle à imiter et à suivre. Ils veulent aboutir aux mêmes résultats en émigrant. Nous aussi, à leur âge et avant de venir en ville, nous nous faisons les mêmes idées. Aussi, si l'Etat veut limiter l'émigration rurale-urbaine, une des mesures donc à prendre, serait, à mon avis, d'éliminer les congés donnés à l'occasion des fêtes! (...).

Mes parents et ceux de ma femme viennent également nous rendre visite en ville. Ils viennent d'autant plus fréquemment aujourd'hui que nous avons un hébergement plus spacieux et plus confortable à leur offrir (...). Ils ne viennent jamais les mains vides. Ils nous apportent toujours avec eux du blé, des poulets, des figues, etc...

Mon projet d'avenir sera d'investir dans l'agriculture. Je compte louer une terre agricole et produire pour vendre et nourrir la famille. Je le ferai dans ma région d'origine pour que mes parents puissent surveiller mon bien. Je pourrai réaliser mon projet d'autant plus facilement que l'agriculture est devenue, de nos jours, une activité industrielle. Même si je vis en ville, je pourrai aller un jour pour labourer ma terre en louant un tracteur, un autre jour pour l'ensemencer et un jour pour la récolter, en louant une machine agricole. Je pourrai la gérer à partir de la ville. L'élevage de bétail serait également une bonne affaire, mais c'est une entreprise plus délicate à réaliser à partir de la ville. Elle suppose d'être constamment sur place pour surveiller et s'occuper de l'élevage (alimentation, sorties, soins, etc).

## #8.

<i>Nom et Prénom</i>	Mohamed L.
<i>Age:</i>	50 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Marié (7 enfants)
<i>Originaire de:</i>	Région de Had Kort
<i>Présence à Salé depuis:</i>	10 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Marchand ambulant
<i>Quartier résidentiel:</i>	Oued Eddahab

Je suis arrivé, avec ma femme et mes enfants, à Salé il y a maintenant 10 ans. Nous sommes originaires de la région de Had Kort, plus exactement du Douar Oued Ben Yahya Soufla. La principale cause de ma venue en ville est ma volonté d'améliorer ma situation matérielle. J'ai vendu tout ce que je possédais à la campagne -mon bétail et tous mes autres biens de maison- et je suis venu avec ma famille en ville.

Lorsque nous sommes arrivés pour la première fois à Salé, c'est mon beau frère, venu aussi avec sa famille bien avant nous à Salé, qui nous a accueillis et hébergés chez lui, ici même, à Oued Eddahab.

Mon beau frère était à l'époque marchand de légumes. Il m'a montré où il achetait ses produits et où il les vendait. J'ai fait exactement comme lui. C'est d'ailleurs le même métier que j'exerce encore aujourd'hui. J'ai une grande charrette que je remplis au marché de la criée chaque matin de légumes ou de fruits, dépendamment des saisons, et que je revends généralement ici dans mon quartier. J'ai pu me faire maintenant une clientèle assidue. Elle n'achète ses légumes ou ses fruits que chez moi parce que je lui fais du crédit et des facilités de paiement (...).

Aujourd'hui, je remercie Dieu, je suis beaucoup plus à l'aise financièrement que je ne l'étais à la campagne. Là-bas, je travaillais la terre pour les autres à quinze, ou au plus, à vingt Dhs la journée. Cela ne me suffisait pas pour nourrir mes enfants. Je ne travaillais pas, en plus, toute l'année; seulement pendant les périodes des plantations ou des récoltes. Le reste du temps, je restais oisif, sans activité. Je passais mes journées à discuter de tout et de rien avec d'autres fellahs dans la place publique du Douar. Par contre, ici en ville, même si je ne gagne pas beaucoup, je travaille tous les jours. D'une manière générale et au delà de mon cas, je pense que les revenus des immigrants ruraux en ville sont incontestablement plus importants que les revenus qu'ils percevaient à la campagne, même s'ils ne vendent que de la menthe dans les coins de rues. En ville, il suffit que les personnes soient débrouillardes pour travailler tous les jours. Si elles n'ont rien à vendre, elles peuvent, par exemple, aller travailler en tant que simple manœuvre dans la construction et gagner cinquante Dhs par jour ou aller au marché de la criée pour transporter les caisses de marchandises aux camions et se faire, ainsi, de l'argent chaque matinée (...). A la campagne, les gens ne gagnent leur vie qu'à des moments précis de l'année. En été, ils travaillent pendant les activités de récolte ou durant d'autres périodes de l'année, aux moments des labours. L'hiver, par exemple, il n'y pratiquement pas de travail. Les propriétaires recrutent de la main-d'œuvre agricole pendant les périodes où ils ont du travail à proposer. Le reste du temps, c'est le chômage qui règne. Le travail que faisaient auparavant deux travailleurs agricoles durant un à deux mois est effectué aujourd'hui, par cent personnes en deux ou trois jours. En agissant de la sorte, les propriétaires gagnent du temps et donc de l'argent. Par ailleurs, même si la ville incite à plus de consommation et, donc, à plus de

dépenses, les immigrants ruraux préfèrent y vivre parce qu'ils ont été privés et frustrés de la jouissance de cette consommation à la campagne (...).

En ce qui concerne l'accès à mon logement actuel, cela s'est fait il y a quatre ans. Après avoir passé un séjour d'à peu près six mois chez mon beau frère, j'ai loué une toute petite maison dans le quartier Elbasra où je suis resté, avec ma famille, pendant quatre ans. L'argent que j'ai amené avec moi de la campagne et l'épargne que j'ai pu faire, au cours de cette période, grâce à mes revenus et à ceux de mes deux grands garçons qui travaillent dans la construction, m'ont permis d'acheter le lot de terrain que nous avons construit nous mêmes ici à Oued Eddahab. Ce n'est pas, tel que vous pouvez le constater, un logement complètement achevé, mais c'est notre propriété. Nous avons devant nous tout le temps pour l'améliorer et l'achever. Mon objectif est de construire deux niveaux supplémentaires pour mes deux enfants qui sont presque arrivés à l'âge du mariage. Aujourd'hui, c'est plus difficile, pour nous, de réaliser des travaux de construction dans le quartier, car les autorités contrôlent plus qu'auparavant et les matériaux coûtent beaucoup plus chers. Mais, pour l'instant, nous ne perdons pas espoir, nous prions Dieu que les choses aillent mieux pour tout le monde (...).

J'ai de temps en temps la nostalgie du bled. Cela me prend à chaque fois qu'arrive la saison du printemps. Je revoie les belles étendues vertes de la campagne qui n'existent malheureusement pas, ici, en ville. Ceci se passe uniquement dans mon esprit. Je ne suis plus retourné, depuis mon arrivée à Salé, à mon village d'origine. J'aurai aimé y retourner, mais je n'ai plus personne chez qui aller. Tous les membres de ma famille ont quitter le village pour aller s'installer en ville.

## #9.

<i>Nom et Prénom</i>	Brahim A.
<i>Age:</i>	33 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Marié (3 enfants)
<i>Originaire de:</i>	Région de Zerhoun
<i>Présence à Salé depuis:</i>	4 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Commerçant dans le secteur informel
<i>Quartier résidentiel:</i>	Sidi Moussa

Avant de venir résider à Salé, mon épouse, mes deux enfants et moi étions installés chez mon père à la campagne. Ma femme et moi travaillions pour lui surtout dans l'élevage de son bétail. On passait notre temps dans l'étable à nourrir et traire les vaches, les chèvres et les brebis. Mon père fait de cet élevage un commerce. Je l'accompagnais d'ailleurs souvent aux souks de la région de Zerhoun pour vendre quelques têtes de ses troupeaux (...).

J'ai décidé, en fait, de venir en ville à cause de mes enfants. Ils avaient atteint l'âge de la scolarisation et je ne voulais pas qu'ils n'aient pas, comme moi, la chance de pouvoir être scolarisés et poursuivre leurs études. Mon père, lui, ne pensait pas à tout cela et voulait qu'on reste tous, avec lui (...).

J'ai choisi d'émigrer à la ville de Salé parce que j'ai quelques membres de ma famille qui y sont installés. C'est un de mes cousins qui nous a hébergé chez lui pendant la première période de notre séjour en ville. Il nous a été d'un grand secours puisque c'est lui qui nous a aidé à trouver, par la suite, un logement en location près de chez lui et nous a dépanné pour le meubler (...). Moi, je ne savais rien de la ville, ni où magasiner, ni où me balader, ni où chercher du logement et du travail. Les autres membres de ma famille ne nous ont pas du tout aidé. Ils ne l'ont pas fait parce qu'ils ont été contacté par mon père qui leur a demandé de s'abstenir de m'aider à trouver du logement et du travail. En agissant de la sorte, mon père espérait que je me décourage et me désespère et que je revienne m'installer à nouveau auprès de lui à la campagne. Mais, cela n'a pas marché car c'était sans compter avec ma ferme détermination de demeurer en ville (...).

Après une année passée dans une maison de location à Salé, mon père, qui avait perdu tout espoir pour mon retour, est venu me rejoindre en ville pour m'acheter la maison que j'occupe aujourd'hui avec ma famille à Sidi Moussa. Il l'a achetée toute construite. Il ne voulait pas que les membres de la famille qui résident à Salé pensent de lui qu'il est avare et qu'il laisse son fils habiter en location et dans de mauvaises conditions. Je suis très chanceux d'avoir bénéficié de l'aide financière de mon père pour accéder rapidement à ma propre maison. Les gens, ici, travaillent très fort, durant des années et des années, avant de pouvoir épargner pour acheter leur propre logement. J'ai également la chance d'avoir une grande maison avec un double niveau. J'occupe le rez-de-chaussée et je loue à un jeune couple le niveau supérieur. Son loyer de cinq cent Dhs par mois constitue pour moi un revenu régulier et supplémentaire qui m'aide dans mes diverses dépenses consacrées à la famille (...).

En ce qui concerne mes activités de travail, je n'ai, depuis que je suis venu à Salé, compté que sur moi-même et travaillé pour mon propre compte. J'ai commencé par revendre divers articles de confection, que j'achetais directement chez les fabricants, dans les grandes artères de la médina de Salé. C'est mon cousin qui m'a initié à ce

genre de commerce. Aujourd'hui étant donné que je connais un peu mieux la ville, les attentes et les besoins de sa population, je vais chercher au Nord, à Ksar Elkébir ou à Tétouan, des articles de confection et de cuisine fabriqués en Espagne que je revends à Salé. Je me déplace à peu près une fois tous les mois. Je travaille de plus en plus avec les détenant de petits commerces qui revendent, eux à leur tour, en détails. C'est un métier qui commence à me rapporter pas mal d'argent. Lorsque j'investis, par exemple, dix mille Dhs dans la marchandise, celle-ci, après sa vente, me laisse dix mille autres Dhs de bénéfice net. C'est un métier un peu risqué parce qu'il est illégal, mais je le préfère à toute autre activité légale mais non rentable. Pour durer dans ce genre d'activité, il faut bien entendu connaître ses réseaux et maîtriser ses rouages. Dans la vie, c'est comme ça; on n'a rien sans rien (...).

Pour ce qui est de mes relations avec ma famille restée à la campagne, j'entretiens de très bons rapports avec elle. Je profite souvent de mes déplacements de travail au Nord pour passer rendre visite à mes parents. J'apporte souvent avec moi différents articles dont ils manquent à la campagne. Le dernier cadeau que je leur ai offert est un téléviseur en couleur que j'ai acheté pour eux à Tétouan. Je ne pourrai jamais être à la hauteur de ce que mes parents ont fait pour moi et pour ma famille. Je leur resterai reconnaissant toute ma vie. Même si on est loin de chez eux aujourd'hui, ils continuent à nous approvisionner en blé, maïs et autres denrées que nous n'achetons jamais en ville. Ils nous envoient également un mouton chaque année à l'occasion de la fête de "l'Aïd Elkebir".

## #10.

<i>Nom et Prénom</i>	Brek B.
<i>Age:</i>	19 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Célibataire
<i>Originaire de:</i>	Région de Souss
<i>Présence à Salé depuis:</i>	3 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Employé dans un four de quartier
<i>Quartier résidentiel:</i>	Sidi Moussa

Je suis berbère, originaire de souss. Je ne parle pas encore très bien l'arabe, car il y a à peine trois ans que je suis venu à la ville de Salé. C'est mon père qui m'a envoyé ici pour travailler chez mon cousin qui est, lui, ici depuis longtemps. Il est propriétaire d'un four dans ce quartier. Il avait contacté mon père, lors d'un séjour au bled, afin de lui débrouiller quelqu'un de la famille afin qu'il travaille pour lui en ville. Mon père m'a alors choisi, moi, parce que je suis l'ainé de la famille (...).

Lorsque je suis venu à Salé, mon cousin m'a hébergé chez lui et m'a aussitôt fait travailler pour lui. Il m'a appris pendant le premier mois le métier, et depuis, je travaille tout seul. Mon travail consiste à cuire le pain et les gâteaux pour les clients du four. Je travaille beaucoup parce qu'il n'y a que deux fours de pain pour tout le quartier. Ici les gens n'achètent pas le pain tout fait, ils le préparent presque tous chez eux et l'amènent tous les jours pour la cuisson au four. Pour l'instant, je travaille tout seul, mon employeur m'a dit qu'il est en train de chercher une deuxième personne pour me donner un coup de main. Il attend, peut-être, d'aller au bled pour la recruter.

Ma situation, depuis que je suis arrivé du bled, n'a guère changé. Je continue à habiter chez mon cousin-employeur et travailler pour lui. Il me réserve une petite chambre au rez-de-chaussée de sa maison, ici au quartier de Sidi Moussa, et me nourrit (...).

J'envoie régulièrement la moitié de mon salaire à mon père au village. Je donne cette somme d'argent tous les mois à un cousin à mon père, qui est chauffeur de car et qui fait régulièrement Rabat-Agadir, pour la lui transmettre. Mon père, lui, a besoin de cet argent là-bas pour nourrir mes autres frères et sœurs. L'agriculture qu'il pratique à la campagne ne lui procure pas beaucoup de revenus. Il a besoin d'autres sources de revenu et c'est pour cette raison qu'il m'a envoyé, moi, en ville.

Je n'ai pas encore, pour l'instant, réalisé quelque chose de concret pour moi-même. Je suis jeune et je n'ai que des projets pour l'avenir. Si je persévère dans mon travail, je deviendrai, un jour si Dieu le veut, propriétaire de mon propre commerce. Mon cousin qui m'emploie aujourd'hui était lui aussi venu du bled, sans rien, à la ville. Il avait commencé par travailler chez des commerçants et après une quinzaine d'années, il a constitué un capital d'argent qui lui a permis d'avoir ce qu'il a aujourd'hui: un commerce, une maison, une famille et même une voiture qu'il vient d'acheter récemment. Je connais d'autres gens de ma région qui sont ici à Salé et qui ont également réussi dans leur vie citadine. Le secret de l'affaire réside dans les objectifs qu'on s'assigne et les moyens qu'on se donne pour les réaliser. Ceci peut être très long, mais les gens patients arrivent toujours par s'en sortir. Je remarque, par exemple, que certains jeunes de mon âge, qui travaillent eux aussi et qui habitent dans ce quartier, ne peuvent réaliser quoi que ce soit dans leur vie. Ils consacrent



une bonne partie de l'argent qu'ils gagnent à l'achat de drogue et d'alcool. Ils s'habituent à ces produits et ne peuvent plus s'en passer. Moi, je ne suis pas du tout de ce genre, je ne fume même pas la cigarette. J'épargne l'argent qui me reste de mon salaire pour l'investir ultérieurement dans des choses utiles qui me rapporteront et qui me permettront, à moi aussi, d'avoir un foyer familial et une habitation. Je le fais d'autant plus facilement que je suis logé et nourri chez mon employeur. Je compte commencer par investir, dans ma région d'origine, dans l'achat de bétail ou en agriculture. Ceci sera bénéfique aussi bien pour moi-même que pour ma famille restée à la campagne. J'ai déjà discuté avec mon père, lors de mon dernier séjour au village, de ce projet. On attend d'accumuler l'argent nécessaire pour l'entreprendre (...).

Depuis trois ans que je suis ici à Salé, je retourne une fois par an seulement, à l'occasion de "l'Aïd Elkébir", rendre visite à ma famille à la campagne. Mes parents et mes frères et sœurs me manquent beaucoup. Si je pouvais m'y rendre un peu plus souvent pour les voir, je l'aurais fait, mais malheureusement, ma région est très loin d'ici et mon travail ne me le permet point.

## #11.

<i>Nom et Prénom</i>	Fatima M.
<i>Age:</i>	40 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Mariée (7 enfants)
<i>Originnaire de:</i>	El Oulja
<i>Présence à Salé depuis:</i>	3 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Employée de maison
<i>Quartier résidentiel:</i>	Oued Eddahab

Je suis venue m'installer avec mon époux et mes sept enfants dans le quartier d'Oued Eddahab à la fin de 1989. Je suis originaire d'El Oulja; une campagne située à une quinzaine de kilomètres de la ville de Salé. Après la mort de mon beau-père et qui est en même temps mon oncle, avec qui on travaillait tous dans son exploitation agricole, mon mari et ses frères ont décidé de vendre la terre et de se partager l'héritage. Personne d'entre eux ne voulait continuer à travailler dans l'agriculture. Ils étaient, bien avant le décès de leur père, tous tentés de venir s'installer en ville. Mais, personne n'a osé le faire tant que le patriarche était encore vivant.

À la campagne d'El Oulja, on avait le problème du marché. Le Souk le plus proche est situé à plus de deux kilomètres de chez nous. On avait également les problèmes de l'eau potable et de l'électricité. On n'avait que l'eau du puit et on ne s'éclairait qu'avec des chandelles de gaz et des bougies. Quant on tombait en panne de ses produits, on restait sans lumière le soir. Les gens de chez nous quittent la campagne à cause de ces problèmes. Ils veulent tous maintenant avoir des postes de télévision. Il n'y a pas également de collège à El Oulja. Beaucoup de familles sont obligées de s'installer en ville afin de permettre à leurs enfants de poursuivre leurs études secondaires. D'autres familles sont venues habiter la ville après la construction du grand barrage d'El Oulja. Le site de ce barrage était occupé avant son édification par des populations agricoles. Une bonne partie de cette population, qui était forcée de quitter sa terre, a préféré aller s'installer en ville et acheter son logement avec l'argent de l'indemnisation qu'elle a perçue de l'Etat. Les gens qui viennent à la ville de Salé préfèrent acheter leur propre maison, car les loyers sont devenus chers; une pièce dans les quartiers populaires peut atteindre aujourd'hui, pour sa location, six cent Dhs par mois!

Nous, c'est avec l'héritage de mon mari que nous avons acheté et meublé notre maison à Oued Eddahab. C'est une maison que nous avons achetée toute construite à une veuve. Cette dame, qui est d'un certain âge et qui n'a pas trouvé où loger, habite toujours avec nous. Elle s'est, depuis trois ans maintenant, habituée à nous et ne cherche point de logement pour elle. C'est une chance pour moi de l'avoir à la maison, car quand je vais travailler, elle me garde mes petits enfants et nous prépare à manger. Nous ne la payons pas, mais elle a sa propre chambre à la maison (...).

Moi, je travaille, du lundi au vendredi, de sept heures du matin à trois heures de l'après-midi, comme femme de ménage chez une famille aisée à Rabat. Mon mari, lui, s'est trouvé un travail de chauffeur au ministère des Pêches. C'est un cousin germain à nous, qui travaille depuis longtemps dans ce ministère, qui lui a trouvé ce poste de travail. Sans cette personne, il n'aurait jamais eu cet emploi. Il en est satisfait, car dans une année il aura le statut de titulaire dans la fonction publique. Quant à mes enfants, les deux petits restent à la maison, les deux moyens sont inscrits à l'école du quartier et les trois grands apprennent le métier de couture chez

des artisans couturiers à Salé. Pour l'instant, ils ne nous aident pas du tout. Ils sont encore dans la phase d'apprentissage et ne gagnent que trente Dhs chacun la semaine. Cela leur suffit à peine pour payer le transport de leurs déplacements quotidiens. Mais pour nous, l'essentiel c'est qu'ils apprennent le métier et qu'ils ne restent pas oisifs. Ne vaut-il pas mieux, pour eux, d'apprendre à coudre des vêtements que de "coudre et rapiécer les ruelles du quartier"? (...)

Dans mon quartier, je connais des femmes immigrantes qui travaillent comme moi et d'autres qui ne travaillent pas. Le travail de la femme dépend du consentement du mari. Certains hommes acceptent que leur femme travaille pour les aider dans les différentes dépenses et charges du foyer. D'autres, par contre, refusent parce qu'ils ne sentent pas le besoin de cette aide. Les femmes immigrantes qui travaillent exercent la plupart du temps dans les secteurs du textile, de tapis ou de l'agro-alimentaire ou sont, comme moi, femmes de ménage. Il existe également des femmes qui exercent leur métier chez elles à la maison. Elles fabriquent généralement des "Hanbals" (sorte de tapis) pour les particuliers (...).

Entre voisines de la même rue, nous nous voyons assez souvent les fins de semaines. Nous essayons de nous entraider. Quand il y a, par exemple, une fête chez une famille (mariage, baptême, circoncision, retour d'une personne du pèlerinage des lieux saints...), on se cotise pour aider la famille concernée. Il en va de même quand il y a une personne malade ou un décès. Je cotise aussi avec un groupe d'une dizaine de femmes à la "Daaret" (sorte de tontine). Nous déposons chaque mois dans un fonds commun cinquante Dhs chacune et nous tirons au sort pour attribuer la totalité de la somme à une d'entre nous. Mon tour à moi n'est pas encore arrivé (...).

Les membres de notre famille restés à la campagne viennent souvent nous rendre visite à Salé. Nous aussi, on va souvent les voir. Comme notre région n'est pas très loin de la ville, nous amenons des fois les enfants pour passer seulement la journée du dimanche. En car, le déplacement ne dure pas plus d'une heure. Nous leur amenons souvent avec nous du sucre et des habits. De chez eux, on ramène surtout des légumes, du poulet et des œufs.

## #12.

<i>Nom et Prénom</i>	Saâdia L.
<i>Age:</i>	26 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Divorcée
<i>Originaire de:</i>	Aït Attab (région de Béni Mellal)
<i>Présence à Salé depuis:</i>	10 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Employée domestique
<i>Quartier résidentiel:</i>	(des parents) Qaria

Je vivais à la campagne dans la région de Béni Mellal avec mes parents, un grand frère et six sœurs. Je suis la plus jeune d'entre elles. Contrairement à mon grand frère et mes grandes sœurs qui cultivaient la terre de mes parents, je m'occupais, moi, surtout des tâches ménagères.

Arrivée à l'âge de seize ans, je suis tombée gravement malade. J'ai commencé à avoir des crises d'épilepsie. Mon frère, qui avait déjà quitté la maison de mes parents et qui était allé s'installer avec sa femme et sa petite fille dans le quartier de Qaria à Salé, m'a amenée chez lui pour assurer mes soins et me permettre de rester sous contrôle médical en ville. Après huit mois passés chez mon frère, j'ai été guérie grâce aux soins et traitements reçus à l'hôpital et à ceux d'un guérisseur que j'allais voir souvent au quartier de Tabriquet.

Après cette première période en ville, ma belle sœur m'a trouvé du travail chez une famille juive à Rabat. J'ai travaillé et habité chez cette famille pendant trois ans. Elle me payait bien et prenait soin de moi. J'allais passer chaque dimanche; journée de mon congé, chez mon frère à Salé. Quant à mes parents, j'allais passer avec eux mon congé de fin d'année à la campagne. Au cours d'une période de mes vacances, j'ai fait la connaissance d'un homme du village qui a vite demandé ma main à mon père. Celui-ci a consenti et m'a marié à lui (...). Je ne suis restée que six mois avec ce monsieur, car on ne s'est pas du tout entendu. À la suite de plusieurs mésententes et disputes, je me suis enfuie et je suis retournée à Salé chez mon frère. Mon ex-mari a, à plusieurs reprises, tenté de se reconcilier avec moi. J'ai, à chaque fois, catégoriquement refusé. Mon frère, contrairement à mon père, me donnait toujours raison. J'ai fini, après six mois de séparation, par obtenir mon divorce.

Cette dure épreuve étant passée, je suis retournée à mon premier travail chez la famille de Rabat. Cette fois-ci, je suis restée et travaillée chez eux pendant quatre ans. Cette famille a, par la suite, émigré en France. Elle m'a proposé de me faire le passeport et de m'amener avec elle. Je n'ai pas accepté parce que je ne voulais pas m'éloigner davantage de ma propre famille. Je me suis trouvée assez rapidement un autre travail, comme femme de ménage, chez une autre famille à Rabat. C'est chez cette dernière que je travaille et réside actuellement (...).

Il y a un an, mes parents et une de mes sœurs sont venus s'installer définitivement, eux aussi, en ville. Ils logent pour l'instant chez mon frère à El Qaria en attendant de trouver leur propre logement. Ils cherchent à acheter une maison, mais n'en ont pas encore trouvé.

Mon père ne travaille pas, mais il a encore sa terre agricole. Il l'a laissée à une personne vivant sur place au bled pour l'exploiter au prorata de cinquante pour cent. De temps en temps, mon père revient à la campagne pour aller récupérer ses

bénéfices et chercher les produits des récoltes tels que le blé, l'huile et les amendes (...).

Mon projet à moi, c'est de construire ma propre maison à Salé à côté de l'habitation de mon frère. Je dois encore épargner de l'argent pour pouvoir acheter un petit lot de terrain et le construire. Pour l'instant, tout l'argent que je gagne, je le thésaurise dans l'or. Si je ne pourrai habiter la maison que je construirai, parce que je réside dans les lieux de mon travail, je la louerai. Ceci sera, de toutes les façons, une bonne acquisition pour mon foyer et ma famille futurs.

## #13.

<i>Nom et Prénom</i>	Jelloul B.
<i>Age:</i>	45 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Marié (7 enfants)
<i>Originaire de:</i>	Labrouj dans la région de la Chaouia
<i>Présence à Salé depuis:</i>	8 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Marchand ambulant de légumes
<i>Quartier résidentiel:</i>	Oued Eddahab

Je suis originaire de la Chaouia. J'y est vécu jusqu'à l'âge de 30 ans. Quand je l'ai quitté pour la ville, j'étais déjà marié avec trois enfants. J'étais un agriculteur saisonnier. Je travaillais, comme salarié, dans les grandes exploitations agricoles de céréales. En fait, mon travail à la campagne ne me satisfaisait pas. On ne nous payait pas bien. On ne faisait plutôt que nous exploiter. Lorsque j'étais célibataire et que je n'avais pas encore d'enfants, les choses étaient, à la limite, supportables, mais après la naissance de mes premiers enfants, j'ai décidé de changer de situation. Mes revenus étaient insuffisants pour faire vivre ma famille et je voulais, en plus, que mes enfants aillent à l'école pour s'instruire ou suivre une formation professionnelle. J'ai alors pris la décision d'émigrer de ma région d'origine vers la ville.

Avant de venir m'installer à Salé, j'étais passé d'abord par la ville de Settat. J'y suis resté sept ans. Au début, certains membres de ma famille nous avaient hébergés et un, d'entre eux, m'a fait travailler avec lui dans sa boutique de boucherie. Par la suite, j'ai loué une baraque dans le bidonville de "N'salet Elhad" et j'ai inscrit mes enfants à l'école (...).

Au bout de deux années, passées à Settat, je suis arrivé à monter mon propre commerce. J'ai loué une petite boutique, à proximité de mon lieu de résidence, pour y vendre les différentes sortes de légumes. J'achetais mes produits directement de chez les agriculteurs et du grand Souk hebdomadaire du dimanche. J'allais régulièrement aussi chez mes parents à Labrouj pour ramener, de chez eux gratuitement, de la menthe fraîche que je revendais pour mes clients en ville. J'étais devenu autonome et j'ai commencé à gagner plus ou moins bien ma vie.

Un jour, mon beau frère, qui est lui aussi originaire du même douar que moi et qui avait émigré à Salé, était venu nous rendre visite à Settat. Il m'avait informé que, dans le quartier de Oued Eddahab de Salé où il habitait, un propriétaire terrien vendait des parcelles de terre pas cher et avec crédit. Il m'a encouragé à venir m'installer avec ma famille auprès de lui et m'a assuré que je pouvais mieux prospérer dans mon métier à Salé.

Dans un premier temps, j'ai laissé ma famille à Settat et je suis venu tout seul à Salé chez mon beau frère. J'ai versé une bonne part de mes économies dans l'achat du lot et je me suis arrangé avec le vendeur pour lui payer le reste sous forme de traites de deux cent Dhs le mois. Aussitôt après la construction de la première pièce de la maison, je suis retourné à Settat pour liquider mes affaires, déménager mon mobilier et ramener ma famille.

Depuis maintenant huit ans que je suis ici dans ce quartier, j'ai agrandi ma maison et je lui ai apporté beaucoup d'améliorations. Je viens également de terminer le

paiement des traites. Cela fut long et difficile, mais sans aucun regret, car je bénéficie enfin d'une maison que je peux léguer à mes enfants (...).

J'ai repris à Salé le même métier que j'exerçais à Settat; marchand de légumes. Seulement, ici, je n'ai pas de local de vente. Le loyer ou l'achat d'un fonds de commerce coûte à Salé très cher. En tous les cas, je ne pouvais pas me le permettre alors que j'avais les traites de la maison à payer. Je me suis fabriqué une grande charrette que j'utilise pour transporter ma marchandise et que je vends dans différents quartiers populaires de la ville. Ce n'est pas si pire, car nous payons beaucoup moins d'impôts par rapport à ceux qui possèdent des locaux commerciaux et nous gagnons autant, sinon plus qu'eux.

J'ai aujourd'hui sept enfants dont trois travaillent dans des ateliers d'artisanat. La fille est dans une fabrique de tapis et les deux garçons dans des ateliers de poterie. Mes autres enfants, deux fréquentent l'école et les deux autres sont encore petits. Ceux qui travaillent donnent à leur mère une mensualité pour la maison. Cela aide la famille à subvenir à ses besoins vitaux. La plupart des gens que je connais dans ce quartier font également travailler leurs enfants pour les aider. Les temps sont difficiles et il n'y a que l'entraide de la famille qui permet aux ménages de joindre les deux bouts (...).

En ce qui concerne les relations avec mes proches restés à la campagne, il faut dire que, depuis que ma famille et moi sommes à Salé, nous allons beaucoup moins leur rendre visite que lorsque nous étions installés à Settat. C'est une question pour nous de distance. Le voyage nous coûte cher pour se rendre à Labrouj. Mais nous allons, tout de même, les voir une à deux fois par an à l'occasion des fêtes religieuses (...). Mes parents, certains de mes frères et sœurs et mes beaux parents viennent également de temps à autre nous rendre visite en ville. Une des petites sœurs à mon épouse, qui était venue chez nous il y a deux mois avec ses parents, a choisi de rester définitivement avec nous en ville. Elle réside à la maison et aide ma femme dans les différentes tâches ménagères et à s'occuper des petits enfants.

## #14.

<i>Nom et Prénom</i>	Ahmed T.
<i>Age:</i>	42 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Marié (2 enfants)
<i>Originaire de:</i>	Douar Almâarif (Had Kort)
<i>Présence à Salé depuis:</i>	14 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Propriétaire d'un four de quartier
<i>Quartier résidentiel:</i>	Sidi Moussa

Je suis originaire du Douar Almaârif dans la région de Had Kourt. Quand je vivais à la campagne chez mes parents, j'allais le matin au M'sid (école coranique) et j'aidais l'après-midi mon père dans le travail de la terre. J'ai fréquenté le M'sid jusqu'à l'âge de douze ans. À cet âge là, j'avais déjà appris par cœur la totalité des textes du coran. Je les connais tous aujourd'hui encore. Mais malheureusement, c'est à cet âge que j'ai commencé aussi à avoir les mauvaises fréquentations du village. J'ai appris, entre autre, à fumer la cigarette avec les autres garçons du Douar (...). En 1962, l'Etat a construit une école primaire dans le Douar. Mon père tenait absolument à m'inscrire dans cette école pour poursuivre mes études. Il m'a acheté au Souk, la veille de la première entrée scolaire, une plaque d'ardoise et de la craie. Le lendemain matin, je suis allé à l'école, mais je n'y suis resté qu'une demi journée et, depuis, je n'y suis plus jamais retourné. Je suis retourné plutôt à mes mauvaises fréquentations du Douar (...).

Un jour mon père m'a amené avec lui, à dos d'âne, du Douar jusqu'à la ville de Souk Larbaâ où il devait effectuer quelques transactions. Depuis ce jour là, j'ai appris à aller tout seul à cette ville. Elle se situe à une vingtaine de kilomètres de notre Douar. J'y allais souvent à pied chez une de mes tantes qui y habitait. Mon père venait me ramenait à la maison, car ma mère se faisait du mauvais sang pour mon sort. Mais moi, je retournais à chaque fois en ville. Je m'y suis habitué et attaché. Je passais mes journées dans les cafés et les soirs je me rendais chez ma tante pour dormir. Celle-ci était très gentille avec moi et me donnait de l'argent de poche. Mes parents se sont résignés à cette situation et ont finalement accepté mon choix (...).

À l'âge de dix huit ans, je suis venu de Souk Larbaâ à Salé. J'ai logé chez un cousin qui habitait au bidonville de Sahb al Caïd. J'ai travaillé avec lui dans son commerce d'habits usagers au marché aux puces. Je n'avais aucune rémunération, sauf le gîte et le couvert et un paquet de cigarette par jour. J'ai en même temps cherché pendant deux mois un emploi. Je n'en ai pas trouvé et j'ai décidé alors d'aller à Tanger.

Je ne connaissais personne dans cette ville. Quand j'y suis arrivé, je me suis dirigé au centre ville; là où il y a la plus forte concentration d'activités de commerce et des ateliers de métiers. J'ai fait du porte-à-porte jusqu'à ce qu'un propriétaire d'une pâtisserie ait accepté ma requête. Il avait besoin de quelqu'un pour aider à la cuisson du pain. Il m'a autorisé, après avoir compris que j'étais étranger à la ville, de loger dans le local de la pâtisserie (...). Je suis resté dans ce travail pendant quatre ans. Au bout d'une année, j'ai appris le métier et j'ai commencé à percevoir un assez bon salaire. J'ai loué une chambre indépendante dans la vieille médina de la ville à quarante Dhs le mois (...).



Lorsqu'un jour je suis retourné rendre visite à mes parents à la campagne, j'ai trouvé ma jeune sœur, avec sa petite fille, installée chez eux. Elle était divorcée et ne savait pas quoi faire. J'ai décidé alors de la prendre en charge.

Avant de revenir à Tanger, j'avais prévu d'aller voir mon grand frère à Rabat. J'ai amené ma sœur avec moi. Mon frère habitait à l'époque avec sa famille dans une baraque au bidonville de Douar Eddoum. Il travaille dans la maçonnerie. Il m'a proposé à moi et à ma sœur de rester avec lui et de nous débrouiller un travail sur place. J'ai trouvé en ce qui me concerne assez rapidement un emploi dans une grande pâtisserie à Salé, et du coup, je ne suis plus jamais retourné à Tanger. On a, par la suite, changé de logement. On a loué une maison en dur à trois cent Dhs le mois dans le quartier d'Alkamra. Après une année de vie commune, ma sœur et ma belle sœur ne s'entendaient plus. Elles se querellaient tous les jours. Pour ne pas créer de graves problèmes à mon frère, j'ai décidé de déménager et d'amener ma sœur et sa fille avec moi. J'ai acheté à Salé dans le bidonville Jdid une baraque à mille quatre cent Dhs. Mon frère m'a aidé financièrement. N'ayant plus beaucoup de dépenses à Salé, car je ne payais plus de loyer, j'ai amené du bled mon petit frère avec nous et je lui ai débrouillé un travail chez un menuisier (...).

Pendant tout mon séjour au bidonville Jdid, je n'ai fait qu'épargner de l'argent. En plus de mon travail à la pâtisserie, je tirais des bénéfices du commerce de veaux que j'achetais et revendais dans les souks environnants. C'est avec l'argent que j'ai économisé et celui de la vente de la baraque que j'ai acheté mon lopin de terre à Sidi Moussa. La maison, c'est mon frère qui m'a aidé à la construire. Cela s'est fait progressivement. Au départ, je l'ai habitée, avec ma sœur et mon frère, alors qu'elle n'était pas encore finie. Nous n'avions ni eau ni électricité. Nous nous éclairions avec des bougies et nous prenions l'eau chez nos voisins. Aujourd'hui, elle est non seulement mon lieu d'habitation, mais également mon lieu de travail. J'habite le premier niveau et au rez-de-chaussée, j'ai construit un four pour la cuisson du pain. Je suis maintenant, grâce à Dieu, propriétaire de ma propre affaire.

Ma sœur, sa fille et mon petit frère sont restés avec moi jusqu'à il y a quatre ans. Quand je me suis marié, j'ai préféré leur acheter une baraque à eux seuls. Ils sont aujourd'hui indépendants (...).

Mon père, qui vit toujours dans sa région d'origine et qui s'est remarié après la mort de ma mère, vient de temps en temps nous rendre visite en ville. Il reste chez chacun de nous quelques jours. Chaque été, il envoie à chacun de nous un quintal de blé et un autre de farine. Ces dons nous aident beaucoup pour notre alimentation quotidienne. Quant à mon frère et moi, nous lui donnons ou envoyons surtout de l'argent et des habits que nous achetons, pour lui et pour sa nouvelle épouse, en ville.

## #15.

<i>Nom et Prénom</i>	Kacem R.
<i>Age:</i>	59 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Marié (7 enfants)
<i>Originaire de:</i>	Had Tekna (Région de Sidi Kacem)
<i>Présence à Salé depuis:</i>	15 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Gardien de nuit d'une entreprise privée
<i>Quartier résidentiel:</i>	Sidi Moussa

J'ai travaillé depuis mon enfance comme agriculteur jusqu'à l'âge de quarante quatre ans. Mais je n'ai jamais été propriétaire d'une terre agricole. J'ai toujours travaillé pour les autres ou loué une terre pour l'exploiter et "la produire". Dans mon Douar, il n'y avait que trois ou quatre grands propriétaires terriens, les autres ne possédaient pas, dans leur majorité, plus d'un hectare. Il y a longtemps, le loyer des terres agricoles n'était pas cher. Je louais à quarante Dhs l'hectare. C'est ainsi que je gagnais ma vie. Après l'introduction massive des tracteurs et des moissonneuses, la location de l'hectare a grimpé à mille Dhs. À ce prix là, je ne pouvais plus me permettre de louer la terre. Je travaillais pour les autres, avec deux de mes grands garçons. On ne tirait pas grand intérêt de ce travail: pas de produits agricoles pour la consommation familiale, de très faibles revenus, irréguliers par dessus le marché. Quand on louait la terre et qu'on l'exploitait pour notre propre compte, on arrivait, lorsque les récoltes étaient bonnes et abondantes, à en tirer quelques bénéfices. Compte tenu de la situation actuelle, j'ai décidé d'émigrer en ville avec ma famille. Il faut dire que je n'ai pu le faire que grâce à l'argent que je me suis procuré de la vente de mon bétail. Je possédais à la campagne une quarantaine de têtes de mouton et une dizaine de vaches.

A mon arrivée à Salé, il y a à peu près quinze ans, j'ai acheté une première maisonnette à dix mille Dhs dans la vieille médina. J'y suis resté avec mon épouse et mes enfants pendant trois ans. J'ai par la suite acheté, ici à Sidi Moussa, un lot de terrain que j'ai construit petit à petit avec l'aide de mes grands enfants. J'étais acculé à vendre la première maison de la médina, que j'avais louée, pour terminer les finitions de la seconde (...).

En ce qui concerne mon travail, j'occupe le même poste depuis que je suis arrivé à Salé. Je surveille toutes les nuits, y compris les fins de semaines, les locaux d'une compagnie privée de fabrication de pompes d'eau. C'est un travail qui me garantit un salaire régulier, une assurance-maladie et un fonds de retraite. Je sortirai bientôt en retraite (...).

Mes grands enfants, qui m'aidaient déjà à la campagne, ont tous travaillé en ville et continuent de m'aider dans toutes les entreprises et les dépenses concernant la famille. J'ai un fils qui a appris le métier de coiffure et qui a, aujourd'hui, son propre local dans un quartier non loin d'ici, un autre fils qui est maçon et un troisième menuisier. Deux de mes filles travaillent dans une fabrique de tapis. Les deux derniers enfants continuent à aller à l'école. Un d'entre eux vient de passer avec succès l'examen de la fin du lycée. Il s'inscrira à l'Université de Rabat pour la prochaine entrée scolaire.

Tous mes enfants habitent avec moi dans la même maison. Les deux plus grands, qui sont mariés, se partagent le premier niveau. Moi et tous les autres, on habite en bas. On cohabite parce qu'on n'a pas le choix. De nos jours, les loyers sont très chers et il vaut mieux pour mes enfants habiter chez moi que de consacrer la moitié de leur revenu aux loyers. De plus, en étant locataires, ils ne pourraient jamais économiser pour acheter leur propre logement (...).

Certains membres de ma famille habitent toujours la campagne. Nous allons de temps en temps leur rendre visite. Par contre, eux ne viennent jamais à Salé. Ils savent que nous sommes une famille nombreuse et que nous n'avons pas où les logées. À la campagne, j'ai encore ma maison, toute meublée, dont j'ai hérité de mes parents. C'est là où nous nous installons pour les quelques jours que nous y passons. Je ne vendrai jamais cette maison. J'y reviendrai, si Dieu le veut, pour y passer de longs séjours après ma retraite. Pour le moment, c'est un de mes cousins germains qui me la surveille en mon absence. J'ai encore dans la cour de cette habitation des oliviers qui sont toujours productifs. Après chaque cueillette, mon cousin m'envoie une partie et en garde une pour lui (...).

Je regrette de ne pas avoir une terre agricole pour la cultiver. Sa production m'aurait aidé énormément pour l'auto-consommation familiale. Ceci demeure un projet familial. Peut-être que mes enfants le réaliseront. Ils pourront gérer la terre à partir de la ville. Il suffit de se déplacer trois à quatre fois par an à la campagne aux moments opportuns du labour, des plantations et des récoltes.

## #16.

<i>Nom et Prénom</i>	Hammani M.
<i>Age:</i>	40 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Marié (4 enfants)
<i>Originaire de:</i>	Eljorf (région d'Erfoud)
<i>Présence à Salé depuis:</i>	2 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Maçon
<i>Quartier résidentiel:</i>	Sidi Moussa

Je suis originaire d'Eljorf; un petit village situé dans la région d'Arfoud. J'ai encore toute ma famille, mon épouse et mes quatre enfants qui y vivent. Je suis venu à Salé il y a maintenant deux ans. Mais avant, j'étais passé par Fès, Meknès et Oujda. C'est depuis l'âge de vingt ans que j'ai commencé à émigrer de ma région d'origine vers les villes. Je vais là où il y a du travail. Dans mon cas, le travail en ville est une nécessité absolue. Je ne possède pas de terre à la campagne qui puisse m'assurer de gagner ma vie et celle de ma famille. J'ai une responsabilité familiale et je dois, donc, travailler en ville pour subvenir à mes besoins et à ceux de mes enfants et de mon épouse.

Moi, je suis un maçon. Je travaille en général à la tâche. Je n'ai pas un travail régulier et un salaire fixe comme les fonctionnaires ou les employés des entreprises privés. Je travaille avec les "Khattafas" (tâcherons et artisans du bâtiment relevant du secteur informel) qui construisent des maisons ou des locaux commerciaux pour les particuliers. Ils me payent à la tâche. Je travaille pour le moment à Salé à soixante cinq Dhs la journée. Quand un chantier se termine et que les tâcherons n'ont pas d'autres tâches à me proposer, je suis obligé de m'arrêter (...). Le salaire que je gagne par jour, je pourrai le gaspiller entièrement en moins d'une heure de temps en ville. Je ne le fais pas parce que j'ai une responsabilité familiale. Je n'achète, par exemple, jamais de viande en ville. Je me contente de consommer du pain et du thé, et dans les meilleurs des cas, des légumes (...).

En général, je passe quatre à cinq mois en ville et un à deux mois à la campagne avec ma famille. J'essaie toujours de m'arranger pour être à la campagne pendant les périodes des cueillettes des dattes. Ce sont des périodes où il y a toujours des offres d'emplois dans ma région d'origine. Ceci me permet de rester actif tout en profitant de la présence de ma famille. Au delà de ces périodes de cueillette, il n'y a pratiquement pas de travail au bled. Quand je ramène avec moi à Salé des dattes, je garde une partie pour la consommation et je vends l'autre partie. Si j'avais un capital en argent de vingt mille Dhs, par exemple, j'aurais quitté le métier de maçon pour me convertir en un commerçant de dattes; un intermédiaire entre les producteurs de mon village et les petits détaillants en ville. Mais hélas, je ne possède pas ce capital (...).

Ici à Sidi Moussa, je loue avec deux de mes amis, qui sont de la même région que moi et qui exercent le même métier que moi, une chambre qu'on se partage. Son loyer nous coûte deux cent cinquante Dhs par mois. On ne retourne presque jamais en même temps dans notre région d'origine. Ceux qui restent, parce qu'ils ont encore du travail à Salé, occupent la chambre. Mais, chacun de nous, qu'il soit là ou à la campagne, paye la même part mensuellement (...).

Pour ce qui est des relations avec mon milieu d'origine, j'envoie d'abord régulièrement à ma famille de l'argent pour qu'elle puisse subvenir à ses besoins

quotidiens à la campagne. Ensuite, j'achète à mes enfants et à mon épouse, à chaque fois que je retourne les voir, des habits et des produits alimentaires. Je leur achète ces produits souvent de Meknès qui se trouve à mi-chemin de ma route à Eljorf. Cela me coûte moins cher et m'évite de m'incombrer d'affaires le long de tout le voyage.

Je projete d'amener ma famille définitivement à Salé. Mais, je ne pourrai concrètement le faire avant d'avoir un emploi stable et un logement plus au mois grand pour qu'ils se sentent à l'aise. Ces deux conditions sont primordiales pour qu'une famille puisse vivre en ville.

## #17.

<i>Nom et Prénom</i>	Mahmoud Z.
<i>Age:</i>	24 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Célibataire
<i>Originaire de:</i>	Eljorf (région d'Erfoud)
<i>Présence à Salé depuis:</i>	2 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Maçon
<i>Quartier résidentiel:</i>	Sidi Moussa

J'ai étudié à l'école de mon village jusqu'à l'âge de dix ans. Je n'étais pas un bon élève. Mes instituteurs me punissaient fréquemment et sévèrement. J'ai vite haï l'école et je l'ai définitivement quittée. Aujourd'hui, je le regrette un petit peu, car j'aurais aimé savoir lire un journal et suivre ce qui se passe dans le monde. Mais, ce n'est pas de ma faute; c'est la faute à ceux qui nous traitaient comme des animaux. Aussitôt après avoir quitté l'école, j'ai travaillé avec mon père dans les champs. Je l'aidais dans les différents travaux de labour, de plantation, d'irrigation et de récolte. Cela fut pour moi, surtout à cause de mon âge, très très dur. En plus, je travaillais pour mon père sans la moindre rémunération, ni récompense. J'avais seulement droit au gîte et au couvert. C'est ma mère qui, de temps à autre, me donnait quelque argent pour m'acheter les choses dont j'avais besoin (...).

Arrivé à l'âge de dix sept ans, j'ai carrément fui la campagne pour aller rejoindre un de mes cousins, installé à Errachidia. C'est la plus importante ville dans notre région du Sud-Est. Mon cousin, qui est maçon, m'a logé chez lui et m'a débrouillé un emploi dans le chantier où il travaillait. J'ai commencé comme aide-maçon et j'ai petit à petit appris le métier. C'est seulement après trois mois passés à Errachidia que je suis retourné chez mes parents à la campagne. J'avais donné tout ce que j'avais économisé comme argent à ma mère. Depuis ce temps là, mes parents se sont habitués à mes déplacements entre la campagne et la ville. Ils ont compris que je ne voulais pas faire ma vie à la campagne et que je préférais travailler et vivre en ville (...).

À Errachidia, j'ai travaillé pendant deux ans au cours desquels j'ai bien appris le métier. Quand j'ai commencé à percevoir un salaire complet, j'ai quitté le foyer de mon cousin. Il m'a dépanné pendant plusieurs mois malgré le fait qu'il avait une famille et n'avait pas beaucoup d'espace chez lui. J'ai loué, avec un autre maçon, une petite maison et on s'est partagé les charges (...).

Au cours d'une période creuse où il n'y avait pas de travail pour nous à Errachidia, j'ai décidé avec mon colocataire d'émigrer à la ville d'Oujda pour chercher du travail. Lui, il connaissait des tâcherons dans cette ville qui pouvaient nous offrir un emploi. On était parti à un bon moment puisqu'on a été embauché tout de suite dans un grand chantier qui venait de commencer. Nous avons même eu droit au logement dans un local de ce chantier qui était déjà bâti. Mon séjour à Oujda a duré un an et demi, le temps qu'ont duré les travaux de ce grand chantier.

Après ce temps passé à Oujda, je suis retourné à la campagne chez mes parents et j'y suis resté trois mois. C'était pour moi une période de congés parce que j'avais beaucoup travaillé auparavant. J'ai, tout de même au cours de ce séjour à la campagne, fait quelques bricoles de construction dans la vieille demeure de mes parents et d'aménagement de leur étable (...).

Un voisin de mon village, qui était retourné à la campagne et qui est également maçon, m'a proposé il y a deux ans de venir avec lui à Salé. J'ai accepté car je n'avais aucun emploi en perspective. Il m'a logé chez lui, ici à Sidi Moussa, et m'a vite trouvé un travail dans un chantier. J'ai, depuis, été recruté par plusieurs artisans du bâtiment (...). Ici à Salé, c'est différent des autres villes où j'avais travaillé. L'activité de la construction est florissante, chose qui nous permet, à nous maçons, de trouver assez rapidement de l'emploi. Mais, la plupart des patrons de chantiers nous engagent seulement à la journée. Ils n'ont aucune contrainte pour nous licencier. Des fois, on tombe sur de bons patrons avec lesquels on s'entend bien, d'autres fois, sur des mauvais patrons que l'on quitte au bout de quelques jours de travail. C'est cela notre vie, on fait avec (...).

Moi, pour l'instant, je n'ai pas encore fait grand chose de ma vie. Mais, j'ai par contre plein de projets que j'ai envie de réaliser. En fait, c'est depuis que je suis à Salé que j'ai commencé à réfléchir réellement à mes projets d'avenir. C'est peut-être parce que j'ai un peu plus d'expériences et que je me sens un peu plus stable ici. Je voudrais, tout d'abord, constituer un capital en argent pour pouvoir bâtir ma propre maison à Salé. Je suis conscient que ce n'est pas une chose facile, mais je prendrai le temps qu'il faut pour le faire. Si j'ai ma maison en ville, je pourrai alors me marier et fonder une famille. Ensuite, je voudrai arriver à monter et gérer ma propre affaire. En ayant du matériel et des outils de construction et un premier marché, je pourrai engager de la main-d'œuvre et travailler pour mon propre compte. Les chefs de chantiers, qui nous font travailler aujourd'hui, ont, certainement eux aussi, commencé avec de petits projets, mais avec le travail, le sérieux et le temps, ils ont acquis de l'expérience, amélioré leur entreprise et décroché plusieurs marchés (...).

Concernant mes relations avec mon milieu d'origine, je retourne, chaque fois que possible, à la campagne pour rendre visite à mes parents et à mes proches. Je leur apporte souvent de la ville différents produits dont ils manquent à la campagne. De chez eux, je ramène avec moi surtout des dattes, des raisins secs et des amandes. Je donne également à mes parents de l'argent. Ils n'en ont pas réellement besoin, car mon père gagne plus ou moins bien sa vie de ces plantations mais, pour moi, c'est plutôt une question d'habitude qu'autre chose. Un adage de chez nous dit que "l'argent provenant de la ville est sucré". Les moments que je passe avec eux me remontent, en tous les cas, le moral et me motivent pour travailler davantage.

## #18.

<i>Nom et Prénom</i>	Benissa B.
<i>Age:</i>	37 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Marié (3 enfants)
<i>Originaire de:</i>	Had Kort
<i>Présence à Salé depuis:</i>	15 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Porteur à la gare routière de Salé
<i>Quartier résidentiel:</i>	Sidi Moussa

Je suis originaire de Had Kort. J'ai fait ma scolarité primaire dans l'école de mon village. Je venais passer toutes mes vacances scolaires à Salé. Au début, je m'installais chez ma grand mère maternelle, qui y vivait depuis très longtemps, ensuite, j'ai habité chez ma sœur et mon beau-frère qui y résidaient également. Je me suis habitué et attaché à la ville. Au cours de mes vacances, mon beau-frère, qui est un tailleur, m'amenait souvent avec lui à son magasin et m'apprenait son métier (...).

Quand j'ai fini ma scolarité primaire, j'ai quitté l'école et j'ai travaillé à peu près huit ans avec mon père à la campagne. Son travail consiste à mesurer les terres agricoles. C'est un topographe sans diplôme, qui a appris sur le tas. J'aurai pu rester avec mon père et faire le même métier que lui, mais son travail est très pénible. Il faut marcher plusieurs kilomètres pour mesurer vingt à trente hectares par jour. Pendant les grandes chaleurs, ce n'est pas du tout évident.

À l'âge de vingt ans, j'ai décidé de venir m'installer définitivement à Salé. Ma sœur et mon beau-frère, qui venaient souvent nous rendre visite à la campagne, me disaient toujours que si je choisis de vivre en ville, ils étaient prêts à m'accueillir chez eux sans le moindre problème. Mon père était affecté par mon départ de la campagne, mais il a compris que j'aspirais à autre chose. Quand je suis venu à Salé, j'étais non seulement nourri et logé chez mon beau-frère, mais celui-ci m'a engagé comme employé dans son propre atelier de tailleur. Il m'a toujours considéré comme son propre fils. Il m'a bien appris le métier et me payait comme ses autres employés.

Avec mon beau-frère, j'ai habité et travaillé pendant quatre ans. Ensuite, il a déménagé avec ma sœur à Casablanca. Ils m'ont proposé d'aller avec eux, mais j'ai préféré rester à Salé car j'y étais déjà trop attaché. Mon beau-frère m'a vendu son magasin avec tout le matériel et les outils de couture. Il me l'a vendu à un très bon prix. J'avais moi-même quelques économies et mon père m'a payé la différence de la somme dûe. J'étais devenu le patron de l'atelier de couture. Les autres employés, qui m'ont, eux aussi, appris le métier, sont devenus mes employés. Cette situation, un peu inhabituelle, a fait que je les traitais et payais très bien (...).

Avant qu'ils ne partent à Casablanca, ma sœur et mon beau frère m'ont marié à une jeune fille qu'ils connaissaient à Salé. Ils ne voulaient pas que je reste en ville seul, avec un statut de célibataire. Ils ont également cherché avec moi une maison de location. J'ai habité dans un petit appartement de deux pièces, situé dans la vieille médina de Salé près de mon atelier de travail. À l'époque, je l'ai loué à quatre vingt cinq Dhs par mois.



De 1979 à 1982, je suis resté dans le même métier. À la suite du développement de la production des vêtements confectionnés, le métier du tailleur a connu une crise. Les gens ont commencé à acheter des habits prêts-à-porter et moi je ne gagnais plus ma vie comme auparavant. J'ai décidé alors de vendre mon atelier et de changer de métier.

C'est avec l'argent de la vente de mon magasin et les quelques économies que j'ai faites, en tant que tailleur, que j'ai pu acheter le lot de terrain et construire ma maison ici dans le quartier de Sidi Moussa (...).

Quant à mon nouveau travail, je me suis converti en un porteur de bagages des voyageurs dans la nouvelle gare de Salé. C'est un ami et ancien de mes clients, qui travaillait à la préfecture de la ville, qui m'a aidé à me débrouiller le badge officiel de porteur dans la nouvelle gare routière de Salé. Ce nouveau métier, que j'exerce encore aujourd'hui, s'est avéré, pour moi, plus rémunérateur que le premier. Les différents pourboires, que me donnent mes clients, me permettent de gagner plus ou moins bien ma vie. C'est un métier que je préfère à celui d'un petit fonctionnaire. Je gagne autant, sinon plus que ce dernier, tout en étant plus libre et en ayant des horaires moins contraignants (...).

J'ai deux filles et un garçon qui sont scolarisés. J'aimerais pouvoir les suivre jusqu'à ce qu'ils achèvent leurs études et obtiennent de bons diplômes. Mon épouse brode des nappes et des draps à la maison. Je lui ai acheté tout le matériel nécessaire pour son travail et je lui achète, à chaque fois qu'elle en a besoin, de la matière première. Elle prend tout son temps pour effectuer son travail, car elle s'occupe également des différentes tâches ménagères et des enfants. Quand elle termine une pièce ou un ensemble de pièces brodées, elle les vend à ses clientes. Ce sont généralement les voisines du quartier. L'argent qu'elle retire de son travail aide à l'équilibre du budget familial (...).

Avec ma femme et mes enfants, je rends visite, à l'occasion des fêtes religieuses et des cérémonies familiales, à mes proches à la campagne. Nous allons également voir mes beaux-parents dans la région de Bijjaâd. Nous leur apportons surtout des habits et des produits de la ville qu'ils ne peuvent pas trouver sur place à la campagne. Eux aussi viennent de temps en temps chez nous à Salé. Ils nous ramènent des produits agricoles, notamment de la farine et des féculents. Maintenant que nous avons une assez grande maison, ils restent chez nous plusieurs jours. La ville leur plaît, mais ils ne sont pas prêts à y vivre et à y rester définitivement. Ils sont attachés à la campagne et ont leurs biens là-bas.

## #19.

<i>Nom et Prénom</i>	Fatma M.
<i>Age:</i>	38 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Mariée (5 enfants)
<i>Originnaire de:</i>	Zhiliga (région de Rommani)
<i>Présence à Salé depuis:</i>	10 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	Sans
<i>Quartier résidentiel:</i>	Oued Eddahab

Je suis originaire du Douar Mghamcha, à Zhiliga, dans la région de Rommani. Nous sommes venus à Salé, mon mari, mes enfants et moi il y a 10 ans; en 1982. Lorsque je suis arrivée, j'avais déjà quatre enfants, le dernier, je l'ai eu ici à Salé. Nous avons émigré de la campagne essentiellement pour trouver des emplois plus rémunérateurs en ville. Nous étions très pauvres à la campagne. Nous n'avions pas de biens propres, ni terre, ni bétail, ni rien. Nous travaillions surtout pour les autres. Le travail était saisonnier. Il n'y avait pas de travail sûr, pas de travail stable dans notre région. Moi, je m'occupais dans différents petits travaux que m'offraient certaines femmes du village. Des fois, je filais la laine ou trayais les vaches et d'autres fois, je tamisais la farine ou cueillais les figues. Mon mari travaillait, quand il trouvait du travail, comme ouvrier agricole. Il partait le matin avant le lever du soleil et ne revenait qu'à la nuit tombée. Il travaillait à creuser la terre, à planter les légumes, à semer les graines, à arracher les mauvaises herbes ou à récolter le blé, selon ce que lui demandait son patron. Quant à mes enfants, deux d'entre eux étaient bergers. Ils sortaient et surveillaient le bétail de deux éleveurs de notre village. Nos revenus, à nous tous, étaient insultants. Ils ne nous permettaient pas de subvenir à nos besoins. Heureusement que les gens chez qui on travaillait nous donnaient de temps en temps quelques vivres pour notre consommation familiale (...).

Avant de venir nous installer à Salé, nous avons hésité pendant un an. Nous voulions venir en ville, mais nous ne savions pas comment nous allions faire pour se débrouiller du travail et surtout du logement. C'est à la suite d'une suggestion d'un membre de la famille de mon mari, qui était déjà installé à Salé, que nous avons résolument décidé de venir. Il nous a proposé de partager avec lui sa baraque dans le Douar de Smaâla, car les autorités allaient commencer le recensement des familles bidonvilloises pour leur distribuer des parcelles de terrain à construire (...).

Nous sommes donc venus à Salé et nous nous sommes installés dans la baraque du cousin à mon mari. Nous sommes restés un an dans le même taudis sans que les autorités ne soient jamais passées. Leurs opérations de distribution de lots ont touché certains bidonvilles, mais notre tour à nous n'est jamais arrivé. Nous étions obligés, après une longue attente, de quitter la baraque du cousin de mon mari, car nous étions trop nombreux dedans (...).

Nous avons loué dans le même bidonville une baraque à nous. Mon mari et mes deux grands enfants avaient déjà commencé à travailler, lui comme marchand ambulant de légumes et eux comme jardiniers. À eux trois, ils ramenaient, après de longues journées de travail, de maigres revenus qui nous suffisaient à peine à payer le loyer de la baraque et à manger. Et dire qu'on a choisi la ville pour se débarrasser de la pauvreté! Nous sommes restés dans cette situation lamentable pendant plus de quatre ans (...).

Lorsque j'ai inscrit mon jeune garçon, né à Salé, à l'école du quartier, je me suis un peu libérée et je me suis trouvée aussi du travail. Au début, j'ai travaillé comme employée dans une usine agro-alimentaire dans le quartier de l'Océan à Rabat. C'est une de mes voisines, qui travaillait dans cet établissement, qui m'a débrouillé ce poste. Mon travail consistait à écosser les petits pois et haricots que l'on mettait après dans des boîtes de conserve. Ensuite, j'ai quitté ce travail parce qu'il était trop contraignant en termes d'horaires, et surtout trop loin de mon lieu d'habitation (...). Alors j'ai travaillé, à Salé même, chez une riche famille comme femme de ménage. Je m'occupais surtout de leur lessive. Ils avaient une autre bonne qui s'occupait des autres tâches ménagères. Chez cette famille, j'étais autant payée qu'à l'usine. Quant à ma fille, elle travaille dans une fabrique de tapis. Elle est rentrée au départ comme une apprentie et, par la suite, elle a commencé à percevoir un salaire.

Lorsque nous avons tous travaillé, nous avons pu, enfin, arrondir quelque peu le budget familial et épargner un peu d'argent. Aujourd'hui, moi je ne travaille plus à l'extérieur de la maison. J'ai arrêté de travailler car je suis à nouveau enceinte. C'est un accident, mais je ne peux rien contre la volonté de Dieu.

Ce n'est que l'année dernière que nous avons acheté le lot de terrain à Oued Eddahab. Il nous a coûté très cher. En plus de toutes nos économies, nous étions obligés de nous endetter auprès de la famille pour l'acquérir. Nous n'y avons construit qu'une grande pièce "en dur"; sur le reste de la surface, nous n'avons, pour le moment encore, que des locaux en bois et en zinc. Il nous reste beaucoup de choses à faire, mais les améliorations viendront avec le temps. L'essentiel, pour nous, c'est d'avoir accédé à notre propre maison en ville. Nous ne payons plus de loyer et nous pouvons, enfin, nous considérer stables en ville. Avoir son propre foyer est la chose la plus importante que l'on puisse réaliser en ville (...).

Nous allons rendre visite à nos proches restés à la campagne une fois par an. Nous aurions aimé le faire un peu plus fréquemment, mais le transport pour tous les membres de la famille nous revient cher. Nous ne pouvons pas nous le permettre plusieurs fois par année. Depuis que nous sommes à Salé, certains membres de notre famille sont venus chez nous parce qu'ils avaient des problèmes de santé. Ils sont restés le temps qu'ont nécessité les démarches pour passer leurs consultations et leurs contrôles médicaux.

## #20.

<i>Nom et Prénom</i>	Fatiha B.
<i>Age:</i>	29 ans
<i>Statut matrimonial:</i>	Mariée (3 enfants)
<i>Originaire de:</i>	Région de Abda
<i>Présence à Salé depuis:</i>	8 ans
<i>Activité professionnelle:</i>	sans
<i>Quartier résidentiel:</i>	Qaria

Je suis arrivée à Salé il y a huit ans. C'est mon mari qui m'a fait venir avec lui en ville. Lui est ici depuis longtemps; une vingtaine d'années à peu près. Je ne le connaissais pas avant. Je connaissais seulement ses parents et deux de ses sœurs qui étaient des voisins à la campagne. Mon mariage était arrangé par les parents. Je ne pouvais pas le refuser, car si je l'avais fait, je serais restée à la campagne peut-être pour toujours et je ne serais donc jamais venue en ville. Dans mon village, il n'y a plus que des gens âgés. Tous les jeunes l'ont quitté, à cause du manque de travail. J'ai deux frères et une sœur qui sont partis de la campagne bien avant moi. Un de mes frères est travailleur immigré en Belgique. Ma sœur a également accompagné son mari à Casablanca. La plupart des jeunes que je connaissais sont allés se débrouiller du travail à Safi ou Eljadida ou encore à Casablanca. En général, les garçons travaillent dans le secteur de l'artisanat et les filles comme domestiques. Moi, par exemple, je ne faisais rien d'intéressant à la campagne. Mon père n'a jamais voulu que j'aille à l'école. Il disait que les "filles doivent rester à la maison et apprendre les tâches ménagères pour faire, par la suite, de bonnes épouses". Je passais mon temps alors à aider ma mère dans les tâches ménagères et dans le travail du tissage. J'allais tous les jours également chercher de l'eau dans la fontaine du village, car on n'avait pas d'eau courante à la maison ni même de puits. Cela était pour moi une corvée quotidienne. Dans la maison de mes parents, il n'y a rien de beau. C'est une maison de campagne typique, sans aucun confort. C'est mon mariage qui, en quelque sorte, m'a délivrée de la misérable vie que je menais à la campagne. En tant que fille-célibataire, je devais rester auprès de mes parents et vivre comme eux (...).

Quand je suis venue à Salé, après mon mariage, je me suis directement installée dans le logement que mon mari a construit lui même au quartier El Qaria. C'est une maison de trois pièces avec un grand patio et avec eau et électricité. Mon mari est maçon. Dans sa famille, ils sont tous maçons. Depuis l'âge de dix huit ans, il travaille dans ce secteur et il avait appris avec son frère. Depuis déjà quelques années, il est devenu un "maâlem" (chef d'équipe). Au départ, il était venu travailler à Rabat. Il avait loué une chambre chez sa tante dans le quartier El Maâdid. Il est resté chez elle plus d'une dizaine d'années. Ce n'est que lorsqu'il a économisé de l'argent et qu'il a voulu construire sa propre habitation qu'il a choisi d'acheter le lot de terrain à Salé. Acheter une parcelle de terre et la construire coûte beaucoup moins cher dans les quartiers populaires de Salé que dans ceux de la capitale. Aujourd'hui encore, mon mari travaille souvent dans des chantiers de construction à Rabat. Il travaille très fort. Pour améliorer notre vie, il travaille souvent les samedi et les dimanche chez les particuliers et parfois les soirs jusqu'à dix, onze heures. Il s'est constitué une petite équipe de maçons qu'il dirige en dehors de son travail permanent dans les grands chantiers.

Moi, je ne travaille pas à l'extérieur de la maison. Mon mari n'a pas voulu. Il préfère que je m'occupe des charges de la maison et des enfants. Il se débrouille plus ou moins bien tout seul. Avec ses revenus, on ne manque, grâce à Dieu, de rien pour le moment. Il me donne régulièrement de l'argent pour acheter la nourriture et tout ce dont on a besoin pour moi et pour les enfants. Mais, ceci dit, nous menons une vie modeste, en fonction de nos moyens. Ma fille aînée fréquente l'école du quartier depuis maintenant deux ans, les deux autres petits, je les garde à la maison. Ils ne sont pas encore arrivés à l'âge de la scolarisation. Quand j'ai des courses à faire, je les laisse avec les autres enfants des voisines. Entre femmes du quartier, on a l'habitude de se rendre mutuellement des services, pour la garde des enfants ou pour tout autre service (...). Moi, mon souhait, c'est de scolariser tous mes enfants et de les aider afin qu'ils réussissent dans leurs études. C'est cela qui va leur garantir leur avenir. Ni moi, ni leur père n'ont eu cette chance à la campagne. Les écoles y étaient rares et nos parents ne nous ont guère encouragés dans cette voie. Plusieurs parents, dans le quartier où j'habite, font travailler leurs enfants dans de petits boulots d'ateliers ou dans des maisons dès leur jeune âge. Ils font cela pour tirer bénéfice des revenus que peuvent leur rapporter leurs enfants. Mais, au fond, ils ne pensent pas à leur avenir. Dans la plupart des cas, ils ont la conviction que les études ne mènent plus à rien et donnent souvent l'exemple, dans leur discussion, des diplômés en chômage. Mais, ils oublient que le jour ou le diplômé décroche un travail, il ne peut être que très bien rémunéré. Moi, je n'ai pas été à l'école, mais tout cela me paraît évident. De temps en temps, j'en veux vraiment à mon père qui m'a privée de l'école. Et c'est pour cette raison que je fais tout pour que mes enfants, à moi, ne m'en veuillent pas un jour (...).

Avec mes parents et mes beaux-parents, mon mari et moi-même avons gardé de bonnes relations. Nos parents sont voisins dans notre douar de la campagne. Nous allons leur rendre visite à chaque fois que c'est possible et surtout à l'occasion des fêtes religieuses. Rares, par exemple, sont les "Aïd Elkébir" que nous avons passés à Salé. Avec nos familles à la campagne, c'est toute une ambiance que nous retrouvons et revivons (...). Eux aussi viennent nous voir en ville. Mes beaux-parents passent de longs séjours chez nous. Ils nous rapportent, surtout après les récoltes, du blé, du maïs et des féculents. De son côté, mon mari a toujours donné à ses parents une partie de ses revenus, même après son mariage. Depuis deux ans maintenant, il leur envoie un peu plus d'argent que d'habitude parce qu'ils s'occupent de son élevage de vaches chez eux à la campagne. Moi, je leur apporte toujours différentes choses de la ville (habits, ustensiles de cuisine, épices, etc). C'est mon frère qui est à l'étranger qui leur envoie de l'argent. Quand il rentre en vacances au Maroc, il m'en donne à moi aussi. C'est une habitude qu'on a toujours eu chez nous.